

Les méthodes en philosophie

Jacqueline Russ

Les méthodes
en philosophie



ARMAND COLIN

Collection Cursus, série « Philosophie »
dirigée par Jacqueline Russ

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage du copiste non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 11 mars 1957 art. 40 et 41 et Code pénal art. 425).

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au : Centre Français du Copyright, 6 bis, rue Gabriel-Laumain, 75010 Paris. Tél. : 48 24 98 30.

© Armand Colin Éditeur, Paris, 1992
ISBN 2-200-33088-X

Armand Colin Éditeur, 103 boulevard Saint-Michel — 75240 Paris Cedex 05

Avant-propos

« On ne nous donne aucune indication de méthode », se plaignent les étudiants (*Le Monde de l'éducation*, octobre 1990).

Apporter une méthode, des principes d'action, des règles de travail, destinés à guider le bon déroulement des exercices philosophiques, tel est le but de cet ouvrage, écrit à l'usage des étudiants préparant les examens ou concours d'entrée aux Grandes Écoles (enseignement, commerce, politique, etc.) ainsi que les D.E.U.G. de philosophie et sciences humaines.

Pour fournir des éléments de réflexion complets, nous avons choisi d'explicitier une double démarche, théorique et pratique. La théorie de la méthode analyse le concept même de méthode philosophique, ainsi que les divers éléments philosophiques éclairant cette dernière. La partie pratique s'attache à la méthode concrète et, à l'aide de divers procédés (étude des phases préparatoires à la rédaction, etc.), s'emploie à clarifier la démarche à effectuer. Nous pensons nécessaire cette double approche théorique et pratique : la connaissance des fondements de la méthode permettra aux étudiants de mieux adapter les règles et procédés pratiques à leurs besoins personnels.

Ce livre répond à un projet : permettre aux étudiants en philosophie de comprendre quelle stratégie est exigée par la nature même des exercices philosophiques. C'est donc cette stratégie que vous trouverez explicitée dans cet ouvrage.

Introduction

UNE MÉTHODE APPROPRIÉE AUX EXERCICES PHILOSOPHIQUES

Les deux exercices fondamentaux qui, en France, permettent d'accéder au travail de la réflexion philosophique et de le conduire dans toute sa rigueur sont la *dissertation* et le *commentaire de texte*. De quoi s'agit-il, dans ces deux cas ? D'« oser penser », de conduire une réflexion autonome et personnelle, comme nous le signalent tous les jurys de concours et, parmi eux, les correcteurs de l'épreuve d'ordre général d'entrée à « Sciences Po » : « Quel que soit le sujet (dissertation ou commentaire) le jury attend des candidats une réflexion personnelle, argumentée, cohérente et dynamique, une capacité à mesurer l'enjeu du sujet ou du texte proposé et à conclure. Il rappelle l'exigence de l'épreuve : que les candidats osent penser. » (1988).

Quel est alors l'objet de ce livre ? Proposer aux étudiants de D.E.U.G. et de « Prépa » une méthode de travail adaptée à la nature des exercices philosophiques, l'explicitier et la mettre en pratique au moyen d'exemples variés (dissertations et commentaires de textes), dont la préparation et la rédaction sont minutieusement commentées. Les étudiants disposeront ainsi d'un support efficace, leur permettant d'« oser penser ».

L'exercice philosophique est, comme son nom l'indique, un exercice : une activité réglée, ordonnée et complexe, ayant pour fin un développement et une formation, et reposant sur un certain nombre de règles ou de conventions. Explicitier ces règles, les mettre en acte, les relier à un fonctionnement logique et philosophique fondamental, tel est l'objet de ce livre. Dissertation et commentaire de texte — nos exercices philosophiques par excellence — obéissent à des règles, à une méthode et se relient à une thématique philosophique générale qui leur donne sens.

Une méthode adaptée à ces exercices est donc rigoureusement nécessaire.

LA STRATÉGIE DES EXERCICES

Cette méthode repose sur une stratégie très simple :

— d'abord comprendre et révéler clairement le problème essentiel soulevé par l'énoncé ; cet effort est inséparable d'une double démarche : il s'agit, en premier lieu, de décomposer et de démonter les difficultés inhérentes aux divers intitulés et, en second lieu, d'opérer une recomposition totale, de manière à bien saisir le sens global de l'énoncé. Cette recomposition est vitale, car tout intitulé (qu'il s'agisse d'une dissertation ou bien des lignes présentées dans un « commentaire ») constitue une unité ne pouvant être appréhendée que sous cet angle unitaire ;

— ensuite, la nature du problème ayant ainsi été explicitée à travers la mise à jour des difficultés diverses, proposer, dans le cas de la dissertation, une solution (non dogmatique) au problème central ainsi mis en valeur. Dans le cas du commen-

taire de texte, on réfléchira sur la solution apportée par l'auteur au problème implicite soulevé par le texte.

Cette stratégie utilise fondamentalement :

— des connaissances philosophiques acquises tout au long de l'année universitaire, tout particulièrement par la fréquentation des grands auteurs : aussi une méthode destinée à développer l'art de bien lire vous est-elle proposée ;

— des outils divers destinés à communiquer ses idées et à convaincre le lecteur ou l'auditeur ; dans cette perspective, des règles de rhétorique précises, ainsi qu'une organisation claire pour exposer sa pensée, vous seront également proposées : ce sont des instruments de méthode.

Comment cette stratégie peut-elle s'appliquer à des exercices qui semblent, a priori, de nature très différente ? Dissertation et commentaire de texte apparaissent, sous de nombreux aspects, très voisins l'un de l'autre : on peut les comparer à l'objet et à son image légèrement modifiée dans un miroir. Disons un mot de ces relations fondamentales, qui guident en partie la méthode.

DISSERTATION ET COMMENTAIRE DE TEXTE

La mise au jour d'un problème philosophique implicite dans l'énoncé du sujet commande les deux exercices. Dans les deux cas, il s'agit de dégager une problématique (problématique à *créer* dans la dissertation et à *révéler* dans le commentaire). Néanmoins, malgré cette démarche commune, dissertation et commentaire diffèrent. En effet, la création d'une problématique ouvre, dans la dissertation, la voie à une grande liberté réflexive. L'étudiant doit exposer, à l'aide d'un ensemble d'arguments rigoureusement organisés, son point de vue sur le problème philosophique qu'il a détecté, problème dont la détermination permettra de répondre à la question explicite ou implicite de l'énoncé. Au contraire, dans le commentaire, la fidélité absolue à la pensée de l'auteur, telle qu'elle est exprimée dans le texte, se révèle impérative. L'étudiant retrouve sa propre liberté de pensée au moment où, dans une partie bien séparée, il met en valeur les enjeux liés au problème philosophique soulevé par l'auteur. (Ce second niveau d'étude, sans être obligatoire dans l'enseignement supérieur, paraît néanmoins souhaitable.)

L'explicitation précise de la stratégie des exercices, son application à la dissertation et au commentaire de texte constituent les éléments essentiels qui ont guidé la constitution de l'ouvrage.

CONSTITUTION DE L'OUVRAGE

L'ouvrage est divisé en trois parties : une partie théorique, où se trouvent définis et expliqués les fondements de la méthode (chap. 1 à 5), une deuxième partie consacrée à la dissertation (chap. 6 à 11), une troisième partie traitant du commentaire de texte (chap. 12 à 16).

Partie théorique

• *Les trois premiers chapitres traitent de la compréhension et de la saisie des problèmes posés par les divers exercices.* Le chapitre 1, « L'idée de méthode »,

insiste sur la nécessité d'une méthode et décrit ses règles fondamentales. On ne s'étonnera pas de l'inspiration très cartésienne de ce chapitre, qui traite de l'analyse, de la décomposition des difficultés, ainsi que de la nécessaire recomposition globale. Aux règles générales d'analyse et de synthèse, viennent s'ajouter des règles spécifiques aux exercices philosophiques : il s'agit alors de créer une problématique, dont les éléments essentiels (questionnement, problème philosophique, enjeu, plan dynamique) se trouvent plus particulièrement explicités dans le chapitre 2, « Les règles et concepts spécifiques de la méthode philosophique ».

Le chapitre 3, « Les fondements philosophiques de la méthode », est consacré aux fondements philosophiques présumés par le chapitre 1. En effet, règles et concepts ne désignent pas des mécanismes et des notions arbitraires, appliqués à des exercices purement conventionnels, propres au milieu universitaire. Ils découlent, en réalité, de toutes les richesses de la pensée philosophique. L'étude de ces bases permet de replacer règles et concepts méthodologiques dans une perspective globale et de faciliter ainsi leur compréhension.

• *Le chapitre 4, « Rhétorique et philosophie », traite des moyens de communiquer ses idées, dans le cadre particulier des exercices philosophiques.* En effet, dans tous les exercices considérés, il ne suffit pas de procéder à un démontage perspicace des difficultés inhérentes au sujet et de recomposer les pensées selon l'ordre des raisons : il faut aussi communiquer, faire passer un « message » atteignant le lecteur ou l'auditeur, de manière pertinente et adaptée au public rencontré. Soucieux de résoudre ce problème de « communication », nous nous sommes longuement attachés aux rapports de la rhétorique et de la philosophie : il s'agit, en effet, de savoir s'exprimer à propos, de bien écrire ou de bien parler, de pouvoir rationnellement dominer et maîtriser le langage. Les Sophistes invoquaient ici la notion de *kairos*, qui désigne, chez les Grecs, le moment opportun, l'occasion favorable. Dans la rhétorique philosophique, parler et s'exprimer à propos, au bon moment, de manière judicieuse, semble, en effet, réellement capital.

Ce chapitre contient, d'une part, des règles générales de rhétorique (choisies en raison de leurs possibilités d'application aux exercices philosophiques) et, d'autre part, des règles générales d'organisation et de présentation des exercices.

• *L'art de lire.* Analyse minutieuse des difficultés et du problème, étude de la rhétorique philosophique : voici qui est bien, mais non suffisant. Nous nous sommes aussi intéressés aux méthodes de lecture, aux principes d'une lecture philosophique active, dynamique et inventive : savoir entrer, de manière pertinente, dans un livre ou un opuscule, saisir clairement leur substance, être capable de maîtriser les techniques de survol, de manière à pouvoir, ensuite, approfondir, nous paraît essentiel pour l'étudiant désireux de philosopher. Le chapitre 5 est consacré à cet « art de lire ».

Parties pratiques

Les chapitres 6 à 16 sont consacrés à la dissertation et au commentaire de texte.

Nous avons présenté, à propos de chaque type d'exercice :

- une définition précise de l'exercice considéré ;
- les règles pratiques propres à chacun d'eux ;
- la méthode de préparation ;

— des exemples très détaillés de préparation (préparation permettant la rédaction ultérieure) ;

— des exemples de rédaction correspondant à ces préparations, accompagnés de commentaires indiquant (dans la marge) comment sont appliquées les règles de la méthode.

Partout où cela était nécessaire, nous avons repris des éléments de la partie théorique, de manière à rappeler, généralement, des points particulièrement importants. Les parties pratiques consacrées aux méthodes de la dissertation et du commentaire de texte constituent ainsi des ensembles renvoyant à la partie théorique.

Au terme de ce parcours, le lecteur peut se poser la question : avons-nous visé un objectif pragmatique et universitaire ou notre fin essentielle concerne-t-elle la culture en général ? Nous pensons qu'il est impossible de dissocier les deux objectifs, qu'aucune « technique » philosophique ne saurait être efficace sans une authentique maîtrise de la culture, que tout exercice scolaire est aussi un « exercice spirituel » au sens plein de cette expression. (Sur ce thème de l'exercice spirituel, consulter P. Hadot, *Exercices spirituels et philosophie antique.*)

Première partie
La théorie de la méthode

I L'idée de méthode

Pourquoi des règles de travail sont-elles, en philosophie, nécessaires ? Pourquoi une méthode, c'est-à-dire un ensemble de démarches raisonnées pour parvenir au but recherché ? Des raisons très générales, mais aussi universitaires et, enfin, propres à l'exercice philosophique, conduisent à privilégier l'itinéraire méthodique, s'appuyant sur des règles et des principes d'action précis. La méthode philosophique (analyse, questionnement, problématique, réflexion, etc.) permet à l'étudiant d'échapper aux aléas d'une recherche empirique, de procéder selon une approche ordonnée et sûre.

POURQUOI UNE MÉTHODE ?

Raisons générales : méthode et existence

Voici un livre consacré à la méthode : son objet n'est pas, en effet, de proposer la lecture d'un ensemble d'exercices philosophiques rédigés à partir d'intitulés déterminés, mais de mettre à jour, pour chaque étudiant, un chemin de réflexion personnel. Pour apprendre à philosopher, il faut, dans notre système d'enseignement, opérer par la médiation de deux types de travaux : la dissertation et le commentaire. Les recueils de « corrigés » portant sur ces exercices instruisent-ils l'étudiant désarmé ? Nous ne le pensons pas. Le lecteur de tels recueils — et il en est d'excellents ! — admirera la fermeté d'analyse et la rigueur de la pensée ainsi exprimée, mais sans tirer grand avantage de cette expérience : placé en face d'un modèle, d'un paradigme théorique, dont il ne saisit pas les règles de réalisation, il demeure, en effet, passif devant l'exemple développé. Sa lecture ne le questionne pas en profondeur et il reste, dès lors, voué à l'empirisme et au règne du hasard, mauvais conseiller, dans la théorie comme dans la pratique. Dominé par des éléments qu'il ne saurait maîtriser, l'étudiant est ainsi impuissant et incertain devant les règles de l'exercice philosophique.

Afin que les étudiants n'aient plus à souffrir d'une lacune dans la panoplie des instruments de travail à leur disposition, nous allons donc nous attacher, avec eux, à la méthode : car ce qui est nécessaire pour parvenir au succès, ce n'est pas tant d'accumuler le savoir ni les faits que de savoir comment travailler. Donnons de la méthode une définition première, rapide et provisoire, pour circonscrire, dès maintenant, l'objet de cet ouvrage.

Que désigne, exactement, une méthode ? Avant tout, comme nous le signale l'étymologie, une route et un chemin (*odos*) vers (*meta*) : un ensemble de démarches raisonnées et rationnelles, permettant de parvenir à un but. Ainsi, en cette acception très générale, parle-t-on d'une « méthode de travail ». Restons-en, pour le moment, à ce niveau de signification élémentaire et faisons quelques remarques à propos des raisons générales conduisant chacun à privilégier la méthode : en effet, ce

n'est pas seulement dans la sphère philosophique et théorique que celle-ci se révèle un instrument décisif, mais dans toute la conduite de la vie. Quand une activité humaine ne se déploie pas suivant un plan réfléchi et déterminé d'avance (ce qui est le propre de la méthode), elle est, dans la plupart des cas, vouée à l'échec. La méthode, loin d'être circonscrite dans un champ étroit, désigne un outil universel requis par les exigences même de la vie et de l'existence. Ainsi, pour mener à bien études et concours, une stratégie efficace doit être explicitée : le plan réfléchi, intégré par une volonté persévérante, conduit alors au succès. Ces thèmes de la bonne direction et de la juste stratégie apparaissent fondamentaux dans toute l'existence humaine, subordonnée, si elle se veut rationnelle et efficace, à l'idée d'un plan réfléchi obéissant à des étapes. Ceci est vrai d'une carrière, d'un agencement économique, de la réalisation d'un livre, etc. La notion de méthode, loin d'être isolée dans la sphère théorique, se confond, en fait, avec toute l'organisation de l'existence, en tant qu'elle est modelée par le travail de l'esprit et de l'intelligence. Il n'y a pas d'existence, de pratique, de travail, qui n'exigent et ne requièrent « un chemin vers », c'est-à-dire une méthode. Certes, nous pouvons l'occulter, l'é luder, la mettre entre parenthèses. Mais cette répudiation ou cet oubli nous vouent alors à l'impuissance. Comment devenir musicien ou peintre sans connaître les règles du jeu ? Pour mener à bien un projet, quel qu'il soit, il faut se plier à un ensemble de procédés et de règles destinés à assurer la maîtrise du résultat final.

Les raisons très générales rendant la méthode indispensable, en chaque circonstance, s'enracinent, en fait, dans la condition même de l'homme, cet être de médiation, qui se définit par la production d'intermédiaires, par la mise à jour d'étapes assurant une liaison entre différents moments de son discours ou de son existence. À l'expérience immédiate, bien rare, se substituent, chez l'homme, voué à l'action et au faire, une expérience et une pratique médiate, supposant chaînons, étapes réglées et itinéraires laborieux. Vivre, c'est agir et toute action exige plan et médiations.

Raisons universitaires

À ces causes très générales s'ajoutent des raisons universitaires spécifiques. La méthode — souvent explicitée dans les classes de « Prépa » — ne l'est pas toujours dans les U.F.R. et les règles du jeu demeurent, dès lors, mystérieuses. C'est donc aux étudiants désireux de connaître les règles du jeu universitaire (dans le domaine philosophique), règles souvent implicites, que ce livre s'adresse : il s'agit de dévoiler les normes et principes non formulés qui président à la préparation des examens et des concours, de faire un retour réflexif sur les opérations à l'œuvre dans les exercices philosophiques, d'analyser les procédés élémentaires que tout étudiant doit connaître.

Qu'il soit en « Prépa » ou en Université, l'étudiant expérimente, après son baccalauréat, soit un régime de grande liberté (en Université), soit un régime de compétition à haute dose (« Prépa »), exigeant, dans les deux cas, la connaissance du bon chemin.

Raisons spécifiquement philosophiques

Indispensable pour des raisons générales et universitaires, la méthode l'est également pour des raisons qui tiennent à la nature même de l'exercice philosophique, qui peut déconcerter l'étudiant.

La spécificité de cet exercice tient à l'essence même de la philosophie, qui ne constitue pas, à proprement parler, un mode de connaissance, mais une invention de concepts : la philosophie crée des concepts abstraits, elle les manipule, elle opère donc au moyen de représentations qui ne sont pas extraites directement du réel en tant que tel. Comme l'écrit Gilles Deleuze : « La philosophie consiste toujours à inventer des concepts [...]. [Elle] a une fonction qui reste parfaitement actuelle, créer des concepts [...]. Le concept, c'est ce qui empêche la pensée d'être une simple opinion, un avis, une discussion, un bavardage. » (*Pourparlers*, éd. de Minuit, pp. 186-187.)

Mais comment manier et organiser ces concepts ? Pour ce faire, la philosophie utilise un raisonnement rigoureux, dans lequel l'enchaînement logique joue un rôle majeur. L'exercice philosophique se comprend dans cette double perspective : comme travail du concept s'effectuant à travers un cheminement rigoureux. Or ce type d'approche (irréductible à une connaissance et à un savoir) peut désorienter bien des étudiants des Classes préparatoires et D.E.U.G., et requiert un type de méthode et un ensemble de règles adaptées aux difficultés de l'exercice philosophique conçu dans son abstraction.

Mais quels sont le postulat et l'essence de cette méthode philosophique ? Tentons une première description.

LE POSTULAT « VOLONTARISTE » DE LA MÉTHODE PHILOSOPHIQUE

Réussir l'exercice philosophique, pensent beaucoup d'étudiants, n'est pas donné à tous : le mener à bonne fin constituerait le privilège de quelques natures « bien douées ». Difficile en soi, le travail philosophique ne serait accessible qu'à « l'élite », capable de conceptualiser et de conduire avec justesse l'analyse abstraite et conceptuelle.

À l'encontre de ces vues aussi répandues que naïves, le travail méthodique repose sur un postulat optimiste : s'appuyer sur une méthode, c'est postuler, en effet, que la réussite est affaire de volonté et de travail, lesquels, par l'actualisation de règles, permettent de résoudre les problèmes un à un. Dans cette optique, loin de représenter des exercices difficiles, la dissertation et le commentaire de texte philosophique deviennent affaire de patience et de labeur. Travailler avec méthode, c'est supposer que chacun peut se rendre maître des difficultés. C'est bien là le postulat de la méthode, tel qu'il apparaît chez Descartes ou Alain : « Quel est l'homme, aussi médiocre qu'on le juge, qui ne se rendra maître de la géométrie, s'il va par ordre et s'il ne se rebute point ? » (Alain, *Propos sur l'éducation*, P.U.F., pp. 52 et sq.)

La méthode philosophique repose donc sur un postulat « volontariste » : il ne s'agit pas d'improviser, de mettre à jour des dons ou qualités innés, mais de maîtriser une à une les difficultés, en procédant par degrés et en s'appuyant sur la volonté. En faisant fonctionner les règles, chacun peut mener sa démarche à bon port.

Le principe même de la méthode, c'est que tout individu, doué de raison, peut se rendre maître de l'exercice philosophique, quel que soit son niveau d'abstraction.

L'ESSENCE DE LA MÉTHODE PHILOSOPHIQUE : BIEN CONDUIRE SA RAISON AU MOYEN DE RÈGLES

Pratiquer la méthode philosophique, c'est, tout d'abord, bien conduire sa raison et sa pensée au moyen de quelques règles fondamentales, que nous allons esquisser avant même de les expliciter dans le chapitre consacré aux « Fondements philosophiques de la méthode » (p. 34).

Bien conduire sa raison : nous sommes ici au cœur de la méthode cartésienne. Posséder un esprit doué ne peut jamais suffire car, ce qui importe, c'est de le bien mener. Dans le *Discours de la méthode*, la raison, puissance de distinguer le vrai du faux, est donnée comme naturellement égale chez tous les hommes. Mais tous n'usent pas avec un égal bonheur de cet instrument ! « Car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. » (Descartes, *Discours de la méthode*, in *Descartes, Œuvres, Lettres*, « La Pléiade », Gallimard, p. 126.)

Mais comment bien conduire sa raison et sa pensée ? Cet acte ne saurait s'effectuer magiquement : il est réalisable, mais non point facile ni donné. Il se crée, s'organise, s'effectue au moyen de ce qu'on appelle des règles. Qu'est-ce qu'une règle ? Elle désigne une formule prescriptive indiquant la voie à suivre pour atteindre une certaine fin, une norme directive prescrivant comment s'y prendre pour parvenir à un résultat. Les règles sont obligatoires, si l'on recherche un certain résultat, si l'on obéit à une visée déterminée en fonction d'un but défini. Donnons quelques exemples : la tragédie classique obéit à la règle des trois unités ; la dissertation française (et philosophique aussi) à des règles grammaticales et orthographiques ; les rapports humains aux règles de la politesse, etc. L'idée de conduire sa raison en obéissant à des règles s'inscrit donc dans un contexte très général, fort bien mis en évidence par Kant, dans l'introduction de la *Logique*. Tout, dans la nature et dans le règne du vivant se produit selon des règles, bien que nous ne les connaissions pas toujours. Constaté l'absence de règles, c'est seulement dire qu'elles nous sont inconnues (et tel est bien, d'ailleurs, le cas de l'exercice philosophique. L'étudiant qui pense que la règle n'existe pas en philosophie l'ignore, purement et simplement). « Même l'exercice de nos facultés s'effectue selon certaines règles que nous suivons, d'abord sans en avoir conscience [...]. Comme toutes nos facultés dans leur ensemble, l'entendement en particulier a ses actes régis par des règles, dont nous pouvons nous enquérir. » (Kant, *Logique*, Vrin, p. 9.)

Mais que désigne, plus précisément, la règle, la formule prescriptive ? La condition générale permettant d'unifier un contenu. En face d'un donné, il faut appréhender une condition d'organisation possible. La règle, c'est, au fond, une structure possible. Quand un intitulé philosophique nous est proposé — qu'il s'agisse d'un commentaire de texte ou d'un énoncé de dissertation — un certain divers se présente à nous. La règle philosophique représente la condition permettant d'unifier ce contenu, de le mettre en forme.

LES RÈGLES GÉNÉRALES ET FONDAMENTALES DE LA MÉTHODE :

1. La délimitation précise de tout concept

Énumérons rapidement et esquissons quelques règles constitutives de la méthode, quelques principes d'organisation issus de l'entendement et permettant de mettre en forme le donné. Nous approfondirons ces thèmes dans le chapitre 3 (« Les fondements philosophiques de la méthode ») et dans tout le reste de l'ouvrage.

Première règle trouvant sa source dans les opérations de l'entendement et que l'on voit à l'œuvre en mathématiques, en lettres, en droit, etc. : il faut procéder en déterminant les limites de tout objet de pensée et de tout concept essentiels. Cette règle de délimitation et de définition est rigoureusement impérative et constitutive de la méthode. La détermination de l'essence et de la compréhension permet de bien identifier les concepts en jeu, d'en produire le(s) sens, pour ne pas s'égarer en des chemins étrangers au texte ou à l'intitulé proposés. Cette démarche est d'ailleurs requise par tous les jurys : « L'ensemble des copies montre le même manque de [...] déficience de l'analyse conceptuelle, qu'il s'agisse des analyses de détail ou des analyses des termes de l'énoncé du sujet. » (H.E.C. 1990, sujet : « Le droit du plus faible », Rapport du jury.)

Ici, vous retrouverez la voie tracée par les grands maîtres, par Aristote, dans *La Métaphysique*, ou Spinoza, dans *l'Éthique* (cf. encadré ci-dessous).

SPINOZA : QUELQUES DÉFINITIONS

I — J'entends par cause de soi ce dont l'essence enveloppe l'existence ; autrement dit, ce dont la nature ne peut être conçue sinon comme existante.

II — Cette chose est dite finie en son genre, qui peut être limitée par une autre de même nature. Par exemple un corps est dit fini, parce que nous en concevons toujours un autre plus grand. De même une pensée est limitée par une autre pensée. Mais un corps n'est pas limité par une pensée ni une pensée par un corps.

III — J'entends par substance ce qui est en soi et est conçu par soi : c'est-à-dire ce dont le concept n'a pas besoin du concept d'une autre chose, duquel il doit être formé.

IV — J'entends par attribut ce que l'entendement perçoit d'une substance comme constituant son essence.

V — J'entends par mode les affections d'une substance, autrement dit ce qui est dans une autre chose, par le moyen de laquelle il est aussi conçu.

VI — J'entends par Dieu un être absolument infini, c'est-à-dire une substance constituée par une infinité d'attributs dont chacun exprime une essence éternelle et infinie.»

(Source : Spinoza, *Éthique*, 1^{re} partie, in *Œuvres de Spinoza*, Garnier-Flammarion, t. III, p. 21.)

La règle de production de définitions et de délimitation précise des concepts renvoie elle-même aux règles d'analyse et de synthèse dont il faut dire un mot.

2. La démarche analytique

Devant un intitulé de dissertation ou un commentaire, l'approche analytique s'impose, instrument théorique fécond ici, comme dans toute l'organisation de l'existence. Que faire exactement ? Procéder d'abord en décomposant l'énoncé ou le fragment d'œuvre en ses éléments constitutifs. Conduire une démarche analytique, c'est donc séparer les parties, saisir déjà les rapports qui les commandent (ce qui nous montre que la synthèse est déjà prescrite dans l'analyse) et préparer ainsi les matériaux de base pour les stades ultérieurs. Cette décomposition en éléments constitutifs représente le nerf de toute recherche et, en particulier, du travail et des exercices philosophiques.

3. La démarche synthétique

L'analyse — sur laquelle nous reviendrons bien souvent dans cet ouvrage — ne serait rien sans une démarche synthétique, visant à reconstituer un tout à partir de ses éléments simples. Une des règles de la méthode consiste, bien évidemment, à procéder synthétiquement : en établissant des liaisons, des ponts, des médiations entre les divers éléments analysés.

Un exemple simple peut permettre de saisir l'essence de cette règle synthétique. Soit un énoncé sur « l'ordre et le désordre ». La démarche analytique fait creuser chaque notion isolément. Mais c'est la règle de synthèse qui permet (durant la préparation) de penser dans leur unité et leurs corrélations les deux concepts. Il en est de même durant une explication de texte. Si vous passez au crible les concepts et éléments divers, vous n'avez fait qu'une partie du travail. Le commentaire vise à reconstituer dynamiquement le jeu et la stratégie d'une pensée. En ceci, il requiert pleinement l'application de la règle de synthèse.

En fait, la démarche synthétique est sans cesse à l'œuvre dans l'exercice philosophique. Dans tout travail d'élucidation conceptuelle, ce qui est exigé c'est la détermination de la relation d'un concept avec un autre et avec les autres. De même, dans une dissertation, ce qui importe c'est le lien entre les parties, les phrases, les chapitres, etc. Le mode de progression synthétique donne sens, sous un certain angle, à la démarche analytique : la règle de la synthèse éclaire celle de l'analyse.

4. La démarche ordonnée

La règle de la synthèse est inséparable de la règle d'ordre. Ce dernier se définit comme une disposition et un arrangement conformes aux exigences de la raison. Réaliser un bon exercice philosophique, c'est procéder selon l'ordre, en allant du plus simple au plus complexe. Toute la méthode consiste dans l'ordre et la disposition des concepts et éléments divers (cf. chap. 3 sur « Les fondements philosophiques de la méthode », p. 34). Cette règle, d'application constante, est particulièrement manifeste dans la conduite de la dissertation (mais également dans celle du commentaire), laquelle suppose un lien ordonné entre les idées. La qualité de tout exercice philosophique et, tout spécialement, de la dissertation dépend de l'ordre établi entre les idées et du mode d'organisation de ces dernières.

5. Se référer à une idée directrice apportant une unité

Mais d'où proviennent la rigueur et la lumière de l'ordre? De l'unité de l'idée organisant tout développement et tout exercice philosophique. Vous êtes ici en présence d'une règle de méthode décisive : procéder méthodiquement, c'est se référer à une unité essentielle, celle d'une idée organisant tout le développement. Une dissertation ou un commentaire n'ont de valeur que s'ils sont unifiés par cette idée. Une des règles de la méthode peut donc s'énoncer ainsi : pour mener à bien un exercice philosophique, il faut être à l'affût de l'idée organisatrice permettant de cheminer judicieusement et rationnellement jusqu'à la conclusion. Cette idée fournit, en quelque sorte, la charpente philosophique de l'ensemble : elle unifie, elle totalise, elle synthétise et nous lui consacrerons plusieurs développements dans cet ouvrage. Sous un certain angle, l'idée et la méthode ne se distinguent pas.

6. Organiser une dynamique interne aux concepts eux-mêmes

Les termes de la philosophie désignent des concepts et renvoient à des problèmes. Ces mots, polysémiques, mobiles, requièrent rarement des définitions immuables et absolues. Quant aux problèmes, comme nous le verrons dans le chapitre 2, ils ne se résolvent jamais complètement, mais se transforment et se restructurent. Mais que signifie cette mobilité? Elle doit renvoyer, en profondeur, à la mobilité de la pensée, à la production de concepts s'engendrant naturellement les uns les autres.

Révéler cette dynamique constitue un acte méthodologique décisif, acte créateur d'un raisonnement obéissant à un développement naturel et entraînant ainsi la conviction du lecteur : la suite des idées et argumentations apparaîtra dès lors rigoureusement dépourvue d'un caractère artificiel ou arbitraire.

Mais toutes ces règles de méthode, délimitation, analyse, synthèse, ordre, recherche de l'idée directrice, organisation d'une dynamique interne, constituent autant de normes ou de formules prescriptives valables dans bon nombre d'exercices intellectuels. Si l'on veut aboutir à un résultat positif en lettres, histoire, droit, etc., ces démarches se révèlent décisives. Quelles sont alors les règles plus spécifiquement philosophiques?

LE NOYAU SPÉCIFIQUEMENT PHILOSOPHIQUE DE LA MÉTHODE : PROBLÉMATIQUE ET RÉFLEXION

La problématique des exercices

Le fondement réellement spécifique de la méthode des exercices philosophiques est constitué par la règle d'établissement d'une problématique. Il s'agit d'une démarche et d'une construction qui vont permettre un cheminement ordonné de la pensée débouchant sur un objectif de recherche précis et sur une structure exactement adaptée au but et donc parfaitement adéquate.

Toute la problématique repose sur cette idée essentielle : quel que soit le type d'exercice, l'intitulé proposé — qu'il s'agisse d'un sujet de dissertation ou d'un

texte à commenter — recèle, sous l'apparence d'une question ou d'un raisonnement rigoureux démontrant une proposition, un véritable problème philosophique qu'il s'agit de mettre à jour. Une fois identifié et reconnu, le problème permet de déterminer la démarche de pensée et l'organisation qui soutiendront le déroulement du devoir, du début jusqu'à l'expression d'une solution. La problématique peut être définie comme l'art et la science de révéler le problème philosophique, puis de tenter de le résoudre. (On verra plus loin — chap. 2 — qu'à proprement parler le problème, qui n'est jamais vraiment résolu, perdure jusque dans la « solution ».)

Mais pourquoi vouloir rechercher et identifier un problème, alors que l'intitulé semble en présenter un par lui-même ?

En réalité, ce que vous avez sous les yeux constitue une simple question interrogeant le monde, question formulée, dans la dissertation, sous des modes très divers (examinés en détail dans le chapitre 7). Dans le commentaire, le texte présenté constitue une démonstration établissant la validité d'une réponse à une question explicite ou implicite. Dans les deux cas, il faut passer de la question au problème car on ne peut répondre à la question que par la médiation de la résolution du problème philosophique : ce dernier désigne une aporie, une difficulté fondamentale, une « question de la question », que la question initiale suggère ou appelle. La recherche d'une solution au problème — solution qui fournira elle-même des éléments de réponse à la question — va ainsi constituer la structure de l'exercice proposé à l'étudiant. Cette structure se traduira dans un plan, qui permettra de dérouler avec rigueur le raisonnement et l'argumentation conduisant à la solution. Tel est le fondement de la dissertation. Dans le cas du commentaire, il s'agit de révéler le problème sous-jacent au texte et fondant son déroulement. Ici aussi la recherche du problème va structurer l'exercice.

Donnons un exemple. Nous traiterons plus loin un sujet de dissertation dont voici l'intitulé : « Peut-il y avoir des vérités partielles ? » Ce sujet pose une question apparemment très précise sur notre connaissance du monde. Mais comment répondre à une telle question si des interrogations concernant la nature même ou la possibilité de la vérité (est-elle universelle ? Est-elle unique ? Possède-t-elle même une réalité ou une existence ? Peut-il exister des choses qui soient à la fois vraies et fausses ?, etc.), qui constituent autant de problèmes philosophiques, c'est-à-dire de difficultés fondamentales inhérentes à la pensée, échappent à l'examen permettant de répondre avec précision à la question posée ? Ainsi, en résolvant ou en déterminant l'un des problèmes que nous venons de citer, nous organiserons la structure de l'exercice et serons à même de fournir une réponse à la question. C'est le problème qui donne sens à la question ou à l'énoncé et finalise toute la discussion.

Pour parvenir au problème, il faut utiliser une méthode qui consiste à « questionner la question », à établir un « questionnement », un jeu de questions organisées, dont l'analyse du sujet forme le point de départ.

Par ailleurs, le problème peut être jugé en fonction de son importance — pour la pensée, la réflexion, la pratique, etc. —, de sa portée, etc. : ceci constitue l'enjeu de l'exercice.

Problème, questionnement, enjeu, plan, représentent les quatre éléments spécifiques internes à la problématique philosophique. Leur intérêt s'avère si décisif pour mener à bien la conduite d'un exercice philosophique, que nous consacrerons le chapitre 2, « Les règles et concepts spécifiques de la méthode philosophique », intégralement aux trois premiers.

La quatrième phase, l'établissement de la structure de l'exercice philosophique (plan), qui résulte d'une résolution prudente du problème dans le cas de la dissertation, dépend si étroitement de la forme de l'exercice qu'elle sera traitée dans les chapitres 8, 13 et 16, dédiés à la dissertation et au commentaire.

Mais la problématique, comme d'ailleurs toute l'activité de la pensée philosophique, repose sur un processus de réflexion, dont nous devons dire un mot ici.

Procéder par réflexion

L'ensemble des démarches précédentes, qu'elles soient générales (analyse, synthèse, ordre, etc.) ou plus spécifiquement philosophiques (questionnement, problématisation) n'acquiert une vraie signification qu'à travers l'acte de la réflexion philosophique. En sa signification philosophique, la démarche réflexive consiste à cheminer des objets extérieurs jusqu'au sujet pensant, c'est-à-dire à pratiquer l'acte de retour sur soi : le sujet ressaisit, à partir d'une activité apparemment objective, à partir de valeurs ou de faits se présentant dans leur « extériorité », le sujet pensant, le « Je pense », le principe unificateur du cogito : par ce mouvement, celui qui use de la méthode réflexive va de l'extérieur à l'intérieur et du monde au moi pensant. En fait, dans tout exercice philosophique bien conduit, cette méthode réflexive apparaît d'une manière ou d'une autre. Définissons, avec Paul Ricœur, la réflexion, avant de donner quelques exemples : « La réflexion est cet acte de retour sur soi par lequel un sujet ressaisit, dans la clarté intellectuelle et la responsabilité morale, le principe unificateur des opérations entre lesquelles il se disperse et s'oublie comme sujet. » (Paul Ricœur, in *L'Univers philosophique*, P.U.F., p. 68.)

On nous dira que cette approche n'est pas constitutive de toute philosophie. Néanmoins, la méthode réflexive, avec Descartes et Kant, a si fortement marqué tout un courant de pensée qu'il est difficile de l'éluider dans la construction de nos exercices philosophiques. Un exemple : Kant, analysant les représentations, note que le « Je pense » doit pouvoir les accompagner. Mais l'on peut aussi analyser les sciences dites positives (physique, etc.) en remontant jusqu'au sujet humain qui les crée et les fonde. Ainsi un intitulé sur l'activité scientifique est susceptible de mettre en jeu la démarche réflexive. En somme, à l'examen de tout énoncé, il faut tenter de remonter jusqu'au principe unificateur de la pensée.

CONCLUSION : RÉPUDIÉ LE « TON GRAND SEIGNEUR »

Si l'on ramasse l'essentiel de la méthode, ne peut-on dire qu'elle repose, avant toutes choses, sur la répudiation du « ton grand seigneur » ? Écoutons ici Kant : « En un mot, tous se prennent pour des seigneurs dans la mesure où ils se croient dispensés de travailler ; et suivant ce principe, on est allé récemment si loin dans cette voie que voici que s'annonce de façon ouverte et déclarée une prétendue philosophie pour laquelle point n'est besoin de travailler : il suffit de prêter l'oreille à l'oracle au-dedans de soi-même et d'en faire son profit pour s'assurer l'entière possession de toute la sagesse qu'on peut attendre de la philosophie. » (Kant, *D'un ton grand seigneur adopté naguère en philosophie*, Vrin, p. 90.)

La méthode signifie ceci : nul oracle au-dedans de nous-mêmes ne peut nous dispenser du travail, judicieusement conduit par la volonté réfléchie.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÈGLES ESSENTIELLES DE LA MÉTHODE

À Éviter

Procéder sans identifier clairement les termes mis en jeu.

Procéder sans différencier.

Oublier l'idée d'une liaison conceptuelle.

Éparpiller sa pensée.
Juxtaposer les paragraphes ou parties.

Spéculer et travailler sans organisation, ni enchaînement, dans le fouillis conceptuel.

En rester à une analyse « descriptive », « affirmative » ou « dogmatique ».

Oublier le problème philosophique, distinct de la question.

Demeurer « immergé » dans l'objet, selon une approche « positiviste » ou « chosiste ».

À respecter

Produire des définitions destinées à identifier des concepts majeurs.

Analyser et décomposer tout énoncé en identifiant ses éléments.

Établir des médiations conceptuelles et des relations.

Opérer, en tout exercice philosophique, avec une idée directrice apportant une unité fondamentale. Faire jouer la dynamique interne des concepts.

Procéder selon l'ordre rationnel.

Obéir à la règle du « questionnement », mettre tout intitulé en interrogation.

Problématiser : en remontant des questions jusqu'au problème fondamental.

Mettre en jeu une activité réflexive, en allant de l'objet au sujet.

2 *Les règles et concepts spécifiques de la méthode philosophique*

Les concepts et éléments spécifiques de la méthode philosophique sont, pour l'essentiel : le questionnement, le problème, l'enjeu, le plan conçu comme prolongement de ces données. Ils constituent les composantes de la problématique définie au chapitre précédent comme l'art et la science de révéler le problème philosophique sous-jacent à l'énoncé de l'exercice, puis de proposer une solution non dogmatique au problème ainsi dégagé.

Ce chapitre est consacré aux trois premiers éléments de la problématique.

IMPORTANCE DE LA PROBLÉMATIQUE

Les jurys de concours soulignent unanimement l'importance de la mise à jour de la problématique et du problème. Citons ici quelques rapports de jurys. Tous déplorent l'absence de problématique organisée et la placent au centre de leurs exigences.

Rapports sur la dissertation

« Les candidats qui [...] ont écrit les meilleures copies sont ceux qui ont été capables de soutenir un projet philosophique, libre, cohérent et nuancé, dans une problématique précise et explicite. » (C.A.P.E.S. de philosophie.)

« Le sujet proposé — “La nature est-elle un principe de légitimation ?” — a provoqué chez les candidats un certain désarroi. Il faut cependant rappeler que le principe d'une épreuve à programme n'exclut en rien que soit requise chez les candidats, outre les connaissances techniques nécessaires, une faculté de réflexion permettant de les adapter à une problématique particulière pouvant revêtir une part d'imprévu. » (Concours d'entrée à Saint-Cloud/Fontenay, épreuve commune, 1988.)

« La juxtaposition non problématique de développements sur le droit et la société, sur les droits de l'homme, le traitement pseudo-historique de la question ou son examen purement empirique ne sont pas acceptables. Les candidats doivent rendre raison des affirmations qu'ils énoncent, organiser et hiérarchiser leurs idées en fonction du problème posé, mener une argumentation à son terme avec rigueur et méthode. » (Sujet : « Pour avoir des droits, doit-on en être digne ? », Institut d'études politiques de Paris, admission en 1^{re} année, épreuve d'ordre général, 1988 ; observations des correcteurs.)

« Lorsque les connaissances existent [...] on constate néanmoins une difficulté fondamentale à construire une problématique. » (Sujet : « La liberté demande-t-elle des preuves ? », concours d'entrée à Fontenay/Saint-Cloud, 1987.)

« L'apparente facilité du sujet pouvait accroître les risques de banalité et de platitude. Une telle question aurait dû conduire à réfléchir sur l'idée de sujet de l'histoire, avec deux aspects essentiels. D'une part, l'interrogation sur la capacité d'initiative des sujets humains pose le problème de la liberté dans son rapport à d'éventuels déterminismes historiques [...]. D'autre part, l'aspect collectif [...] n'aurait pas dû être délaissé [...]. Autour de ces axes, diverses problématiques pouvaient trouver place. » (Sujet : « Faisons-nous l'histoire ? », concours d'entrée à Fontenay/Saint-Cloud, épreuve commune, 1986.)

Rapports sur le commentaire

« Commenter un texte, c'est identifier la perspective du texte, sa problématique. » (Épreuve d'ordre général, examen d'entrée à Sciences Po-Paris, Rapport de jury rédigé en février 1990.)

« De nombreux candidats auraient intérêt à se souvenir que l'explication a pour objet principal de dégager le problème philosophique posé ou soulevé par le texte. Et il n'est jamais superflu de montrer en quoi ce problème est un problème pour nous, afin d'attester que cette lecture est bien une lecture pour nous. C'est la détermination du problème central qui doit aider à tracer l'axe de l'explication et à en marquer les étapes, ce qui exclut un cheminement purement linéaire et condamné à ne reconnaître les idées qu'au hasard de la lecture. » (C.A.P.E.S. de philosophie, Rapport de jury, 1979.)

LE SENS DE LA PROBLÉMATIQUE

Problématique et exercices philosophiques

Constatons, tout d'abord, que les jurys ne différencient pas, en ce qui concerne la problématique et le problème, la dissertation du commentaire de texte, malgré leur forme très différente. En effet, dans les deux cas, une question, évidente ou implicite, est posée ou soulevée à propos du monde et des choses. Elle constitue l'objet de réflexion de l'étudiant, soit à travers la médiation du sujet de dissertation, soit à travers celle des lignes du texte (où, parfois, une réponse est également apportée). Cette question — nous l'avons vu — suppose, pour être réellement traitée, un travail d'élucidation du problème philosophique fondamental qu'elle soulève (problème implicite dans l'énoncé de dissertation ou dans le texte).

Dans le cas de la dissertation, l'étudiant doit identifier le problème et s'efforcer d'y répondre, sans jamais le faire disparaître, et ce à travers une argumentation organisée. Dans le cas du commentaire, c'est d'abord une argumentation qui s'offre au lecteur : il s'agit de la démonter pour révéler le problème sous-jacent au texte. Dissertation et commentaire de texte ne prennent donc sens que par rapport au problème philosophique qui les sous-tend.

L'importance de la problématique — qui doit nous aider à faire jaillir le problème — découle de cette relation de dépendance et de ce lien étroit : l'exercice philoso-

phique ne saurait jamais « oublier » le problème, faute de quoi il en viendrait à la solution générale abstraite (cf. Gilles Deleuze, *Différence et répétition*, p. 211, P.U.F.).

Qu'est la problématique ?

L'établissement d'une problématique suppose un travail préparatoire d'analyse du sujet ou du texte, que nous traiterons en détail dans les chapitres 9 et 15. Après ce travail, la mise en place d'une problématique devient possible.

Insistons, à nouveau, sur l'organisation des éléments qui la composent, avant d'explicitier en détail ces derniers.

Le premier élément fondamental est représenté par une série de questions organisées ou « questionnement » ; l'étudiant doit, à propos de l'énoncé clairement analysé et compris, développer et organiser un jeu de questions ordonnées, liées entre elles, s'enchaînant logiquement à partir de la question posée. Ce jeu de questions, loin d'être arbitraire, provient du sujet lui-même ; il fixera ultérieurement le développement de la dissertation (il faudra, en effet, y répondre tout au long de la discussion). Bien entendu, il ne s'agit pas d'empiler les questions les unes sur les autres, de les faire surgir au hasard de manière purement quantitative, mais de bien mettre en évidence un certain nombre de questions importantes qui déboucheront ultérieurement sur la position du problème (second élément fondamental de la problématique). Comment définir ce dernier et qu'est-ce qui le spécifie par rapport aux questions ? Le problème désigne « la question de la question », l'aporie fondamentale qui bouscule toutes les évidences, la question non seulement difficile, mais quasi impensable et qui ne saurait, en bonne logique, être totalement résolue : le mystère et l'énigme inhérents à l'intitulé. Ainsi le jeu de questions organisées révèle-t-il l'existence de questions interrogeant le sujet lui-même et le mettant en cause, questions « embarrassantes » (une *aporie* signifie, en grec, un embarras ou une incertitude, tout particulièrement dans une recherche ou une discussion) se dressant en face de nous et qu'on ne saurait éluder. Nous analyserons, tout à l'heure, la notion de problème de manière plus explicite. Remarquons, dès maintenant, que le problème désigne la question que l'on ne peut ni désagréger ni pulvériser. À ce problème, on peut associer un jugement de valeur concernant son importance, son poids, son intérêt, etc., dans l'histoire de la philosophie, la pensée de l'auteur, etc : ce jugement de valeur constitue l'enjeu de l'exercice. Expliciter le(s) problème(s) philosophique(s) que contient implicitement le sujet désigne une opération fondamentale : c'est en essayant de résoudre un des problèmes ainsi soulevés que nous apporterons à l'exercice philosophique une structure efficace, se traduisant dans un plan de discussion, clair et rigoureux.

Avec le plan, nous atteignons, maintenant, le quatrième élément fondamental de la problématique. Que désigne-t-il ? Une disposition et une organisation des parties : un cadre et une charpente, une sorte de canevas. Or, trop souvent, le plan est envisagé d'un point de vue statique et inerte. Voyons, au contraire, en lui une structure dynamique reflétant et exprimant le questionnement et le problème philosophique. Le véritable plan dessine un mouvement de la pensée et ne saurait se réduire à une ossature sans vie, comme nous le verrons dans les chapitres 8, 13 et 16. Analysons ici en détail les trois premiers éléments de la problématique.

LA RÈGLE DU QUESTIONNEMENT

Questionner désigne une règle capitale, qui doit être à l'œuvre et organiser l'ensemble des exercices philosophiques. Sans elle, il n'est même pas de travail philosophique à proprement parler. Il s'agit toujours, dans l'énoncé envisagé, même si sa forme ne semble pas, en apparence, s'y prêter, de procéder en « mettant en interrogation » ce qui se présente comme analyse simplement « descriptive » ou « affirmative ».

Tout cela se résume d'un mot : le questionnement. Voir la question derrière l'énoncé, l'interrogation sous l'affirmation, la difficulté sous l'apparente évidence, c'est déjà philosopher. De quoi s'agit-il ? De transformer le donné ou l'intitulé apparemment affirmatifs ou « dogmatiques » en interrogation et en question. En philosophie, on le sait, la question, d'une certaine manière, importe davantage que la réponse. Quel que soit le genre philosophique particulier - dissertation, commentaire ou leçon -, c'est le questionnement qui nous signale que la démarche philosophique s'effectue. Nous retrouverons cette règle fondamentale à propos de la dissertation (p. 98) et du commentaire de texte (pp. 152 et 168). Il n'est pas de dissertation sans cette mise en interrogation : que l'énoncé apparaisse sous forme de question (ex. : « Qu'est-ce qu'une idée ? »), sous forme de leçon (ex. : « La vérité dans les sciences ») ou sous forme impérative (ex. : « Définissez le concept de hasard »), dans tous les cas, la règle de la transmutation de l'énoncé en question est rigoureusement impérative. L'éluder conduit à demeurer au stade de la « question de cours » ou du « travail-récitation », sans parvenir à la démarche philosophique spécifique, au « questionnement » défini comme série de questions organisées.

Faire œuvre philosophique, c'est d'abord poser une série de questions ordonnées, immanentes au sujet et non répétitives. Cette règle s'enracine dans l'acte de naissance de la philosophie elle-même. Celle-ci, en effet, est née, sur le plan historique, dans les cités ioniennes, au VI^e siècle avant J.-C., du « questionnement » des mythes et principes d'explication des choses au moyen d'êtres incarnant, sous forme symbolique, les forces de la nature. Thalès, Anaximandre, etc. substituent aux mythes une explication rationnelle. Plus tard, avec Socrate, le « questionnement philosophique » se constitue en tant que tel, dans sa radicalité. Socrate questionnait ses interlocuteurs sur des questions d'ordre éthique (« La vertu s'enseigne-t-elle ? », « Qu'est-ce que le courage ? », « Qu'est-ce que la justice ? »), esthétique (« Qu'est-ce que le beau ? »), etc. Posant des questions apparemment faciles à résoudre, il mettait ses interlocuteurs dans l'embarras. L'ironie socratique désigne donc, par essence, une démarche questionnante et interrogative, débouchant, bien souvent, sur des apories, difficultés impossibles à surmonter. Dans l'*Hippias majeur*, par exemple, la définition attendue du beau n'est finalement pas découverte : on se trouve devant un type de démarche aporétique, qui esquisse l'approche philosophique dans son noyau constitutif.

Ainsi le questionnement semble-t-il constitutif de la philosophie elle-même. Sur le plan pédagogique, quelle est sa finalité ? En questionnant, nous poursuivons, en réalité, deux objectifs : faire apparaître le problème, centre même de l'exercice philosophique, et révéler, en organisant le jeu des questions, la série des arguments ou la démonstration ultérieure. Commençons par expliciter le premier objectif.

LE PROBLÈME DANS LES EXERCICES PHILOSOPHIQUES

La règle portant sur le problème

Tous les jurys en parlent, comme si les candidats échouaient, pour la plupart, à se conformer à cette exigence et à appliquer cette règle : « Manifestement, beaucoup de candidats ne “voient pas le problème” et ne comprennent pas que l'intérêt de ce qu'ils ont à dire dépend largement de leur capacité à discriminer (discriminer des idées, des cas, des exemples, des notions, des arguments...) ; beaucoup se contentent d'un niveau d'exigence intellectuelle assez faible. Il faut cultiver le sens du problème : cela ne s'invente pas le jour du concours ; et ce doit être l'un des objectifs des études supérieures que de le développer. » (E.S.C.L. 1990, épreuve de culture et de sciences humaines ; sujet : « La loi est-elle le seul principe du droit ? », avis des correcteurs.)

En quoi consistent cette règle et cet objectif ? Tout exercice et tout questionnement philosophique doivent déboucher sur une « question de la question », absolument essentielle. « Problématiser », c'est remonter d'un ensemble de questions ordonnées jusqu'au problème constitutif du sujet, c'est relier le questionnement philosophique, non point à une difficulté ponctuelle et provisoire, mais à une énigme fondamentale éclairant l'ensemble conceptuel envisagé, c'est dégager le cœur même d'une interrogation et d'un questionnement ordonné.

Problématiser, c'est constituer un champ interrogatif unifié par un problème, c'est-à-dire une aporie des apories, une difficulté constitutive, fondamentale, quasi métaphysique, qu'on ne saurait contourner. Problématiser, c'est convertir des difficultés (partielles) en une difficulté quasi inébranlable, qu'il ne s'agit en aucun cas d'éroder ni de désagréger. Ne pas voir le problème, c'est donc rester fixé sur des questions parcelaires, sans aller à l'essentiel : oublier le centre même de l'exigence philosophique.

Définition du problème

Avec le problème, c'est le noyau dynamique et proprement philosophique de l'exercice philosophique que nous atteignons. Hélas ! Manifestement, beaucoup de candidats et d'étudiants ne le voient pas et ne comprennent pas que l'intérêt de ce qu'ils ont à dire dépend de leur capacité à l'atteindre. Aussi l'étudierons-nous longuement. Acquérir le sens du problème commande, en effet, la qualité de la réflexion.

Le jeu des questions organisées doit, en effet, normalement aboutir à un ou des problèmes centraux, sous-jacents à l'organisation même des questions. L'analyse du sujet et le questionnement font ainsi émerger quelques questions fondamentales et il semble alors logique de privilégier une aporie, objet central de la problématique, laquelle se définit, finalement, en fonction de cette aporie, de cette énigme qu'est le problème, cette « question de la question ». C'est le problème qui apporte son véritable fondement philosophique à la discussion : ce noyau ultime de compréhension constitue la base solide de l'exercice, son fil conducteur et euristique. C'est grâce à lui que l'ensemble est unifié par une idée totalisatrice, qui le gouverne et le commande, de l'introduction jusqu'à la conclusion (cf. pp. 31 et 42, l'analyse consacrée à l'idée totalisatrice). La résolution prudente, non dogmatique et très

mesurée du problème constitue la voie royale de la réflexion philosophique organisant la dissertation, de même qu'elle commande le texte à commenter, au sein d'une véritable stratégie.

Mais il faut expliciter davantage ces notions complexes et, en particulier, distinguer problème philosophique et problème scientifique (sur ce thème, cf. l'excellent livre de Hubert Grenier, *La Connaissance philosophique*, Masson, pp. 120-142).

Problème philosophique et problème scientifique

Qu'est-ce qu'un problème scientifique ? Il désigne une question à résoudre, portant soit sur un résultat inconnu à trouver à partir de certaines données, soit sur la détermination de la méthode à suivre pour obtenir un résultat supposé connu. Ainsi en est-il des problèmes de géométrie et d'algèbre. En sciences, il s'agit donc toujours de résoudre un problème. Kant, dans la *Logique*, a livré une définition du problème conforme à cette approche et renvoyant à l'idée de résolution. À l'évidence, il s'agit ici d'une formulation (concernant la nature du problème) très éloignée de tout « problème-aporie » et pouvant éclairer le problème dit scientifique. « Le problème comporte : 1 - la question qui contient ce qui doit être exécuté ; 2 - la résolution qui contient la façon dont l'exécution peut être conduite ; 3 - la démonstration que lorsque j'aurai procédé ainsi, il en résultera ce que j'ai demandé. » (Kant, *Logique*, Vrin, p. 123.)

Apparemment, le problème philosophique ne relève pas vraiment de la définition kantienne. Il désigne non point une question appelant une résolution, mais une aporie fondamentale susceptible de déboucher sur une stratégie de recherche et non point sur une « solution », à proprement parler. Le concept de « solution » semble, en effet, difficilement applicable à l'itinéraire philosophique et à la démarche de la dissertation. Toute problématique désigne la position d'une série de questions ordonnées devant déboucher sur une difficulté fondamentale que révèlent les questions. Mais la résolution du problème philosophique ne consiste pas à « résoudre une difficulté », à se débarrasser du problème. Alors que la science tend à résoudre le problème et ainsi, à l'écarter, la philosophie peut seulement dissiper certaines obscurités, organiser un déroulement plus clair que ne l'est l'ordre habituel des questions, opérer la mise à distance des préjugés ou préventions, substituer une rationalité conceptuelle à l'illusion sensible ou à l'opinion. Mais nulle problématique philosophique ne saurait désagréger complètement un problème ou des problèmes. Le problème désigne la « question de la question », le mystère ou le paradoxe de la question. Il ne relève jamais d'une « résolution » à proprement parler. « De moins en moins de problèmes, de plus en plus de solutions, ce destin niveleur n'est pas celui de la philosophie. » (Hubert Grenier, *La Connaissance philosophique*, Masson, p. 134.)

Dans cette perspective, au sein d'une conception plus problématique que dogmatique, d'une vision ouverte refusant de désagréger les problèmes philosophiques, l'idée de solution doit être, sinon répudiée, tout au moins maniée avec la plus grande prudence. Il s'agit, tout au long du développement, de substituer une pluralité analysable à un ensemble complexe et enchevêtré, mais non de pulvériser le problème : cette démarche serait antiphilosophique. « La philosophie est une science des problèmes insolubles ou, du moins, des problèmes non résolus, comme

disait Brunschvicg. » (Clément Rosset, *Le Principe de cruauté*, éd. de Minuit, p. 35.)

En sciences, le problème peut disparaître dans sa solution. En philosophie, il perdure jusque dans la « solution » qu'il implique. Loin de désigner un obstacle dont on se débarrasse, le problème représente une aporie persistant dans l'ensemble conceptuel analysé et clarifié.

Le problème philosophique existe-t-il vraiment ?

Nous avons défini le problème philosophique comme la question de la question, l'aporie, l'énigme essentielle organisant la stratégie de recherche et perdurant jusque dans la solution ou pluralité analysable.

Mais le problème philosophique existe-t-il vraiment ? Aux yeux de Gabriel Marcel, il n'est de problème que scientifique. Au-delà du problème scientifique, se trouverait le « métaproblématique » (se situant au-delà de toute problématisation). Nous serions alors dans l'ordre du « mystère » et non du « problème ». En quittant le monde de l'objet pour se tourner vers la profondeur du sujet et de l'esprit, on abandonnerait le problème pour atteindre le mystère, la question dont les données sont extérieures à moi pour un « métaproblématique » qui ne ferait qu'un avec le mystère. En d'autres termes, le problème se rencontre : il est cernable et susceptible d'être réduit, alors que le mystère ne saurait être placé idéalement devant moi, comme un objet. « Là où il y a problème, je travaille sur des données placées devant moi, mais en même temps tout se passe comme si je n'avais pas à m'occuper de ce moi en travail. Il n'en est pas de même là où l'interrogation porte sur l'être [...]. Par là nous pénétrons dans le méta-problématique, c'est-à-dire dans le mystère. Un mystère, c'est un problème qui empiète sur ses propres données, qui les envahit et se dépasse par là même comme problème. » (G. Marcel, *Être et avoir*, Aubier, p. 250.)

Faut-il, avec Gabriel Marcel, nier l'existence et la réalité du problème philosophique et restreindre ainsi le problème au seul champ du savoir scientifique ? Dans cette optique, le problème désignerait une difficulté ponctuelle et provisoire que résoudrait, finalement, la connaissance scientifique. La philosophie n'aurait plus affaire qu'au mystère. Nous ne saurions suivre Gabriel Marcel dans ces analyses en raison de la connotation théologique du terme même de mystère, qui désigne, originellement, cette doctrine révélée à laquelle le fidèle donne son adhésion. Sur le plan philosophique, le terme de mystère véhicule un arrière-plan (mystique, religieux, etc.) que certains peuvent récuser.

Pour cette raison fondamentale, nous maintiendrons cette idée de problème philosophique, conçu comme aporie centrale permettant d'organiser la discussion et d'analyser l'ensemble conceptuel envisagé.

Mais que désigne cette aporie, avec laquelle le problème philosophique tend à se confondre, aporie qui doit être au centre de la discussion philosophique ? Tournons-nous vers Platon, pour mieux en saisir l'essence.

L'aporie fondamentale (exemples platoniciens)

Il y a, en effet, de l'aporie au sein du problème : à un certain moment, en un mouvement fréquent dans le dialogue platonicien, les fausses évidences se dégon-

fient, les vérités ou définitions initiales sont remises en question, les vieilles certitudes écartées. Socrate pose des questions qui paraissent faciles à résoudre, auxquelles on ne parvient pas à répondre (ainsi se définit, on le sait, l'ironie socratique) et jette, finalement, ses interlocuteurs dans un état d'aporie, laquelle désigne l'embarras produit par l'ironie. Le désarroi de l'interlocuteur nous signale qu'un problème se dégage, que Socrate est ce démon qui trouble, dans leur quiétude, les Athéniens et les met en contradiction avec eux-mêmes, ainsi que le signale Ménon : « Socrate, j'avais appris par oui-dire, avant même de te rencontrer, que tu ne faisais pas autre chose que trouver partout des difficultés et en faire trouver aux autres. En ce moment même, je le vois bien, par je ne sais quelles magies et quelles drogues, par tes incantations, tu m'as si bien ensorcelé que j'ai la tête remplie de doutes. J'oserais dire, si tu me permets une plaisanterie, que tu me parais ressembler tout à fait, par l'aspect et par tout le reste, à ce large poisson de mer qui s'appelle une torpille. Celle-ci engourdit aussitôt quiconque s'approche et la touche. » (Platon, *Ménon*, 80a, Budé-Belles Lettres, p. 248.)

Torpille qui engourdit, selon les termes du *Ménon*, Socrate apporte à ses interlocuteurs cet embarras, cette aporie, si proches des difficultés ou énigmes internes au problème philosophique que nous analysons. À un certain moment, les hypothèses émises se mettent, en effet, à « tourner en rond » et le répondant est « pris de vertige ». Embarras, vertige, désarroi : tout manifeste que nous sommes en face, non point d'une difficulté anecdotique ou inessentielle, mais d'une réalité qui barre la voie, la route et le passage, d'un « problème-aporie », constitutif de l'itinéraire philosophique.

Donnons d'autres exemples platoniciens, pour mieux faire saisir le sens de celui-ci. Dans l'*Euthyphron*, la question essentielle posée par Socrate à Euthyphron (devin populaire à la fin du v^e s.) porte sur la nature de la piété. Que désigne-t-elle exactement ? Plusieurs définitions sont alors apportées, en particulier la suivante : ce qui agréé aux dieux est pieux, ce qui ne leur agréé pas est impie (seconde définition, mise en question), et la troisième, très subtile : ce qui est réprouvé de tous les dieux est impie, ce qui est approuvé de tous est pieux et, enfin, ce qui est approuvé des uns et réprouvé des autres, n'est ni l'un ni l'autre. Cette troisième définition conduit, finalement, à un moment aporétique, où le devin ne sait plus exprimer sa pensée : « Toutes nos propositions semblent tourner autour de nous et pas une ne veut rester en place. » (Platon, *Euthyphron*, 11b, Budé-Belles Lettres, p. 198.)

Dans *Hippias majeur*, la définition générale recherchée par Socrate porte sur l'essence du beau. Le sophiste Hippias fournit trois définitions : le beau, c'est une belle jeune fille ; le beau, c'est l'or ; le beau, c'est une vie heureuse. Socrate les rejette et en apporte lui-même un certain nombre : la convenance, en particulier. Le beau ne désignerait-il pas une convenance et une harmonie ? Cette définition, peu satisfaisante, débouche sur une aporie, diagnostiquée par Socrate : « Misère de nous ! Voilà que défile la connaissance de ce que peut bien être la nature du beau [...] Hippias : — Oui, par Zeus ! Socrate, et cela d'une façon pour moi tout à fait déroutante ! » (Platon, *Le Grand Hippias*, in *Platon, œuvres complètes*, « La Pléiade », Gallimard, t. I, p. 40.)

Ainsi bien des dialogues platoniciens sont marqués par des moments où s'exprime le désarroi de l'interlocuteur, voire celui de Socrate lui-même. Ce moment où l'individu est aux prises avec un obstacle fondamental, nous le définirons comme celui de l'aporie ou du problème, celui où la pensée se heurte à une difficulté

insurmontable. De même, l'exercice philosophique authentique se doit de mettre à jour cet inextricable de la pensée. Mais il faut aller plus loin et en venir à l'idée d'une pensée problématique.

Contre l'image dogmatique de la réflexion : la pensée problématique

Ainsi les dialogues platoniciens nous renvoient, bien souvent, à une sphère énigmatique où la pensée s'embrouille et s'engage dans des voies déroutantes et déconcertantes, celle de l'aporie ou du problème philosophique. Tout nous signale donc que nous ne sommes pas vraiment en face de questions à résoudre à proprement parler, mais de difficultés constitutives de notre « être-dans-le-monde ». Le problème philosophique, en son essence même, repousse l'idée d'une réponse ultime où toute question s'effacerait au sein d'une solution finale, où tout serait absolument clair et résolu.

En d'autres termes, ce qui s'exprime en philosophie c'est une pensée problématique, à mille lieues de l'usage dogmatique de la réflexion. La démarche philosophique ne consiste pas à faire, progressivement, disparaître le problème dans une « réponse » ou une « solution », produite dogmatiquement au terme d'un itinéraire. Que se passerait-il alors ? La solution deviendrait un résultat fixe, une production déterminée et figée : le problème se convertirait en une sorte de questionnement appelant un « traitement », une « réponse ». Aussi, contre cette image dogmatique, il faut avancer l'idée d'une pensée problématique, nécessaire pour comprendre l'essence du problème philosophique, problème ne comportant pas de solution définitive, à proprement parler. En philosophie, en effet, il n'y a pas de réponse en tant que telle. Toute image dogmatique de la pensée doit être ainsi récusée, comme le dit si bien Gilles Deleuze : « On nous fait croire à la fois que les problèmes sont donnés tout faits, et qu'ils disparaissent dans les réponses ou la solution [...]. On nous fait croire que l'activité de penser et aussi le vrai et le faux par rapport à cette activité ne commencent qu'avec la recherche des solutions, ne concernent que les solutions. » (G. Deleuze, *Différence et répétition*, P.U.F., p. 205.) Gilles Deleuze note à juste titre la dimension infantile de l'image dogmatique de la pensée.

L'étudiant préparant sa dissertation et dégageant la problématique appelée à la structurer, doit donc se purifier d'un préjugé : le maître n'a pas donné un problème, qu'il s'agirait de résoudre, une « autorité puissante » assurant alors la discrimination du vrai et du faux. Contre cette image à la fois dogmatique et infantile — le problème étant conçu comme un obstacle et l'étudiant comme un enfant — la pensée problématique répudie l'idée de solution définitive. Elle s'attache d'abord au problème ou à l'aporie qu'elle privilégie : « Un problème n'existe pas hors de ses solutions. Mais loin de disparaître, il insiste et persiste dans ces solutions qui le recouvrent. » (G. Deleuze, *op. cit.*, p. 212.)

Bilan : le problème comme Idée et comme acte vivant, noyau de la pensée problématique

Ainsi démarche et pensée problématique ne consistent nullement à résoudre l'aporie en lui apportant une solution, mais à « travailler à sa solution ». En ce sens, la

démarche problématique s'attache au problème, conçu et envisagé comme un acte vivant ne disparaissant jamais dans la réponse. En somme, il y a toujours dans le problème philosophique authentique une dimension universelle et indépassable, se situant au-delà de toute visée parcellaire. Aussi pouvons-nous — si nous tentons d'effectuer un bilan final concernant le problème œuvrant au sein de la problématique — rapprocher le problème et l'Idée. Le problème ne serait-il pas une « Idée », comme l'ont si bien montré Kant et Deleuze ? Et, en effet, nous signale Kant dans la *Critique de la raison pure*, l'Idée va au-delà de l'expérience phénoménale : elle est exigence d'un achèvement de nos concepts. Elle désigne, non pas une connaissance à proprement parler, mais une direction ; ainsi en est-il, par exemple, des idées d'Âme et de Dieu. Or, s'il est un usage illégitime de l'Idée — quand je pense connaître ces « choses en soi » — il existe aussi une fonction régulatrice de celle-ci : quand j'envisage l'Idée, non point comme objet de connaissance, mais en tant qu'organisatrice du savoir. L'Idée suppose alors la constitution d'un champ de recherche unitaire : elle dirige la pensée dans son effort de systématisation et l'empêche d'être jamais satisfaite. En somme, il existe une parenté profonde entre Idée et problème. Le problème ne serait-il pas une Idée et problématiser ne consiste-t-il pas à faire référence à l'Idée, conçue dans son usage régulateur ? « Kant ne cesse de rappeler que les Idées sont essentiellement "problématiques". Inversement, les problèmes sont les Idées elles-mêmes [...]. Les Idées, conformément à leur nature critique bien comprise, ont un usage parfaitement légitime, appelé "régulateur", d'après lequel elles constituent de vrais problèmes ou posent des problèmes bien fondés. » (G. Deleuze, *op. cit.*, p. 218.)

En conclusion, le problème se définit comme « la question de la question », l'aporie ou l'Idée totalisante, le paradoxe ou l'énigme métaphysique ne disparaissant jamais dans les réponses ou la solution. La mise en problème des questions désigne donc le moment philosophique par excellence, parce que cette mise en problème nous fait toucher à quelque chose de « radical », en connexion avec notre « être-dans-le-monde ». Cette mise en problème est liée à l'exercice d'une pensée problématique, définie comme réflexion attachée aux difficultés existentielles et n'escamotant jamais l'aporie.

LA RÈGLE DE L'ENJEU

La demande des jurys

Demande aussi fréquente que non satisfaite, les différents jurys recommandent aux candidats d'indiquer l'enjeu d'un énoncé (ou d'un texte) lorsqu'ils introduisent leur propos. Ainsi, par exemple, à l'épreuve d'ordre général d'entrée en année préparatoire de l'Institut d'études politiques de Paris : « Quel que soit le sujet (dissertation ou commentaire) [...] le jury attend des candidats une capacité de mesurer l'enjeu du sujet ou du texte proposé » (1989). De même, au C.A.P.E.S. de philosophie, les jurys insistent-ils, d'année en année, sur les erreurs de méthode représentées par des « introductions insignifiantes qui répètent purement et simplement l'énoncé du sujet sans en déterminer le sens et l'enjeu » (1981).

Mais que désigne cet « enjeu » dont la mise au point apparaît décisive dans la conduite de la dissertation et du commentaire ?

Définition de l'enjeu

Ce concept provient, on le sait, de l'expression « en jeu ». Il représente, originellement, l'argent que l'on met en jeu en commençant la partie et qui doit revenir au gagnant et, par extension, ce que l'on peut gagner ou perdre dans une compétition, une entreprise, etc.

Si l'on projette l'enjeu dans le champ de la philosophie, qu'en vient-il à désigner ? Certains y voient le problème philosophique en jeu dans le sujet et le confondent avec lui. Cette confusion de l'enjeu et du problème ne nous paraît pas admissible. Et l'enjeu ne représente pas davantage la question, mais bien l'importance du problème soulevé ou de la question énoncée, ce qu'ils enveloppent de décisif sur le plan de la réflexion ou de la pratique, la portée d'une idée, caractérisée par son aptitude à produire des effets : ce que nous gagnerons ou perdrons, dans l'ordre de la réflexion, si nous répondons à telle ou telle question, à tel ou tel problème.

La règle d'établissement de l'enjeu

La règle portant sur l'enjeu consiste donc à traiter de l'importance d'un énoncé ou d'une problématique : de ce qu'ils nous font gagner (ou perdre). En d'autres termes, certains énoncés enveloppent des thèmes ou des réponses plus ou moins riches, nous engagent dans des questions, des directions et des axes de recherche plus ou moins féconds. L'enjeu d'une question est décisif quand cette dernière recouvre des thèmes de réflexion importants. Un énoncé met en jeu, en effet, des conceptions théoriques, éthiques, politiques. Cet « en jeu » (implicite) doit être déterminé. Il n'est jamais explicitement formulé : il faut donc le dégager à partir d'une analyse minutieuse de données de l'intitulé.

Exemples

• *Sujet* : « *N'y a-t-il de vérité que dans la science ?* » La science, qui est l'objectivité même, conduit-elle à éliminer tout accès subjectif à des vérités essentielles à l'homme ? Tel est un des problèmes soulevés par l'intitulé. Or répondre oui à la question et au problème conduit à répudier le vécu envisagé comme expérience fondamentale du vrai. Dès lors cette réponse affirmative nous dirigerait dans la voie du positivisme ou du scientisme : la science, prenant la place de toute autre forme de pensée, aurait une valeur absolue ; la religion, l'art s'effaceraient, puisqu'ils sont subjectifs.

L'enjeu désigne ici tout ce qu'enveloppent d'important la question et le problème :

- rejet du subjectif ;
- engagement dans la voie positiviste ou scientiste. Passage à une sorte d'idôlatrie scientiste ;
- effacement et répudiation de la réponse apportée par la religion et l'art ;
- privilège exclusif accordé aux recherches scientifiques et technologiques ;
- déviation mythologique de la science : est-il légitime qu'elle vire ainsi au mythe ?
- etc.

• *Sujet* : « *Y a-t-il du plaisir à gouverner ?* » Cet intitulé soulève le problème de la racine de la volonté de gouverner : recherche du plaisir, de l'argent, satisfaction apportée à la « volonté de puissance ». Mais si l'on souligne ainsi le plaisir inhérent au pouvoir, n'occulte-t-on pas finalement la spécificité du problème politique ?

L'*enjeu* désigne ici l'importance de la réponse à la question, ce que l'énoncé enveloppe comme thèmes et problèmes décisifs :

— les racines du pouvoir sont-elles essentiellement psychologiques ?

— le « gouvernement » ne va-t-il pas ainsi se perdre en une myriade d'événements (mentaux) ?

— le politique ne va-t-il pas se réduire à un ensemble de motivations et d'épiphénomènes psychiques ?

— etc.

L'*enjeu* désigne, dans un intitulé ou un texte, l'importance soit de l'énoncé, soit de la réponse à apporter à la question ou au problème : ce que l'intitulé ou le texte enveloppent de décisif sur le plan spéculatif ou pratique (sagesse), ce que telle pensée met en jeu, nous fait gagner dans le champ réflexif (théorique).

LA PROBLÉMATIQUE DANS LA DISSERTATION ET LE COMMENTAIRE : TABLEAU COMPARATIF

Dissertation

Questionnement (à créer).

Problème (à découvrir dans le questionnement).

Enjeu.

Plan (comportant une idée directrice).

Commentaire de texte

Questionnement (du texte).

Problème (à découvrir dans le texte au moyen du questionnement).

Enjeu : tout en faisant partie de la problématique et en se rattachant à l'introduction, il donne lieu à une explicitation à l'intérieur du bilan critique (éventuel) concernant la portée du texte.

Plan dynamique (cheminement du raisonnement de l'auteur).

Idée directrice (thèse).

En somme, la problématique de la dissertation est à créer. Dans le commentaire, il s'agit de la révéler (cf. chap. 9 et 15, consacrés à la préparation).

3 *Les fondements philosophiques de la méthode*

Philosopher, c'est opérer une recherche rationnelle et produire une argumentation rigoureuse. Mais comment procéder avec rigueur ? Il nous faut ici pénétrer davantage dans les bases philosophiques de la méthode et expliciter des préceptes de recherche esquissés seulement dans les chapitres précédents : l'ordre, l'évidence, les principes de la dialectique, etc. forment autant d'instruments permettant à celui qui y recourt de parvenir à la rigueur de la démonstration ou de l'argumentation.

INTRODUCTION : LES RÈGLES PHILOSOPHIQUES REPOSENT-ELLES SUR DE SIMPLES CONVENTIONS ?

Faut-il voir dans les règles qui commandent les exercices philosophiques de simples conventions universitaires ? Ce serait singulièrement méconnaître les fondements philosophiques et logiques de la méthode. En effet, les règles du jeu qui président aux exercices philosophiques sont issues des grands systèmes où s'est forgée la pensée occidentale. Elles présupposent un soubassement théorique très puissant, qu'elles expriment en toute clarté. Si l'étudiant veut échapper au désarroi devant des règles qui lui semblent artificielles, voire parfois caduques, il doit donc prendre connaissance de ces principes ou procédés qui soutiennent notre pensée. Saisissant alors ces bases et apercevant cette architecture logique commandant la réflexion, il est à même de pénétrer au cœur de la méthode.

Un bref exemple, avant même d'entrer dans cet exposé : bien des étudiants ne dépassent pas la caricature du plan dialectique et s'en tiennent à un rythme ternaire fort artificiel, par thèse, antithèse et synthèse quelque peu mécanique (cf. *infra*, pp. 85 et 86). Or le vrai plan dialectique suppose, pour être mené à bien — comme synthèse authentique — la connaissance de la dialectique, en sa signification hégélienne, comme mouvement d'auto-dépassement de la pensée, niant et conservant tout à la fois les moments antérieurs. Ainsi la saisie du processus où chaque moment est à la fois nié et intégré, dépassé et conservé, apporte aux exercices philosophiques un éclairage puissant. Cet exemple, parmi bien d'autres, nous signale qu'il n'est pas de simple « technique » de la dissertation ou du commentaire philosophique sans réflexion sur les lois mêmes de la pensée. Deux grands penseurs vont ici nous aider : Descartes et Hegel.

MÉTHODE ET ORDRE : LES ACQUIS CARTÉSIENS

Définition cartésienne de la méthode

• *Échapper au hasard.* Sans méthode, nous sommes soumis au hasard ; c'est pourquoi elle se révèle rigoureusement indispensable. Nous pouvons, certes, à

travers des aléas, découvrir la vérité, mais notre recherche dépend alors d'éléments indépendants de nous, que nous ne saurions maîtriser. « Les mortels sont possédés d'une si aveugle curiosité que souvent ils conduisent leur esprit par des voies inconnues, sans aucun motif d'espérance, mais seulement pour voir si ce qu'ils cherchent n'y serait pas, comme quelqu'un qui brûlerait d'une envie si folle de découvrir un trésor, qu'il parcourrait sans cesse les chemins, cherchant si par hasard il ne trouverait pas quelque chose qui aurait été perdu par un voyageur [...]. En vérité je ne nie pas que parfois ils n'aillent ainsi à l'aventure avec assez de bonheur pour trouver quelque vérité ; ce n'est pas une raison cependant pour que je reconnaisse qu'ils sont plus habiles, mais seulement qu'ils sont plus heureux. » (Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit*, règle IV, in *Œuvres, Lettres*, « La Pléiade », Gallimard, p. 46.)

La recherche rationnelle et le chemin méthodique vers le vrai nous feront donc échapper aux vicissitudes du hasard et trouver des « trésors », non point par « bonheur » ou « chance », mais de manière sûre, grâce à une observation scrupuleuse des règles. Tel est bien le but des étudiants qui se mettront ici à l'école de Descartes.

• « *Des règles certaines et faciles* ». La méthode, nécessaire pour parvenir sûrement au vrai, désigne une attitude rationnelle, une observation scrupuleuse de règles ou principes indiquant la marche à suivre pour aboutir à un résultat positif : un déroulement transparent et maîtrisé permettant de conjurer l'irrationnel ou l'inconnu d'une expérience ou d'une recherche. La méthode n'est rien d'autre que le travail de l'esprit permettant d'économiser l'énergie humaine et de progresser de manière féconde et certaine. Ne confions pas à la chance ou au hasard la direction de nos entreprises. Munissons-nous, au contraire, de bons outils. « Par méthode, j'entends des règles certaines et faciles, grâce auxquelles tous ceux qui les observent exactement ne supposeront jamais vrai ce qui est faux et parviendront, sans se fatiguer en efforts inutiles, mais en accroissant progressivement leur science à la connaissance vraie de tout ce qu'ils peuvent atteindre. » (Descartes, *op. cit.*, p. 46.)

Les quatre préceptes du *Discours de la méthode*

• *Énoncé des quatre règles*. Ces « règles certaines et faciles », correspondant à l'usage normal de la raison et dont Descartes nous parle dans les *Règles pour la direction de l'esprit*, se trouvent réduites, dans le *Discours de la méthode*, à quatre préceptes, fixant les caractères distinctifs de la vraie méthode rationnelle (cf. encadré p. 39). Énumérons et analysons brièvement ces procédés : ils se révèlent précieux pour tout étudiant ou toute intelligence en quête du vrai parce que Descartes dévoile ici le fonctionnement même de l'esprit, en son effort méthodique, lorsque la pensée, autonome et active, s'épure de toutes les mauvaises opinions antérieures, de tout ce qui avait été conçu sans qu'elle le crée véritablement. Ces quatre préceptes, les voici donc :

1. ne rien admettre qui ne soit évident ;
2. procéder selon l'analyse ;
3. conduire par ordre nos pensées en allant du plus simple au plus complexe ;
4. faire une énumération complète des données du problème étudié.

• *La première règle concerne l'évidence*, intuition intellectuelle de l'idée claire et distincte. L'adhésion spontanée aux contenus de la représentation se trouve mise à distance : nous devons suspendre le jugement et ne recevoir pour vrai que ce qui est évident, c'est-à-dire clair et distinct. Il ne faut pas confondre l'évidence rationnelle avec la pseudo-transparence de l'évidence empirique.

Une idée claire est celle qui est présente et manifeste à un esprit attentif, par opposition au domaine de l'obscur. Une idée distincte est celle qui est tellement précise et différente de toutes les autres qu'elle ne comprend en soi que ce qui paraît manifestement à celui qui la considère comme il faut (Descartes, *Principes de la philosophie*, I 45, in *Œuvres, Lettres*, « La Pléiade », Gallimard, p. 591). L'idée distincte ne saurait donc être confondue avec nulle autre. Elle s'oppose à l'idée confuse.

La règle d'évidence contient deux remarques fondamentales pour nous : il s'agit d'éviter la précipitation — défaut consistant à juger avant la complète évidence — ainsi que la prévention — persistance de jugements irréflectis provenant de notre enfance. Cette dernière représente, en effet, la source de nombre de difficultés ou erreurs. Parce que nous avons été enfants avant que d'être hommes, nous avons accumulé des préjugés qui nous gouvernent encore, d'où cette exigence fondamentale : suspendre notre jugement pour mettre à distance ce qui fut tenu pour vrai sous l'empire de la prévention première, sans que nous en soyions l'auteur libre et responsable, créant ses vérités dans la lumière et la clarté de l'idée.

• *La seconde règle est celle de l'analyse* : l'esprit doit diviser les notions complexes en éléments simples et en questions élémentaires et décomposer ainsi le tout, rebelle à la pensée, en parcelles constitutives : il ramène alors l'inconnu à des problèmes partiels, bien plus faciles à résoudre isolément que dans leur complexité initiale.

Devant un énoncé difficile et complexe, une question paraissant ambiguë ou équivoque, procédons en divisant les difficultés en autant de parcelles qu'il semble utile et efforçons-nous de résoudre chaque problème partiel qui, ainsi analysé, paraît moins rebelle à notre esprit. L'action de délier et de résoudre un tout en ses parties se révèle ici un des meilleurs procédés pour l'étudiant en quête d'une méthode. Bien entendu, la règle de l'analyse appelle le quatrième précepte (l'énumération) et n'acquiert sa vraie signification que par la règle d'ordre.

• *La règle de l'ordre*. La méthode de Descartes représente, en effet, une mise en ordre. Avec cette idée, nous atteignons un élément décisif pour notre sujet, car il n'est pas d'exercice philosophique cohérent et orienté qui ne suppose la pratique de l'ordre. Faisons ici un bref rappel étymologique. Ordre vient du latin *ordo*, file, disposition régulière, succession. L'ordre désigne ainsi une succession de termes satisfaisante pour la raison. De quel ordre s'agit-il, dans le *Discours*? Précisément d'une organisation régulière des pensées, allant du plus simple au plus composé. L'esprit reconstitue donc le complexe et ce en partant du plus simple et en supposant de l'ordre même là où il n'y en a pas.

L'ordre, on le voit, est introduit par la pensée. Davantage construit et créé que constaté, il exprime la pleine initiative de l'esprit, la forme même de la raison, la puissance de la pensée autonome en quête du vrai. Ordre et méthode représentent donc deux notions inséparables et s'appellent l'un l'autre. La pratique de l'ordre est le noyau de la méthode : elle forme l'esprit de manière rigoureuse et sûre, en sa route rationnelle vers le vrai.

Dans les *Règles pour la direction de l'esprit*, Descartes avait déjà insisté sur cette dimension formatrice. Tous les esprits ne sont pas également portés à « découvrir spontanément les choses par leurs propres forces ». Un certain nombre d'intelligences demeurent passives. Pour les exercer et les perfectionner, faisons les travailler par ordre. L'étude systématique des dépendances sérielles — fussent-elles fort humbles — est de bon conseil : dans les exercices philosophiques, elle accoutume les esprits à travailler selon la raison. « Pour que l'esprit acquière de la sagacité, il faut l'exercer à chercher ce qui a déjà été trouvé par d'autres, et à parcourir avec méthode tous les métiers des hommes, même les moins importants, mais surtout ceux qui expliquent l'ordre ou le supposent.

[...] Il ne faut pas s'occuper tout de suite des choses plus difficiles et ardues, mais [...] approfondir tout d'abord les arts les moins importants et les plus simples, ceux surtout où l'ordre règne davantage. » (Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit*, règle X, in *Œuvres, Lettres*, « La Pléiade », Gallimard, pp. 69-70.)

Ainsi, la progression selon l'ordre désigne une « habitude intellectuelle à acquérir » (Gilson), à travers différents exercices simples. Dans les *Règles*, Descartes nous en donne quelques exemples : considérer l'ordre qui règne dans l'art des artisans faisant de la toile ou des tapis ou bien celui qui est à l'œuvre dans les broderies des femmes. De même l'étudiant en philosophie considérera l'art de discerner le passage progressif du simple au composé et l'envisagera comme tout autre chose qu'une simple recette : en tant que forme intellectuelle à maîtriser progressivement et à acquérir à travers différents exercices ou cas simples. Pourquoi ne pas s'attacher aux moins complexes des énoncés ou textes philosophiques et s'exercer ainsi à observer l'ordre dans ces cas aussi simples que féconds ? De même, examiner des séries mathématiques ne sera pas inutile pour acquérir un mécanisme intellectuel rigoureux. Quand l'ordre se dérobe, quand il se dissimule à la vue, à l'imagination d'inventer la succession indispensable à la résolution du problème. Dans les *Règles*, Descartes souligne cette nécessité d'une mise en ordre issue de l'imagination et de l'esprit ; ainsi en est-il dans le cas du déchiffrement d'une écriture (exemple déjà plus complexe que ceux préalablement donnés).

• *Un exemple : le cogito, comme principe de l'ordre.* Il nous faut, dit Descartes, toujours partir de notions simples, pour nous élever, progressivement, jusqu'à des notions plus composées, dont la connaissance dépend des précédentes. Ici, le cogito nous apporte une illustration très claire de la démarche cartésienne. Il désigne un élément (la conscience toujours identique), beaucoup plus simple que les contenus complexes et divers. Ce principe représente donc un point de départ solide, évident, clair et distinct. À ce premier principe s'accrocheront, selon l'ordre, toutes les autres vérités. Le cogito désigne la première vérité se présentant à un esprit pensant par ordre. Partir de ce premier principe est tout à fait conforme à la troisième règle du *Discours*. Tel est le point de départ de l'itinéraire progressif du simple au complexe : le principe simple, renvoyant à l'ordre des pensées, c'est le cogito.

• *L'idée de synthèse.* Le troisième précepte exprime donc pleinement la nécessité de l'ordre, comme nous le signale l'exemple du cogito. Mais il explicite également la notion de synthèse. Alors que la deuxième règle est, en effet, celle de l'analyse — diviser les problèmes en éléments séparables —, la troisième fait appel à la déduction, c'est-à-dire à l'enchaînement des propositions, ainsi qu'à la synthèse,

opération intellectuelle procédant à partir des éléments simples jusqu'aux conséquences, en réunifiant progressivement ces idées simples.

Reconstituer le complexe à partir du simple, selon une approche synthétique, voilà une démarche centrale en philosophie. En philosophie comme dans toute activité rigoureuse, scientifique, artistique, etc., la synthèse se pratique communément.

Certains, comme Leibniz, privilégieront par moments l'analyse, y voyant le fil conducteur pour trouver le chemin du labyrinthe de la connaissance. « On arrive souvent à de belles vérités par la synthèse, en allant du simple au composé ; mais lorsqu'il s'agit de trouver justement le moyen de faire ce qui se propose, la synthèse ne suffit pas ordinairement [...]. C'est donc à l'analyse de nous donner un fil dans ce labyrinthe lorsque cela se peut. » (Leibniz, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, Garnier-Flammarion, liv. IV, chap. 2 § 7, p. 291.)

Malgré cette restriction, la synthèse, comme l'analyse, désigne une démarche fondamentale de la pensée, à l'œuvre dans tout exercice philosophique. La seconde décompose le tout en ses éléments et la première réunit les éléments simples. Nulle organisation logique et intellectuelle sans la pratique de ces deux processus.

• *Quatrième précepte : le dénombrement ou énumération.* Cette règle, la quatrième du *Discours*, consiste à énumérer les diverses parties d'un tout, à passer d'un jugement à un autre par un mouvement continu de la pensée, de manière à apporter de la clarté à l'ensemble.

Avant le *Discours*, les *Règles pour la direction de l'esprit* avaient insisté sur ce mouvement de pensée continu et ininterrompu, destiné à éliminer toute intervention de la mémoire et à permettre de concevoir distinctement plusieurs choses à la fois, en resserrant l'ensemble en une intuition. Dans la règle XI, Descartes donne l'exemple d'une série de rapports. Soit la découverte d'un rapport existant entre une première et une seconde grandeur, puis entre une deuxième et une troisième, etc. Comment accéder clairement au rapport entre la première et la dernière ? Le dénombrement ou énumération garantit la vérité de l'ensemble. Il est nécessaire de parcourir la longue chaîne déductive « par la pensée, jusqu'à ce que j'aie passé du premier [rapport] au dernier assez rapidement pour paraître voir tout en même temps par intuition, sans laisser aucun rôle à la mémoire » (Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit*, règle XII, in *Œuvres, Lettres*, « La Pléiade », Gallimard, p. 74).

Cette règle répond à une exigence de fécondité : elle augmente la puissance et l'ampleur de l'esprit, puisqu'elle permet de concevoir distinctement plusieurs éléments à la fois et de saisir ainsi la vérité de longues chaînes deductives. Par le dénombrement, l'étudiant en philosophie apportera à un ensemble deductif difficile et rebelle à l'entendement et à la raison une clarté le transformant en un objet de connaissance maîtrisable. Parcourir, en un mouvement continu de la pensée, les diverses articulations des *Méditations* ou de l'*Éthique* conduit à resserrer ainsi le tout en une intuition claire et distincte, illuminée par l'évidence spirituelle.

Mais la règle de l'énumération permet aussi de conclure que rien n'a été omis. En effet, un grand nombre de questions une fois résolues, comment garantir que rien ne nous a échappé ? Par le dénombrement, s'effectue une recherche systématique de la totalité des notions mises en jeu. Devant une longue chaîne, l'opération d'énumération peut seule nous assurer qu'aucun point partiel — mais fondamen-

DESCARTES : LES QUATRE PRÉCEPTES DU DISCOURS DE LA MÉTHODE

« Le premier était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle ; c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention ; et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute.

Le second, de diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.

Le troisième, de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu, comme par degrés, jusques à la connaissance des plus composés ; et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres.

Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers, et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre. »

(Source : Descartes, *Discours de la méthode*, II^e partie, in *Œuvres, Lettres*, « La Pléiade », Gallimard, pp. 137-138.)

LES PROCÉDÉS ET INSTRUMENTS CARTÉSIENS

Doute méthodique :	Refus d'affirmer ou de nier en l'absence de toute évidence.
Évidence :	Ce qui se présente clairement et distinctement.
Clarté :	Connaissance présente et manifeste à un esprit attentif.
Distinction :	Connaissance différente de toutes les autres.
Intuition :	Conception d'un esprit pur et attentif.
Analyse :	Décomposition d'une difficulté en ses éléments constitutifs.
Synthèse :	Reconstitution graduelle à partir des éléments.
Déduction :	Opération par laquelle on conclut, à partir d'une ou plusieurs prémisses, à des propositions nécessaires.
Ordre :	« L'ordre consiste en cela seulement, que les choses qui sont proposées les premières doivent être connues sans l'aide des suivantes, et que les suivantes doivent après être disposées de telle façon, qu'elles soient démontrées par les seules choses qui les précèdent. » (Descartes, <i>Secondes Réponses</i> , in <i>Œuvres, Lettres</i> , « La Pléiade », Gallimard, p. 387.)

tal — n'a été oublié. Dans la stratégie de la dissertation notamment, la règle de l'énumération apparaît donc douée d'une grande fécondité et d'une puissance de vérification tout à fait remarquable.

Bilan sur la méthode cartésienne

En quoi cette méthode représente-t-elle pour l'étudiant un instrument de travail indispensable dans toute recherche ou élaboration philosophique ?

• *Une invitation à penser par soi-même.* Toute la méthode se confond avec une mise en ordre, une imposition personnelle de l'ordre, issue du fonctionnement autonome et rigoureux de l'esprit. Pour trouver l'ordre ou, plutôt, pour l'inventer et l'imaginer, il faut s'exercer à recourir à ses propres forces, à son entendement et à sa raison. Loin de se réduire à un ensemble de recettes, la méthode désigne donc un processus d'acquisition de l'ordre logique, un mode de progression du simple au complexe, mode infiniment fécond et euristique pour l'étudiant en quête d'un instrument de formation à l'exercice de la réflexion philosophique.

La méthode cartésienne, invitation à penser par soi-même, à forger personnellement des jugements rigoureux se déroulant selon l'ordre des raisons, constitue donc un des soubassements des travaux philosophiques. (Cf. encadré sur les procédés cartésiens, p. 39.)

• *Intuition et déduction, au cœur de la méthode.* Toute la méthode est destinée à permettre de porter des jugements fermes, à exercer notre esprit de manière sûre. Aussi renvoie-t-elle à deux actes de l'entendement, par lesquels on peut connaître sans nulle crainte d'erreur : l'intuition et la déduction. Définissons ces deux opérations en leur acception cartésienne. Toutes deux jouent un rôle fondamental dans le travail et les exercices philosophiques. L'intuition désigne un mode de connaissance immédiat et rationnel, la conception d'un esprit pur et attentif, naissant de la seule lumière de la raison (cf. Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit*, règle III, in *Œuvres, Lettres*, « La Pléiade », Gallimard, pp. 43-44). Cette immédiateté de la connaissance intuitive, loin d'être donnée, est conquise par un long travail du sujet (doute méthodique et attention). Quant à la déduction, elle représente le mouvement de l'esprit, allant d'intuition en intuition, de telle sorte que les termes extrêmes de la série se trouvent unis par un lien nécessaire. La succession caractérise la déduction, alors que l'intuition est d'un seul tenant. La règle de l'énumération permet de ramener les propositions déduites à une véritable intuition, à une saisie immédiate.

En mettant l'accent sur l'intuition et la déduction, Descartes va au cœur de la méthode, comme nous le signale bien la règle III : « Sur les objets proposés à notre étude il faut chercher, non ce que d'autres ont pensé ou ce que nous-mêmes nous conjecturons, mais ce dont nous pouvons avoir l'intuition claire et évidente ou ce que nous pouvons déduire avec certitude : car ce n'est pas autrement que la science s'acquiert. » (Descartes, *op. cit.*, p. 42.)

DE LA SYNTHÈSE RATIONNELLE À LA SYNTHÈSE DIALECTIQUE : LA DIALECTIQUE ET SA MÉTHODE

Passage à la dialectique : nécessité de son étude

Dans les règles et les préceptes des *Règles* et du *Discours*, la synthèse rationnelle, démarche procédant par degrés et selon l'ordre des raisons, joue un rôle capital. Or les exercices philosophiques exigent et requièrent aussi la synthèse dialectique, troisième moment d'un processus réalisant l'unité des deux premiers moments (thèse et antithèse). Ce nouveau type de synthèse désigne une des catégories centrales gouvernant le travail philosophique. Ainsi parvenons-nous, maintenant, à un nouveau fondement philosophique de la méthode : la dialectique.

Pourquoi nous intéresser à ce mode de pensée ? Parce qu'il commande l'accès à une unification réelle, accordant entre eux des éléments dispersés et les organisant en une totalité spirituelle. Or cette exigence et ce projet sont décisifs quand il s'agit de mener à bien exercices ou travaux philosophiques. L'intérêt réside, en effet, philosophiquement, dans un développement global et dans une synthèse réelle : penser, n'est-ce pas d'abord unifier et réfléchir en un tout ce qui semblait disjoint et séparé ?

Par ailleurs, la réflexion sur la vraie pensée dialectique est d'autant plus nécessaire que, dans notre tradition scolaire et même universitaire, règne, un peu partout, comme nous l'avons déjà vu (cf. p. 34), une image caricaturale du fameux plan ternaire, par thèse, antithèse et synthèse : réduit à un pâle schéma exsangue, à une triade sommaire, ce plan domine, trop souvent, triste caricature de la vraie dialectique hégélienne. Ainsi, pour échapper à la scolastique morose du prétendu « plan dialectique », c'est vers Hegel qu'il faut, maintenant, nous tourner : vers l'idée d'un progrès dialectique, vers la notion de processus. Au plan ternaire doit se substituer le thème d'un devenir dialectique mobile, au schéma figé et mort, le dynamisme de la vie spirituelle.

Ce dynamisme et cette mobilité se confondent avec l'inquiétude même de l'esprit, avec l'autodépassement de la pensée exerçant son travail, conservant et niant à la fois les éléments de la réflexion. Dans l'introduction de la *Science de la logique*, Hegel dénonçait déjà la caricature de la dialectique, conçue comme procédé extérieur : « On considère généralement la dialectique comme un procédé extérieur [...], ne faisant pas partie de la chose même. » (Hegel, *Science de la logique*, Aubier, t. I, p. 42.) Hegel, loin d'être l'inventeur d'un procédé extérieur et passe-partout, saisit la vie de l'esprit et éduque logiquement l'étudiant en quête d'une méthode.

Quelques précurseurs de la dialectique : Aristote, Kant...

Une brève étude des racines de la dialectique nous rappelle qu'elle a été généralement considérée comme un processus inférieur de la pensée.

Ainsi Aristote voit dans la dialectique une déduction à partir de prémisses probables (à la différence d'une déduction opérée à partir de propositions certaines). Il oppose, dans cette perspective, démonstration et dialectique. Il y a « démonstration quand le syllogisme part de prémisses vraies et premières ou encore de prémisses telles que la connaissance que nous en avons prend elle-même son origine dans des prémisses premières et vraies. Est dialectique le syllogisme qui conclut de prémisses probables » (Aristote, *Organon V, Les Topiques*, Vrin, p. 2). La dialectique, sans désigner la recherche de la vérité, participe toutefois de cette démarche, puisque ses prémisses sont probables.

Qu'en est-il de la dialectique kantienne ? Kant a le mérite — selon Hegel — de voir en elle un procédé nécessaire de la raison : Kant définit, en effet, la dialectique comme une logique de l'apparence et nomme dialectiques tous les raisonnements illusoire. Toutefois il reconnaît que la dialectique est inhérente à la raison ; l'exigence de la raison, c'est d'atteindre l'inconditionné, quête aboutissant à des raisonnements sophistiques immanents à tout exercice de la raison. Cette recherche de l'inconditionné peut d'ailleurs obéir à un usage régulateur, orientant notre effort pour connaître. Dans la dialectique transcendantale, nous trouvons donc un germe de vérité, à condition, bien entendu, d'en venir à l'idée d'une raison régulatrice.

Toute l'analyse kantienne nous signale à la fois les limites et la fécondité de la démarche dialectique.

Hegel expose la pure essence de la dialectique et les procédures logiques qui lui sont liées : dialectique signifie totalité, négativité et mise en évidence de la contradiction (cf. encadré p. 43).

L'idée hégélienne de totalité

La pensée dialectique se définit, tout d'abord, par son exigence de totalité. Ce qui signifie que nul élément ne saurait être compris isolément, que l'ensemble donne sens et forme aux fragments, morceaux ou parties. Distinctions, différenciations, déterminations, si elles s'établissent sans cesse, s'éclairent néanmoins par le mouvement du tout, à savoir l'Esprit en formation. C'est donc en accédant à l'ensemble que la pensée et la philosophie prennent le chemin de la science, de la connaissance organisée, globale et rigoureuse et qu'elles échappent à la subjectivité (au point de vue d'un seul sujet) comme à la contingence (à des éléments non nécessaires, provenant d'opinions particulières ou parcellaires).

Ainsi la pensée dialectique désigne la juste saisie organique du tout, de l'ensemble spirituel global, du mouvement unitaire de l'Esprit ou de l'Idée (comprise comme forme supérieure de l'Esprit) : « Un contenu ne peut se justifier que comme moment de la totalité, sinon ce n'est qu'une présomption sans fondement ou une certitude subjective ; nombre d'écrits philosophiques se bornent à n'exprimer de cette manière que des convictions et des opinions. » (Hegel, *Précis de l'encyclopédie des sciences philosophiques*, Introduction, p. 39, Vrin.)

Ces propositions sont décisives : l'exercice philosophique, pour ne pas se révéler vain et formel, doit, en effet, s'explicitier comme un processus d'intégration des différents moments de la réflexion, comme une totalité où chaque contradiction se trouve comprise et dépassée, au sein d'une forme nouvelle. Le travail philosophique fécond obéit bel et bien à l'exigence d'unité. Ainsi peut-on prendre l'exemple de la dissertation : si chaque partie ou morceau se referme sur lui-même sans lien organique avec le déroulement de l'ensemble, parions que le lecteur restera sur sa faim, car, privée de toute méthode rigoureuse et totalisante, l'analyse se parcellise, les parties n'obéissent pas à une unité organique. La dissertation réussie représente un exercice d'application de la dialectique hégélienne. Une partie critiquée est-elle véritablement repoussée ? Elle s'intègre, au contraire, dans le déroulement de l'ensemble et dans l'unité totale de la pensée.

La règle de la totalité est donc décisive, mais elle suppose, elle-même, la négativité.

Le « travail du négatif »

Que désigne cette expression célèbre ? Le moment de la différenciation au sein de tout processus global : chaque réalité nie, en effet, l'ensemble dans lequel elle s'intègre. Ce qui la meut, c'est alors le négatif, le dynamisme par lequel tout être défini repousse hors de lui-même, renie et dépasse ce qui le constitue. Ainsi, par opposition à l'identité absolue, s'effectue une scission interne où la partie refoule et renie ce qui était auparavant posé. Tel est le moment de la rupture et de la division, où se met en œuvre le puissant labeur du négatif, moment du dévelop-

LA RAISON DIALECTIQUE LES PROCÉDURES HÉGÉLIENNES

Négativité :	Processus de différenciation par lequel ce qui était posé se trouve nié et renié.
Dépassement dialectique :	Il désigne l'acte de dépasser en conservant. <i>Aufheben</i> : supprimer-conserver.
Rythme ternaire du dépassement dialectique :	Thèse : affirmation ; antithèse : négation ; synthèse : négation de la négation.
Loi de totalité :	Rien n'est isolé et séparé. « Nous appelons dialectique le mouvement rationnel supérieur, à la faveur duquel [des] termes en apparence séparés passent les uns dans les autres spontanément, en vertu même de ce qu'ils sont, l'hypothèse de leur séparation se trouvant ainsi éliminée. » (<i>Science de la logique</i> , Aubier, t. I, p. 99.)
Support et moteur de la dialectique :	Le concept.

pement dans lequel ce qui était posé est confronté à son autre, qui le nie. Ainsi la fleur nie la graine et le milieu qui l'a formée.

Le « travail du négatif » est, aux yeux de Hegel, l'âme de tout mouvement et de toute vie, la source de toute activité ! Comment comprendre, sans lui, le prodigieux labeur de l'histoire, l'incessant passage d'une forme historique (niée) à une autre (s'opposant à la première) ? Le négatif ne serait-il pas la force motrice de l'histoire et de la vie spirituelle, le diable aiguillonnant toute chose et la poussant à sortir d'elle-même, en un processus ininterrompu, qui n'est pas un mouvement d'anéantissement pur et simple, mais le passage d'une forme inférieure à une autre plus riche ? La négation, loin d'anéantir purement et simplement le contenu nié, refoule le contenu particulier. Ainsi naissent des contenus nouveaux, des termes plus denses que les précédents, car niant et conservant leurs opposés. Hegel nomme ce mouvement « *Aufhebung* », le verbe « *aufheben* » signifiant, en allemand, à la fois conserver et supprimer.

Ici encore, le détour par le fondement philosophique de la méthode s'avère pleinement nécessaire : la négation (antithèse) succédant à la position (thèse), doit, pour remplir une fonction dynamique dans un exercice philosophique, être comprise comme dépassement, non point comme anéantissement. Chaque moment de la pensée est ainsi réintégré et préservé au sein d'une reformulation des problèmes. Quand une figure se renverse en son contraire, loin d'être niée totalement, elle s'élève à une unité supérieure. Ces analyses et thèmes hégéliens sont donc, ici, capitaux. Voir dans un développement philosophique un travail linéaire allant d'une thèse (réfutée et fausse) à une antithèse (posée également comme absolument fausse) et ce jusqu'à une synthèse (éclectique) représente une vision erronée. Les

trois moments du processus dialectique s'intègrent, en réalité, dans une dynamique d'intégration successive.

Mais — pour mieux cerner ces notions — ne faut-il pas, avec Hegel, réhabiliter la contradiction ?

Tout est contradictoire !

C'est, en effet, la contradiction — l'opposition réelle de termes ou choses — qui représente le moteur de cet enrichissement permanent, à partir de déterminations initiales ; c'est elle qui éclaire le déploiement dialectique ; tout est contradictoire ! Loin d'apparaître comme un accident de la pensée, la contradiction est plus essentielle que l'identité : elle est le moteur de la vie, l'opposition réelle au sein des choses. Vivre, c'est maintenir en soi les contradictions, les intégrer dans une unité supérieure. De même, l'exercice philosophique réussi, s'il veut refléter le dynamisme d'une vie essentiellement contradictoire, non seulement exprime la contradiction, mais la conduit à son terme extrême. « La raison pensante aiguise, pour ainsi dire, la différence émoussée du divers, la simple variété telle qu'elle est conçue par la représentation, en en faisant une différence essentielle, une opposition. C'est seulement lorsqu'il est poussé à la pointe de la contradiction que le varié et le multiforme s'éveille et s'anime. » (Hegel, *Science de la logique*, Aubier, t. II, p. 70.)

Conflit et mouvement

Souligner le rôle fécond de la contradiction, n'est-ce pas, dès lors, aboutir à une définition de la dialectique comme logique du conflit ? Si chaque terme nie le suivant et s'oppose à lui en un mouvement incessant et contradictoire, c'est le conflit qui apparaît central. La dialectique désigne ainsi bel et bien une logique du conflit, car chaque terme entre en lutte avec son opposé, qu'il nie et affronte. Si l'idée de contradiction est capitale, alors le combat représente l'âme du réellement réel. Dans ce champ de forces antinomiques qu'est l'univers, chaque conscience, chaque terme ou détermination se trouvent voués au combat. La philosophie hégélienne est riche d'exemples de cette sorte : toute conscience ne s'affirme-t-elle pas contre cet autre qu'elle nie, tout désir ne poursuit-il pas la mort de l'autre ?

Contradiction. Lutte et conflit : tout, dans la dialectique hégélienne, nous suggère l'idée d'une universelle danse, danse de mort, de lutte et d'affrontement, long processus où tout se meut et devient. La pensée du devenir en lutte désigne ainsi la première totalité concrète et la réalité effective.

Cette notion de mobilité conflictuelle est d'importance pour notre sujet : l'exercice philosophique désigne, en effet, un processus, où chaque moment de la pensée se doit de refléter le flux perpétuellement renaissant de la vie, la série ininterrompue des « apparitions-disparitions ». Au statisme du pseudo-plan dialectique s'oppose donc le travail philosophique comme processus et déploiement de la réflexion.

Le mouvement du concept lui-même

En ce mouvement d'apparitions-disparitions, le concept est le moteur : il désigne l'universelle négativité spirituelle et s'identifie à la méthode en son sens plein, non plus certes comme simple moyen d'acquérir un savoir, mais comme expression même de la connaissance, comme négativité et mobilité spirituelle. « Ce qui doit, par conséquent, être considéré ici comme méthode, c'est le mouvement du concept lui-même. » (Hegel, *Science de la logique*, Aubier, t. II, p. 552.)

Dans tout exercice philosophique bien conduit le véritable moteur de la progression c'est le concept, défini non point comme un simple produit abstrait de l'entendement, mais comme essence profonde de l'acte de penser et comme esprit vivant de la réalité : comme négativité absolue et pouvoir créateur. Dans la *Science de la logique*, Hegel nous parle à juste titre du « pouvoir de création du concept » (*op. cit.*, t. II, p. 277). Or l'exercice philosophique désigne ce processus d'auto-développement du concept (que seul l'homme possède).

Conclusion sur la dialectique

Les procédures de pensée mises au point par Hegel et les notions centrales de sa méthode — idées de contradiction, de négativité, de totalité, etc. — permettent ainsi de comprendre le progrès dialectique de la discussion, le dynamisme de toute stratégie ou de tout débat philosophique (cf. encadré p. 43). L'idée de négation dialectique, intégrant le mouvement précédent, doit commander et gouverner l'exercice philosophique. Philosophier, ce n'est jamais réfuter, mais comprendre et intégrer.

4 Rhétorique et philosophie

La méthode philosophique ne repose pas seulement sur les fondements objectifs (ordre, dialectique, etc.) étudiés dans le chapitre précédent. Philosophier, en effet, c'est argumenter et toute argumentation s'inscrit dans un travail rhétorique. L'art de bien s'exprimer est au centre de ce chapitre, qui porte sur les stratégies de persuasion, les figures rhétoriques, les métaphores et allégories diverses si riches et si répandues dans le champ philosophique et que nul étudiant ne doit ignorer, s'il veut construire une dissertation ou expliquer un texte. Mais nous nous tournerons aussi vers les règles de la rhétorique (principe de non-paraphrase, de non-tautologie, etc.), qui s'avère n'être pas seulement un instrument mensonger, mais une méthode philosophique.

Ce chapitre traite, d'une part, de la rhétorique appliquée plus particulièrement aux exercices philosophiques et, d'autre part, de certaines règles essentielles régissant la rédaction et la présentation des exercices.

INTRODUCTION : RHÉTORIQUE ET PHILOSOPHIE, DEUX SCEURS JUMELLES

Pourquoi nous engager ici dans une étude de la rhétorique et de ses méthodes ? Cette approche peut surprendre. Jusqu'à présent, en effet, l'exercice philosophique nous est apparu dans son « objectivité », comme démonstration, comme déduction rigoureuse, lié à l'étude des soubassements mêmes de la pensée. En quoi la rhétorique répond-elle aux exigences propres de la réflexion ? Pour quelle raison profonde les étudiants de D.E.U.G. et de « Prépa » doivent-ils connaître certaines règles de la rhétorique et les considérer comme utiles et fécondes pour la conduite et l'expression de leurs exercices philosophiques ? L'explicitation des techniques de l'argumentation pourrait paraître ici superflue. Les exposer, n'est-ce pas sacrifier ce qui est essentiel en philosophie, la quête du vrai, aux artifices mensongers et aux trompe-l'œil séduisants, mais vides ? D'ailleurs, le terme même de « rhéteur » semble, bien souvent, péjoratif, tout au moins dans la langue courante. Nous qualifions de rhéteur l'orateur qui sacrifie la vérité à l'art du discours et voyons, généralement, dans la rhétorique, une technique génératrice d'illusions, un art du faux-semblant, du bien-parler et de la manipulation adroite.

Mais les concepts ne sont jamais ni simples ni univoques et ce terme de rhétorique se révèle polysémique. La rhétorique, conçue comme art des discours spécieux induisant habilement autrui en erreur, ne serait-elle pas une caricature du véritable art de l'argumentation, réhabilité aujourd'hui ? La vraie rhétorique, n'est-ce pas la technique réfléchie de la mise en œuvre des moyens d'expression ? Connaître les règles permettant d'exprimer judicieusement un contenu de connaissance et de persuader l'auditoire, voici qui ne sera pas inutile aux étudiants épris de méthode. (Cf. O. Reboul, *La Rhétorique*, « Que sais-je ? », P.U.F., et C. Perelman, *L'Empire rhétorique*, Vrin.)

La rhétorique à l'œuvre dans les exercices philosophiques se définit donc ainsi : un art de bien parler et de bien s'exprimer, de dérouler selon le bon ordre ses arguments, de manière à obtenir l'adhésion des esprits comme de tout auditoire. Sous cet angle, philosophie et rhétorique sont deux sœurs jumelles, la seconde mettant en forme les idées claires de la première pour qu'un déroulement judicieux et argumenté se fasse le serviteur du vrai. L'apprentissage des techniques d'expression s'avère, dans cette perspective, une nécessité absolue.

BREF PARCOURS HISTORIQUE

Pour mieux comprendre l'essence de la vraie rhétorique, faisons un bref parcours historique. Où prend place l'acte de naissance de la rhétorique ? Ce serait en Sicile, à Syracuse, vers 460, que serait apparu cet art. Deux professeurs — Corax et son élève Tisias — écrivent, en effet, un manuel d'argumentation, un traité où se trouve défini le but de la technique rhétorique.

Avec les Sophistes, ces maîtres d'éloquence qui, aux ^v^e et ^{iv}^e siècles avant J.-C., vont, de ville en ville, pour enseigner l'art de parler en public ainsi que les moyens de l'emporter sur son adversaire dans une discussion, la rhétorique devient une technique savante du discours, que Platon condamne comme art illusionniste et menteur. Débat resté central et dont il faut, ici, dire un mot. Avec les premiers rhéteurs, en effet, se développe la technique de la parole efficace. Citons Gorgias de Léontium (487-380), qui élabore les procédés de l'argumentation, et Protagoras d'Abdère (485-411), qui enseigne, lui aussi, l'art du discours efficace. « Il fut le premier à dire qu'il existe sur chaque sujet deux arguments opposés l'un à l'autre ; et il fut le premier à mettre en pratique ce principe d'argumentation dialectique. » (Diogène Laërce, *Vies et sentences des philosophes illustres*, in *Les Sophistes*, P.U.F. p. 24.)

Aux Sophistes et à Isocrate — orateur athénien qui s'attache à une rhétorique pétrie de juste mesure et voit dans la parole convenable le signe le plus sûr de la pensée juste — s'oppose Platon qui combat avec férocité la rhétorique, tout particulièrement dans le *Gorgias*. Que désigne-t-elle ? Une ouvrière de persuasion et de croyance, un empirisme relevant de la flatterie, visant à séduire par l'attrait du plaisir (Platon, *op. cit.*, 464d, Belles Lettres, p. 133). Plaire et flatter : telles sont les visées de cette discipline mensongère. Certes, Platon rêvera, dans le *Phèdre* (237c), d'une rhétorique digne du philosophe, ne se fondant pas sur la pure vraisemblance et désignant l'art de parler et de penser véritablement (266b), mais le divorce semble désormais accompli entre rhétorique et philosophie, technique du discours et itinéraire vers le vrai. Et ce malgré l'apport très fécond d'Aristote qui, éloigné des condamnations platoniciennes, réhabilite, sous un certain angle, l'art de la persuasion et assigne à la rhétorique une fin utile : permettre la communication.

À l'époque hellénistique, la rhétorique est pratiquée comme exercice de haute culture. Bien au-delà de l'Antiquité, elle demeure vivante. Elle connaît, au cours du ^{xix}^e siècle, un déclin progressif, mais elle réapparaît, de nos jours, dans le champ de la réflexion et opère un retour en force : elle désigne désormais essentiellement une technique de l'argumentation (illustrée par les travaux de C. Perelman).

Que nous enseigne ce bref parcours historique ? Que la rhétorique représente un instrument ambivalent et ambigu : un outil pour convaincre un auditoire, un

instrument permettant la communication (Aristote), mais aussi un jeu illusionniste et flatteur (combattu par Platon). C'est vers l'instrument de discussion et d'expression que nous allons nous tourner : vers la théorie de l'argumentation qui se trouve au cœur de la vraie rhétorique et éclaire les exercices philosophiques.

ARGUMENTATION ET DÉMONSTRATION

Deux concepts distincts

Pourquoi réfléchir ici sur l'argumentation ? Parce que la dissertation philosophique constitue un terrain privilégié où peut se déployer une argumentation organisée, profondément distincte de la démonstration.

- *La démonstration* désigne une opération mentale établissant la vérité d'une proposition déductivement ; ainsi, en algèbre et en géométrie, le déroulement logique s'effectue par voie purement démonstrative : il s'agit de rattacher une proposition à d'autres propositions évidentes, en organisant les propositions en un ensemble, au moyen d'un lien nécessaire. On démontrera, par exemple, à travers cette voie démonstrative et déductive, que la somme des angles d'un triangle est égale à deux angles droits (du moins en ce qui concerne la géométrie euclidienne).

- *L'argumentation* se définit, au contraire, par opposition à la démonstration, comme un ensemble de procédés oratoires mis en œuvre pour faire admettre une thèse. Elle vise à obtenir l'adhésion des esprits auxquels elle s'adresse. Alors que la démonstration porte en elle évidence et nécessité, l'argumentation se réfère à du vraisemblable et opère en direction d'un auditoire.

Or la voie philosophique n'est pas seulement démonstrative : elle relève du travail de l'argumentation et s'adresse à un auditoire particulier.

Argumentation et auditoire philosophique

Construire une argumentation — et telle est bien la fin des exercices philosophiques — c'est s'adresser à un auditoire et opérer en fonction de lui, un auditoire désignant un ensemble de personnes écoutant ou lisant, qu'il s'agit de convaincre ou de persuader.

Ici, l'auditoire est constitué par un ou des professeurs de philosophie. De manière beaucoup plus nette que dans d'autres jurys d'examen, l'auditoire philosophique se réfère au « *logos* », à la raison universelle, à ce qui est valable pour tous les esprits. On dira qu'il en est de même dans un jury de mathématiques ou de droit. Mais le clivage semble évident entre ces deux types d'auditoire. La seule forme organisant, en philosophie, le savoir, c'est la raison, faculté qui, dans notre discipline, joue un rôle hégémonique. Tout objet particulier, quel qu'il soit, est ici régi par la raison ordonnatrice et législatrice. Mettant à distance tout objet particulier, le philosophe le soumet au sceau de l'universel.

Ces remarques ne sont anodines qu'en apparence : l'exercice philosophique conduit par l'étudiant s'adresse à cet auditoire neutre et objectif, s'efforçant d'incarner la raison et de prendre en charge l'universel. Rappelons, ici, un exemple

célèbre, celui du personnage de M. Beulier, dans *Jean Santeuil*, de Marcel Proust. M. Beulier représente, dans cet ouvrage, Alphonse Darlu, professeur de philosophie de Proust au lycée Condorcet. Or, il incarne parfaitement l'auditoire pétri de rationalité vers lequel se dirige l'argumentation philosophique des étudiants. « Jean, sans pouvoir bien s'imaginer ce que serait cette classe de philosophie, s'aidait pourtant des phrases de Renan, de Barrès pour en imaginer la douceur désenchantée. M. Beulier commença à parler. Il avait un accent bordelais extrêmement prononcé qui étonna Jean. Il disait "phi-lô-sô-phié", "ni-ai-zeu-rie", en marquant autant l'une que l'autre les quatre syllabes. Sa figure énergique et colorée n'exprimait ni scepticisme, ni dilettantisme, ni caressante douceur. Il parla avec un enchaînement auquel Jean était si peu habitué qu'il éprouva de la fatigue. » (Proust, *op. cit.*, t. I, Gallimard, p. 241.) M. Beulier dessine bien cet auditoire philosophique, ce professeur de philosophie désireux de soumettre tout fait à la forme de l'universel. Souhaitant bannir les métaphores ou images pouvant plaire au poète, mais non au philosophe, le personnage de *Jean Santeuil* nous rappelle la nécessaire austérité du discours philosophique. Le professeur de philosophie — tel M. Beulier — incarne la Raison et le logos universel. De ce fait même, tout écriture lyrique ou pathétique, tendant à communiquer au lecteur un type puissant d'émotion, nous semble devoir être proscrite pour une raison de fond : le « quelqu'un » auquel s'adresse le développement argumenté — le professeur de philosophie — ne se distingue guère, virtuellement, de ce « fonctionnaire de l'humanité » dont Husserl nous parle dans *La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale* (« N.R.F. », Gallimard, p. 23). Votre auditoire philosophique veut incarner la raison et prendre en charge l'être véritable de l'humanité, dont il se sent responsable. Sa parole, son écoute et sa lecture un peu « froide » témoignent de ce rapport à l'universalité du logos, que vous ne devez jamais mettre entre parenthèses dans vos travaux.

Convaincre et persuader

Votre argumentation philosophique s'exerce donc en direction d'un auditoire virtuellement universel, mais cela ne signifie nullement que vous opérerez uniquement et totalement dans la sphère de l'évidence rationnelle. Votre champ d'exercice peut correspondre aux voies démonstratives et déductives, mais aussi à la sphère du vraisemblable et du probable, à ce qui est fondé sur des raisons valables, tout en laissant subsister une certaine marge d'erreur. En bref, l'argumentation philosophique ne répudie pas l'opinion vraie ou tout au moins plausible et digne d'être admise. Qu'est-ce que l'opinion ? « Une croyance qui a conscience d'être insuffisante aussi bien subjectivement qu'objectivement » (Kant, *Critique de la raison pure*, P.U.F., p. 552). Si la déduction forme un des horizons de l'exercice philosophique, la croyance et l'opinion vraie y figurent aussi en bonne place et doivent être structurées par une argumentation bien conduite.

Dès lors, si l'étudiant n'opère pas seulement selon la forme déductive mais aussi dans la sphère du vraisemblable et de la croyance, qu'en résulte-t-il ? Il lui faut faire appel, non seulement à la pensée objective, mais aussi à l'art de la persuasion. Cette dernière, en effet, se distingue de la conviction et l'art de persuader, de celui de convaincre, comme l'a si bien montré Pascal dans *De l'art de persuader* : convaincre, c'est obtenir de quelqu'un la reconnaissance de la vérité d'une propo-

sition à l'aide de preuves purement rationnelles. Or, en philosophie, le vraisemblable constitue un champ de réflexion privilégié. Qui donc parlera jamais de Dieu ou de l'âme en termes de pure rationalité? Aussi faut-il convaincre, mais aussi persuader, c'est-à-dire viser l'adhésion complète — rationnelle et aussi affective — de l'interlocuteur ou de l'auditoire. Pour convaincre, nous parlons à l'esprit et à l'entendement, mais pour persuader, c'est la personne totale que nous visons ; Pascal, avec son art de persuader, ne met-il pas l'accent sur une voie essentielle de l'argumentation philosophique? Convaincre, c'est influencer l'entendement et l'intelligence. Les exercices philosophiques auront, bien entendu, pour fin la conviction du lecteur ou de l'auditeur. Mais le raisonnement, pour être probant, devra aussi s'adresser à la volonté, intéresser et plaire. Ainsi vous efforcerez-vous de persuader et de mouvoir avec finesse l'âme de celui qui vous lira, en n'oubliant jamais la personne même de votre interlocuteur, ce professeur de philosophie tendant à la rationalité universelle, mais n'échappant pas à l'ordre du cœur (défini, en un sens pascalien, comme spontanéité connaissante).

L'argumentation philosophique porte donc sur la sphère du vraisemblable — celle qui correspond au sens et aux valeurs, lesquels ne relèvent pas de la déduction — et dépend, partiellement, d'une rhétorique de la persuasion. Analysons donc cette rhétorique, et, tout d'abord, quelques figures de style susceptibles d'accrocher l'attention ou l'esprit de l'auditoire, avant de passer aux principes mêmes de l'argumentation et aux différents types d'arguments.

LES FIGURES RHÉTORIQUES

Définition de la figure

La rhétorique, sans se réduire à l'art des figures, recourt à lui comme à un instrument de persuasion. Mais qu'est-ce que la figure? Un procédé stylistique animant le discours et possédant une fonction persuasive. Fontanier en a donné une définition fort heureuse : « Les figures du discours sont les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune. » (*Les Figures du discours*, « Champs », Flammarion, p. 64.) On distingue couramment les figures de mots, les figures de sens ou « tropes », les figures de construction et, enfin, les figures de pensée (cf. encadré pp. 60-61). Citons, parmi ces différentes figures, celles qui sont utiles ou même indispensables à l'étudiant en philosophie.

Les figures de mots

Elles correspondent à des procédés utilisant la substance sonore de la langue : ainsi l'*allitération*, répétition des consonnes initiales dans une suite de mots rapprochés, ou l'*antanaclase*, « répétition d'un même mot pris en différents sens, propres ou censés tels » (Fontanier, *op. cit.*, p. 348). La formule de Pascal est, ici, souvent citée : « Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît pas. » (*Pensées et opuscules*, pensée 277, Hachette, p. 458.) En jouant sur « raison » et « raisons », Pascal fait de l'antanaclase un instrument de persuasion.

Les figures de sens ou tropes

Qu'est-ce qu'un trope ? une figure par laquelle un mot ou une expression se voient détournés de leur sens propre : on emploiera alors le terme ou l'expression avec une signification qu'ils ne possèdent pas généralement.

• *La métonymie* est une figure de rhétorique qui consiste à désigner un concept au moyen d'un terme exprimant un autre concept qui lui est uni par un lien nécessaire. Ainsi donnera-t-on à une chose le nom du lieu d'où elle vient. Quand le philosophe parle du Lycée, du Portique ou de l'Académie, il signifie, parfois, les doctrines issues de ces lieux. C'est le lien habituel qui permet de désigner un objet (une philosophie) par le nom d'un autre objet (un lieu d'exercice).

• *La métaphore* désigne un trope par ressemblance. Cette figure de rhétorique — comparaison abrégée, dit-on généralement — désigne un objet par le nom d'un autre avec lequel il a un rapport d'analogie. Son pouvoir persuasif est grand, car elle suggère le vraisemblable et peut ainsi nous guider dans nos analyses. Les exemples philosophiques sont, à cet égard, très nombreux. Ainsi, Descartes, dans le *Discours de la méthode* : « Comme un homme qui marche seul et dans les ténèbres, je me résolus d'aller si lentement et d'user de tant de circonspection en toutes choses, que si je n'avançais que fort peu, je me garderais bien au moins de tomber. » (*Op. cit.*, II^e partie, in *Œuvres, Lettres*, « La Pléiade », Gallimard, p. 136.) Le philosophe en quête du vrai et le promeneur solitaire sont ici rapprochés : nous sommes aux frontières de la comparaison et de la métaphore.

Citons également Pascal : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. » (In *Pensées et opuscules*, pensée 347, Hachette, p. 488.)

Enfin, Hegel, lui aussi, loin d'en être resté à la pure abstraction philosophique, a usé pleinement de la rhétorique et des jeux et séductions de la métaphore, que l'on retrouve partout dans les chemins de son œuvre et tout particulièrement dans la préface des *Principes de la philosophie du droit* : « Reconnaître la raison comme la rose dans la croix de la souffrance présente [...]. Ce n'est qu'au début du crépuscule que la chouette de Minerve prend son vol. » (*Op. cit.*, « Idées », Gallimard, pp. 44-45.)

La réflexion philosophique ne saurait donc se passer de la métaphore, qui semble posséder une fonction poétique, créatrice et inventive. Ainsi retrouvons-nous notre postulat de base : la rhétorique, loin d'être une discipline stérile et morte, désigne une méthode d'invention, que l'étudiant doit connaître et approfondir.

Certains penseurs dévalorisent la métaphore, dont le statut ne serait pas réellement philosophique. D'Aristote à G.G. Granger, nous retrouvons cette méfiance à son égard, comme si la métaphore désignait un péril pour la pensée. Une certaine tradition nous y convie : « Tout ce qui se dit par métaphore est obscur », nous enseignait Aristote (in *Organon V, Les Topiques*, Vrin, § 2 139b, p. 227). « Nous y voyons pour notre part l'un des plus grands périls de la pensée philosophique, dans la mesure où, ne parlant pas des choses, le philosophe est sans cesse sommé de s'exprimer en images. » (G.G. Granger, *Pour la connaissance philosophique*, Éd. Odile Jacob, p. 198.) Sans vouloir s'établir à demeure dans la métaphore, ne peut-on reconnaître, néanmoins, ses fonctions dans le texte philosophique ?

• *La litote* désigne une façon d'exprimer plus de pensée en un tout petit volume, une figure altérant l'expression pour faire entendre plus, et ce en disant moins : à l'opposé de la redondance, ce procédé, « au lieu d'affirmer positivement une chose, nie absolument la chose contraire ou la diminue plus ou moins, dans la vue même de donner plus d'énergie et de poids à l'affirmation positive qu'elle déguise » (Fontanier, *Les Figures du discours*, « Champs », Flammarion, p. 133).

Or la litote possède un privilège quand il s'agit de doser adroitement la force des arguments philosophiques, tout au long de la série argumentative. Ne sera-t-il pas, bien souvent, efficace de savoir modérer sa pensée pour persuader l'auditoire ? Ainsi la litote s'intègre-t-elle dans ce que l'on peut appeler, avec Perelman, les « techniques d'atténuation » (Perelman, *Traité de l'argumentation*, P.U.F., p. 618).

Ainsi les tropes, par le changement ou le détournement qu'ils opèrent dans l'emploi d'un mot ou d'une locution, peuvent-ils se faire les instruments de l'expression ou de la création philosophique. À l'usage, notons-le, ils perdent bien souvent leur pouvoir pour devenir clichés, banalités ou lieux communs. Ici, leur force persuasive s'évanouit et l'étudiant en philosophie s'en méfiera doublement : du point de vue rhétorique, la banalité de l'expression représente une arme maladroite ; du point de vue philosophique, l'emploi du stéréotype et de l'opinion toute faite opère évidemment à contre-courant de la stratégie véritable de discussion. Ainsi le danger des tropes, c'est leur érosion et leur dégradation. Le réveil des tropes trop usuels demeure néanmoins toujours possible, comme dans le cas de la métaphore, que Kant développe et rend ici vivante par un procédé adroit, en l'enrichissant progressivement : « Il [Hume] n'apporta aucune lumière en cette sphère de connaissance, mais il fit jaillir une étincelle avec laquelle on aurait pu allumer une lumière si elle avait rencontré une mèche inflammable, dont on eût pris soin d'entretenir et d'augmenter l'éclat. » (Kant, *Prolégomènes à toute métaphysique future*, Vrin, p. 15.)

Venons-en, maintenant, aux figures de construction.

Les figures de construction

Ces formes concernent la syntaxe ou l'ordre de la phrase : ainsi l'*ellipse* opère par suppression de mots, lesquels « seraient nécessaires à la plénitude de la construction » (Fontanier, *Les Figures du discours*, « Champs », Flammarion, p. 305). En se bornant au minimum de signifiants, l'énoncé elliptique rassemble l'essentiel et évite les éléments oiseux ou superflus. Il possède donc une fonction rhétorique et philosophique évidente et une force de persuasion tout à fait réelle. Néanmoins, un certain style elliptique et par trop télégraphique, procédé fréquent dans les copies d'étudiants, finit par agacer l'auditoire en raison de sa forme trop coupée et hachée.

• *L'antithèse rhétorique*, différente de l'antithèse philosophique, présente une idée inverse en la niant, à dessein de mettre en relief l'idée principale. Fontanier en distingue deux formes :

- l'antithèse rhétorique opposant deux objets l'un à l'autre ;
- celle qui oppose un objet à lui-même, en le considérant sous deux rapports contraires.

L'Antiquité goûtait fort l'antithèse : ainsi cette dernière figure-t-elle, avec la métaphore, l'allégorie, etc., dans la liste des principaux procédés rhétoriques de *Gorgias* ; elle désigne cette comparaison des personnes ou des choses qui s'opposent. Plus tard, Sénèque et Saint Augustin auront recours à elle.

• *Le chiasme*, figure de construction chère à bien des penseurs ou philosophes, consiste à croiser des termes, à « placer en ordre inverse les segments de groupes de mots syntaxiquement identiques » (B. Dupriez, *Gradus. Les Procédés littéraires*, U.G.E., p. 111). Citons ici Pascal, qui pratique cette figure rhétorique à la fois suggestive pour l'imagination et féconde pour la pensée : « S'il se vante, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, je le vante. » (In *Pensées et Opuscules*, pensée 420, Hachette, p. 516.)

Tous ces exemples montrent que la philosophie a souvent fait de la rhétorique un instrument puissant. La théorie du discours persuasif et la connaissance des figures semblent indispensables à l'élaboration de l'argumentation philosophique et à la compréhension des grands textes et œuvres offerts à la réflexion de l'étudiant. La rhétorique a pénétré profondément, pendant des siècles, la pensée. Il importe de connaître ses figures pour pratiquer judicieusement l'herméneutique des textes. Mais c'est avec les figures de pensée et, tout particulièrement avec l'allégorie, que la liaison philosophie-rhétorique apparaît indissoluble.

Les figures de pensée

Par opposition aux figures de mots ou de construction, ces figures concernent essentiellement des structures de pensée. Parmi elles, *l'allégorie*. Pour mieux définir celle-ci, distinguons le *phore*, ensemble concret et imagé, ce qui est réellement dit, et le *thème*, ce qu'il faut déchiffrer, interpréter et comprendre, le contenu expressif en quelque sorte. L'allégorie désigne une suite d'éléments narratifs où chaque élément correspond aux détails du thème, de l'idée exprimée. Ce n'est pas globalement — comme dans la métaphore — qu'il faut ici envisager le phore et le thème, mais, au contraire, élément par élément. Prenons un exemple : dans l'« Allégorie de la caverne » (cf. Platon, *La République*), le phore désigne la forme concrète (les hommes sont comme des prisonniers enfermés, depuis leur enfance, dans une caverne, etc.) et le thème représente le contenu intellectuel (les hommes ont seulement accès, dans leur vie ordinaire, au monde sensible, qui n'est qu'apparence, par rapport aux réalités idéales, etc.). Nous pouvons « décrypter » l'allégorie, morceau par morceau, élément par élément, point par point, et dégager ainsi, à travers la suite imagée ou métaphorique, une suite, cette fois-ci abstraite, un ensemble cohérent de vérités. Voici quelques exemples de cette correspondance, dans l'allégorie platonicienne :

PHORE	THÈME
Des prisonniers enfermés dans une caverne	Les hommes au sein du monde sensible
La caverne ou la prison	Le monde visible
Montée dans le monde supérieur, vers le jour	Montée de l'âme dans le monde intelligible
Le soleil	L'idée du bien, source de sagesse

L'allégorie contient, nous le voyons, un élément dynamique et progressif. De degré en degré, cette célèbre allégorie tend à nous communiquer une vérité essentielle. Et, en effet, l'allégorie se caractérise par un certain rapport au vrai. Aussi intéressante-elle, tout particulièrement, le philosophe.

• *L'ironie et l'humour* : L'étymologie de la première — du grec *eirōneia*, action d'interroger en feignant l'ignorance — est déjà significative ; nous sommes, en effet, renvoyés aux racines mêmes de l'ironie, à son noyau originaire. Que désignait, en effet, l'ironie socratique ? Une certaine façon d'interroger, avec une naïveté simulée et feinte, de poser ainsi des questions apparemment faciles à résoudre mais, en réalité, bien souvent aporétiques, génératrices d'embarras. Telle était, au sens propre du terme, l'ironie socratique, qui se confond si étroitement avec la méthode philosophique que nul étudiant ne saurait l'oublier. Vladimir Jankélévitch (in *L'Ironie ou la bonne conscience*, P.U.F.) nous a fort bien parlé de cette ironie socratique, qui dégonfle les complaisances, jette le doute, fait perdre la sécurité trompeuse des fausses évidences. L'ironie socratique est liée au malaise, elle persuade chacun de son ignorance ainsi que de la nécessité de se comprendre et de se connaître : l'ironie ou la vraie méthode spirituelle.

Avec Socrate, nous saisissons le mouvement de conscience ironique le plus pur, permettant à la pensée de se libérer et de n'être prisonnière de rien. En sa signification plus proprement rhétorique — en tant que figure —, que désigne l'ironie ? Une certaine façon de dire le contraire de ce qu'on pense au moyen de quelque raillerie : nous pensons une chose et en disons une autre. Mais cette figure rhétorique est, en son essence, conforme à la signification grecque du terme, à l'interrogation. Dans l'argumentation philosophique, le procédé ironique conduit le lecteur à s'interroger sur ce qu'on a voulu dire. L'ironie, même rhétorique, est un appel à entendre et à comprendre.

L'ironie est donc la culture de l'esprit et un des modes d'expression privilégiés du philosophe et du penseur. Kierkegaard, Proudhon et tant d'autres l'ont célébrée, parce qu'elle ne fait qu'un avec l'acte par lequel l'esprit se dédouble et se libère : c'est une catégorie existentielle et non point seulement une façon de parler ou une figure de rhétorique. Si l'ironie s'avère la culture de l'esprit, elle semble donc immanente à toute stratégie et à toute argumentation philosophique. N'est-elle pas le « bain d'eau de jouvence » dont a si bien parlé Kierkegaard ?

L'humour appartient, lui aussi, à l'esprit. Il diffère de l'ironie en ce que l'humoriste se comprend toujours dans ce qu'il ridiculise. Cette figure s'exerce contre les grandes pensées et les grands sentiments, en incluant le sujet dans tout ce qui est mis en question. L'humour attire l'auditoire de son côté. Il porte en lui une gentillesse efficace et malicieuse : c'est un bon procédé littéraire, rhétorique et philosophique.

• *Enfin, la prosopopée*, dont les exemples philosophiques sont si nombreux, ne doit être ignorée par aucun étudiant. Elle désigne cette figure par laquelle on met en scène et fait parler un mort, un être surnaturel, une réalité inanimée, etc. L'absent ou le mort surgissent alors dans le présent, l'idée s'incarne et acquiert une forme concrète.

Ainsi, dans le *Criton*, Socrate imagine que les lois personnifiées se dressent devant lui et prennent la parole, lui rappelant ce dont il leur est débiteur, tout ce qu'elles ont fait pour lui. C'est la fameuse « Prosopopée des lois ». De même, Jean-Jacques Rousseau, dans le *Discours sur les sciences et les arts*, interpelle Fabricius — homme

politique romain célèbre pour son incorruptibilité et son intégrité — et le fait parler : « Dieux ! Eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu’habitaient jadis la modération et la vertu ? » (In *Du contrat social*, « Classiques » Garnier, p. 10.)

La prosopopée, en rendant l’absent présent, fait appel au surréal et s’insère dans toute une stratégie de la persuasion.

La maîtrise des figures rhétoriques joue un rôle essentiel : permettre à l’auditoire de connaître le bonheur du texte, procurer au lecteur une certaine jouissance liée à la compréhension, à l’harmonie des phrases, au choc qu’elles suscitent en nous. Ainsi le message passe-t-il infiniment mieux, à travers le plaisir du discours, si l’étudiant dispose, pour exprimer sa pensée, d’un registre rhétorique important. Mais la force des figures ne peut véhiculer une persuasion authentique que si elle s’accompagne de la connaissance des principes logiques à l’œuvre dans le champ de l’argumentation.

LES PRINCIPES LOGIQUES ET RÈGLES DE LA RHÉTORIQUE PHILOSOPHIQUE ET DE L’ARGUMENTATION

Le principe de non-paraphrase

On oublie trop souvent que la paraphrase — du grec *paraphrasis*, « phrase à côté » — ne désigne pas seulement un développement verbeux et diffus, mais aussi une figure de style, que Pierre Fontanier définit ainsi dans *Les Figures du discours*, œuvre maîtresse de la rhétorique classique : « La paraphrase, telle que nous l’entendons ici est une sorte d’amplification oratoire par laquelle on développe et on accumule dans une même phrase, plusieurs idées accessoires tirées d’un même fonds, c’est-à-dire d’une même idée principale. » (Fontanier, *op. cit.*, « Champs », Flammarion, p. 396.) Ces figures se présentent partout en foule, dans la poésie et dans la littérature, mais l’argumentation philosophique *stricto sensu* se doit d’obéir généralement au principe de non-paraphrase et d’éviter tout développement verbeux : en matière philosophique, la paraphrase en tant que telle s’efforce de suppléer à l’indigence de la réflexion par une accumulation d’énoncés n’accroissant pas l’information et n’enrichissant pas le débat. La paraphrase constitue donc ce vice méthodologique et rhétorique par lequel nous substituons purement et simplement un énoncé à un autre sans progresser le moins du monde. Ainsi l’auditoire piétine-t-il : à l’argumentation dynamique s’oppose la paraphrase aussi passive que stérile.

Ce principe de non-paraphrase, s’il s’applique, dans la mesure du possible, à tous les exercices philosophiques, doit constamment être présent à l’esprit dans le commentaire de texte (cf. p. 161). En tournant autour de l’énoncé, l’étudiant n’explique rien.

Le principe de non-tautologie

Il s’apparente au premier principe, mais ne saurait totalement se confondre avec lui. La tautologie désigne un vice logique par lequel nous présentons, comme ayant un sens, une proposition dont le prédicat ne dit rien de plus que le sujet (bien entendu, nous ne nous attachons pas ici au sens qui est celui de la logique moderne). Si l’on se réfère à l’étymologie, le terme grec *tautologia* signifie, en effet, “un discours (*logos*) disant la même chose (*tauto*)”.

Emmanuel Kant, dans sa *Logique*, a souligné le caractère stérile des propositions tautologiques. Définissons, en effet, les propositions analytiques celles dont la certitude repose sur l'identité des concepts (le prédicat ne faisant qu'un avec le sujet). « L'identité des concepts dans les jugements analytiques peut être soit explicite [...] soit implicite [...]. Dans le premier cas, les propositions analytiques sont tautologiques [...]. Les propositions tautologiques sont virtualités vides ou sans conséquences ; car elles sont sans utilité et sans usage. Ainsi, par exemple, la proposition tautologique : l'homme est homme. Si je ne sais rien dire de plus de l'homme sinon qu'il est homme, je ne sais rien de plus de lui. » (Kant, *op. cit.*, Vrin, p. 122.)

Dans la sphère de l'argumentation philosophique, le travail tautologique, tout comme la paraphrase, n'apporte rien de neuf à l'auditoire, qui piétine et s'impatiente.

Le principe de non-incompatibilité

Deux énoncés sont dits incompatibles lorsqu'ils s'excluent l'un l'autre et ne peuvent s'accorder. Ainsi le principe de non-incompatibilité doit-il commander l'argumentation, tout au moins à l'intérieur d'un même schéma ou d'une même partie argumentative. En effet, si les propositions s'excluent mutuellement, il va sans dire que la rigueur logique se trouve sérieusement mise à mal. C'est à l'intérieur de telle ou telle thèse que la non-exclusion mutuelle des énoncés doit être scrupuleusement vérifiée. À l'évidence, ce principe est, par définition même, inapplicable quand on passe de la thèse à l'antithèse.

Mais, dira-t-on, le souci de compatibilité logique ne va-t-il pas exclure le travail dialectique ? Nullement. Quand nous disons que l'homme participe à la fois, dans son essence, au principe de vie mais aussi de mort, il y a là une contradiction dialectique, mais non point une incompatibilité logique.

Comment éviter les incompatibilités ? En les pourchassant inlassablement. En présence de propositions s'excluant mutuellement et de nature non dialectique, mais bel et bien aporétiques, il faut sacrifier l'un des deux énoncés ou tenter de lever le conflit interne pour mieux progresser dans la discussion et l'argumentation philosophiques.

Le principe d'identification et de définition des termes

Le principe d'identification des expressions et de définition est à la base de toute démarche philosophique et de toute argumentation cohérente, permettant de persuader et de convaincre un auditoire : il constitue une exigence capitale de la pensée et de l'expression. Ce principe nous engage à bien repérer les éléments divers du discours, à les cerner strictement et à en fournir des définitions. La rhétorique renvoie ici à une démarche philosophique si fondamentale que nous ne nous attarderons pas maintenant sur le problème des définitions, si essentiel à toute lecture du sujet (cf. chap. 9 et 14, 15, pp. 99 et 160, 164).

La règle de réciprocité

La règle de réciprocité, visant à appliquer un traitement identique à deux situations qui sont le pendant l'une de l'autre, apparaît — bien que fondée apparemment sur l'essence du réel et devant, dès lors, guider le raisonnement — d'une utili-

sation assez délicate, comme va nous le prouver cet exemple célèbre. Dans le *De rerum natura*, Lucrèce utilise la règle de réciprocité pour nous convaincre et nous persuader et de la mortalité de notre âme et du néant qui nous attend après notre mort et de l'ultime paix qui sera notre lot : « Regarde maintenant en arrière et vois quel néant fut pour nous cette vieille période de l'éternité qui a précédé notre naissance. Voilà donc le miroir où la nature nous présente ce que nous réserve l'avenir après la mort. Y voit-on apparaître quelque image horrible, quelque sujet de deuil ? N'est-ce pas un état plus paisible que n'importe quel sommeil ? » (Lucrèce, *De la nature*, liv. III, Budé-Belles Lettres, p. 150.) Ici, l'argument de réciprocité permet d'assimiler la période future, où nous serons morts, à l'état antérieur à la naissance, où nous n'étions rien. D'où une leçon de morale, courante dans tout l'épicurisme. Mais l'identification des situations est-elle bien valable et ne néglige-t-on pas ici des différences essentielles ? Le principe d'argumentation fait-il un usage légitime et tolérable de la symétrie ? Voilà qui pose problème.

Ainsi peuvent être rassemblés des principes et règles logiques (principe de non-tautologie, etc.) ou quasi-logiques (principe de réciprocité, etc.) qui guident l'argumentation. Venons-en, maintenant, aux différents types d'arguments.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ARGUMENTS

Nous ne pouvons ici faire un recensement exhaustif. Renvoyons, par conséquent, soit au *Traité de l'argumentation* de Perelman (p. 350 et sq.), soit à *L'Empire rhétorique* de ce même auteur (p. 95 et sq.). Nous citerons ici, en suivant Perelman, quelques arguments essentiels, utiles aux exercices philosophiques.

Arguments de succession ou de coexistence

Ces arguments font appel à des liaisons de succession (cause à effet, etc.) ou de coexistence (rapport de la personne et de ses actes, etc.). Au sein des liaisons de succession, le lien causal joue, en effet, un rôle essentiel. L'argumentation se dirigera alors vers la recherche des causes ou la détermination des effets. Les termes confrontés se situent ici sur un même plan phénoménal. Au contraire, dans les liaisons de coexistence, les réalités sont de niveau inégal et l'une semble plus fondamentale et explicative que l'autre. Ce type de liaison apparaît très fréquemment en philosophie. Citons le rapport de la personne aux phénomènes correspondants ainsi que la relation de l'essence et de ses manifestations et, parmi d'innombrables exemples, la relation établie, dans *Le Banquet* de Platon, entre l'essence pure du beau et le mérite réel, ainsi que Diotime nous le dit à propos de l'ultime révélation du beau (cf. Platon, *op. cit.*, Budé-Belles Lettres, p. 71).

L'argumentation par l'exemple ou par ses dérivés

• *L'exemple*. Nous passons ici à un type d'argumentation recourant au cas particulier, au fait singulier. Quel peut être son rôle en philosophie ? Ici, nulle ambiguïté : l'exemple peut seulement permettre de renforcer une démonstration. Il ne constitue, en aucun cas, une preuve. Confondre l'argumentation en tant que telle et le recours à l'événement empirique particulier, c'est faire une grave erreur rhétorique : au sein d'une discussion philosophique, l'exemple illustrera seulement la

règle auparavant prouvée ou précisera un concept. Ainsi Kant, dans les *Fondements de la métaphysique des mœurs*, souligne-t-il qu'en aucun cas le recours à un cas particulier ne saurait constituer un point de départ. L'exemple fait tomber sous l'intuition ce qui a été énoncé antérieurement de manière *a priori*. Mais c'est toujours par rapport à la loi qu'il doit être apprécié (cf. *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Delagrave, p. 115).

Nous reviendrons sur le problème de l'exemple en étudiant la conduite de la discussion au sein de la dissertation philosophique (p. 122 et sq.).

• *L'argument d'autorité et la formule.* Que dire de l'argument d'autorité? Ce mode de raisonnement rhétorique — qui ne repose pas sur une démonstration logique mais sur le pouvoir que semblent détenir certains énoncés de s'imposer à autrui — est généralement rejeté. Mis à mal par Descartes, qui lui substitue l'évidence, il est raillé par Pascal (cf. *Pensées et opuscules*, pensée 333, Hachette, p. 484), écarté par les rationalistes, etc. Son utilisation peut toujours être contestée. Quant à la formule, qui s'apparente à l'exemple et à l'argument d'autorité, elle désigne une « expression brève [...] s'imposant à notre créance du fait de sa forme, mais aussi de son ancienneté ou de son anonymat » (O. Reboul, *La Rhétorique*, pp. 68-69, P.U.F.).

Le recours à certaines formules philosophiques, sans véritablement constituer une argumentation, peut s'insérer dans la rhétorique de l'exercice philosophique et, parfois, s'intégrer à bon droit dans la conclusion de la dissertation. La formule heureuse, adaptée au sujet et au problème, intervient alors judicieusement pour permettre la conclusion du débat et clore ce dernier.

Les arguments de type déductif

On doit, en bonne logique, ajouter aux arguments précédents, fondés sur la structure du réel, ainsi qu'à ceux qui appartiennent à la sphère inductive de l'exemple, les formes d'argumentation qui s'apparentent au domaine déductif : ce qui concerne, d'une part, le syllogisme, c'est-à-dire tout raisonnement déductif rigoureux ne supposant aucune proposition étrangère sous-entendue et, d'autre part, l'enthymème (ex. : « Je pense, donc je suis »), forme abrégée du syllogisme, dans laquelle on sous-entend l'une des deux prémisses ou bien la conclusion. Qu'il s'agisse de syllogisme ou d'enthymème, nous aurons d'ailleurs un cheminement de type déductif — ou apparenté à la déduction —, mais non point une déduction pure.

Ici nous renvoyons les étudiants aux nombreux ouvrages de logique formelle, qui leur permettront d'accéder soit au domaine de la logique classique, soit à celui de la logique symbolique (cf., en particulier, A. Virieux-Reymond, *La Logique formelle*, P.U.F.).

L'AMPLEUR ET LA FORCE DES ARGUMENTS

Ainsi le clavier rhétorique est loin d'être restreint : les arguments se révèlent, en effet, nombreux et variés. Dès lors, l'étudiant se trouve très rapidement confronté au problème difficile de l'ampleur de l'argumentation et de l'évaluation de la force des arguments.

Dans le domaine de la démonstration, la question de l'ampleur se pose beaucoup moins. Le cheminement le plus court n'est-il pas, généralement, le plus élégant? Dans la sphère de l'argumentation, il en va bien différemment.

L'efficacité du raisonnement ne dépend-elle pas du renforcement mutuel des différents arguments? À première vue, l'interaction argumentative paraît donc nécessaire et conduirait ainsi, si elle était poussée à la limite, au discours long et à l'ampleur excessive de l'argumentation. Ce point de vue est partagé par la plupart des étudiants en philosophie (qui pratiquent, bien souvent, la dissertation interminable).

En réalité, les dangers de l'ampleur ne doivent pas être sous-estimés et ce pour un ensemble de raisons philosophiques, psychologiques et rhétoriques.

Tout d'abord, en toutes choses, ne faut-il pas respecter le *mèden agan* des Grecs, le « rien de trop », la règle de la « juste mesure », lesquels conduisent à proscrire radicalement les dissertations de trente pages ou plus... Rappelons l'avertissement du *Phèdre* : « Un jour pourtant Prodicus [...] [me dit] : “Je suis le seul [...] à avoir découvert quels discours réclame l'Art : ceux qu'il réclame ne sont ni longs ni courts, mais d'une juste mesure!” » (Platon, *Phèdre*, 267b, Budé-Belles Lettres, p. 74.)

Sur le plan psychologique et rhétorique, Perelman (*Traité de l'argumentation*, p. 640) note à juste titre le danger d'une cohorte d'arguments qui laisse supposer l'absence de confiance suffisante en chacun d'eux. Enfin, qu'il s'agisse d'un discours oral ou d'un exercice écrit, la patience de l'auditeur ou du lecteur connaît certaines limites ; l'ampleur excessive engendre, au bout du compte, l'ennui. D'ailleurs, la copie trop longue n'empiète-t-elle pas dangereusement sur le temps et l'attention à accorder aux autres travaux? Ici, l'excès nuit à la juste répartition de la durée dont disposent le professeur ou le jury.

Dès lors, nous sommes renvoyés au problème du choix des arguments, en fonction de leur force.

Rappelons que l'argumentation s'adresse toujours à quelqu'un, à un auditoire — le(s) professeur(s) de philosophie, dans notre cas — et que la force des arguments doit être pesée en fonction de cet auditoire caractéristique (cf. *supra*, p. 48). En second lieu, toute argumentation originale possède davantage de poids que le discours usé, le cliché ou le lieu commun. De plus, la force de l'argumentation est très souvent liée à la maîtrise de toutes les techniques d'atténuation, euphémisme, litote, réticence, etc. En suggérant, en appliquant la *lex minimi*, la loi du moins, en refusant l'excès, le rédacteur ou l'orateur accroîtront la force de leur argumentation.

Enfin, la puissance de l'argumentation ne saurait être considérée indépendamment de l'ordre des arguments dans le discours. Si nous définissons ici l'ordre comme l'enchaînement des propositions et des idées au sein de l'argumentation, cet arrangement va jouer un rôle essentiel. Classiquement, la rhétorique envisage trois ordres : « l'ordre de force décroissante, l'ordre de force croissante et enfin, le plus recommandé, l'ordre homérique ou nestorien, appelé ainsi parce que Nestor avait placé au milieu ses troupes les moins sûres, et selon lequel il faut commencer et finir par les arguments les plus forts » (Perelman, *op. cit.*, p. 661). Cet ordre rhétorique, sans être dépourvu d'intérêt, semble, néanmoins, devoir être subordonné à l'ordre philosophique (cartésien), examiné précédemment (p. 36). Ici la rhétorique s'incline devant la philosophie, maîtresse du vrai.

CONCLUSION SUR RHÉTORIQUE ET PHILOSOPHIE

La rhétorique, instrument de vérité ou d'illusion? Le jugement suivant d'Epictète nous conduirait à voir en elle un ornement mensonger : « Cet art de dire et d'orner

TABLEAU DES FORMES RHÉTORIQUES PRINCIPALES POUVANT ÊTRE TRÈS UTILES EN PHILOSOPHIE

<p>Figures de mots (Ces figures concernent la substance sonore de la langue.)</p> <p><i>Fonction</i> : attirer l'attention.</p>	<p>Alliteration</p> <p>Retours multipliés d'un son identique.</p>	<p>Antanaclose</p> <p>Répétition d'un même mot pris en différents sens (ex. : le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas).</p>	<p>Un certain emploi de l'étymologie</p>
<p>Figures de sens ou tropes (Ces figures sont indépendantes du matériel phonique.)</p> <p><i>Fonction</i> : provoquer une tension expressive.</p>	<p>Métonymie</p> <p>Trope qui permet de désigner quelque chose par le nom d'un autre élément, en vertu d'une relation claire.</p> <p>La <i>métonymie</i> joue un rôle dans la <i>genèse de symbole</i>, qui exprime concrètement l'idée qu'il représente.</p>	<p>Métaphore</p> <p>Trope où l'on désigne une chose par une autre en vertu d'une ressemblance entre les signifiés.</p> <p><i>Critique de la métaphore</i></p>	<p>Hyperbole</p> <p>Figure où l'on met en relief une idée au moyen d'une expression qui la dépasse.</p>
<p>Figures de construction (Elles portent sur la construction du discours et modifient l'ordre normal des mots.)</p>	<p>Antithèse</p> <p>« L'antithèse oppose deux objets l'un à l'autre, en les considérant sous un rapport commun, ou un objet à lui-même, en le considérant sous deux rapports contraires » (Fontanier).</p>	<p>Réticence</p> <p>« La réticence consiste à s'interrompre et à s'arrêter tout à coup dans le cours d'une phrase, pour faire entendre par le peu qu'on a dit [...] ce qu'on affecte de supprimer, et même souvent beaucoup au-delà. » (Fontanier.)</p>	<p>Chiasme</p> <p>Figure consistant à placer en ordre inverse les segments de deux groupes de mots identiques sur le plan de la syntaxe.</p> <p>Ex. : « S'il se vante, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, je le vante » (Pascal).</p>
			<p>Litote</p> <p>Figure consistant à atténuer l'expression de sa pensée pour faire entendre le plus en disant le moins.</p>

Fonction : animer le discours, amplifier certains thèmes, mettre en évidence certains éléments de pensée, etc.

N.B. À ne pas confondre avec l'antithèse philosophique.

Procédé parfois utilisable en philosophie, à l'écrit ou à l'oral.

Figures de pensée
(Elles dépendent des idées et veulent énoncer des vérités.)

Allégorie

Suite d'éléments descriptifs ou narratifs dont chacun correspond aux divers détails de l'idée exprimée.

Ironie

« Consiste à dire par une raillerie, ou plaisante ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser. » (Fontanier.)

Fonction : elles servent à communiquer des vérités.

Humour

Figure par laquelle on dégage les aspects plaisants ou insolites du réel, en se comprenant soi-même dans ce qu'on ridiculise.

Prosopopée

Figure par laquelle on fait parler une personne que l'on évoque, un absent, un mort, une idée, etc.

Le mythe peut, à la rigueur, rentrer dans les figures de pensée, puisqu'il consiste à exprimer une idée ou une théorie au moyen d'un récit poétique ou d'un ensemble narratif obéissant à certains principes d'organisation.

Fonctions générales des différentes figures

- **Fonction persuasive** : les différentes figures sont des éléments de persuasion. Mais pourquoi persuader et emporter ainsi l'adhésion ? (Cf. "plaisir...")
- **Fonction hédonique** : les figures provoquent du plaisir.
- **Fonction régressive** : « [On peut] voir dans la figure un retour à l'enfance [...] La force des figures serait donc de nous rendre un langage perdu. » (O. Reboul, *La Rhétorique*, P.U.F., pp 62-63.)

notre langage, s'il y a là un art particulier, que fait-il d'autre, lorsque nos propos rencontrent quelque sujet, que d'enjoliver et d'arranger notre langage comme un coiffeur fait d'une chevelure ? » (Epictète, *Entretiens II*, in *Les Stoïciens*, « La Pléiade », Gallimard, p. 950.) Toutefois, quelques pages auparavant, Epictète notait que des discours sont plus aisément écoutés quand les termes conviennent parfaitement au sujet. Peut-être la vraie rhétorique s'identifie-t-elle, finalement, au bon usage de la faculté d'expression. De ce point de vue, ne peut-on la considérer comme une des méthodes de la philosophie ?

QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES À LA PRÉSENTATION ET À LA RÉDACTION DES EXERCICES PHILOSOPHIQUES

Une multitude de règles gouvernent la rédaction d'un exercice. Explicitons ici deux d'entre elles, fort importantes. Dessinons également l'organisation générale commune à tous les exercices.

La règle de la clarté

Les exercices philosophiques, loin d'être des romans policiers destinés à tenir le lecteur en haleine par un habile suspense, sont des exposés devant clairement décrire les objectifs visés et la route destinée à atteindre ces derniers. Dans chaque partie essentielle du discours, énoncez toujours, dès le départ, ce que vous voulez démontrer et, éventuellement, votre mode de démonstration. Pour une raison identique, faites bien apparaître la structure de votre argumentation.

La règle de la progression de la pensée

Chaque partie, chaque argument, chaque élément de l'argumentation doit apporter une information nouvelle faisant progresser la pensée vers le but final.

L'organisation générale

Tous les exercices doivent comporter au moins les trois parties essentielles suivantes :

- *L'introduction*. Cette dernière doit :
 - définir avec précision le contenu du sujet ;
 - révéler le problème implicite soulevé par le sujet.
- *La partie principale ou « corps » de l'exercice*. Dans la dissertation, ce corps est représenté par la discussion, qui doit conduire à expliciter le problème et à répondre à la question. Dans le commentaire de texte, cette partie centrale correspond au travail d'explicitation de la pensée de l'auteur, travail auquel succèdera — si besoin est — une étude de la portée et de l'intérêt du texte et du problème soulevé, des résultats éventuels de l'analyse, etc.

Dans les deux cas, un plan rigoureux organisant le déroulement des arguments doit être utilisé. En ce qui concerne la dissertation, nous examinerons, dans le chapitre 8, pp. 85 et sq., quatre plans possibles, particulièrement adaptés aux types d'énoncés habituellement rencontrés. Dans le commentaire de texte, on explicite la pensée de l'auteur, en obéissant à la structure interne au texte lui-même.
- *La conclusion* indique clairement le chemin parcouru pour déterminer le problème sans le désagréger ni l'anéantir.

5 *Savoir lire*

LIRE UN TEXTE PHILOSOPHIQUE : UN ACTE

Tout au long de l'année, il faut lire et accéder aux textes. Mais comment lire, pour tirer le meilleur profit de ses lectures ? En vérité, lire est un art (cf. encadré p. 68) dont nous allons traiter brièvement. Dans ce domaine aussi, il s'agit d'acquérir une méthode. Tout d'abord, la vraie lecture philosophique consiste à apprendre à penser. Lire un texte philosophique ne désigne pas seulement une opération par laquelle on s'informe de la matière ou du contenu d'une théorie ou d'une doctrine, mais bien davantage un ensemble d'actes par lequel on se familiarise avec les textes et par lesquels on approfondit, par conséquent, l'exercice de la réflexion. Lire un texte philosophique, c'est opérer une « donation de sens », donation dynamique et personnelle. Mais comment s'y prend-on et par quelle méthode ?

LIRE : UN PROCESSUS (ÉVENTUELLEMENT COLLECTIF)

Puisqu'il s'agit d'apprendre à penser, il ne faut pas tant juxtaposer les lectures et accumuler les ouvrages, en se lançant dans une pseudo-série chaotique et sans lien, que s'efforcer de mettre au point un processus global et structuré. Il est conseillé d'organiser ces lectures soit par thème — si vous avez besoin d'approfondir telle notion, le droit, l'art, la nature, etc. — soit par auteur — si Descartes, Kant, etc., sont au programme. Partez, délibérément, des structures et des mécanismes de base les plus simples, en constituant des bibliographies rationnelles (cf. *infra* la bibliographie de base). Lire doit désigner, dans ce contexte, un processus intellectuel organisé et non point la saisie de contenus figés : lisez d'abord ce que vous comprenez clairement pour pénétrer, peu à peu, dans des organisations plus complexes.

Ce processus, vous pouvez le mener à bien collectivement. Il existe, par exemple, plusieurs lectures possibles de la Critique de la raison pure. Une approche plurielle (en « Fac » ou en « Prépa ») peut être éminemment féconde. Vous vous contrôlerez mutuellement et conduirez ensemble un dialogue philosophique, qui vous permettra peut-être de mieux apprendre à penser. La lecture prendra ici une signification plurielle et collective.

LA LECTURE-EXERCICE

Lire désigne donc un processus et un exercice : à côté de la « lecture-évasion » ou de la « lecture-culture », qui sont destinées à ouvrir la voie à l'imaginaire, à permettre de décoller du réel ou à accroître un bagage culturel, il existe, en effet, la « lecture-exercice », intellectuelle et rationnelle, tout à fait spécifique,

et par laquelle l'étudiant se prépare directement à ses concours ou examens. Cette lecture est dynamique et non point passive, elle s'efforce d'aller rapidement de l'avant et de saisir les idées directrices du texte. Elle est indissociable de l'écriture : il faut, en effet, travailler et lire le stylo à la main, en faisant preuve d'attention, c'est-à-dire d'une concentration puissante et persévérante sur un texte précis et sur l'objet de pensée correspondant. Enfin la « lecture-exercice » suppose le survol et la diagonalisation.

ÉCRIRE ET PRENDRE DES NOTES. FAIRE DES FICHES

Voici une opération tout à fait essentielle. Lire, par exemple, les *Fondements de la métaphysique des mœurs* de Kant sans la moindre prise de notes, c'est laisser de côté tout véritable effort de compréhension. Mais cette prise de notes ne saurait se confondre avec une simple reproduction mécanique. Pour être authentique et féconde elle suppose :

— une expression des concepts et passages fondamentaux dans votre propre langage, de manière à échapper à la copie mécanique et à la reproduction passive, servile et stérile. Cette reformulation (parfois opérée après la lecture et toujours selon votre expression personnelle) s'avère profitable et féconde pour votre travail ;

— la mise au point d'une synthèse et d'une organisation claire du mouvement de la pensée de l'auteur ;

— la rédaction de fiches : l'art de bien lire est, en effet, inséparable de la mise en fiches. Réalisez celles-ci par thèmes, par concepts, par ouvrages ou par auteurs, avec les citations ou définitions correspondantes, relevées au fur et à mesure de vos lectures (méthode bien supérieure à la simple prise de notes, sans méthode et sans support organisé). En constituant ces fiches, prenez soin de noter, avec précision, les références de tout ce qui vous intéresse. Plus tard, si vous avez besoin de replacer vos notes dans le contexte, soit parce que vous êtes en face d'un élément douteux à contrôler (notes mal prises), soit parce que le sens du développement vous échappe, vous retrouverez facilement l'origine et la situation même du texte.

FICHE DE LECTURE (portant sur un ouvrage)

Caractéristiques de l'ouvrage

Titre : *La Folie*
Auteur : Jaccard Roland
Éditeur : P.U.F., coll. « Que sais-je ? »
Divers : date de parution, édition, traducteur, etc.

Analyse globale

Genre : essai
Thème central : la folie

Idées principales :

- caractère polymorphe de l'expérience de la folie ;
- les symptômes de la folie sont pleins de sens ;
- etc.

Comprendre l'œuvre

— intention de l'auteur (ce qu'il veut démontrer) : toute collectivité a besoin de fous pour y inscrire sa négativité.

Mais cet ensemble d'opérations suppose lui-même la pratique du survol et de la diagonalisation.

SURVOLER ET DIAGONALISER (cf. encadré p. 68)

« Diagonaliser »

Un grand nombre de livres n'exigent pas d'être lus en entier. Aussi « diagonaliser » représente-t-il une méthode et un outil de travail que l'étudiant de « Prépa » ou de D.E.U.G. doit réellement expliciter et pratiquer de manière systématique. De quoi s'agit-il exactement ? Lire en diagonale, c'est lire très rapidement, parcourir en saisissant, au fil des pages, les éléments euristiquement intéressants pour chacun. Si l'étudiant se noie dans ses lectures, il est alors submergé par l'énormité de sa documentation. Semblable à l'autodidacte de *La Nausée*, sera-t-il condamné à parcourir toute l'étendue et tout le champ du savoir humain ? S'il veut réussir, s'il veut parvenir à la maîtrise de ses connaissances et du savoir, il lui faut trier, et, à cette fin, nécessairement diagonaliser. Il est faux que, même dans certains grands ouvrages de base, tout doive être retenu. Être intelligent, procéder à une préparation harmonieuse et efficace, c'est ne pas se laisser dominer par l'immensité des savoirs et des champs culturels. Se former, c'est, très rapidement, savoir éliminer, n'absorber et ne « digérer » que ce qui est important et décisif. De même que l'oubli, comme l'a si bien montré Nietzsche, est un gardien de la vie, de même la lecture en diagonale sauvegarde la réflexion et la vraie culture. Elle sélectionne, refuse de se perdre dans l'inessentiel, va droit aux thèmes directeurs fondamentaux qui, d'une part, orientent l'œuvre et, d'autre part, fournissent à l'étudiant d'importantes grilles de recherche ou de réflexion.

La bonne méthode pour diagonaliser

Dès lors, comment « diagonaliser » avec le maximum d'efficacité et de sécurité, sans faire de contresens majeur sur la signification de l'œuvre ou de certains chapitres ?

- *Lisez, immédiatement, l'avant-propos ou la préface* des ouvrages figurant dans vos bibliographies. Bien souvent l'auteur vous y apporte, en condensé, ses idées principales. Saisissez le sens des schémas d'organisation qui commandent le déroulement futur de l'œuvre. D'autre part, certains auteurs annoncent leur plan, avec des résumés brefs de chaque chapitre. Cette méthode d'exposition, très fréquente, est parfaitement adaptée à vos besoins. Appréhendez les fils directeurs, les idées totalisatrices.

- *Procédez au dépouillement de la table des matières*, opération qui représente une méthode de travail très efficace : si cette table est bien réalisée, vous devez saisir la structure de l'ouvrage et son organisation. La table vous oriente, vous guide, vous indique l'itinéraire à suivre, les chapitres qui semblent apporter les clefs de l'ouvrage. La table des matières, c'est donc l'essence même du livre, elle en fournit la charpente dynamique et désigne, par conséquent, l'instrument précieux d'une diagonalisation.

- *Ne négligez pas la lecture de l'index* et des principaux concepts qui y figurent : ces termes et concepts essentiels peuvent jouer un rôle décisif et orienter votre compréhension.

- *Munis de ces instruments de lecture dynamique* que représentent préface, table des matières, index, allez directement vers les chapitres, parties ou paragraphes qui vous intéressent et vous concernent. Faites preuve de concentration, de telle sorte que les lignes importantes s'impriment en vous. Pour faciliter imprégnation spirituelle et mémorisation, renforcez la dimension dynamique de votre travail en écrivant. Si tel chapitre ou tel passage répondent à vos besoins, prenez des notes de manière très précise. Photocopiez, éventuellement, les pages qui vous paraissent essentielles. Enfin, annotez, au crayon, les éléments fondamentaux. Si le livre a droit à votre respect, il est, en même temps, un instrument de travail commode et, le jour de la relecture revenu, vous serez heureux de retrouver vos annotations au crayon.

- *Enfin, pour opérer des survols féconds*, il est recommandé de recourir à la pratique des « mots-clés », de privilégier une lecture questionnante et d'anticiper sur ce qui va suivre. Si le survol est facilité par cette triple opération, la lecture qui creuse et approfondit pourra aussi en bénéficier.

MOTS-CLÉS, QUESTIONNEMENT, ANTICIPATION

Les mots clés

Vous survolez et êtes en quête de l'essentiel du texte. Que faire ? Pratiquez la chasse aux termes clés, porteurs de richesse et de sens, aux mots fondamentaux. Éventuellement, organisez un tableau de concepts ou « termes-clés ». Il vous permettra d'amorcer une première analyse structurée de l'ouvrage, quand vous aurez mené à bien cette technique. Il s'agit là d'un procédé fécond, le tableau pouvant devenir source d'un futur schéma de maîtrise, d'un exposé vivant, etc.

Le questionnement

« Avant toute lecture, le lecteur peut s'efforcer d'énoncer [ses] attentes. Cela revient à pratiquer un questionnement préalable du texte : qui, où, quand, comment, de quelle façon, à partir de quoi, qu'est-ce que [...] ? L'effort de questionnement aboutit à donner un cadre concret aux attentes. La lecture devient une réponse à ces attentes. Elle sera sélective, opératoire », note fort bien L. Bellenger (in *Les Méthodes de lecture*, P.U.F., p. 119).

Au fond, il s'agit d'une substitution décisive de la lecture active et dynamique au travail passif, substitution à l'œuvre aussi dans l'anticipation.

L'anticipation

Dans ce but, pratiquez des pauses au cours de la lecture et continuez vous-mêmes le raisonnement amorcé et développé. Par exemple, plongés dans la *Logique trans-*

condantale de la *Critique de la raison pure*, vous vous efforcez de poursuivre le raisonnement vous-mêmes, jusqu'aux résultats ultérieurs (ceux de la *Dialectique*), sur lesquels vous anticipez en quelque sorte. Vous achevez donc ce qui se dessine (la critique de la métaphysique, de l'idée conçue comme connaissance réelle et non pas comme savoir régulateur, etc.). La lecture intelligente n'est-elle pas fondamentalement anticipatrice ?

Avec les mots clés, le questionnement et l'anticipation, vous survolerez ou approfondirez, selon vos besoins. Avant d'en venir à l'approfondissement, parcourons, dans l'encadré suivant, les techniques du survol efficace (cf. p. 68).

Approfondir

Que l'art du survol et de la diagonalisation ne vous conduise pas à des contresens ou malentendus. Savoir survoler, posséder l'art de pratiquer une lecture dynamique et de réaliser un survol rapide en allant droit aux éléments clefs et aux titres fondamentaux, être capable de lire le début et la fin d'un chapitre pour appréhender l'essentiel, savoir passer rapidement sur les chapitres secondaires, ce n'est nullement se ranger dans les esprits superficiels. Bien au contraire, c'est comprendre (rapidement et efficacement) l'apport essentiel de l'ouvrage. Ce survol peut évidemment être complété par un approfondissement ultérieur.

Face à une œuvre fondamentale, faites en donc plusieurs lectures différentes, à différents niveaux, en recherchant systématiquement les chapitres ou passages à approfondir, en établissant la liste des points difficiles à creuser, en reprenant les problèmes ou difficultés appréhendés pendant le survol et en cherchant à leur apporter des réponses en vous attaquant aux lacunes de la première lecture. En somme, survol et approfondissement désignent deux approches complémentaires, et non point opposées.

L'ENTRAÎNEMENT À LA SYNTHÈSE DES TEXTES

Dans beaucoup de classes préparatoires (entrée dans les grandes écoles scientifiques, etc.), la synthèse de textes est au programme. Elle peut constituer un outil supplémentaire d'approfondissement et vous permettre de bien exercer vos facultés réflexives. D'une manière générale, le résumé de textes, formateur de l'esprit, s'avère utile à tous les étudiants. Il consiste à prendre en charge un texte philosophique de base, à en dégager le thème, l'idée directrice, le problème, à procéder, à la fois, à une analyse et à une reconstitution synthétique du passage : il faut le découper, le soumettre à un travail analytique, mais aussi le récomposer et l'unifier, pour en appréhender l'idée directrice. Si vous rencontrez, durant vos lectures, des textes qui vous paraissent fondamentaux, faites un compte rendu, le plus juste et le plus court possible, du passage, en dégageant bien l'idée directrice. Ce travail vous sera triplement utile : tout d'abord, il forme les facultés réflexives ; deuxièmement, il permet de vous constituer un fichier, comportant des éléments de documentation importants ; troisièmement, il introduit au travail de la dissertation et du commentaire de texte. La synthèse de textes est donc éminemment formatrice et prépare directement au commentaire.

- Pratiquer le survol rapide, que l'on se trouve dans une librairie ou en bibliothèque, en examinant préface, table des matières, index, titres, intertitres, etc.
 - Diagonaliser systématiquement, pour aller à l'essentiel.
 - Ne pas négliger les groupes de lecture (en « Prépa » ou en « Fac »), pour comparer les diverses approches d'un même ouvrage.
 - Savoir prendre des notes, en reformulant les problèmes dans ses propres termes, selon sa propre expression : en soumettant les concepts de l'auteur à sa propre analyse.
 - Faire des fiches par ouvrage, mais aussi par thème ou par auteur, en notant les références avec précision.
 - Approfondir, en faisant preuve d'attention : en ne négligeant pas les difficultés ou problèmes apparus lors de la lecture initiale. Rechercher des réponses à ces difficultés.
 - Comprendre que le survol et l'approfondissement sont les deux faces de l'art de bien lire.
 - Questionner toujours le livre ou le texte (sans se contenter d'une approche passive).
- (Cf. Elisabeth Rochefort Algis, *Lecteurs, à vos marques*, Entreprise moderne d'édition.)

LA DIAGONALISATION ET LE SURVOL

1. Définition :

Approche par laquelle on s'efforce de dégager le contenu d'un ouvrage sans le lire en entier, d'aller à l'essentiel sans réaliser une lecture totale.

2. Méthode :

- examiner la préface ou l'avant-propos ; analyser les intentions globales de l'auteur ;
- étudier la table des matières (pour bien appréhender structure et plan) ;
- analyser l'index et les principaux termes ou concepts qui y figurent ;
- s'appuyer sur les titres, sous-titres, intertitres, etc. Cet ensemble joue un rôle décisif : il ne faut jamais négliger la structure explicitée par l'auteur lui-même ;
- pratiquer un repérage des mots-clés ;
- privilégier une lecture questionnante, avec une mise au point d'interrogations et de questions, par rapport à une lecture passive ;
- être capable d'anticiper sur ce qui va suivre (à partir de ce qui est acquis).

En somme, il s'agit d'énoncer l'essentiel d'un passage, en le condensant dans un nombre de mots réduits et significatifs. L'adaptation à cette double exigence est gage de réussite dans la conduite des futurs exercices philosophiques.

LES PROBLÈMES DE LA MÉMOIRE

Si la lecture philosophique ne se confond nullement avec une appropriation mécanique de connaissances et de contenus divers, si elle désigne l'art de penser et de se former au contact des grands textes, néanmoins les différentes opérations que nous venons d'analyser, le survol, la diagonalisation, l'approfondissement, la synthèse de textes, etc. n'auraient pas de sens s'ils ne désignaient autant d'accès

à la mémoire. Il est préférable que les trois *Critiques* kantiennes ou *La Phénoménologie de l'esprit* fassent désormais partie de vous, que votre art de la lecture permette l'intégration de ce savoir universel. Donnons ici quelques conseils :

— utilisez la prise de notes antérieurement analysée (p. 64). Elle fixe votre attention et met l'accent sur l'essentiel. Elle facilite donc la mémoire (dans la mesure où vous aurez opéré une reformulation des problèmes dans votre langage personnel) ;

— mettez toujours les concepts nouveaux en relation avec vos connaissances antérieures.

• *Exemples* : Vous étudiez la critique de l'impératif chez Bergson : reliez tout ceci à votre savoir kantien. Vous analysez l'État chez Hegel : notez les relations et associations avec les doctrines politiques antérieures (Rousseau, Kant, etc.). Ce qui compte, c'est d'établir des liens, des médiations, des ponts, des associations entre les notions nouvelles et le savoir antérieurement acquis : ce dernier forme le socle de la mémoire, la plate-forme des nouveaux concepts.

N'hésitez jamais à réaliser un travail de groupe (cf. *supra*, p. 63). En effet, l'expression et la communication orale fixent les souvenirs. Vous vous souviendrez mieux de la doctrine foucauldienne du pouvoir après une reformulation orale au sein d'un groupe ayant réfléchi sur ce thème. Le dialogue vécu engendre le souvenir.

Enfin, que le plaisir du texte soit un instrument de mémorisation : on ne se souvient que de soi-même, c'est-à-dire de ce que l'on aime passionnément, des outils intellectuels qui séduisent, des théories captivantes et éclairantes.

BIBLIOGRAPHIE MINIMALE CONSEILLÉE AUX ÉTUDIANTS DE D.E.U.G. ET DE « PRÉPA »

Voici quelques ouvrages de base, quelques grands textes avec lesquels il est nécessaire de se familiariser pour apprendre à penser. Ils relèvent d'une lecture et d'une approche non point « diagonalisante », mais totale, dans la mesure où ils ont informé et continuent à informer toute notre pensée occidentale. Néanmoins, en ce qui concerne ces œuvres de base, nous avons, dans certains cas, préféré vous présenter des extraits (par ex., des textes choisis de l'*Esthétique* de Hegel) ou vous conseiller la lecture d'un certain nombre de pages capitales par rapport à l'ensemble de l'ouvrage (cf. Kant, *Critique de la raison pure*) :

— Platon : *Le Banquet* (Garnier-Flammarion ou Budé-Belles Lettres) ; *Phédon* (Garnier-Flammarion ou Budé-Belles Lettres) ; *La République*, liv. VI et VII, si vous ne lisez pas l'intégralité de l'œuvre (Garnier-Flammarion ou Budé-Belles Lettres).

— Aristote : *La Politique* (Vrin).

— Épictète : *Manuel* (joint à Marc-Aurèle, *Pensées pour moi-même*, Vrin).

— Épicure : *Doctrines et maximes* (Hermann).

— Descartes : *Règles pour la direction de l'esprit* (Vrin) ; *Discours de la méthode* (Garnier-Flammarion) ; *Méditations métaphysiques* (Garnier-Flammarion).

— Kant : *Critique de la raison pure*, pp. 5-75, si vous ne voulez pas lire l'ensemble : préfaces, introduction, *Esthétique transcendantale* (P.U.F.) ; *Critique de la raison pratique* (P.U.F.) ; *Critique de la faculté de juger*, pp. 129-181 et pp. 320 et sq. (Folio-Essais, Gallimard).

- Hegel : *La Raison dans l'histoire* (« 10/18 », U.G.E.) ; *Esthétique* (« Textes choisis », P.U.F.).
- Nietzsche : *Le Gai Savoir* (« Idées », Gallimard) ; *Par-delà le bien et le mal* (Folio-Essais, Gallimard).
- Freud : *Introduction à la psychanalyse* (« Petite Bibliothèque », Payot).
- Husserl : *La Philosophie comme science rigoureuse* (P.U.F.).
- Bergson : *Les Deux Sources de la morale et de la religion* (P.U.F.).

Deuxième partie

La méthode de la dissertation philosophique

6 Définition de la dissertation philosophique

La dissertation philosophique représente, dans notre système d'enseignement, un exercice privilégié. Comment la définir ? Distincte du travail littéraire, de l'essai de facture libre, mais aussi de la démonstration de type mathématique, elle désigne une « démonstration-argumentation » rigoureuse et méthodique, convertissant toujours un énoncé en problème, de manière à travailler à la solution de ce dernier, à déterminer le problème sans jamais le désagréger et à répondre à l'intitulé du sujet. En définitive, la dissertation s'apparente à un exercice spirituel.

CE QUE N'EST PAS LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

Ni un exercice d'érudition...

Le terme même de « dissertation » prête ici à équivoque. Ouvrons un dictionnaire : la dissertation s'y trouve définie, en sa signification première, comme un développement, le plus souvent écrit, portant sur un point de doctrine ou une question savante (dictionnaire « Robert »). Or la dissertation philosophique ne se confond précisément pas avec un exercice d'érudition. Trop d'étudiants sont victimes de cette confusion : ils ne saisissent pas la spécificité de la démarche philosophique et sont piégés par une confusion des genres. En philosophie, en effet, il ne s'agit jamais de procéder par pure érudition, mais de savoir réfléchir et de bien poser les problèmes.

Ni un défilé de connaissances...

• *Remarques et recommandations des jurys.* Raisonner, ce n'est ni réciter ni faire défiler doctrines et théories diverses : c'est intégrer les connaissances et les savoirs au sein d'une réflexion libre et personnelle. Les jurys regrettent tous la méconnaissance de cette règle fondamentale. Commentaires « tout faits » et « plaquages » divers sont à rejeter :

« La majeure partie des copies a utilisé le même lot de citations et de références : Hobbes, Rousseau, Spinoza, Marx, Freud, Nietzsche. La manière de les utiliser varie considérablement : du plaquage à l'explicitation, de l'érudition stérile et maladroit à la perspicacité de commentaire et d'analyse. On doit souligner deux choses : d'une part le manque de travail de la majeure partie des candidats, ceux-ci se bornant à reproduire des phrases apprises par cœur sans assimilation réelle de la pensée de l'auteur, d'autre part les commentaires "tout faits", très typés et reconnaissables, permettant de repérer des familles de copies et montrant qu'il

s'agit d'un même cours reproduit. » (Sujet : « Le droit du plus faible », concours d'entrée à H.E.C., 1990.)

« Il arrive [...] que des développements trop longs et parfois inconsidérés sur la théorie de l'inconscient chez Freud, sur le marxisme et le fascisme conduisent à un oubli pur et simple du sujet. » (Sujet : « Est-il juste de définir l'utopie comme un rêve inutile ? », entrée en 1^{re} année de l'Institut d'études politiques de Paris, épreuve d'ordre général, 1989.)

• *Nous avons ici affaire à un défaut majeur présent dans la plupart des dissertations, des classes préparatoires à l'agrégation : cela n'a donc rien d'une erreur anecdotique ou contingente, mais désigne un péril intrinsèque et constitutif de la dissertation. Les candidats rêvent, généralement, de déverser en vrac leurs connaissances, de réciter ce qu'ils savent. Or que demande-t-on aux étudiants ? De savoir conduire un raisonnement, de mener une discussion devant apporter une réponse à la question posée et une solution non dogmatique au(x) problème(s) soulevé(s). Une récitation toute passive de connaissances diverses ne saurait, en aucun cas, aboutir à ce résultat : comment pourrait-elle se confondre avec ce qui est requis, à savoir une stratégie de discussion ?*

• *Un exemple sera ici utile. Aux différents concours, de nombreux intitulés portent sur la comparaison de notions. Efforçons-nous, en partant d'un sujet déterminé de saisir l'approche souhaitable et la démarche incorrecte.*

— Sujet : « Le médiat et l'immédiat ».

**DÉFAUTS COURANTS
À ÉVITER**

**COMMENTAIRE
DES DÉFAUTS**

LA MÉTHODE

Introduction (du type « défilé de connaissance »).

Le médiat nous renvoie à une problématique de type hégélien, alors que l'immédiat évoque une perspective bergsonienne.

Pas de référence historique initiale.

Introduction (réfléchie et méthodique).

Définir de manière précise :
— « Médiat » : ce qui est relation avec un autre terme par l'intermédiaire d'un troisième (ou de plusieurs termes).

De tout temps, les penseurs ont opposé médiat et immédiat.

Type d'introduction courant à éviter.

— « Immédiat » : ce qui se donne comme premier et originel.

Le médiat possède une primauté épistémologique et philosophique. L'immédiat, une infériorité évidente.

Pas de jugement de valeur.

Poser des questions, de manière à s'engager dans une problématique et à formuler le problème essentiel.

Première partie :

l'immédiat dans la philosophie bergsonienne : Bergson a souligné la valeur de l'intuition, de l'immédiat, des données immédiates, etc.

Nous sommes dans l'exposé historique pur.

Première partie :

Caractérisation, approfondissement.

Deuxième partie :

le médiat, figure de la dialectique hégélienne, etc.

Idem,
itinéraire historique et non point problématique
etc.

etc.

La dissertation philosophique ne se réduit pas à un empilement de doctrines. Juxtaposer des connaissances n'est pas construire une dissertation. La dissertation philosophique est inventive, personnelle, réflexive. Nous saisissons là une des premières dimensions permettant d'affirmer sa spécificité.

Ni un exercice littéraire...

Étrangère, dans son essence, au développement portant sur un point de doctrine, comme à tout exercice d'érudition, la dissertation philosophique est également irréductible à un genre littéraire, à la dissertation de lettres avec laquelle trop de candidats la confondent, même dans les Classes préparatoires et l'Enseignement supérieur.

Où réside la différence ? Invention de concepts, activité de la pensée procédant par le « travail du concept », la dissertation philosophique se meut, bien que les exemples et illustrations concrètes soient autorisés et même souhaitables, dans le champ pur de l'abstraction. Il s'agit, en clarifiant les concepts, de procéder rigoureusement, jusqu'à la conclusion finale. Le champ littéraire emprunte davantage au concret et à l'imaginaire.

Sur le plan purement formel, notons, néanmoins, une certaine parenté entre les deux types d'exercice. Quand vous élaborez, en effet, votre plan littéraire, vous n'ignorez pas qu'il doit nécessairement obéir à la présentation suivante :

— Introduction ni trop courte, ni trop longue : quelques lignes sont insuffisantes, mais plusieurs pages s'avèrent excessives.

— Développement composé de grandes parties. Vous devez expliciter et justifier vos idées sans jamais sortir du sujet.

— Conclusion permettant de parvenir à une synthèse et de réaliser un bilan concernant les recherches effectuées au cours du développement.

Toutes ces règles littéraires formelles s'appliquent aussi à la dissertation philosophique.

Sans se réduire à une discussion littéraire, à laquelle elle ne se ramène en aucun cas, la dissertation philosophique obéit à des exigences formelles bien précises, les mêmes qui commandent un travail littéraire approfondi. La nécessité de mener une discussion organisée à partir d'une introduction jusqu'à la position d'une conclusion, et ce par la médiation d'une argumentation très rigoureuse, est commune aux différents exercices, littéraires, philosophiques ou même historiques. Malgré cette parenté, la dissertation philosophique désigne un « travail du concept » étranger à la dissertation littéraire.

Ni un essai...

Irréductible à un exercice d'érudition ou à une dissertation littéraire, la dissertation philosophique affirme également sa spécificité par rapport au genre de l'essai.

Ouvrage en prose, de facture libre, traitant d'un sujet qu'il n'épuise pas, ainsi se définit l'essai, constitué bien souvent par une suite de réflexions ou de méditations s'effectuant autour d'un thème, l'ensemble connaissant un mélange savant de préparation élaborée et d'improvisation.

La liberté de l'essai permet de distinguer les deux genres et les deux démarches. Car une dissertation philosophique désigne une « démonstration-argumentation » (cf. p. 77) rigoureuse, un raisonnement maîtrisé ignorant toute improvisation. Le fil logique et démonstratif de la dissertation philosophique ne se compare nullement à celui, beaucoup plus libre, de l'essai.

Si la progression méthodique et rigoureuse différencie l'essai et la dissertation philosophique, néanmoins tous deux ont pour objectif commun de poser une question et un problème et de vouloir les résoudre ou, tout au moins, de s'efforcer de travailler à leur solution. Leur cheminement diffère : l'essai veut créer un climat qui entraîne le lecteur ; la démonstration veut obtenir son adhésion par un raisonnement rigoureux, argumenté et progressif.

Ni une démonstration de type mathématique...

Examinons, maintenant, la spécificité de l'exercice philosophique en prenant en compte les caractères de la démonstration mathématique.

Définissons, tout d'abord, le terme de démonstration : elle désigne une opération mentale ou un raisonnement déductif destinés à établir la vérité d'une proposition à partir de prémisses considérées comme vraies. Ainsi la démonstration mathématique part-elle de prémisses certaines (axiomes, etc.) et se déroule-t-elle en obéissant aux normes de la logique.

La démonstration philosophique n'est pas réellement assimilable à une démonstration mathématique, à une opération mentale établissant déductivement la vérité d'une proposition, en la rattachant, par un lien nécessaire, à d'autres propositions évidentes. Cette distinction des genres s'impose pour une double raison : d'une part, la dissertation philosophique recourt à des termes du langage — soit courant, soit spécialisé — dont les significations ne sont pas univoques. Bien entendu, ces termes désignent des concepts et relèvent d'une approche rigoureuse. Mais la polysémie inhérente au langage peut être source d'ambiguïté. Au contraire, les signes mathématiques sont dépourvus de toute équivoque. D'autre part, la dissertation philosophique repose à la fois sur une argumentation et sur une démonstration, par opposition à l'itinéraire mathématique, fondamentalement démonstratif. En philosophie, il ne s'agit pas seulement de démontrer, mais aussi d'argumenter, c'est-à-dire de mettre en jeu un ensemble de procédés permettant de faire admettre une thèse (cf. chap. 4, « Rhétorique et philosophie », p. 48).

Ici, néanmoins, une parenthèse : la rationalité philosophique s'est, bien souvent, efforcée de prendre pour modèle les « chaînes de raisons » mathématiques. Citons, bien évidemment, Descartes, mais surtout Spinoza. Le premier a, dans les *Règles pour la direction de l'esprit* et le *Discours de la méthode*, accordé, on le sait, la plus grande importance au modèle mathématique. Mais c'est essentiellement Spinoza qui privilégie et met en œuvre un modèle de rationalité mathématique. La préface de Louis Meyer aux *Principes de la philosophie de Descartes*, de Spinoza, est tout à fait explicite à ce sujet : « C'est le sentiment unanime de tous ceux qui veulent s'élever au-dessus du vulgaire par la clarté de la pensée, que la méthode d'investigation et d'exposition scientifique des mathématiciens (c'est-à-dire celle qui consiste à démontrer des conclusions à l'aide de définitions, de postulats et d'axiomes) est la voie la meilleure et la plus sûre pour chercher et enseigner la vérité. » (Spinoza, *op. cit.*, Garnier, pp. 292-293.) De même, dans l'*Éthique*, son

œuvre majeure, Spinoza rapproche démonstration mathématique et démarche philosophique : le penseur s'efforce de présenter des propositions sous la forme classique des mathématiques (définitions, axiomes, postulats, propositions démontrées à partir des définitions ou axiomes, etc.).

Cet effort de mathématisation constitue un cas limite, qui ne saurait, en aucun cas, occulter la spécificité de la démarche philosophique ; le cheminement philosophique se caractérise par une autonomie étrangère à la démonstration mathématique : la liberté de mouvement est, en philosophie, manifeste, alors qu'au contraire, en mathématiques, le déroulement s'opère à partir de données beaucoup plus contraignantes et procède à travers un fil logique moins souple que celui de l'argumentation philosophique. Ainsi, la dissertation philosophique repose sur une « argumentation-démonstration », alors que la voie mathématique est purement démonstrative.

SA SPÉCIFICITÉ

Un « exercice spirituel »

Irréductible à une démonstration mathématique, la dissertation philosophique est proche, par certains aspects, d'un exercice spirituel (sur ce thème, cf. P. Hadot, *Exercices spirituels et philosophie antique*) : elle désigne une activité de la pensée et un « itinéraire » réflexif ; dans la dissertation réussie, l'étudiant procède à un dialogue avec lui-même et, au terme de sa démarche, s'avère capable de changer de point de vue et de conviction. Il a effectivement réalisé un « exercice spirituel ». Le fait même que l'on parle d'« exercice philosophique » ne constitue sans doute pas un accident. Réaliser un travail philosophique — dissertation ou commentaire — c'est exercer sa pensée, la maîtriser, et, du même coup, se changer. Ce qui compte, c'est la réalité même de l'exercice, la capacité de celui qui réfléchit à s'installer au cœur des problèmes et à vivre avec eux, jusqu'au jaillissement de la lumière. Il en est ici, à propos de la dissertation philosophique, comme il en est au sein de la dialectique platonicienne : le chemin parcouru — et non point la solution apportée — caractérise, dans les deux cas, la démarche. Il s'agit de former sa pensée, bien davantage que d'informer, de s'exercer réellement et non point d'accéder à une solution particulière. Dans la dissertation philosophique comme dans les dialogues de Platon, c'est l'itinéraire global qui compte et représente la vraie norme : « Dans les classes où l'on apprend à lire, quand on demande à quelqu'un de quelles lettres est fait tel ou tel mot, ne le fait-on ainsi chercher que pour l'amener à résoudre ce problème particulier, ou bien pour le rendre plus apte à résoudre tous les problèmes possibles de grammaire ? [...] Tous les problèmes possibles, évidemment. [...] Que dirons-nous alors de notre enquête au sujet du politique ? Est-ce directement par intérêt pour lui que nous nous la sommes imposée ou bien est-ce pour devenir meilleurs dialecticiens sur tous les sujets possibles ? [...] Ici encore, évidemment, pour la formation générale. » (Platon, *Le Politique*, 285cd, Budé-Belles Lettres, p. 47.)

La vraie norme, dans les dialogues de Platon comme dans cet exercice spirituel que désigne la dissertation philosophique, c'est donc le gain dialectique.

Une démonstration argumentée

Irréductible à l'essai, mais aussi à la démonstration mathématique pure et simple, apparentée à l'exercice spirituel, la dissertation philosophique doit, par conséquent, être définie dans sa spécificité. Que désigne-t-elle ? Une démonstration progressive, rigoureuse et cohérente, démonstration ne négligeant nullement la trame de l'argumentation. Cette démonstration opère à partir d'un problème préalablement défini et surgissant de l'examen d'un questionnement, orienté et organisé, portant sur l'intitulé. Ce questionnement organisé s'insère et s'intègre dans un processus global : la problématique. Il s'agit donc de bien structurer un ensemble de questions sous-jacentes à l'intitulé, de les lier de manière logique, de circonscrire la question fondamentale et décisive inhérente au sujet et, par une « argumentation-démonstration » cohérente, de répondre, progressivement, aux éléments inscrits dans la problématique, de manière à aboutir à la détermination et à la « résolution » du problème, résolution excluant toute rigidité, toute solution dogmatique. Conclure, c'est apporter une réponse, prendre position, opérer un certain bilan, sans jamais figer la vie ni dogmatiser (ce qui serait en contradiction avec l'interrogation philosophique).

La dissertation philosophique peut donc être définie comme un itinéraire mobile et dynamique, aboutissant à une conclusion claire, à travers une problématique et une discussion organisée.

7 *Les différents types d'énoncés*

La dissertation désigne, nous le savons, un écrit ayant pour fin le traitement et la détermination d'un problème philosophique. Cet écrit, qui requiert, bien évidemment, un travail de recherche et ne repose jamais sur la mémoire à proprement parler, relève de différents itinéraires réflexifs et méthodiques : il faut prendre en compte d'une part, les divers types d'énoncés et, d'autre part, les plans à votre disposition en fonction des grands types de sujets. Nous avons fait un recensement et une analyse méthodique des intitulés et sujets proposés aux examens et concours des Grandes Écoles (entrée en « Sciences Po », écoles de commerce, E.N.S., etc.) ainsi que pour les D.E.U.G. Si bien des types de sujets sont possibles, certains d'entre eux seulement, liés plus directement à la démarche et au contenu de la philosophie, sont effectivement utilisés :

- la question ;
- l'étude d'une citation ;
- l'étude d'une notion ou concept ;
- la comparaison de deux ou plusieurs notions ;
- l'énoncé de type impératif ;
- l'énoncé de type infinitif.

LA QUESTION

Quelques sujets

L'écrasante majorité des énoncés est constituée par une question. Cela n'a rien d'étonnant. Questionner la réalité, opérer un « questionnement » apparaît, en effet, comme l'acte de naissance de la philosophie. Voici quelques exemples de ce type de sujets :

— « L'idée d'un accord entre les hommes raisonnables est-elle l'horizon nécessaire à la délibération juridique ? » (E.S.S.E.C., épreuve de culture et sciences humaines, 1990.)

— « La justice sociale est-elle condition de la liberté ? » (E.S.S.E.C., épreuve de culture et sciences humaines, 1990.)

— « Qu'est-ce qu'une éducation réussie ? » (Examen d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris, 1990.)

— « Est-il juste de définir l'utopie comme un rêve inutile ? » (Examen d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris, 1989.)

— « Avons-nous à répondre du sens que prennent nos paroles ? » (E.S.S.E.C., dissertation option générale, 1988.)

— « Qu'est-ce qu'un individu ? » (E.S.S.E.C., dissertation, option économique, 1988.)

- « Pour avoir des droits, doit-on en être digne ? » (Examen d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris, 1988.)
- « La nature n'est-elle qu'un principe de légitimation ? » (Concours d'entrée à Saint-Cloud/Fontenay, épreuve commune, 1988.)
- « Le corps n'est-il qu'un objet ? » (Concours d'entrée à Saint-Cloud/Fontenay, option, 1988.)
- « Quelle vous semble être la validité de la théorie du contrat social ? » (D.E.U.G. de philosophie, Lille III, 1985.)
- « Qu'est-ce qu'un fait ? » (D.E.U.G. de philosophie, Nanterre, 1981.)
- « Peut-on parler d'une foi philosophique ? » (D.E.U.G. de philosophie, Nanterre, 1980.)

Trois types d'interrogation

Ce type de sujet domine, on le voit, en « Prépa » et en D.E.U.G.. À la réflexion, « l'énoncé-question » renvoie lui-même à trois types (au moins) d'interrogation :

- *Interrogation ouverte « non directive » et n'orientant pas le candidat.* Exemples :
 - « Qu'est-ce qu'un concept ? »
 - « Qu'est-ce qu'un individu ? »
 - « Qu'est-ce qu'une éducation réussie ? »

- *Interrogation suscitant (en filigrane) une réponse.* Exemple : « Le corps n'est-il qu'un objet ? » Dans ce cas précis, on vous invite, implicitement, à passer du corps dans son objectivité, comme réalité scientifique, médicale, etc., au « corps sujet », vécu, existentiel, phénoménologique, en quelque sorte. Ici l'itinéraire est donc suggéré et il est difficile d'éluder un certain type de problématique, conduisant vers le noyau « concret » de l'analyse. Vous êtes, en quelque sorte, « guidés ».

- *Interrogation avec alternative.* Deux énoncés (s'excluant apparemment l'un l'autre) sont proposés aux candidats. Ces derniers doivent, par conséquent, choisir, selon un système logique tel que des deux propositions présentées l'une semble vraie et l'autre fausse, nécessairement. Tout se passe (en première apparence) comme s'il existait seulement deux solutions possibles. Exemples :

- « Pour ou contre la dialectique ? » (Sujet de C.A.P.E.S.)
- « Le désordre est-il créateur ou destructeur ? »
- « Le temps est-il notre ennemi ou notre allié ? »

Devant l'interrogation avec alternative, il faudra, dans certains cas, se soumettre à la règle de l'alternative ; il peut, en effet, du point de vue logique pur, ne pas se présenter de troisième solution. Vous obéirez alors au principe du tiers exclu, selon lequel de deux propositions contradictoires, si l'une est vraie, l'autre est fausse et réciproquement. Dans ce cas, il n'y a pas de « troisième terme ». Mais bien souvent, l'interrogation avec alternative relève, précisément, d'une unification ou d'une synthèse de forme dialectique, de manière à dépasser les deux propositions qui semblaient, en première analyse, s'exclure.

Nous vous conseillons donc, dans l'interrogation avec alternative, de réfléchir méthodiquement sur l'utilisation du plan dialectique (cf. p. 85), souvent assez adapté à ce type de sujet. Exemples :

— Sujet : « Pour ou contre la dialectique ? »

Thèse (pour) : La dialectique désigne une forme de pensée qui se confie à la puissance du négatif et saisit les êtres dans leur mouvement total. Aussi semble-t-elle fournir une grille intellectuelle commode.

Antithèse (contre) : La dialectique ne peut-elle devenir une grille d'interprétation évacuant la vie, le vécu et la subjectivité ?

Synthèse : Le pour et le contre renvoient eux-mêmes à une interrogation d'ensemble. Il ne s'agit pas tant d'être pour ou contre que de retrouver, synthétiquement, la vraie puissance du négatif, du « travail du négatif ».

— Sujet : « Les autres nous aident-ils à nous connaître ou nous en empêchent-ils ? »

Thèse : Les autres apportent une aide puissante dans la prise de conscience de soi. Ils nous aident à nous forger et, en nous forgeant, à nous connaître.

Antithèse : Étude des risques de « dépersonnalisation » (cf. Heidegger : le « on », les autres m'empêchant de saisir une image authentique de moi).

Synthèse : La « reconnaissance » hégélienne permet d'unifier les deux points de vue : la lutte des consciences, qui semble obstacle à une saisie simple et transparente, permet, en fait, la connaissance de soi à travers l'autre, puisqu'autrui désigne alors la médiation entre le moi immédiat et le moi accédant à la vraie saisie de lui-même.

La règle : problématiser la question

Indépendamment des cas particuliers que nous venons d'analyser, le « sujet-question » renvoie à une règle absolue, impérative : il faut toujours problématiser la question. En d'autres termes, c'est la construction progressive du problème qui joue un rôle central dans le sujet de type interrogatif. Trop d'étudiants se laissent, de ce point de vue, piéger et s'imaginent qu'il suffit de répondre à la question. En fait, si le stade de la question n'est pas dépassé, la discussion risque de se transformer en un simple énoncé répétant le cours. Sous la question posée gît toujours un problème philosophique, à savoir une aporie, une question beaucoup plus fondamentale interrogeant le sujet lui-même. Cette découverte du problème philosophique sous-jacent à la question représente l'acte capital éclairant ce type d'énoncé (sur le problème philosophique et la question, cf. p. 26). Il faut donc toujours montrer pourquoi la question se pose. Exemple :

— Sujet : « L'infinité de l'univers a-t-elle de quoi nous effrayer ? »

L'effroi de l'imagination devant l'univers infini doit être précisé : si l'infini est une production conceptuelle, comment pourrions-nous être effrayés devant ce que nous créons ? Ainsi sommes nous renvoyés de la question au problème, qui est celui de l'impossibilité ou tout au moins de la difficulté d'un effroi devant nous-mêmes. La question suscite elle-même le problème suivant : comment avoir peur de ce qui reflète notre propre maîtrise théorique ? (Ex. développé à partir du Rapport du jury du concours d'entrée à l'E.S.S.E.C., 1987.)

L'ÉTUDE D'UNE CITATION

Quelques sujets

Ce type de sujet est quelquefois présent dans les concours et surtout très bien

représenté dans les D.E.U.G. La citation est parfois accompagnée du nom de l'auteur. Exemples :

— « Commentaire d'une citation de Braque : "L'art est une besogne sacrée". » (E.S.C. Rouen, E.S.C. Marseille, etc., mai 1991.)

— « Comme l'observe Alain Finkielkraut dans *La Défaite de la pensée*, on tend de nos jours à considérer que "toutes les cultures sont également légitimes et tout est culturel". Qu'en pensez-vous ? » (Concours d'entrée à H.E.C., épreuve de culture et sciences humaines, 1990.)

— « Parler est au fond la question que je pose à mon semblable pour savoir s'il a la même âme que moi (Nietzsche). » (E.S.S.E.C., dissertation, option générale, 1987.)

— « Que peut-on répondre à la conviction exprimée par Hobbes que la philosophie politique traditionnelle "était plus un rêve qu'une science" ? » (D.E.U.G. de philosophie, Lille III, 1987.)

— « Expliquez et discutez cette proposition de Pierre Manent (*Naissance de la politique*, Hobbes, p. 64) : "Le pouvoir n'est pas ce qu'il fait, il est l'idée qui le fait pour qu'il puisse faire ce qu'il fait". » (D.E.U.G. de philosophie, Lille III, 1986.)

— « Penser, c'est dire non (Alain). »

— « Le temps, marque de mon impuissance ; l'étendue de ma puissance (Lagneau). » (C.A.P.E.S. de philosophie.)

Une question déguisée : la démarche interrogative sous-jacente à l'étude d'une citation

En fait, ces « sujets-citations », tout en possédant une spécificité et en requérant généralement un type d'analyse bien déterminé (cf. § suivant) se ramènent — tout au moins en ce qui concerne la démarche générale — au « sujet-question », étudié précédemment. Si vous examinez les intitulés présentés plus haut, vous notez que l'on vous pose, en réalité, une question sur la signification de la parole, dans le troisième cas, sur la nature de la pensée, à propos de la citation d'Alain, et sur l'essence du temps, à propos de celle de Lagneau. Le sujet-citation se réduit partiellement au sujet-question.

Néanmoins, même s'il n'existe pas de différence de fond entre le sujet-question et le sujet-citation, le second relève — dans la mesure où il expose également une thèse — d'une démarche spécifique.

Traitement et analyse spécifiques du « sujet-citation »

Ce qui se présente à l'étudiant, dans le sujet-citation, est une thèse qu'il faut identifier. En d'autres termes, l'analyse du sujet se révèle, sous un certain angle, plus complexe qu'elle ne l'est dans le sujet-question. D'une part, il s'agit de mettre en évidence une question sous-jacente à l'intitulé, question qui conduira à une problématisation systématique. D'autre part, l'étudiant doit bien circonscrire et reconnaître, dans sa spécificité, la doctrine ou la thèse (non explicite) de l'auteur de la citation. À cette étude en profondeur de la citation, sous l'angle de la question, du problème et de la thèse, doivent succéder une réflexion critique et une évaluation

de la doctrine auparavant analysée. Notons donc les éléments spécifiques de cette approche :

— Ramener la citation à une question et examiner le problème soulevé par la question.

— Identifier la thèse soutenue par l'auteur.

— Soumettre la thèse à une analyse. En faire une étude ou en réaliser une explication.

— Conduire une démarche critique concernant cette thèse. Construire une réflexion personnelle à son sujet.

— Faire un bilan global.

Le sujet-citation peut conduire parfois à un plan en deux parties (1. la thèse ; 2. l'analyse critique). Mais cette dichotomie nous semble sommaire et le plan gagne à s'intégrer dans une des démarches classiques (cf. chap. 8).

ÉTUDE D'UN CONCEPT OU D'UNE NOTION

La notion désigne généralement une représentation plus élémentaire que le concept, possédant une fonction et une valeur synthétiques et théoriques inférieures à celles que détient ce dernier.

Quelques sujets

— « La nature dénaturée » (E.S.C. Reims, Rouen, etc., mai 1991)

— « Le droit du plus faible » (H.E.C., 1990)

— « La sensation » (E.N.S. Ulm/Sèvres, 1989)

— « L'imitation » (C.A.P.E.S. de philosophie, 1988)

— « L'artificiel » (E.N.S. Ulm/Sèvres, 1987)

Comme vous le remarquez, l'étude d'un concept peut se spécifier en étude d'un concept déterminé ou d'une expression (ex. : « Le droit du plus faible »).

L'étude d'un concept peut se présenter également sous la forme d'une question. Exemple : « Qu'est-ce que la justice ? »

Démarche requise

À l'écrit, ces intitulés se rencontrent assez souvent : au concours d'entrée à Ulm/Sèvres, à l'examen d'entrée à Sciences Po, au concours d'entrée à H.E.C., mais aussi aux C.A.P.E.S. et agrégations de philosophie. Ils se présentent aussi fréquemment à l'oral des concours. Mais le problème de la leçon d'oral et celui de la dissertation ne se recoupent pas vraiment et il s'agit, dans ce chapitre, d'examiner la méthode spécifique de l'écrit.

L'étude d'un concept ou d'une notion présente un intérêt considérable : elle symbolise et incarne, en quelque sorte, toute la tâche philosophique. Procéder à une réflexion philosophique, c'est, fondamentalement, questionner les concepts (cf. chap. 2), s'interroger sur leur sens, leurs présupposés, leur fonction euristique (à quoi sert le concept ? Que m'apporte-t-il sur le plan de la pensée et de la réflexion ? etc.). Aussi faut-il réfléchir sur l'approche requise ici.

Il est impératif de :

- définir le concept ou la notion, en réalisant une étude et en procédant à une analyse de leurs multiples sens. Une notion est généralement polysémique ;
- faire un inventaire des concepts voisins (par ex., si l'intitulé porte sur l'idée, vous la distinguerez de termes qui n'en sont nullement synonymes, comme type, notion, pensée, concept, etc.) ou opposés (ex. : opinion sensible, etc.) ;
- regrouper ainsi le maximum d'aspects du concept ou de la notion en un ensemble articulé ;
- recenser les problèmes essentiels liés au concept ou à la notion ;
- faire le choix du problème clé permettant d'organiser une discussion. ;
- insérer la discussion dans le plan correspondant à l'étude d'une notion (cf. p. 89).

LA COMPARAISON DE DEUX OU PLUSIEURS NOTIONS OU CONCEPTS

Quelques sujets

- « Image et langage » : (agrégation, écrit, 1987)
- « Autonomie et aliénation » (D.E.U.G. de philosophie, Nanterre, 1982)
- « Le proche et le lointain » (D.E.U.G. de philosophie, Nanterre, 1982)
- « Le concept et l'idée »
- « Regret, remords, repentir »

Si les énoncés comprenant deux concepts ou notions sont, potentiellement, nombreux, ils se rencontrent, en fait, plutôt à l'oral et correspondent alors à des leçons. Restons-en, pour le moment, à l'écrit, où ils ne sont pas tellement fréquents. Selon quelle approche procéder pour les traiter ?

Approche spécifique :

— Bien examiner si l'intitulé suggère une comparaison (ex. : « Le concept et l'idée ») ou bien des relations de terme à terme (ex. : « Vérité et subjectivité »). Il y a comparaison lorsqu'il s'agit de termes voisins ou opposés et relation quand les termes apparaissent dépendants, une ambiguïté pouvant parfois être décelée. Si l'énoncé comprend plusieurs concepts ou notions, c'est l'étude de comparaison qui s'impose généralement.

— S'il s'agit d'une comparaison de concepts ou notions, exercez-vous soigneusement à dégager des différences, jeux d'oppositions ou ressemblances. Vous devez réaliser là une subtile étude sémantique.

— L'approche est différente s'il s'agit d'établir des relations, et non point de procéder à une comparaison. Un intitulé suggérant l'établissement de relations conduit à s'interroger sur les déterminations et influences ou bien réciproques, ou bien analysables d'un terme de l'ensemble à l'autre terme, sans réciprocité.

— On prendra garde à ce risque, consubstantiel à ce type de sujets : faire plusieurs dissertations séparées, portant sur chaque concept, notion ou terme, sans aller vraiment à l'interaction dialectique, qui représente le noyau de ce type de sujets.

— En ce qui concerne le plan adapté à ces intitulés, nous vous renvoyons à la page 89 de cet ouvrage.

L'ÉNONCÉ DE TYPE « IMPÉRATIF »

Exemples :

— « Appréciez et discutez le problème d'un sens de l'histoire. » (D.E.U.G. de philosophie, Lille III, 1985.)

— « Analysez l'idée d'ordre. »

Approche

Ce type d'énoncé se ramène généralement à l'intitulé interrogatif. Il représente soit une question déguisée, soit une étude de notion.

L'ÉNONCÉ DE TYPE INFINITIF

Exemple :

— « Jouer avec les mots. » (E.S.C. Marseille, Reims, etc., mai 1991.)

Approche

Ce type d'énoncé se ramène, lui aussi, à un intitulé interrogatif. Dans l'exemple ci-dessus, il fallait comprendre : quel est le sens de l'expression « jouer avec les mots » ? On pourrait également en venir à un problème de valeur après avoir répondu à la question déguisée derrière l'infinitif.

CONCLUSION

La diversité des énoncés ne doit pas conduire à occulter leur unité. Tous les intitulés se ramènent, en fait (cf. chap. 2), à des questions sur le monde, qu'ils interrogent pour en approfondir le sens. « Énoncés-questions », intitulés portant sur une notion, énoncés impératifs, etc., tous interrogent et questionnent, conformément à l'essence de la démarche philosophique.

Penchons-nous, maintenant, sur le problème des plans s'offrant au travail et à la réflexion de l'étudiant.

8 *Les différents types de plans*

Voici, maintenant, quelques grands modèles de plans, conçus comme des structures logiques : le plan dialectique, dont les formes caricaturales seront répudiées, le plan progressif, le plan notionnel et celui par confrontation de notions. En fait, il faut, dans ce domaine, éviter tout parachutage artificiel de structures rigides et considérer les plans comme des modèles très souples.

LES PLANS, STRUCTURES LOGIQUES

L'étude des différents plans possibles représente, pour l'étudiant des D.E.U.G. et « Prépa », un élément important et décisif. Il doit, tout d'abord, saisir qu'il se trouve ici en face, non point d'éléments arbitraires, inessentiels et contingents, de formes rhétoriques contestables, mais de véritables structures logiques, répondant à des nécessités d'organisation de l'esprit humain. Il nous faut, en effet, classer, ranger, effectuer logiquement des agencements divers pour construire nos pensées et ce dans tous les domaines. Les structures à notre disposition ne dépendent ici ni du bon plaisir ni du caprice et il s'avère donc nécessaire d'en saisir la signification profonde par rapport au déroulement de la pensée en général.

Examinons les différents plans (cf. encadré p. 91) qui se présentent pour organiser la réflexion et dégageons, en même temps, leur importance logique, rhétorique et inventive.

LE PLAN DIALECTIQUE

Définition

Ce plan organisé en trois parties, bien qu'il soit souvent critiqué ou caricaturé, n'en demeure pas moins la structure fondamentale commandant la démarche et l'itinéraire philosophiques et il reste très couramment utilisé. Il s'agit du fameux plan par « thèse, antithèse et synthèse », dont voici le principe :

1. thèse défendue (vérité de la thèse) ;
2. réfutation de la thèse et antithèse ;
3. synthèse, où l'on rapproche les deux points de vue opposés, au sein d'une unité ou d'une catégorie supérieure. Elle réunit, sans opérer de compromis ni concilier de manière verbale.

Un exemple

— Sujet : « N'y a-t-il que ce qui dure qui ait de la valeur ? »

Thèse : Il n'est de valeur qu'au sein de ce qui se prolonge dans le temps et dure (ex. : la réalisation morale, conçue comme une durée stable).

Antithèse : Seul l'instant, ce qui n'a pas d'épaisseur temporelle, a de la valeur.
Synthèse : L'éternité donne sens à la durée et à l'instant, elle les unifie.

Intérêt et fécondité du plan dialectique

Ce plan n'est pas une panacée utilisable dans tous les cas de figures. La totalité des intitulés ne saurait, en effet, se prêter à la formulation dialectique : ainsi en est-il des énoncés portant sur l'analyse d'une notion (ex. : « L'illusion », « Le tragique », « Le phénomène », etc.). D'autre part, la synthèse des deux termes n'est pas toujours réalisable — ni même, à vrai dire, légitime et possible.

Malgré la limitation inévitable de son emploi, le plan dialectique semble très fécond pour conduire et mener à bien l'analyse d'un grand nombre d'intitulés. Il apparaît alors judicieux, sous un triple point de vue rhétorique, logique, inventif.

- *Rhétorique, tout d'abord* : si la rhétorique désigne l'art de bien parler, la technique de la mise en œuvre des moyens d'expression, l'art de persuader par le discours, on remarquera que le plan dialectique peut se révéler producteur d'effets rhétoriques très heureux. Il correspond à un moyen d'expression judicieux, puisqu'il permet, étape par étape, de conserver quelque chose de vrai, à partir d'un certain niveau d'étude et de réflexion. Pour le lecteur ou l'auditeur, s'effectue alors une participation à une expression rhétorique dynamique : le discours n'est pas mort et entraîne ainsi dans un processus de composition vivant. Du point de vue rhétorique, il vient au jour une suite souvent pertinente, sur laquelle réfléchiront tous ceux qui se destinent aux arts du discours, de la politique, du droit, les futurs praticiens des sciences politiques, etc. Bien maîtriser la rhétorique dialectique sera, pour eux, infiniment fécond.

- *Logique, ensuite* : cette importance rhétorique renvoie elle-même à une structure et à un intérêt logiques. Ici la logique, en un sens courant du terme, est à définir comme la « fonction de cohérence » dans la pensée et la parole, comme le caractère d'un processus intellectuel conforme aux lois de la pensée rationnelle ou bien encore, comme un enchaînement cohérent d'idées. Il est clair que le plan dialectique peut nous apporter une grande satisfaction sous cet angle : en effet, le mouvement d'intégration supérieure nous entraîne, généralement, vers quelque chose de plus vrai. Un mouvement logique et cohérent s'organise ainsi et nous atteignons une disposition rationnelle.

- *Inventif, enfin* : le plan dialectique peut constituer un schéma inventif, un canevas pour trouver des idées et creuser des notions. Il remplit donc une fonction euristique : il désigne un outil pour organiser la réflexion, pour élaborer une stratégie de recherche ou une problématique. Il représente donc un instrument méthodologique et une sorte de matrice à idées.

Échapper aux formes caricaturales du plan dialectique

« À l'arrivée en classe de philosophie [...], j'ai commencé à apprendre que tout problème, grave ou futile, peut être liquidé par l'application d'une méthode,

toujours identique, qui consiste à opposer deux vues traditionnelles de la question, à introduire la première par les justifications du sens commun, puis à les détruire au moyen de la seconde, enfin à les renvoyer dos à dos grâce à une troisième qui révèle le caractère également partiel des deux autres, ramenées par des artifices de vocabulaire aux aspects complémentaires d'une même réalité : forme et fond, contenant et contenu, être et paraître, continu et discontinu, essence et existence, etc. » (C. Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Presses pocket, « Terre humaine », Poche, Plon, p. 52.) Et Lévi-Strauss de continuer à faire la liste des périls liés au plan dialectique : ce dernier désignerait un exercice verbal, riche en coups de théâtre spéculatifs uniquement dus à l'ingéniosité, une gymnastique aux dangers manifestes. Tout problème ne pourrait-il être abordé mécaniquement selon cette approche ? Ici, la méthode fournirait un passe-partout, véhiculerait une forme unique, toujours semblable. À la limite, le goût même de la vérité disparaîtrait en ces tours d'équilibre : « Le savoir-faire remplaçait le goût de la vérité. » (*Op. cit.*, p. 54.)

Claude Lévi-Strauss se réfère ici à des formes caricaturales du plan dialectique, si répandues et si fréquentes, tendant tellement à pervertir sa signification et sa fonction dynamique, euristique et inventive, qu'il est nécessaire de soigneusement les recenser pour mettre en garde l'étudiant, tenté de recourir à une grille universelle tuant la réflexion vivante et l'exercice même de la pensée. En aucun cas, donc, la « synthèse » ne doit être :

— Une « réponse de Normand » : « Dans toutes choses, en chaque réalité, il y a du "bon", du "positif", de telle sorte que la conciliation des termes opposés s'impose à l'observateur soucieux d'unité. » Il serait infiniment triste que la dialectique philosophique nous renvoie à cet éclectisme faux et frileux, à cet amalgame final. Les termes dépassés doivent toujours être unifiés dans un concept supérieur authentique, où ils acquièrent réellement un sens.

— Un exercice purement artificiel : Si le plan dialectique devient un travail entièrement formel et sans rapport avec le contenu, vous êtes sur la mauvaise voie. Le progrès dialectique lié au débat et à la discussion désigne vraiment tout autre chose que ce « truc » à tout faire, cette méthode passe-partout, ce recours à une grille universelle comportant une structure préétablie.

Pour échapper à ce formalisme aussi dogmatique que paralysant, il vous faut réfléchir longuement sur la méthode hégélienne, analysée plus haut (dans le chap. 3 consacré aux fondements philosophiques de la méthode). Le plan judicieux, opérant de manière légitime par thèse, antithèse et synthèse correspond à l'authentique démarche dialectique, comme saisie des oppositions dans leur unité. Thèse, antithèse et synthèse, loin de désigner alors trois catégories figées, représentent un processus de tensions et de contradictions, les termes opposés s'affrontant et obéissant à une dynamique interne. Ce sont les contradictions inhérentes aux questions, problèmes et arguments qui entraînent alors le développement et le progrès de la discussion. La dialectique immanente aux concepts, aux choses et à la vie jette donc une lumière sur le véritable plan dialectique, si éloigné de la méthode passe-partout critiquée par Lévi-Strauss. Le passage d'une partie du plan à la suivante peut s'effectuer ainsi : l'étudiant prendra comme point de départ une contradiction relevée dans l'argumentation et énoncera alors une transition pertinente. Ce type d'approche contribue à la réussite du plan.

LE PLAN PROGRESSIF

Définition

Il consiste à considérer, par des points de vue successifs, une même notion ou des notions, que l'on étudie en les approfondissant. La dynamique du devoir ne présente alors un intérêt que dans la mesure où elle échappe à l'artifice et épouse la marche naturelle de la pensée, capable de progresser et de s'enrichir : il s'agit de partir d'un point de vue relativement superficiel, de manière à atteindre des plans d'analyse de plus en plus élaborés et profonds. Dans cette perspective, le plan progressif constitue un instrument opératoire fécond quand il s'agit d'analyser une notion (cf. dans les différents types d'énoncés, p. 82). Mais certains intitulés de type interrogatif (intitulés-question, cf. p. 78) appellent également une structure de type progressif. Soit les énoncés : « Qu'est-ce qu'une personne ? » ou « Qu'est-ce que le progrès ? », qui portent, en réalité, sur des concepts ou notions. Dans les deux cas, une mise en forme progressive paraît à la fois possible et souhaitable : cette structure s'enracine dans une marche de la pensée, progressant, d'étapes en étapes, vers un concept de plus en plus riche et complexe, produit à un niveau de réflexion supérieur.

Comment procéder à ce type de construction et d'élaboration ? Sans vouloir codifier la démarche progressive ni la réduire à un ensemble de mécanismes appris qui appauvriraient son dynamisme et sa richesse euristique, il semble parfois possible de fournir une première définition élémentaire, proche du point de vue du « sens commun » ou du discours quotidien, d'élaborer une seconde définition, produite de manière rationnelle et, enfin, de parvenir à un troisième niveau, « suprarationnel » ou « transcendant ». Bien entendu, ce type d'organisation, pour commode qu'il soit, ne saurait être universalisé, puisqu'il repose lui-même sur certains présupposés. Considérons-le comme une grille possible, dans certains cas de figure.

Le plan progressif consiste à construire et produire, à partir de points de vue différents, des définitions successives de la notion ou du concept envisagés, définitions de plus en plus complexes et riches, de manière à dégager et expliciter l'essence du terme requérant une analyse : il s'agit d'opérer une clarification authentique de la notion ou du concept.

Exemples

Sujet : « Qu'est-ce qu'une éducation réussie ? »

— *Première partie* : Une mise en œuvre des moyens propres à assurer le développement d'un être humain et sa pleine adaptation sociale.

À ce niveau, l'éducation réussie fonctionne comme processus d'intégration sociale (niveau élémentaire).

— *Deuxième partie* : Une forme de discipline susceptible de conduire à la formation de la personne (niveau éthique).

— *Troisième partie* : Un processus concernant le passage de la nature à la culture et à la liberté (niveau métaphysique).

À un premier niveau, la « réussite » est sociale ; à un second, éthique ; à un troisième, métaphysique.

LE PLAN NOTIONNEL

Définition

Ce plan est adapté à l'intitulé portant sur l'analyse d'une notion, analyse qui relève donc soit d'une approche progressive, soit de la structure notionnelle classique, selon le schéma « nature, existence et valeur ». L'étude menée se déroule alors, en principe, en obéissant au plan ci-dessous :

— *Première partie* : Nature et signification de la notion.

— *Deuxième partie* : Existence.

— *Troisième partie* : Valeur.

Le plan notionnel consiste à s'interroger d'abord sur l'essence ou le contenu d'une notion, à faire ainsi porter, en un premier mouvement, l'analyse sur le point de vue de la nature, puis à procéder en rencontrant le problème de l'existence liée à la notion envisagée et, enfin, en un troisième mouvement, à passer du fait au droit et à la valeur.

Tout intitulé portant sur l'analyse d'une notion ne relève pas automatiquement de cette structure « nature-existence-valeur » : cette dernière est parfois appropriée au sujet, certains énoncés se prêtant à son usage (ex. : « L'idée de beauté », « La notion de contingence », « L'idée de hasard », etc.), alors que d'autres supportent beaucoup mieux une approche progressive, avec position d'une « définition-point de départ », production d'une nouvelle définition rationnelle et, enfin, d'une troisième, « suprarationnelle ».

Devant toute analyse de notion, il faut procéder avec finesse, pour conduire une analyse souple adaptée au champ sémantique et conceptuel étudié.

Exemple

Sujet : « La contingence »

— *Définition et nature* : Caractère de ce qui n'a pas son principe d'être en soi-même.

— *Existence* : Exister, c'est être là. Donc la contingence existe. C'est une donnée fondamentale de l'existence. « L'essentiel, c'est la contingence. » (Sartre.)

— *Valeur* : Souligner la contingence, n'est-ce pas montrer que l'existant est libre, que, sur fond de contingence, il est appelé à la création des valeurs ? Donc l'idée de contingence est digne de jouer un rôle dans la pensée et l'analyse philosophique.

LE PLAN PAR CONFRONTATION DE CONCEPTS OU NOTIONS

Définition

Il consiste à confronter et à rapprocher deux ou plusieurs concepts, soit pour les comparer, soit pour établir entre eux un système de relations. L'analyse de l'intitulé doit donc dégager quel type d'approche, comparative ou relationnelle, s'avère souhaitable et adapté au sujet.

Confrontation de deux concepts

• *Étude comparative*. Ex. : « Le concept et l'Idée », « Force et violence », etc.

Notons d'abord que, s'il n'est pas de règle générale de discussion, l'étude comparative ne doit en aucun cas juxtaposer deux dissertations séparées. C'est l'unité organique des deux termes qui doit poser problème pour le rédacteur du développement.

Par ailleurs, l'étude du sens des termes joue un rôle majeur. Enfin, il n'y a pas de sens absolument précis et déterminé du sujet. Cette indétermination peut être dangereuse pour le candidat, qui risque de laisser de côté des virtualités intéressantes ou riches.

• *Étude relationnelle.* Ex. : « Vérité et subjectivité »

Dans ce type d'intitulé, il ne s'agit nullement, à l'évidence, de comparer les deux concepts, mais bel et bien d'établir un système de relations (réciproques) entre subjectivité et vérité. Voici un plan possible :

— La subjectivité, définie comme ensemble de particularités appartenant à un sujet, peut conduire à la vérité, à la saisie d'un type de réalité authentique.

— La subjectivité, définie comme vie consciente et intérieure, introduit également à la vérité.

— Réciproquement, c'est ce qui est conforme au réel (la « vérité ») qui donne sa pleine assise à la subjectivité en sa double signification. Le seul milieu où puisse réellement se mouvoir la subjectivité, c'est la lumière véritable illuminant tout homme. La vérité préside à tous les esprits et à toutes les formes de subjectivité.

— (partie facultative) : L'être, ce qui est réellement, exige la dialectique des deux termes, de la subjectivité et de la vérité, le passage de l'une à l'autre. Il se manifeste à travers ces deux réalités.

Confrontation de plusieurs concepts

Ex. : regret, remords, repentir.

Cette confrontation se ramène à un exercice comparatif et nous sommes donc renvoyés au premier cas. Travail comparatif et relationnel peuvent se renforcer l'un l'autre (comme il en est lors de la confrontation de deux concepts).

Schémas possibles d'analyse

• *Plan de type comparatif*

Première partie : caractérisation et approfondissement des notions ;

Deuxième partie : distinction, voire opposition entre les termes ;

Troisième partie : synthèse, pouvant aller jusqu'à une véritable unité, selon les termes considérés.

• *Plan de type relationnel*

— Premier modèle (entre deux concepts)

Première partie : le concept A conduit à B et le détermine ;

Deuxième partie : le concept B conduit à A et le détermine ;

Troisième partie : examen de l'unité véritable expliquant les relations.

— Deuxième modèle (entre deux ou plusieurs concepts)

Première partie : caractérisation des concepts ;

Deuxième partie : examen de relations (réciproques) entre les concepts ;

Troisième partie : examen critique concernant la valeur des relations envisagées.

PLANS				DIFFICULTÉS OU PROBLÈMES CONSTITUTIFS DE CHAQUE PLAN	INTÉRÊT DE CHAQUE PLAN
Dialectique	Thèse	Antithèse	Synthèse	Ne pas élaborer une synthèse "éclectique" ou "mécanique".	Intérêt rhétorique, logique et inventif.
Progressif	Première définition élémentaire	Seconde définition conforme à la raison	Troisième définition "supra-rationnelle"	Problème majeur : opérer une clarification authentique de la notion à chaque palier.	Progression riche de la pensée.
Notionnel	Première définition	Seconde définition rationnelle	Troisième définition "supra-rationnelle"	<i>idem</i>	<i>idem</i>
	Nature	Existence	Valeur	Le rédacteur doit être en mesure de dissocier nettement les problèmes d'essence (nature) et d'existence.	Permettre de mener une analyse très synthétique : sur tous les plans (essence, existence, axiologie, etc.).
Confrontation de concepts ou notions	Caractérisation des notions	Distinction ou opposition	Synthèse	Difficulté essentielle : ne pas se laisser piéger par un traitement séparé de chaque concept ou notion.	Richesse dialectique si la confrontation est bien conduite.

CONCLUSION SUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE PLAN ET SUR LEUR UTILISATION

Différentes structures de dissertation existent et peuvent vous être utiles : elles vous fournissent des tactiques et des chemins de discussion et vous permettent de posséder un cadre grâce auquel vous échapperez à l'improvisation.

Mais l'existence de ces structures peut-elle mettre en cause l'originalité de chaque travail, sa spécificité, sa qualité irréductible ? Ce serait fort mal comprendre la nature des plans dont vous disposez. Ils désignent des formes souples, non point des canevas rigides. Il est, en effet, possible et même, souvent, souhaitable de combiner ces plans. Ainsi, à l'intérieur du plan dialectique, se développe généralement une forme progressive, par approfondissement de concepts ou notions. Par ailleurs, ne soyez pas prisonniers d'une structure ternaire, que nous vous avons fréquemment conseillée. Deux ou quatre parties, selon le sujet, forment, parfois,

un excellent cadre de réflexion. En définitive, les plans se réinventent et se restructurent d'une manière souple. Cette souplesse correspond à une double exigence, philosophique et rhétorique : d'une part, chaque sujet de philosophie pose un problème spécifique et ne relève donc pas d'une démarche préétablie. Confondre une stratégie de discussion et un plan rigide aboutirait à occulter l'existence d'une problématique spécifique immanente à tout énoncé, et donc à nier, finalement, les caractères mêmes de la discussion philosophique : toute problématique doit être « fine » et non point procéder au moyen de grilles universelles. À cette raison philosophique, conduisant à privilégier la souplesse et la finesse de la démarche, se surajoute un point de vue rhétorique : sous cet angle rhétorique, qui nous intéresse spécialement ici, il est souvent intéressant de conduire, avec souplesse, le lecteur ou l'auditeur, en sauvegardant l'aspect naturel d'une discussion. Le grand art rhétorique consiste à utiliser les plans sans jamais parachuter artificiellement une structure rigide.

9 *Le travail de préparation de la dissertation*

Comment procéder pour traiter un sujet ? Les périls et principes de la dissertation étant présents à l'esprit, il s'agit de se familiariser avec une méthode comportant des procédés et des règles d'action : le travail préparatoire est en tous points décisif.

DANGERS ET PRINCIPES D'ACTION

Périls

Comme tous les exercices de l'esprit, la dissertation comporte des périls, qui menacent la rigueur et la qualité de l'interrogation philosophique. En faire un inventaire aussi exhaustif que possible, permettra de mieux conduire le travail préparatoire ultérieur.

• *Le hors-sujet* est l'un des périls les plus répandus. Il consiste à rédiger une dissertation sur un sujet voisin ou radicalement différent de celui qui s'offre implicitement à la réflexion, à réfléchir hors du thème et surtout hors du problème précis : le candidat ou bien est victime d'un hors-sujet partiel et limité (ex. : il aperçoit, dans l'introduction, la problématique et l'évacue dans la suite du développement) ou bien il plonge dans le hors-sujet absolu (ex. : questionné sur l'idée, il traite purement et simplement du concept).

Les causes du hors-sujet sont multiples : la première — celle qui se trouve à l'origine des autres — ne serait-elle pas la peur de penser par soi-même, de conduire une stratégie personnelle, de prendre soi-même la parole, en un mot, d'oser réfléchir ? Ayons le courage, affirme Kant, de nous servir de notre propre entendement. Ne point en user, c'est, en effet, dans ce cas déterminé, courir le risque de sombrer dans le hors-sujet, en préférant des généralités à un intitulé précis, en refusant de voir dans la dissertation le discours de quelqu'un. Comme l'écrit Kant : « Il est si aisé d'être mineur ! Si j'ai un livre, qui me tient lieu d'entendement, un directeur, qui me tient lieu de conscience, un médecin, qui décide pour moi de mon régime, etc., je n'ai vraiment pas besoin de me donner de peine moi-même. Je n'ai pas besoin de penser. » (Kant, *Réponse à la question : qu'est-ce que « Les Lumières » ?*, in *La Philosophie de l'histoire*, Aubier-Montaigne, p. 83.) Il faut donc prendre garde à ne pas éluder la nouveauté de chaque intitulé par une lecture superficielle, inexacte et craintive, conduisant au hors-sujet.

La deuxième cause du hors-sujet — pouvant résulter, bien évidemment, de la première — c'est l'insuffisante élucidation des termes ou concepts, le manque d'analyse approfondie.

La troisième cause du hors-sujet — également provoquée par la peur de penser par soi-même — est l'incapacité à cerner la problématique réelle et à dégager le

problème essentiel. La récitation passive remplace alors la problématique maîtrisée. Le candidat dévie vers un autre problème, voire un autre thème.

En un mot, le hors-sujet provient généralement de la peur de l'inconnu et du refus de porter un regard neuf et personnel sur une question neuve.

Nous donnerons ici quelques conseils pratiques :

— Lire attentivement le sujet. Ne pas se jeter dans la rédaction avant de réaliser un examen attentif et de procéder à une lecture approfondie de chaque terme, lecture à la fois analytique et synthétique, destinée à saisir les termes dans leurs relations mutuelles. Les termes et expressions prennent, en effet, sens les uns par rapport aux autres. Cet éclairage « dialectique » permet d'échapper au hors-sujet.

— Bien cerner le problème particulier soulevé par les concepts mis en jeu. Ne pas préférer le général au particulier. Repousser tout élargissement du sujet, devenu trop vaste et ample, etc. Ce refus de l'élargissement est décisif pour la bonne conduite de la dissertation et la mise à distance du hors-sujet.

— Se méfier des parenthèses et digressions. Elles rompent l'unité du sujet et entraînent désagréablement le lecteur en des voies et des chemins sans nulle nécessité. Un thème en entraîne un autre, d'où le péril du hors-sujet.

— Préférer la réflexion alerte et personnelle aux pièges d'une récitation passive, fuir le défilé de connaissances, l'histoire de la philosophie en tant que telle, etc.

• *Le manque de rigueur et de cohérence.* L'absence d'ordre véritable dans la réflexion, est un autre défaut répandu. Le lecteur trouve un amalgame là même où il recherche une unité, un ensemble d'opinions et non point une idée directrice logique et cohérente. La rigueur de l'interrogation fait défaut. Un assemblage de fragments sans véritable analyse ni démonstration rigoureuse : voilà ce qui s'offre au correcteur.

Quelques règles permettront d'éviter cet écueil :

— Approfondir le travail préparatoire, de manière à constituer des points d'ancrage logiques très solides. La richesse du travail préparatoire conditionne l'apparition d'un vrai plan et permet ainsi d'éviter un découpage arbitraire ou un amalgame incohérent.

— Bien élaborer, durant le travail préparatoire, une idée directrice qui donnera unité et rigueur à l'ensemble du devoir. Cette idée fournira un chemin directeur, un fil logique. Elle doit apparaître dans l'introduction, s'explicitier durant tout le cheminement et s'affirmer dans la conclusion. L'idée désigne alors, dans cette perspective, un principe d'ordre et de clarté. Grâce à elle, l'argumentation et la discussion possèdent un commencement, un devenir, une conclusion. C'est l'idée qui s'incarne dans l'ensemble du devoir : il est conseillé de soigneusement la construire pour échapper à l'amalgame et atteindre rigueur et cohérence.

• *L'analyse partielle.* L'un des défauts les plus courants, les plus manifestes, dans bien des dissertations d'étudiants, est certainement la tendance à privilégier un seul type d'analyse et de réponse et à s'y tenir de manière partielle et unilatérale.

Soit le sujet : « Être libre, est-ce accepter la nécessité ? » Un type de réponse aussi unilatéral que partiel, réduisant la question et le problème à une seule dimension, pourrait être le suivant : être libre, c'est accepter la nécessité — ce qui ne peut pas ne pas être — et l'ordre des choses. L'étudiant, en faisant cette réponse unilatérale, ignore alors la richesse de la problématique et ne s'attache pas au thème de la liberté définie comme spontanéité irréfléchie (et, par consé-

quent, très éloignée de l'acceptation de la nécessité). Dans cette perspective, se dessine donc une seule réponse (positive) à la question posée. L'étudiant évacue ainsi la pluralité des solutions ou réponses. Il privilégie un seul élément démonstratif (analyses de Hegel, Engels, etc.) et se montre aveugle au sens global de la démonstration.

En fait, la question posée fait appel à une problématique synthétique. Un des périls majeurs consiste à n'examiner qu'un seul type de solution. Or c'est ici oublier qu'une dissertation philosophique représente un itinéraire dynamique, global, un ensemble d'argumentations complexes. Répondre par un seul type d'analyse, c'est appauvrir la problématique et opérer selon un point de vue réducteur. C'est, sous un certain angle, occulter la richesse de la vie et de la réflexion. La dissertation philosophique se doit d'échapper à tout point de vue unilatéral ou partiel, à toute analyse privilégiant une seule dimension de la question et du problème. Le point de vue trop particulier refoule la pluralité des perspectives et le dynamisme de l'existence.

Comment échapper à l'unilatéralité ?

— Procéder en creusant et en approfondissant au maximum l'intitulé de sujet. Analyser chaque terme dans sa richesse et sa diversité.

— Explorer la problématique sans « étouffer » *a priori* le sujet : il faut d'abord aller dans de multiples directions (sans toutefois sortir du sujet).

• *L'analyse superficielle.* Si l'analyse partielle n'examine qu'une seule dimension du sujet, le travail superficiel traite de tout et de rien à la fois. Il n'approfondit aucun thème. Il en reste à une vision « à plat », non creusée et non conceptualisée. Nulle pensée en acte, mais une discussion qui s'étire sans approfondir.

Comment éviter ce péril ?

— Par une analyse conceptuelle systématique, qui recensera les différentes et riches significations des termes et conduira à bonne fin le travail complexe de définition des concepts : c'est l'approfondissement conceptuel qui permet d'éviter la superficialité.

— En répudiant le flot inexpressif et superficiel d'exemples et de fausses illustrations concrètes.

— En refoulant les redondances excessives.

— En écartant le remplissage désordonné (et donc superficiel).

• *Jargonage et pédantisme.* Oubliant que philosopher consiste à exercer le talent de la raison à l'aide de concepts bien définis, à questionner le réel clairement, l'étudiant recourt, dans ce cas, à un langage prétentieux. Or, l'obscurité n'est nullement une promesse de profondeur, le jargon un signe de savoir-faire. Bien au contraire, la clarté représente toujours une espérance de réussite. Apprendre à définir clairement une problématique philosophique, tel est l'objectif à atteindre. Dans cette perspective, la clarté n'est pas antiphilosophique et les avantages du langage clair sont — contrairement à ce que croient beaucoup d'étudiants — tout à fait évidents en la matière. « Nous nous défions du "jargon", écrit Belaval, non pour la peine qu'il nous donne, lorsque cette peine est payée ; mais que de fois, converti en idées claires et distinctes, c'est-à-dire traduit en langage commun, le texte d'apparence savante se ramène à un bavardage ! Si la philosophie est un effort pour savoir de quoi l'on parle, l'honnêteté de cet effort s'accorde le mieux, semble-t-il, avec la langue la plus simple. » (Belaval, *Les Philosophes et leur langage*,

« Tel », Gallimard, p. 141.) Quant au recours au vocabulaire technique proprement dit, il ne doit, en aucun cas, signifier jargon, mais exigence de vraie clarté et délimitation précise des concepts.

Que faire, pour échapper à cet hermétisme absurde, parce que non signifiant ? Voici quelques règles élémentaires :

— N'utilisez un concept ou terme philosophique que si vous êtes capables de le définir vous-mêmes avec la plus extrême précision.

— Édifier, à votre usage, un petit vocabulaire qui vous soit propre et vous permette de naviguer à travers la terminologie philosophique. Que « transcendant », « réduction éidétique », etc., figurent, dans ce vocabulaire, comme outils de recherche parfaitement clarifiés.

— Apprenez à exprimer les grandes doctrines en termes et concepts nets. Si la *Critique de la raison pure* dessine pour vous une architecture et un contenu aussi riches qu'accessibles, vous êtes sur la bonne voie.

— Répudiez toute allusion en tant que telle, sans clarification réelle. Trop d'allusions savantes, sans explicitation, nuisent à la pertinence de la démonstration. Si votre allusion est adaptée au sujet, alors clarifiez-en le sens, pour qu'elle devienne une partie nécessaire de votre démonstration et s'y intègre pleinement. Dans le cas contraire, rejetez-la. Le procédé par allusions savantes non développées nous paraît, en tous points, condamnable. Comme le notait un des maîtres de la dissertation philosophique, Dreyfus Le Foyer : dire les choses à fond ou ne pas les dire, sacrifier l'idée quand on ne peut pas l'exposer de manière suffisante, tel est l'impératif. L'allusion savante conduit inévitablement au pédantisme, à l'obscurité, au procédé par « clin d'œil », dont on abuse trop souvent.

• *L'oubli des règles formelles de la dissertation.* Enfin, parmi les défauts à éviter, mentionnons l'oubli des règles formelles de toute composition : l'absence d'introduction, de développement argumenté, de conclusion, la tendance à rédiger des paragraphes pâteux, compacts, non séparés, sans transition, constituent autant d'oublis, de lacunes, de dangers.

Comment échapper à ce vice de présentation ? Par un apprentissage méthodique concernant l'emploi de ces règles : en vous exerçant fréquemment à la préparation et à la rédaction.

• *Bien entendu, d'autres dangers menacent l'étudiant*, comme, par exemple, la croyance à la « primauté du contenu ». Nul n'attend de l'étudiant un contenu défini, précis, délimité, sous forme de jugements ou d'« opinions » bien caractérisés. Ce qui compte, en philosophie, ce n'est pas d'avoir telle ou telle « opinion », mais d'organiser une réflexion personnelle mettant à distance « l'opinion ». La dissertation philosophique désigne une stratégie dynamique de recherche, non point un ensemble d'opinions ni de jugements définis.

Une fois mis à distance ces périls divers, quels principes d'action doivent commander la stratégie euristique et démonstrative et guider le travail de préparation ?

Principes d'action

• *Il faut mentionner, tout d'abord, la règle de l'analyse conceptuelle rigoureuse*, sur laquelle nous reviendrons longuement (cf. p. 100). C'est elle qui doit guider

le travail des étudiants. Bien des rapports de jurys s'y attachent. Citons, par exemple, les observations du jury de l'examen d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris (année préparatoire, bilan de l'année 1989; sujet : « Est-il juste de définir l'utopie comme un rêve inutile ? ») :

« La faute la plus répandue et la plus grave a été [...] un usage flou et lâche des concepts, particulièrement du concept central d'utopie. Confondu avec la "chimère", la "rêverie", "l'illusion", le "mythe", "l'idéal", "l'idéologie", la "science-fiction", etc., dégradé en outre par l'usage courant de l'adjectif "utopique", le concept d'utopie est généralement ignoré. »

Cette règle est donc impérative : sans elle, il n'est pas de dissertation philosophique réelle. Mais l'analyse conceptuelle se doit aussi d'être ordonnée.

• *Principe d'ordre.* Ce principe découle de l'analyse des fondements philosophiques de la méthode. Une dissertation de philosophie doit être l'expression et la manifestation d'un ordre : il s'agit toujours, comme l'écrit Descartes, de mettre de l'ordre dans les choses qui n'en possèdent pas naturellement. Quelle est la signification concrète, dans la dissertation, du principe d'ordre ? Vous devez effectuer un mouvement dans une direction déterminée, chaque terme et chaque élément conduisant, à travers une liaison et une organisation, par progrès et gradation, à un autre terme. La stratégie d'ordre conduit à aller du plus simple et de l'immédiat à ce qui est plus complexe. Cette progression du simple au complexe doit à tout prix être respectée et s'accompagner de transitions d'une analyse à l'autre et d'une perspective à l'autre. Sans transitions, vous ne manifestez ni ordre, ni progrès, ni rigueur. Ces transitions doivent être exprimées avec le plus grand soin, qu'il s'agisse de relier une phrase à une autre, un paragraphe à un autre paragraphe, ou bien une partie à une autre partie. La transition n'a rien d'anecdotique : elle renvoie à la structure ordonnée de l'ensemble dont elle est la manifestation, structure ordonnée par l'idée organisatrice unifiant le tout, du début à la fin.

• *Le principe de rigueur* est l'autre face du principe d'ordre. Que désigne la rigueur ? Le caractère d'un raisonnement auquel l'esprit ne peut résister, accompagné d'une grande sévérité dans l'application des règles (Littre). G.G. Granger la définit avec beaucoup de précision et d'exactitude : « Par ce mot de rigueur nous entendons ainsi évoquer trois thèmes :

1. La référence à des règles contraignantes dont la stricte observance garantit à une démarche de pensée certaines propriétés souhaitées, lui conférant dans les cas extrêmes une forme canonique rigide.

2. Un vœu de clôture, qui interdit de faire appel à des éléments étrangers au domaine de départ, pour surmonter par des expédients *ad hoc* les obstacles que rencontre l'enchaînement de nos pensées.

3. Une disposition constante à reconnaître et expliciter tous les présupposés de la démarche, en particulier ceux que dissimulent des évidences apparentes. » (G.G. Granger, *Pour la connaissance philosophique*, éd. Odile Jacob, p. 69.)

La dissertation philosophique se réfère, en effet, à des règles contraignantes et doit dérouler un ordre exprimé selon une logique inflexible, sans faire appel à des éléments étrangers au domaine de départ. En un mot, elle doit être rigoureuse. Il s'agit, non de juxtaposer des points de vue de manière arbitraire, mais d'avancer selon un enchaînement logique, en justifiant, de manière cohérente, toute affirmation. Si un seul chaînon demeure injustifié, alors la rigueur est défail-

lante. Il ne convient donc pas d'empiler les arguments, mais d'opérer selon une logique immanente à tout le devoir, en explicitant tous les présupposés de la démarche. La pensée, loin d'être lâche et floue, doit se faire rigoureuse. Le fait que le concept philosophique ne puisse se déployer selon le même mode que le concept scientifique, qu'il fonctionne de manière spécifique, sans que son mouvement puisse se confondre avec le déroulement du processus mathématique (cf. p. 75) ou scientifique, ne signifie nullement qu'aucune distinction ne soit possible entre une pensée rigoureuse et une pensée floue. Certes, le concept philosophique ne relève pas de critères comparables à ceux qui opèrent dans le domaine scientifique, mais le principe de rigueur demeure fondamental dans cette discipline.

La rigueur philosophique est d'un type spécial que nous allons maintenant expliciter : c'est une rigueur « questionnante ».

• *Principe du « questionnement »* (cf. supra, p. 25). En effet, la dissertation doit être philosophique, c'est-à-dire se fonder sur un « questionnement » ou un « étonnement ». Ce questionnement, organisé, constituera une partie de la problématique de la dissertation. Si la dissertation philosophique est plus dogmatique que questionnante, plus « fermée » qu'ouverte et problématisante, un des principes essentiels sur lesquels elle repose se voit mis à mal ou répudié.

Cette règle de questionnement revient dans tous les rapports de jurys ; nous citerons, ici, le rapport sur les sujets H.E.C. de 1990 (intitulé : « Comme l'observe Alain Finkielkraut dans *La Défaite de la pensée*, on tend de nos jours à considérer que "toutes les cultures sont également légitimes et tout est culturel". Qu'en pensez-vous ? ») :

« L'essentiel [est] que, au-delà de "l'arbitraire" de l'énoncé d'opinion, il soit fait état d'une réelle problématique. C'est l'occasion de rappeler l'importance d'une telle "problématique", c'est-à-dire d'un questionnement qui dégage le cœur d'une interrogation et fasse droit à ses enjeux [...]. Faute de quoi, on se trouve face à des "causeries" [...] ou [devant un] "montage" de citations et d'informations (les fameux "topos") qui ne font en rien progresser l'intelligibilité du propos. »

LA PRÉPARATION DE LA DISSERTATION

Sens global de cette étape

Une éthique de la « désinvolture » ou du « don » pourrait, certes, conduire à minimiser l'importance de cette étape. Mais, en vérité, sans itinéraire préparatoire méthodique, la problématisation, noyau de la dissertation, se révèle difficile ou impossible. Quelle est, en effet, la finalité fondamentale de la préparation ? Transmuter la question en problème et construire la future argumentation, organisée et rigoureuse. Grâce au travail préparatoire, vous parviendrez à découvrir le problème philosophique sous-jacent à la question. Le problème lui-même permettra d'organiser une stratégie de discussion. Une bonne dissertation suppose une stratégie, un ensemble de conduites pour mener à bien la discussion. Ici la stratégie consiste à bien poser les problèmes et à permettre d'apporter quelques réponses non dogmatiques aux questions et aux problèmes. Les étapes préparatoires vont ainsi dessiner l'argumentation finale, cohérente et organisée. Ce travail permet d'échapper à la pauvreté initiale de la pensée, aux idées conventionnelles,

aux stéréotypes divers. Sans la rigueur de la préparation, la cohérence ne saurait être atteinte.

L'objectif étant de faire saisir la méthode même de la préparation, nous nous appuyerons, dans les pages et les chapitres suivants, sur trois exemples représentatifs des types de sujet rencontrés.

Sujet n° 1 : « Peut-il y avoir des vérités partielles ? » (sujet question).

Sujet n° 2 : « Le médiat et l'immédiat » (comparaison de concepts).

Sujet n° 3 : « L'esthète » (étude d'une notion).

Dans ce chapitre, la préparation du sujet n° 1 sera développée très minutieusement. Seules les lignes essentielles seront indiquées en ce qui concerne les deux autres intitulés, ces indications prenant place, avec les exemples correspondants de rédaction complète, dans le chapitre 11.

Matériaux réflexifs

Pour préparer votre dissertation vous avez, à votre disposition, de multiples bagages qui sont autant de pistes de recherche et d'analyse.

• *Les matériaux de la « culture générale » authentique.* La culture générale élève l'esprit à la dimension de l'universel, permet d'éliminer les éléments inessentiels du savoir, de tout savoir, de tout passer au crible du doute. La conduite d'une bonne dissertation philosophique suppose la maîtrise de la littérature, de l'art, du théâtre, des sciences humaines, etc.

• *Les matériaux philosophiques proprement dits.* Lisez régulièrement les grands auteurs de philosophie. Votre travail préparatoire sera fécond si vous êtes familier de Descartes, de Kant ou de Hegel. Imprégnez-vous de leur pensée. Analysez les grands textes de la philosophie (cf. bibliographie, p. 69). Bien entendu, imprégnez-vous, activement (cf. le chap. 5, consacré à l'art de lire), de cette réflexion des grands auteurs. Travaillez le stylo à la main, résumez, contractez les textes. Ce savoir philosophique, devenu nourriture spirituelle de base, va former l'ensemble des connaissances philosophiques, que vous adapterez judicieusement à votre dissertation.

Les jurys soulignent tous cette nécessité de la culture générale et philosophique. Ainsi celui de l'E.S.C.L. en 1990 : « La culture générale intervient pour donner à l'analyse, avec le soutien de quelques grands auteurs, littéraires ou philosophes, une toute autre dimension. » (Sujet : « Dire d'un jugement qu'il est subjectif, est-ce dire qu'il est arbitraire ? » ; avis des correcteurs.)

Mais posséder des matériaux réflexifs et les tenir à sa disposition n'est évidemment pas suffisant pour mener à bon port la préparation. Venons-en maintenant au travail premier et immédiat, absolument décisif : la lecture du sujet.

La lecture du sujet et la définition des termes

• *Une demande impérative des jurys.* Pour traiter le sujet dans sa spécificité, il faut procéder à une lecture attentive de celui-ci. Cette proposition paraît indiscutable et revient dans tous les rapports de jurys de concours, sans pour cela connaître, chez les étudiants, une application réelle. Au terme de la session 1989 de l'examen d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris, le jury écrivait : « Qu'il s'agisse

de l'énoncé du sujet de dissertation ou du texte à commenter, l'exigence première est d'en faire une lecture attentive. Il convient notamment, pour la dissertation, d'analyser avec précision tous les termes du sujet et leurs relations. » Même analyse et mêmes reproches au concours d'entrée à l'E.S.S.E.C. : « Le sujet n'est pas traité : pas d'examen direct ; pas de réelle prise en compte [...]. Le sujet est rapidement occulté : il s'agit de se débarrasser de tout ce qui pourrait gêner la restitution plus ou moins ample du cours de l'année. En ce sens le sujet fait vraiment figure de gêneur. » (Compte rendu du concours de 1987.)

Lire et analyser le sujet donné : telle est la règle d'or, généralement écartée, malgré sa simplicité. En conséquence, le problème ne se trouve ni abordé ni défini et le hors-sujet menace.

• *Quelques règles concernant la lecture du sujet.* La lecture du sujet et l'analyse conceptuelle qui lui est liée, avec définition des termes, obéissent à quelques règles fondamentales, commandant tout le travail :

1^{re} règle : elle contient deux éléments ou étapes : l'analyse, avec identification précise, et la mise en perspective globale et synthétique des éléments analytiques dégagés. Chaque terme doit être identifié de manière précise, mais les définitions n'acquièrent réellement un sens qu'en fonction de la totalité de l'intitulé. Elles ne sauraient être comprises isolément, mais seulement les unes par rapport aux autres. La détermination conceptuelle consiste donc dans l'élucidation d'une relation, dans le rapport vivant existant entre les différents termes ou concepts.

La règle première — celle de la totalité ou de l'analyse relationnelle — éclaire la deuxième, qui en découle directement.

2^e règle : puisque la relation commande le travail, il faut s'efforcer, dans la mesure du possible, de déterminer, au sein de l'intitulé, le concept philosophique le plus important, celui qui jouera un rôle majeur dans la stratégie de recherche, qui questionnera au plus profond l'intitulé et commandera la problématique.

3^e règle : ne jamais s'en tenir, de manière figée, aux significations élémentaires du langage courant, mais les dépasser et les intégrer au sein d'ensembles plus élaborés et plus construits. Philosophier, c'est, précisément, par un travail continu, parcourir des pistes nouvelles où les sens courants des termes sont rectifiés, remaniés, recréés... L'itinéraire de l'étudiant se définira, dans ce domaine, comme un passage des termes aux concepts, des significations courantes aux contenus conceptuels implicites, des notions ou représentations élémentaires aux concepts à proprement parler.

4^e règle : obéir, dans toute la mesure du possible, à l'étymologie, c'est-à-dire à la science de la filiation des mots. Alain en faisait le plus grand cas et il s'y réfère fréquemment : « Idolâtrie : une image (c'est le sens propre d'idole) peut signifier l'esprit... », « Magnanimité : littéralement la grandeur d'âme, vertu qui consiste dans l'indifférence aux petits hommes, aux petites intrigues, aux petits moyens, et en général à ce qui rabaisse l'esprit. » Mais les exemples d'analyse étymologique, très répandus, font partie du questionnement même et des ressources de notre pensée. Camus, dans *L'Homme révolté*, y recourt lui aussi. « Le révolté, au sens étymologique, fait volte-face. Il marchait sous le fouet du maître. Le voilà qui fait face. Il oppose ce qui est préférable à ce qui ne l'est pas. » (Camus, *op. cit.*, Gallimard, p. 26.) Par prudence, nous noterons, néanmoins, pour les étudiants de D.E.U.G. et de Prépa, que l'étymologie se trouve mise à sa place, dans certains cas, par des spécialistes de la méthode de l'exercice philosophique : il ne faut jamais

manquer de chercher l'étymologie des mots, mais il ne faut jamais croire que l'on peut tout tirer de l'étymologie (Jean Laubier).

5^e règle : celle de l'étude des diverses sphères sémantiques ou conceptuelles auxquelles se rapporte tel ou tel terme envisagé. L'exemple le plus clair pourrait être celui du concept de liberté, utilisé dans le champ politique, métaphysique, historique, physique, etc. Il faut, systématiquement, se demander à quel(s) champ(s) un terme important appartient.

6^e règle : celle de l'inventaire conceptuel. Il s'agit, à propos de chaque terme, de réaliser un bilan portant sur les termes voisins ou opposés, bilan qui désigne une forme majeure du travail. Les inventaires de termes sont ici fondamentaux et il faut, en lisant le sujet, dresser des listes :

— de termes proches : par exemple, si dans un énoncé figure le terme bonheur, ceux de béatitude, de félicité, de bien-être, d'enchantement, de contentement, de satisfaction, etc., vous seront utiles. Il ne faut pas croire que cet inventaire conceptuel ou sémantique est stérile. Il permet, dès le début, lorsqu'on tente d'appréhender le sujet, de spécifier rigoureusement la signification des termes, d'opérer selon des définitions bien délimitées. On pourrait faire le même travail à propos du mot liberté et dresser une liste de termes proches : autonomie, indépendance, libre arbitre, spontanéité, etc. ;

— de termes opposés, soit contraires, soit contradictoires : si nous reprenons le terme bonheur, nous obtenons cette liste : malheur, malchance, infortune, revers, etc. La liste concernant le terme liberté est encore plus significative et plus riche : dépendance, esclavage, servitude, assujettissement, contrainte, entrave, oppression, déterminisme, destin, fatalité, etc., sont autant de termes ou concepts à cerner ;

— de termes en lien logique avec le terme ou concept envisagé, c'est-à-dire de termes permettant de le définir ou dont la définition est dépendante : dès le début, cet inventaire, effectué au moment de la lecture du sujet, peut recéler des richesses euristiques, problématiques, etc. Donnons quelques exemples. Soit le terme « cause » : il est lié logiquement avec effet, mais aussi avec déterminisme, etc. Soit le terme « irrationnel » : il se trouve en liaison logique avec sens, absurde, hasard, etc. Violence est liée à désir, guerre, histoire, etc. Cet établissement des liaisons entre notions ou concepts peut faciliter, par la suite, toute la stratégie de la dissertation. Il désigne un outil dans la recherche future du questionnement et de la problématique.

En résumé, lire un sujet, c'est définir chaque terme, de manière précise, dans le contexte de l'intitulé, dresser une première liste de concepts voisins, opposés ou en liaison logique avec les concepts envisagés, sans jamais négliger les divers champs sémantiques pouvant éclairer tel ou tel terme ou concept.

Mais, pour mieux vous faire saisir le travail de préparation et, tout d'abord, de lecture du sujet, prenons un sujet classique de D.E.U.G. ou de Prépa et mettons à l'œuvre notre méthode.

• *Un exemple : lecture d'un sujet et définition des termes.*

— Sujet : « Peut-il y avoir des vérités partielles ? »

Nous avons ici affaire à un sujet posé sous forme de question (l'éventualité la plus courante, cf. *supra*, p. 78). En quoi va consister la lecture du sujet ?

Appliquons la première règle (identification précise des termes, élucidation de leurs relations). Tout d'abord, identifions les termes.

— Attachons-nous à la question « peut-il ? » ; le verbe pouvoir suscite ici une interrogation à deux niveaux : il questionne quant à la possibilité, mais aussi quant à la légitimité — cette dernière désignant ici ce qu'on a le droit de concevoir, conformément aux règles de la logique — du concept interrogé. La primauté accordée au point de vue global sur la perspective analytique conduit à n'écarter aucune des deux interrogations ;

— « y avoir » : le verbe renvoie à un problème d'existence ;

— « des » (des vérités partielles) : l'article indéfini nous renvoie d'emblée à la dimension plurielle des vérités ;

— « vérité » : ce terme désigne, si nous tentons d'en fournir un tout premier concept, ce à quoi l'esprit peut et doit donner son assentiment, par suite d'un rapport de conformité de la connaissance avec l'objet de pensée ;

— « partiel » : que signifie cet adjectif ? Est partiel ce qui ne constitue qu'une partie d'un tout, ce qui est fragmentaire, ce qui ne concerne pas un ensemble, mais aussi ce qui n'existe qu'en partie. D'emblée, ce qui est « partiel » nous apparaît donc soit comme « fragmentaire », soit comme « incomplet ». En cette double signification, la nuance légèrement péjorative de ce terme doit être notée.

Considérons les relations entre les termes :

— L'interrogation « peut-il ? » concerne, de manière manifeste, l'expression « vérités partielles » et non pas simplement le terme « vérité ». (Est sous-entendue dans le sujet l'idée que la vérité existe : le point de départ n'est pas sceptique.)

— L'idée d'une vérité partielle est fortement mise en question dans l'énoncé de l'intitulé. L'interrogation « peut-il ? » suggère que la vérité relève, ordinairement, d'une vision unitaire et universelle. (Elle est alors considérée comme une et absolue.)

— Le qualificatif de « partiel » met en question l'idée de conformité, par principe même totale, incluse dans le terme « vérité ». Il conduit à s'interroger sur ce que pourrait être une conformité totale et, néanmoins, incomplète. L'expression semble, en elle-même, contradictoire. L'expression « vérités partielles » contient donc une contradiction sous-jacente à l'énoncé.

Utilisons la règle qui concerne la recherche du terme ou de l'expression essentiels. En réalité, un terme et une expression assurent, ici, une fonction centrale.

Tout d'abord, il est évident que le concept de vérité doit jouer un rôle décisif dans la conduite de la dissertation. De son examen minutieux découlera la réponse à la question. C'est en questionnant ce concept (sans que l'interrogation perde de vue l'article « des » qui le précède) que nous soulèverons une série de questions et problèmes philosophiques. Mais l'expression « vérités partielles » n'est pas moins importante : nous y avons détecté une contradiction, susceptible d'orienter la discussion.

Ainsi, nous disposons déjà de deux pistes pour démarrer notre future problématique : la première a trait à l'examen du concept de vérité et la seconde concerne la contradiction interne à l'expression « vérités partielles ».

Sous un certain angle, ce sujet paraît donc aisé à traiter : il fait appel à des connaissances déjà acquises pendant l'année du baccalauréat, connaissances que l'enseignement supérieur a précisées et approfondies.

Ici, attention ! Le risque de hors-sujet (naissant de l'accumulation de connaissances) apparaît tout à fait important. Aussi faudra-t-il constamment veiller à demeurer au plus près de la question et du problème soulevé.

Appliquons la règle de l'inventaire des concepts :

— Le terme de vérité peut être rapproché de celui de vrai, mais aussi de ceux

d'exactitude et de justesse. En ce qui concerne le rapport de dépendance, notons la liaison avec les termes ou concepts suivants : jugement, idée, vrai et faux (le vrai et le faux caractérisent le jugement ; on notera que le vrai s'intègre à la fois dans le voisinage et la dépendance), certitude, opinion, croyance, validité, évidence, etc. Enfin, la vérité s'oppose à l'erreur, à la fausseté, à l'illusion, au mensonge...

— Partiel est proche de fragmentaire et d'incomplet ; ce terme s'oppose à complet, entier, global, intégral, etc. Il est en dépendance avec les termes analyse, décomposition, fragmentation, etc.

Dans ce cas précis, l'inventaire des concepts va surtout servir à réveiller des idées présentes en nous.

Ici, toutes vos connaissances entrent en jeu. Utilisées avec souplesse, certaines vous permettront d'amorcer le questionnement.

• *Lire un sujet consiste à :*

— Délimiter des acceptions et significations précises des termes de l'énoncé, acceptions adaptées à l'intitulé sous sa forme unique et individuelle.

— Être capable de les relier les unes aux autres, dans un effort unitaire. La lecture du sujet se distingue ainsi profondément d'un simple travail de dictionnaire, puisque le sens de chaque terme doit être relié à l'unité de l'énoncé.

— Étudier déjà certains sous-entendus ou présupposés liés aux termes figurant dans l'intitulé. Dans celui sur les « vérités partielles », le présupposé concerne le partiel, entrevu, d'emblée, dans sa limitation.

Postulat de toute cette phase : bien lire un sujet, c'est s'attacher à lui sans rien examiner qui lui soit étranger.

De cette lecture analytique et synthétique de l'intitulé sortent des pistes de recherche qui permettront, par la suite, de démarrer le questionnement.

La recherche de la signification d'ensemble de l'intitulé

Le point d'aboutissement de la lecture est représenté par une première signification de l'intitulé ; il s'agit, maintenant, d'explicitier et de clarifier ce premier sens. C'est en parvenant à un énoncé global clair et significatif que nous serons alors en mesure de poursuivre notre itinéraire. À vrai dire, un travail d'analyse et de synthèse est ici rigoureusement nécessaire, pour ne pas s'engager dans les marécages du contresens ou du hors-sujet.

Donnons ici quelques exemples en reprenant notre énoncé de base. Avec l'intitulé « Peut-il y avoir des vérités partielles ? », quelle élucidation du sens du sujet pouvons-nous réaliser ? Rassemblons les principaux éléments de l'étude à la fois analytique et synthétique des termes. Nous avons remarqué la moindre densité ontologique du terme « partiel », la limitation inhérente ou apparemment inhérente à ce prédicat. De plus, l'accent a été mis, dès l'abord, sur l'article indéfini pluriel « des ». Enfin, l'expression « vérités partielles » nous a signalé une contradiction interne à cette expression et donc immanente au sujet. Ainsi, trois angles d'attaque se révèlent possibles pour parvenir à une nouvelle expression de l'intitulé. L'examen du premier angle (« partiel ») conduit à cette compréhension de l'intitulé, à cette question : est-il possible et légitime qu'existent des connaissances conformes au réel et, néanmoins, portant seulement sur une partie ou sur un fragment et

non point sur un ensemble? (sens n° 1). La contradiction mise en évidence par l'examen de l'intitulé apparaît alors comme le moteur réel de la conduite de la discussion. Plus précisément, en mettant bien l'accent sur « vérités partielles », nous obtenons : est-il possible, est-il légitimement concevable que des énoncés, considérés comme exprimant des rapports d'entière conformité entre notre connaissance et son objet, soient néanmoins incomplets ou fragmentaires? (sens n° 2). En troisième lieu, nous pouvons partir des soupçons possibles à l'égard d'une vérité non unitaire et non universelle. Dès lors, l'intitulé du sujet acquiert cette nouvelle signification : peut-il exister des vérités limitées et ne se plaçant pas sous le signe de l'universalité? (sens n° 3).

Il faut prendre garde à ne pas demeurer emprisonné dans la définition préalable et initiale du sens du sujet. Loin d'être un carcan, une base rigide dont on ne saurait dévier, un paradigme immobile, la définition préalable doit apparaître à l'étudiant comme un « guide », un « outil », un schéma opératoire. Le hors-sujet menace, en effet, sans cesse, les travaux et exercices philosophiques. L'explication initiale du sens du sujet doit être un instrument de contrôle : un guide auquel se référer pour vérifier, de temps en temps, que l'on n'est pas très loin du sujet, un garde-fou pour éviter toute digression inutile.

Dans ce sujet, les pistes initiales du questionnement ont été dévoilées dès la lecture de celui-ci. Mais on les découvre, très fréquemment, dans les nouvelles expressions de l'intitulé.

Parvenir à l'énoncé du sujet, dans sa (ou ses) signification(s) adéquate(s), voici un premier aboutissement décisif de notre recherche préparatoire. Abordons, maintenant, la mise au point de la problématique.

La mise au point d'une problématique organisée

• *Éléments principaux de la problématique : questionnement, problème, enjeu, plan.* C'est lors de la phase préparatoire à la constitution du devoir — une fois dépassée l'étape de la recherche de la signification d'ensemble de l'intitulé — qu'intervient la mise en place d'une problématique. Cette dernière, rappelons-le, se définit comme l'art et la science de révéler le problème philosophique sous-jacent à l'énoncé ; elle est formée de plusieurs éléments : le questionnement (jeu de questions liées entre elles), le problème (aporie fondamentale), qui ne saurait, en bonne logique, être totalement résolu, l'enjeu, qui désigne l'importance et l'intérêt du problème soulevé et, enfin, le plan, conçu comme structure dynamique.

• *Le questionnement.* Introduisons, tout d'abord, au sein de l'énoncé défini, un questionnement, c'est-à-dire une suite plus ou moins organisée de questions suscitées par le sujet. Reprenons l'intitulé précédent : « Peut-il y avoir des vérités partielles ? » Dès la lecture du sujet, l'énoncé suggère des questions et des interrogations, qu'il s'agit d'articuler logiquement, par la suite, en un jeu structuré et organisé. Mais ce dernier ne saurait, à l'évidence, être donné ni offert préalablement : il sera construit. Aussi allons-nous énoncer ici, de manière très ouverte et non dogmatique, les questions. Il s'agit uniquement, pour le moment, d'élaborer les bases de la future dissertation, en se posant des questions, comme l'étudiant, devant sa page blanche. Un certain nombre de ces interrogations, ne présentant pas un réel intérêt, seront, d'ailleurs, finalement rejetées.

Une fois les questions ouvertes jetées sur le papier, le jeu de questions doit s'ordonner en une structure logique, présentant un sens. Vous apercevez, très rapidement, des groupements possibles, apportant autant de réponses non dogmatiques aux questions posées. Ainsi se dessinent, déjà, en filigrane, le problème et le plan possible.

• *Exemples appliqués.* En ce qui concerne l'intitulé précédent, la lecture du sujet nous a ouvert deux pistes :

— Piste n° 1 : l'expression « vérités partielles » contient une contradiction liée à la notion de conformité ;

— Piste n° 2 : l'examen du concept de « vérité ».

Partons, tout d'abord, de la piste n° 1. Elle nous conduit à une série de questions :

— Si l'expression « vérités partielles » renvoie, à la fois à la conformité et à la non-conformité de la pensée à son objet, cela ne signifie-t-il pas qu'il existe des jugements à la fois vrais et faux ?

— Dès lors, ne sommes-nous pas ainsi conduits à violer le principe de contradiction ? Est-ce possible et légitime ?

— Ne suffit-il pas, pour que le principe de contradiction ne soit pas respecté, qu'une des conditions de ce principe (temps, etc.) ne soit pas remplie ?

— Est-il légitime, dès lors, d'accepter l'existence de vérités partielles ?

Rappel du principe : il est impossible que le même attribut appartienne et n'appartienne pas en même temps au même sujet et sous le même rapport.

Le rapport à l'objet est alors vrai sous un angle et faux sous un autre angle.

Nous pouvons également partir de notre deuxième piste de recherche.

— Peut-on dire : à chacun sa vérité (partielle) ?

— La vérité peut-elle apparaître comme subjective et peut-il y avoir autant de vérités que d'individus ?

— La vérité peut-elle être plurielle, multiple, se manifester sous des formes variées et diverses ? L'idée d'une pluralité de vérités est-elle légitime ?

— La vérité ne se présente-t-elle pas, au contraire, comme une, comme formant un ensemble unitaire, et non pas une poussière d'éléments éparpillés ?

— Et si la vérité représentait, à la limite, un système complètement fermé et structuré ?

— Est-il possible que la vérité ne soit pas une et absolue ?

— La notion de vérité n'est-elle pas, finalement, rebelle, fuyante, voire inaccessible ?

— Si la vérité se dérobe ainsi à nous, par quel mode accéder à ce difficile « noyau » ? Cet accès se fera-t-il par le vécu, par les concepts, le langage, etc. ? Quels sont les instruments du vrai ?

Ce questionnement se révèle lié à un certain nombre de conceptions philosophiques, concernant la vérité (cf. les sophistes, Spinoza, Kant, Hegel, Kierkegaard, etc.).

Ainsi, le questionnement a ouvert des pistes et des champs de pensée (examen du principe de non-contradiction, etc.). Soumis à la question, l'intitulé est devenu plus complexe et plus dense.

• *Le problème.* Il faut maintenant choisir le problème, de manière à apporter une structure réelle à la dissertation et à répondre clairement à la question. Bien entendu, le problème doit être révélé par le sujet lui-même. Dans le cas contraire, ce serait rapidement le hors-sujet.

Reprenons l'intitulé et examinons le questionnement auquel il a donné naissance.

La question sur l'existence de jugements à la fois vrais et faux nous conduit directement à l'examen des vérités partielles et se transforme probablement en un problème adéquat, lié au sujet lui-même.

La question sur les voies d'accès au réel et au vrai nous conduit également à un problème intéressant et nous dirige vraisemblablement vers l'idée d'une connaissance partielle, au moyen d'instruments partiels.

Enfin, la question « Est-il possible que la vérité ne soit pas une et absolue ? » aboutit sans doute à l'énoncé d'un problème majeur, mais ne semble pas apte, en raison de son caractère très ambitieux et mal délimité, à nous conduire vers une stratégie de dissertation précise.

Ces trois problèmes, notons le, questionnent la question elle-même. S'ils ne conduisent pas à une prise de position, l'examen de la question présente dans l'intitulé ne peut être mené à bon port.

• *L'enjeu.* Quel enjeu enveloppent les différents problèmes soulevés ? Le problème concernant des énoncés à la fois vrais et faux a l'intérêt de nous conduire vers l'aspect énigmatique et insaisissable de la vérité, de nous permettre d'approfondir les facettes étranges de ce concept. L'intérêt spéculatif de ce problème ne doit pas être sous-estimé. Le gain de pensée, de ce point de vue, paraît donc évident. Par ailleurs, n'est-ce pas le principe de non-contradiction qui se trouve mis en question à travers la formulation du problème ? Ce qui est « en jeu » apparaît donc fondamental, et ce à un double point de vue.

Le problème concernant les moyens d'accès à la connaissance du réel enveloppe également (en puissance) un gain théorique et spéculatif : que pouvons-nous espérer atteindre du réel ? Voilà ce qui se trouve en jeu derrière la question et le problème.

• *Le choix de l'idée directrice de la dissertation : le problème traité et la tentative de « réponse » à la question.* Pour achever notre travail préliminaire, il reste à définir l'idée directrice, c'est-à-dire la réponse à l'énoncé, réponse fermement reliée à la détermination du problème, et à dessiner le plan, conçu comme stratégie de démonstration : il correspond au cheminement permettant d'apporter une réponse à la question et au problème. Un plan, dans cette perspective, désigne un parcours méthodique et dynamique, non point une organisation figée et statique.

Reprenons notre intitulé de base. Le premier problème correspond à l'énoncé d'une contradiction et requiert vraisemblablement un plan de nature dialectique, avec une synthèse finale appelée à dépasser les termes de la contradiction ; les vérités partielles sont alors réintégrées dans un processus dynamique, qui leur confère un sens. Or le travail de questionnement nous suggère une route pour aller vers cette synthèse : des énoncés peuvent être tantôt vrais, tantôt faux, selon l'angle considéré. Le processus global recherché consiste donc en une transformation dynamique de perspective, permettant de dépasser les deux termes en les intégrant. La réponse choisie est donc la suivante : il peut exister des vérités partielles, qu'il est nécessaire de réintégrer dans le mouvement global de la pensée et de la vie. Ainsi, avons-nous choisi, d'une part, le problème à traiter et, d'autre part, la réponse à la question. Ce double choix commandera la stratégie du plan.

Le second problème (l'accès à la vérité) nous conduit à réfléchir sur les différents modes d'accès au vrai, et, en particulier, sur le langage. Or ce dernier désigne un instrument qui découpe le réel, selon un processus analytique : il ne saurait donc exprimer la réalité intégrale. Voici, dans ce cas, la réponse à la question

posée : ne peuvent exister (pour nous) que des vérités partielles puisque le seul accès possible au vrai (le langage) apparaît d'essence analytique.

Nous possédons ainsi deux ensembles de « problème/réponse » à la question posée. À partir de ces deux ensembles et du questionnement, nous allons pouvoir établir le plan détaillé.

Néanmoins, il faut prendre garde : les ensembles « problème/réponse » doivent pouvoir être validés par une discussion et des raisonnements rigoureux, constituant les fondements d'un plan cohérent. Si ce dernier ne peut être construit, il faut abandonner l'ensemble choisi et élaborer une autre solution.

Le plan détaillé, quatrième terme de la problématique

• *L'élaboration du plan détaillé est indispensable.* L'analyse et l'inventaire conceptuels ont été menés à leur terme, les concepts auxquels renvoient les termes de l'énoncé clarifiés, le sens de l'intitulé explicité, le jeu de questions mis en forme, jusqu'aux problèmes et à l'aporie privilégiés pour conduire la future discussion. Grâce au fil d'Ariane de la méthode, nous nous orientons, progressivement, à travers le labyrinthe ou les fausses évidences initiales de l'énoncé. Quelle tâche demeure ? Dérouler la future démonstration en fonction d'une stratégie efficace, dessinée par un plan dynamique. Ainsi s'organiseront les articulations générales et les niveaux possibles d'étude.

L'élaboration du plan désigne un acte rigoureusement indispensable de la phase de préparation. Certes, un préjugé courant entraîne parfois les étudiants vers une quête non structurée, et ce aux dépens d'une recherche méthodique du plan conceptuel détaillé. Au labeur, jugé ingrat, de la réflexion organisée, certains préfèrent les joies de l'improvisation ou de l'inspiration bénie des dieux. Un plan ne désigne-t-il pas une construction ingrate, limitée et médiocre ? Penser n'est-il pas incompatible avec cette composition préalable, où s'organisent les idées ?

Derrière cette mise en question du plan, cette préférence pour l'inspiration, nous retrouvons une approche et une sensibilité de type « romantique », celle-là même que Hegel soumet à la critique dans la préface de *La Phénoménologie de l'esprit* : « Ceux qui s'abandonnent à la fermentation désordonnée de la substance croient, en ensevelissant la conscience de soi et en renonçant à l'entendement, être les élus de Dieu, auxquels Dieu infuse la sagesse dans le sommeil, mais dans ce sommeil ce qu'ils reçoivent et engendrent effectivement, ce ne sont que des songes. » (*Op. cit.*, Aubier, t. I, p. 12.)

Au mythe de l'inspiration, on opposera donc la rigueur du travail de construction conceptuelle et du plan. Mais qu'est-ce qu'un plan détaillé ? Non point une structure inerte et rigide à laquelle l'étudiant devrait se soumettre passivement, mais une figure mobile et ouverte représentant les éléments essentiels et l'organisation d'un ensemble, une forme donnant à voir l'articulation et les idées mouvantes d'un discours ou d'un ouvrage. Le plan détaillé manifeste ainsi un mouvement intellectuel, apporte une construction vivante permettant de rédiger sans se soumettre au règne du hasard. Le moment de l'ordonnement du plan est donc rigoureusement nécessaire, puisque, grâce à lui, l'étudiant échappe à l'arbitraire des analyses et parvient à un axe de réflexion dynamique. À ce titre, le plan détaillé doit être élaboré soigneusement durant l'étape préparatoire ; démarche indispensable et inventive, cadre mobile de travail, il rend possible une rédaction simultanément libre et assurée.

• *Caractéristiques du plan détaillé.* Un plan désigne un axe de recherche : la première caractéristique du plan détaillé sera de satisfaire à l'exigence de débat et de discussion, sans opérer au moyen d'une réponse unilatérale. Bien des étudiants oublient, malgré son évidence, cette nécessité d'une approche plurielle (cf. p. 94), commandant un débat authentique.

Seconde caractéristique : le plan apportera une structure d'ordre réelle, une suite logique et liée, tout en étant ouverte. Dans le plan détaillé, doit, par conséquent, apparaître le lien des parties entre elles, lien non figé, non clos, puisque la clôture tuerait la pensée. Tout développement, d'une certaine façon, doit « se tenir », sans se fermer. En d'autres termes, le plan détaillé est la manifestation et l'expression d'un ordre progressif et rigoureux.

Le plan doit aussi se révéler équilibré et harmonieux, apporter une satisfaction, non point seulement logique, mais esthétique. Ce qui le caractérisera, c'est une harmonie interne, un ensemble esthétique de rapports équilibrés. Rapprochons ici philosophie et mathématiques : chacun sait que, dans cette dernière discipline, tous les raisonnements, possédant une rigueur identique, ne sauraient être mis sur le même plan. Certains affirment leur supériorité par leur forme élégante ou leur harmonie. En philosophie également, les articulations générales et l'organisation de concepts et de notions peuvent contenter ce besoin. Aussi une des caractéristiques fondamentales du plan détaillé doit-elle être son aisance d'organisation, liée à un choix heureux de formes. La conduite esthétique du plan n'a rien d'inessentiel : elle exprime la souplesse de la synthèse effectuée, le mouvement harmonieux de l'ensemble reflétant l'unité de l'idée. Il y a de la « grâce » dans le plan réussi, une perfection dynamique exprimant l'aisance du mouvement de la pensée. Harmonieux et de forme heureuse, le plan détaillé satisfait ainsi notre « esprit de finesse ».

• *Le plan détaillé est comparable à une sorte de schéma dynamique.* Cadre mobile de réflexion, démarche inventive, structure ouverte, il fournit, de manière rigoureuse et ordonnée, mais aussi harmonieuse, des articulations générales, des niveaux possibles d'étude et de signification. Il reprend le jeu organisé des questions, mais aussi le « problème-aporie », sans jamais tenter de les désagréger ni de les éroder, en les soumettant progressivement à l'ordre de la réflexion.

À quels principes obéir et selon quels critères opérer quand nous créons le plan détaillé ? Nous devons, en réalité, considérer deux niveaux possibles d'étude : d'une part, en effet, il s'agit d'apporter une « solution » au problème soulevé, ou, tout au moins, de le déterminer avec le maximum de précision, d'autre part, nous devons organiser les arguments permettant de donner une réponse à la question sous-jacente à l'intitulé. Ces deux niveaux s'enchevêtrent dans la discussion et il importe de saisir ce cheminement parallèle. Les exemples que nous vous proposons dans le paragraphe suivant mettent tout cela en évidence.

• *Exemples.* Avec notre intitulé de base, nous disposons de deux problèmes et de deux idées directrices correspondant à une orientation déjà esquissée.

Le premier problème (concernant des rapports à la fois vrais et faux) conduit à un plan dialectique qui, s'il est bien mené, doit permettre d'approfondir la contradiction. La question elle-même suggère ce type de plan.

Le plan devra bien faire apparaître la recherche de la « solution » ou de la détermination du problème, ainsi que la quête concernant la réponse à la question.

TRAITEMENT DE LA RÉPONSE ET PLAN

Thèse : Il peut exister des vérités partielles. Il existe, en effet, des vérités non universelles, auxquelles nous accédons :

- par l'intuition sensible, qui s'adresse à un objet réel et n'est pas susceptible d'erreur ;
- par le vécu et l'irréductible singularité du sujet ;
- par le concept isolé, qui permet d'« épeler » les phénomènes.

Antithèse : Les vérités précédemment analysées sont de fausses vérités, qui doivent maintenant être rapportées à un tout.

- La vérité partielle, c'est le vide (cf. Hegel).
- La simple affection sensible est confuse (cf. Spinoza).
- Le concept appelle la synthèse de la raison.

Synthèse : Les vérités partielles s'intègrent au sein d'un processus. Exemple des vérités scientifiques, qui s'incorporent progressivement à des théories mobiles.

Réponse à la question : Il est possible et légitime qu'il y ait des vérités partielles.

La question de la possibilité et de la légitimité de l'existence des vérités partielles se pose tout au long de ce plan : ainsi sommes-nous certains de rester fixés au sein même du sujet. Par ailleurs, à l'intérieur de chaque partie, nous trouvons une argumentation présentant une ressemblance avec celle du plan progressif : cette combinaison du plan dialectique et du plan progressif semble fructueuse. Enfin, les arguments utilisés naissent des matériaux ou idées liés au questionnement initial. Une fois de plus, l'importance de la culture philosophique apparaît décisive.

Remarquez bien, d'une part, que le passage d'une partie à la suivante, tel qu'il s'exprime dans les transitions, naît d'une contradiction qu'il faut étudier et, d'autre part, que la synthèse intègre, en les dépassant, thèse et antithèse. Ces deux éléments sont garants du succès d'un plan dialectique bien conduit. Il faut absolument les prendre en compte dans ce type de plan.

Le deuxième problème (Comment accéder au réel ?) conduit à s'interroger sur nos modes d'accès au réel, sur les chemins de la connaissance : connaissance empirique (au moyen de l'intuition sensible) ; connaissance objective (par l'expérience scientifique) ; connaissance s'efforçant de nous faire accéder à l'universel (au moyen du langage, qui exprime des concepts). Un plan essentiellement progressif semble donc adapté ici.

TRAITEMENT DU PROBLÈME

Nous formulons des jugements à la fois partiels (fragmentaires et non universels) et vrais.

Transition :

La conformité au réel est ici incertaine et fragile : avons-nous bien affaire à des vérités ? Sont-elles légitimement concevables en tant que telles ? Les jugements, lorsqu'ils sont énoncés sans référence à l'ensemble, se révèlent faux.

Transition :

Comment peut-on obtenir du vrai (global) avec des parties déclarées fausses ? Il y a là une contradiction conduisant à une nouvelle analyse.

Détermination du problème : En réalité, les jugements énoncés ne sont qu'un moment d'un processus ; il existe donc des jugements à la fois vrais et faux, et ceci au sein d'un écoulement dynamique.

TRAITEMENT DE LA RÉPONSE ET PLAN

Première partie : La connaissance empirique et subjective nous fournit des vérités partielles.

- La connaissance subjective (intuition sensible, etc.) nous fait accéder à des vérités.
- Ces vérités sont partielles.

Deuxième partie : La connaissance dite objective et scientifique nous fournit également des vérités partielles.

— L'expérience et la théorie nous font accéder à des vérités objectives (nous permettant d'agir sur le réel, pratique qui signale une forme de vérité).

— Les vérités scientifiques sont fragmentaires : les théories modernes montrent, en effet, qu'un accès unitaire au réel nous est définitivement fermé. Nous pouvons seulement accéder à un réel incomplet et limité. Nos connaissances sur le réel sont provisoires.

Exemples : relations de Heisenberg, théorèmes de Gödel, évolution des théories scientifiques, etc.

Troisième partie :

L'expression du réel par le langage légitime l'existence des vérités partielles ; connaissance subjective et objective recourent nécessairement au langage : celui-ci, analytique, rend légitime et pensable logiquement l'existence de vérités partielles (les seules qui puissent être atteintes).

Réponse à la question : il n'y a que des vérités partielles : en effet, le langage est analytique. Il manifeste des concepts qui représentent autant de vérités séparées et fragmentaires.

Dans la première et la deuxième partie, nous avons insisté sur le problème d'existence, et, dans la troisième, sur celui de légitimité. Ainsi nous avons bien examiné toutes les facettes de la question posée dans l'intitulé. Ici aussi, la référence constante aux vérités partielles nous a permis d'éviter le hors-sujet.

L'élaboration de la conclusion

Quel est l'objet de cette phase ultime du travail préparatoire ? Déterminer une conclusion cohérente, reflétant en un bilan rapide la stratégie de démonstration qu'exprime le plan détaillé.

La conclusion de la dissertation philosophique ne saurait, en bonne logique, apporter une solution « dogmatique » au problème soulevé, puisque le problème

TRAITEMENT DU PROBLÈME

Il est possible d'accéder au réel à travers l'intuition sensible. Cette connaissance est fragmentaire.

Transition :

Ces connaissances, purement individuelles, ne sauraient être réellement communiquées.

À ce deuxième niveau d'analyse, nous accédons au réel à travers l'expérience scientifique. Cette connaissance est incomplète et fragmentaire.

Transition :

Nous pouvons ici communiquer les vérités par le truchement du langage (qui désigne aussi le mode d'expression de nos vérités individuelles). L'analyse du langage est donc requise.

Détermination du problème :

À un ultime niveau, c'est à travers le langage, forme exprimant des concepts, que se réalise l'accès à la vérité. Le langage est la médiation par laquelle s'exprime toute vérité.

doit perdurer jusque dans la conclusion. Point d'aboutissement de la dissertation philosophique, la conclusion présente un type très mesuré de réponse au problème. Ne pouvant fournir une solution ou une réponse dogmatique, elle opère un bilan et effectue brièvement la synthèse des résultats obtenus tout au long de la discussion. Ainsi la conclusion ne saurait s'identifier à l'énoncé d'une solution rigide : elle peut seulement dessiner l'itinéraire d'une « solution » possible et souligner que le problème persiste, par définition même, au sein de la solution esquissée.

Le bilan concernant l'intitulé (qui peut, certaines fois, former une réponse à la question) doit, en bonne logique, prendre place au sein de la conclusion. Parfois, ce bilan sera présenté dans la deuxième partie du plan. Enfin le gain ultime lié à l'enjeu peut, lui aussi, être explicité dans la conclusion.

• *Exemples (à partir du même sujet) :*

Problème n° 1 : Peut-il y avoir des jugements à la fois vrais et faux ?

L'itinéraire conduit à un type mesuré et non dogmatique de réponse : un jugement peut être vrai ou faux selon le paramètre envisagé, le moment de l'évolution d'un processus, etc. Il peut y avoir des vérités partielles. L'erreur est une vérité partielle. Quant au gain de pensée (enjeu), quel est-il ? Il est possible de « ruser » avec le principe de contradiction ! C'est bien ce que nous avons fait.

Problème n° 2 : Par quels moyens accéder à la vérité ?

Comment accéder au réel et au vrai ? Par le langage, médiation nécessaire. Si le langage représente l'instrument du vrai, néanmoins, il ne nous fait pas échapper à l'éparpillement analytique. Les vérités partielles sont, dès lors, les seules possibles et légitimes. Quant au gain spéculatif (enjeu), il se dessine ainsi : je puis espérer atteindre quelques fragments (sûrs) du réel.

Le résultat final de la préparation

Ainsi ont été parcourues toutes les étapes et phases de la préparation. Si nous considérons le matériel accumulé, il se révèle considérable. Définition des termes, dans leurs liaisons et interactions, inventaire conceptuel, sens de l'intitulé, jeu ordonné de questions, problème, enjeu, plan dynamique de réflexion et, enfin, conclusion non dogmatique : tous ces éléments complexes sont maintenant à la disposition de l'étudiant, s'il veut s'engager dans la rédaction définitive de la dissertation (cf. encadré récapitulatif, p. 112). L'essentiel du travail se trouve réalisé. Loin d'obéir aux hasards et aléas d'une quête privée de forme, l'étudiant peut, au contraire, maîtriser un intitulé initialement souvent opaque.

CONCLUSION

Sans doute avez-vous été surpris, peut-être même choqués, par le choix apparemment arbitraire de certains éléments essentiels à la conduite de la dissertation : problème, idée directrice, plan, etc. Cet arbitraire apparent n'est que la manifestation de la liberté dont vous disposez pour exprimer des idées personnelles à propos d'un énoncé philosophique. Mais vous ne pouvez faire un bon usage de cette liberté qu'à travers le respect des règles de cohérence, d'ordre et de rigueur constitutives de la méthode de la dissertation philosophique.

PRÉPARATION DE LA DISSERTATION : MODE D'EMPLOI

Voici un véritable mode d'emploi de la méthode, consacré à la préparation de la dissertation. En remplir toutes les cases assure la bonne marche de la future rédaction.

I — LECTURE DU SUJET

1. Analyse des termes (sens, étymologie)
2. Étude des relations entre les termes
3. Détermination du (ou des) concept(s) essentiel(s)
4. Inventaire conceptuel :
 - a) termes voisins
 - b) termes opposés
 - c) termes en relation de dépendance
5. Résultats de la lecture
 - a) Sens du sujet
 - b) Pistes initiales de questionnement
 - c) Premiers matériaux

II — LA PROBLÉMATIQUE

1. Questionnement :
Questions

Matériaux suggérés, processus de raisonnement, arguments, etc.

- Piste n° 1
Piste n° 2

2. Choix du problème fondamental (si plusieurs problèmes surgissent, ce qui est le cas général)
3. Détermination de l'enjeu
4. Choix de l'idée directrice devant guider la dissertation
5. Plan détaillé :
 - a) Choix du type de plan
 - b) Établissement du plan détaillé

Traitement de la réponse et plan
a) Première partie du plan (proposition principale à démontrer, arguments, raisonnement)

Traitement du problème
a) Premier pas accomplis dans l'étude ou la détermination du problème

- b) Deuxième partie

Transition
b) Deuxième pas

etc.

Transition
etc.

- c) Dernière partie

c) Position adoptée concernant le problème

Réponse à la question

III — LA CONCLUSION

1. Détermination du problème
2. Gain de pensée (enjeu)
3. Éventuellement, réponse à la question

10 *La dissertation rédigée*

Ce chapitre est consacré à la rédaction de la dissertation philosophique : tout d'abord à l'examen de l'introduction, de sa nature, de ses fonctions et de quelques démarches utiles à son élaboration, puis à l'étude de la discussion (avec les argumentations, exemples, etc.) et de la conclusion, qui a pour fonction de clore le débat engagé. Enfin, ce chapitre s'attache à l'énumération de quelques règles fondamentales concernant la rédaction et l'expression.

RAPPEL DES RÈGLES

Le travail préliminaire nous a donné une assise solide, permettant de rédiger, non point au sein des aléas, mais en naviguant guidés par une boussole marquant une direction sûre. Nous savons non seulement quels sont le problème et l'enjeu, mais aussi comment apparaîtra le cheminement général de la pensée. Il s'agit, maintenant, de présenter la dissertation finale, telle qu'elle se manifesterà au lecteur, et, par conséquent, de réintégrer progressivement des éléments acquis pendant l'exercice préparatoire, pour aboutir à un résultat cohérent, à un développement conforme aux règles énoncées par Pascal dans *De l'art de persuader*. Toute l'argumentation, de l'introduction à la conclusion, va être sous-tendue par ces règles.

LES RÈGLES DE PASCAL

Règles nécessaires pour les définitions :

N'admettre aucun des termes un peu obscurs ou équivoques sans définition.
N'employer dans les définitions que des termes parfaitement connus ou déjà expliqués.

Règles nécessaires pour les axiomes :

Ne demander en axiomes que des choses évidentes.

Règles nécessaires pour les démonstrations :

Prouver toutes les propositions, en n'employant à leur preuve que des axiomes très évidents d'eux-mêmes, ou des propositions déjà montrées ou accordées.
N'abuser jamais de l'équivoque des termes, en manquant de substituer mentalement les définitions qui les restreignent ou les expliquent.

Voilà les [...] règles qui forment tout ce qu'il y a de nécessaire pour rendre les preuves convaincantes...

(Source : Pascal, *De l'art de persuader*, Lectoguide-Éd. pédagogie moderne, p. 38 et sq.).

RÉDACTION DE L'INTRODUCTION

La demande de tous les jurys : savoir introduire

Les jurys d'examen ou de concours s'inquiètent de l'absence de compréhension de la fonction introductive, que manifestent tant de copies. Prenons quelques exemples :

« Beaucoup de copies ont bien du mal à introduire le sujet, à s'interroger sur la nature de la question posée [...]. La question ne saurait être précisée sans qu'on s'interroge sur le sens de chaque terme et sur leur articulation. » (Concours d'entrée à Fontenay/Saint-Cloud, épreuve commune, 1985.)

« Pauvre introduction, requise par les usages, devenue cache-misère ! Chez beaucoup de candidats, elle est devenue la couverture classique du détournement de sujet. On peut : 1. le ramener à ses chères idées ; 2. en faire un "bateau" scolaire, plat, stable et rassurant [...] ; 3. exposer des théories d'auteurs, avec les inévitables débordements requis [...] ; 6. sous couvert d'analyses minutieuses des termes de l'énoncé, morceler ce dernier jusqu'à en tuer le sens, lequel n'est évidemment donné que dans son indivisible totalité. » (C.A.P.E.S. de philosophie, première composition.)

« Trop peu de copies posent dans l'introduction un problème et font apparaître un enjeu philosophique. » (C.A.P.E.S. de philosophie, première composition.)

Nous pourrions multiplier les exemples : ce que déplorent tous les jurys, c'est la tendance trop fréquente à supposer le sujet connu, puis à dériver rapidement vers une question ayant un lointain rapport avec la question initiale, l'ensemble de cette démarche supposant une méconnaissance radicale de la fonction introductive.

Mais, avant d'explicitier positivement le sens même de la démarche introductive, il sera utile d'examiner les dangers à éviter.

Périls divers

• *L'absence d'introduction.* À l'évidence, le premier péril réside dans l'évacuation du texte préliminaire que représente l'introduction : certains étudiants démarrent brutalement, sans préambule ; ils s'attaquent à la discussion organisée, sans questionner le sujet. Cette approche constitue une grave erreur, dénotant un type de pensée trop brutal, insuffisamment soucieux des nuances, étranger à la véritable idée de problématisation, qui doit apparaître dès l'introduction. Cette dernière n'est nullement gratuite.

En effet, dans le discours, dans l'existence en général, toute donnée doit être justifiée. Rien ne s'impose en tant que tel. Ne pas réaliser d'introduction, c'est transgresser toutes les règles du jeu, rhétoriques, philosophiques, humaines... L'absence d'introduction ne dénoterait-elle pas un manquement au « savoir-vivre », dans la signification pleine de cette expression ?

• « *L'introduction-paraphrase* ». Introduire le sujet, ce n'est nullement le répéter, le paraphraser, en remplaçant, plus ou moins adroitement, un terme par un autre (voisin). Cette approche, fréquente dans les exercices de D.E.U.G. ou de Prépa, est du type répétitif ou redondant : le candidat n'apporte alors rien de neuf, aucun

déplacement de perspective, aucune voie de recherche. Il n'entre pas dans le sujet, puisque aucun itinéraire ne s'esquisse. Cette démarche statique, qui n'annonce ni le problème ni la problématique ni la stratégie, est antiphilosophique.

- *L'introduction trop générale ou passe-partout.* À côté des redondances, les clichés et les généralités menacent, à coup sûr, la démarche introductive : ne sachant comment introduire, l'étudiant, sans vraiment répéter le sujet, évacue l'introduction dans sa spécificité et « plaque » sur l'intitulé truismes et généralités, tel « l'intérêt universel de la question posée ». Ces banalités, pour répandues qu'elles soient, sont étrangères à la fonction introductive, qu'elles méconnaissent totalement.

- *L'approche ironique* désarticule le sujet, le démonte, en souligne les dimensions absurdes. Le candidat se prépare à évacuer, en quelque sorte, un sujet impossible : intitulé intraitable ! Cette dimension ludique et ironique n'est guère souhaitable, et encore moins à l'écrit qu'à l'oral, où le candidat peut davantage s'adapter à son auditoire.

- *L'approche interminable et lente.* N'ennuyez pas le correcteur avec des développements verbeux qui n'en finissent pas ! Règle d'or de l'introduction : elle doit être assez brève. L'analyse interminable de concepts ne constitue pas une introduction. Ce type de défaut présuppose la non-compréhension des règles élémentaires de la rhétorique. Tout en remplissant une fonction problématique, l'introduction doit accrocher l'attention du lecteur.

- *La réponse énoncée à l'avance.* Comparables à un roman policier qui donnerait la clef de l'énigme dès les premières pages, certaines introductions, pleines de bonne volonté, nous fournissent, dès le début, la solution du problème. Cette approche va, elle aussi, à l'encontre de toute rhétorique adroite et intelligente ! L'introduction est destinée à opérer un questionnement et à formuler le « problème-aporie », non point à anticiper sur les résultats ultérieurs de la discussion. Ménager la recherche, laisser ouverte l'attention du correcteur, préparer une démarche réflexive sans la clore : toutes ces exigences conduisent à repousser l'idée d'une formulation anticipée de la réponse.

Mais qu'est-ce réellement qu'introduire ?

Nature et fonction de l'introduction

- *L'introduction, annonce du développement futur.* Introduire, c'est, au sens littéral du terme, nous faire entrer (du latin, *intro*, « dedans » et *ducere*, « conduire ») dans un lieu et, par conséquent, dans le « non-connu » et l'énigmatique contenus (secrètement) par le sujet, dans le questionnement et la problématique qui lui sont implicitement liés. Introduire, c'est donc faire jaillir l'informulé de la question initiale ; une introduction désigne, on le voit, une « entrée en matière », un texte préliminaire remplissant une fonction pédagogique, rhétorique et philosophique bien précise. Une analogie avec la sphère musicale est ici possible : dans le prélude ou dans l'ouverture d'un opéra se joue déjà le drame futur. Dans les accords solennels de l'ouverture de *Don Giovanni*, l'œuvre commençante se présente déjà pour nous comme une dure tragédie.

Moment décisif, l'introduction annonce et esquisse le chemin de l'œuvre, opérant un premier dévoilement. Mais qu'annonce-t-elle exactement ?

- *Une entrée dans l'interrogation proprement philosophique.* Loin de correspondre à un artifice verbal ou à des généralités, l'introduction permet d'accéder à l'intitulé comme objet de réflexion philosophique. Elle fait passer, à l'évidence, des données brutes du sujet à l'interrogation philosophique en tant que telle. Ce passage au « philosophique », au « problématique », suppose tout le travail préparatoire initial : l'introduction condense, en une esquisse rapide de stratégie dynamique, la tâche préparatoire, apportant ainsi le reflet conceptuel de l'analyse conduite pour élaborer et informer le sujet.

- *Fonction problématique de l'introduction.* Fruit du travail préliminaire initial, elle énonce clairement et distinctement le sens de l'intitulé de sujet, après avoir transformé les termes de l'énoncé en concepts. Elle détermine des liaisons conceptuelles, s'attachant aux rapports des termes ou concepts entre eux. Elle pose le problème à partir du questionnement initial, du jeu organisé de questions. L'introduction doit donc être éminemment problématique : sa fonction propre est de poser le problème inhérent à la dissertation. Enfin, elle fait apparaître l'enjeu philosophique : le gain spéculatif ou pratique lié à certains énoncés, stratégies ou thèmes.

- *Fonction « aporétique » de l'introduction.* Posant et soulevant le problème sur un mode interrogatif — même quand l'intitulé ne se trouve pas énoncé sous cette forme —, l'introduction représente un exercice questionnant et même aporétique : elle peut, dans certains cas, souligner les difficultés ou obstacles barrant, provisoirement, la voie à l'analyse. Dans la mesure où le problème et l'aporie se confondent, l'énumération des obstacles ou difficultés de recherche peut apparaître comme constitutive de l'introduction.

- *L'introduction, esquisse des futurs stades de pensée.* Répudiant soigneusement toute réponse anticipée, l'introduction peut énoncer, sans rigidité et dynamiquement, le plan futur du devoir.

Pourquoi cette indication ? Certains développements opaques ou obscurs laissent, parfois, le correcteur dans l'embarras. L'énoncé du plan futur met à distance certaines équivoques et apporte un fil d'Ariane au lecteur embarrassé. Encore faut-il qu'il se borne à présenter des stades futurs de la pensée et des voies de recherche, des directions et des jalons, sans expliciter un contenu, ce qui évacuerait la démarche vivante de l'exercice. En somme, cet énoncé du plan doit se manifester comme l'expression claire et ramassée de la stratégie et de la progression ultérieures.

Quelques démarches introductives possibles

Comment élaborer une introduction et convertir en problème un intitulé ou une question ? Ne tombons pas dans l'artifice, ni le procédé « magique ». Un certain nombre de démarches peuvent être recensées et se révéler utiles aux étudiants qui y verront essentiellement des matrices à recherche (ces procédés pouvant figurer dans la partie consacrée à la préparation).

• *Exploitation d'une contradiction.* L'énoncé introductif peut jaillir de l'analyse d'une contradiction immanente à l'intitulé. Un système d'opposition fonctionne alors à l'intérieur même du sujet : cette mise en évidence d'une contradiction possible fournit l'entrée réfléchie dans ce dernier, le point de départ problématisant et questionnant. Exemple :

— Sujet : « La pensée de la mort a-t-elle un objet ? »

L'activité rationnelle de l'homme semble ici avoir un objet et porter sur la forme de notre finitude. Qu'il s'agisse de la mort comme décès ou de la mort définie, sous un angle plus abstrait, comme la structure finie et limitée de l'individualité, dans les deux cas la pensée de la mort paraît posséder un objet en tant que tel. Néanmoins, penser la mort, n'est-ce pas penser un « rien » ? Quand nous réfléchissons, en effet, sur la mort, tout contenu réel et immanent à notre réflexion se dérobe. La mort n'échapperait-elle pas, en profondeur, à l'activité réflexive ? « La mort, si nous voulons nommer ainsi cette irréalité », écrit Hegel dans la préface de *La Phénoménologie de l'esprit*. Ainsi peut-on mettre en évidence une contradiction interne à l'intitulé, constituant un accès pour pénétrer dans le sujet.

• *Opposition de l'opinion courante au paradoxe contenu dans l'énoncé.* Un certain nombre d'intitulés philosophiques se présentent sous forme de paradoxes (absolus ou relatifs), c'est-à-dire de jugements allant à l'encontre de l'opinion communément admise. L'opposition ou la contradiction entre le paradoxe et le jugement commun introduisent au problème soulevé par l'intitulé et permettent d'avancer dans l'itinéraire réflexif. Exemples :

— Sujet n° 1 : « Peut-on comparer les mathématiques à un jeu ? »

Selon le jugement courant, les mathématiques appartiennent à l'univers du « sérieux ». D'une part, il existe, pense-t-on, un privilège de la rationalité mathématique, modèle même du raisonnement déductif ; d'autre part, la représentation des choses et des phénomènes physiques par un discours mathématique abstrait et formalisé nous signale que cette discipline représente un outil puissant, permettant l'essor des sciences de la nature. La mathématique est devenue le langage de toutes les sciences. Dans cette perspective, comment pourrait-on comparer les mathématiques à un jeu ? Un jeu se définit, à proprement parler, par opposition au travail, comme une activité ne visant à aucun résultat utile. Il désigne un libre exercice de nos facultés et, par extension, toute occupation peu sérieuse. Comment pourrait-on comparer les mathématiques à une action libre, ressentie comme fictive et située en dehors de la vie courante ? Apparaît, au sein même de cet intitulé, un paradoxe, c'est-à-dire une « opinion qui va à l'encontre de l'opinion communément admise » (dictionnaire Robert).

— Sujet n° 2 : « Sommes-nous responsables de nos passions ? »

L'opinion commune privilégie la dimension subie des passions : ne seraient-elles pas des phénomènes passifs, des ruptures d'équilibre étrangères au libre arbitre de l'homme ? Il existe donc, dans l'intitulé, un élément paradoxal, puisqu'il suggère l'idée que nous pouvons répondre de nos passions, qu'elles sont nôtres, que nous devons en assumer les conséquences. On opposera donc le paradoxe contenu dans le sujet à l'opinion courante.

— Sujet n° 3 : « Peut-il y avoir des vérités partielles ? »

Nous retrouvons ici un des intitulés de base utilisés. La vérité apparaît, communément, comme un ensemble, et non point comme un fragment. Dès lors, se manifeste, au sein même de l'énoncé, un paradoxe en opposition avec l'opinion courante.

• *Opposition de théories philosophiques.* L'opposition ou contradiction, principes de base de la démarche, peuvent prendre un autre visage et s'appliquer à des théories philosophiques. Il y a là une approche possible, à condition, bien évidemment, de posséder une maîtrise doctrinale suffisante. Exemple :

— Sujet : « Y a-t-il quelque chose que le langage ne puisse dire ? » (Préparation au C.A.P.E.S. de philosophie externe, C.N.E.D.)

L'intitulé questionne sur le langage, défini généralement comme la fonction d'expression verbale de la pensée, le pouvoir de manifester cette pensée par des signes. Or, les termes mêmes de cet énoncé suggèrent le thème de l'ineffable, de quelque chose que le langage ne serait pas en mesure d'exprimer (thèse de Bergson, mais aussi des mystiques). À cette conception s'oppose la doctrine valorisant le discours et les mots. Le « quelque chose » que le langage ne pourrait dire, objectif et manifester est, peut-être, pure vacuité (Hegel). Le choc des deux doctrines opposées met ici sur la voie de la problématisation : il suscite le questionnement initial.

Cette approche est à utiliser avec précaution pour ne pas plonger le lecteur dans la mer des théories, dès le début du devoir !

• *La mise à distance historique.* L'énoncé se donne, bien souvent, comme une vérité absolue. Le procédé consistera à souligner son caractère limité, pour le faire émerger comme objet d'un questionnement possible. Exemple :

— Sujet : « Les hommes doivent-ils travailler pour être humains ? »

Le sujet, très classique, est centré sur la fonction formatrice du travail. Mais cette thèse va-t-elle de soi ? Si le travail, par certains côtés, semble une création et une appropriation du monde et de l'homme, il paraît dévalorisé dans nombre de sociétés : certaines n'ont-elles pas privilégié la voie de la contemplation ? Ainsi la culture grecque (cf. Aristote) fit-elle l'éloge du loisir, de la saisie désintéressée de la vérité. Dans cette perspective, les hommes ne doivent pas travailler pour être humains. Ce sont nos sociétés modernes qui ont déplacé un certain nombre de centres de référence et de « pivots ».

Ici la mise à distance historique permet de questionner le sujet, de le faire émerger dans sa complexité. Ce type d'approche, très « questionnant », suscitant une interrogation réelle, se révèle fécond.

Bilan sur l'introduction, moment capital de la dissertation

L'introduction est destinée à concentrer l'attention sur un problème, après avoir élucidé la compréhension du sens des termes et procédé à une véritable délimitation des concepts. Introduire ne consiste donc ni à présenter artificiellement le sujet, ni à le répéter, mais à le soumettre à une interrogation fondamentale, sans jamais s'égarer dans un foisonnement de questions désordonnées, qui mettrait en cause la future stratégie commandant la dissertation. Relativement courte, bien exprimée, concise, précise et vivante, l'introduction produit la « question de la question », mise en évidence par le travail préliminaire antérieurement fourni, ainsi que l'enjeu de l'énoncé et surtout du problème. Une introduction est nécessairement dense, même si elle répond à l'exigence de brièveté. En effet, tous les jurys soulignent la nécessité d'explicitier, dans l'introduction, l'analyse conceptuelle et la problématique.

LA DISCUSSION OU DÉVELOPPEMENT

Ce que la discussion produit

- *Elle correspond à une progression ordonnée et rigoureuse.* Tous les jurys de concours insistent sur la nécessité de se montrer rigoureux. Aussi faut-il échapper, dans le cours du développement, soit à la simple association d'idées (tel terme ou telle idée évoquant alors tel autre terme), soit aux assimilations hâtives, soit aux déterminations conceptuelles sommaires. La règle du jeu, en ce domaine, est d'avancer avec ordre, sans jamais procéder à des amalgames conceptuels, sans glissement mal contrôlé d'un concept à un autre.

La progression ordonnée est donc conceptuelle : telle est son essence, qu'aucun candidat ne saurait occulter, et que nous allons maintenant souligner.

- *Elle transmute les termes en concepts, qu'elle clarifie progressivement.* C'est là tout le secret de la dissertation philosophique réussie (cf. encadré p. 126). L'analyse part de termes, qu'elle transmute en concepts, délimités, précisés, enrichis. Ces concepts eux-mêmes ne sauraient être envisagés de manière rigide et dogmatique. Au cours de la discussion, un nouvel éclairage se portera sur eux, révélera de nouvelles nuances et de nouvelles facettes. Une dissertation traite-t-elle du pouvoir ? Ce dernier n'est pas univoque : phénomène politique, il déborde aussi cette sphère, peut être analysé comme stratégie, jeu complexe, etc. En somme, il n'y a pas, dans la discussion philosophique, de « gros concepts ». Les concepts doivent devenir déliés, mobiles, souples. Au lieu de procéder par « macroconcepts » massifs, l'étudiant doit, précisément, aiguïser les concepts, voir en eux de fines parcelles aiguës et mobiles.

Si le concept désigne un outil objectif, la discussion ne doit pas pour autant être impersonnelle.

- *Elle organise une réflexion personnelle.* Les remarques qui suivent, exposées par un membre du jury de l'épreuve de culture et sciences humaines de l'E.S.S.E.C. (compte rendu 1987) éclairent fort bien ce qui doit être un des soucis majeurs dans la conduite de la dissertation philosophique : « Écrire une dissertation, se risquer dans un texte ou encore faire cours c'est là un seul et même acte et cet acte peut être qualifié ainsi : prendre la parole, déployer une parole, se mettre à parler. Un tel acte n'a jamais été sans risque, il n'est pas sans ambition et pourtant nul ne saurait y renoncer [...]. Qu'est-ce qu'un sujet sinon cette provocation à être, à apparaître dans sa singularité (comme auteur d'un texte) face à une question elle-même authentiquement singulière que nulle tradition ne saurait effacer ou masquer [...]. Prendre la parole c'est d'un seul acte s'expliquer avec soi-même et, par l'affirmation d'une telle explication, s'expliquer avec les autres, devant les autres [...]. En un mot une réflexion doit être signée. »

Une dissertation philosophique représente, en effet, le discours de quelqu'un, un énoncé où un individu réfléchit sur telle ou telle question : il doit rester soi-même et conduire, de manière évidemment maîtrisée, une réflexion personnelle et n'appartenant qu'à soi. Son texte doit être sien et apparaît comme une « prise de parole ». Utiliser Platon, Kant ou Hegel ? Certes, mais en les intégrant au sein d'un développement libre et personnel, d'un projet philosophique s'exerçant sans appui magistral, à proprement parler.

Prendre ainsi la parole, ce n'est pas, néanmoins, se livrer aux délices de mises en abîme narcissiques (défaut souligné dans les rapports du C.A.P.E.S. de philosophie) ! Il ne s'agit pas de transformer la discussion en confession, mais de savoir faire référence au moi porteur d'universalité et de sens. La personne à l'œuvre dans le discours organisé qu'est la dissertation déborde infiniment toute individualité limitée.

• *Elle a pour but de déterminer le problème posé dans l'introduction.* Prise de parole d'un sujet, la dissertation passe librement de l'énoncé initial au problème formulé dans toute sa rigueur et tente d'apporter à ce dernier une solution non dogmatique. Comme le note un jury de concours, « les correcteurs n'attendent pas qu'un problème philosophique soit résolu, mais qu'il soit déterminé ». La discussion a pour fin de déterminer le problème dans sa plus grande profondeur, non point d'annuler les difficultés d'une question ou d'un problème. En somme, le développement, loin d'être l'art de se dérober en ramenant les problèmes à des difficultés illusives, désigne une méthode de détermination et d'enrichissement progressif. Tout correcteur admet les incertitudes ou l'inachèvement d'une analyse, s'ils sont assumés comme tels.

Comment la discussion produit

Elle utilise le plan comme charpente dynamique de la démarche. Sur cette structure et ce schéma réflexif vient « se poser » le contenu de la discussion, qui développe les stratégies du plan en usant de différents procédés : démonstrations, argumentations, explicitations de concepts et exemples.

• *Les démonstrations.* La démonstration désigne, au sens strict, l'opération mentale établissant la vérité d'une proposition déductivement, en la rattachant, par un lien nécessaire, à d'autres propositions évidentes ou déjà démontrées. L'utilisation de cette arme n'est pas toujours possible : dans la démonstration en tant que telle (cf. les mathématiques), les signes sont, en effet, dépourvus de toute équivoque et les règles sont explicitées au sein de systèmes formalisés. La discussion philosophique ne saurait complètement se mouler dans la forme démonstrative (cf. *supra*, p. 48) : alors que le géomètre démontre toujours selon un mode *a priori*, le philosophe, tout en s'efforçant d'établir déductivement certains énoncés, recourt également à l'argumentation. La déduction formellement correcte se révèle inséparable, en philosophie, de l'argumentation.

Avant d'en venir au noyau de l'argumentation, voici quelques exemples de procédés démonstratifs. La perspective démonstrative apparaît clairement définie par Aristote au début des *Premiers Analytiques* : « Le syllogisme est un discours dans lequel, certaines choses étant posées, quelque chose d'autre que ces données en résulte nécessairement par le seul fait de ces données. » (*Op. cit.*, « Organon III », Vrin, p. 4.) Le syllogisme fait donc partie des procédés démonstratifs et de la « science démonstrative » dont nous parle Aristote. Nous pourrions également étudier les schémas à l'œuvre dans l'*Éthique* : ils sont inspirés de la déduction mathématique (cf. notre analyse de cette approche, p. 75).

• *Les argumentations.* Ici, il ne s'agit pas de déduire les conséquences des prémisses, mais de « provoquer ou d'accroître l'adhésion d'un auditoire aux thèses qu'on

présente à son assentiment » (C. Perelman, *L'Empire rhétorique*, Vrin, p. 23). L'argumentation se distingue donc profondément d'une démonstration formellement correcte et constituée, en tant que telle, un des outils de la discussion. Toutefois distinguer l'argumentation de la démonstration *a priori* ne signifie nullement réduire la première à un jeu. Toute argumentation doit se référer à une preuve, c'est-à-dire à un processus intellectuel établissant la vérité de l'assertion. En d'autres termes, l'argumentation doit être probante, ce que bien des étudiants oublient en chemin : leurs arguments se nient en tant que tels et n'en sont pas toujours ! Retenons ici quelques erreurs majeures pouvant nuire à la tâche rigoureuse d'argumentation :

— Se référer à un auteur dont la doctrine est considérée comme norme de vérité. Cet argument célèbre porte un nom, l'« argument d'autorité », et y recourir n'a rien de philosophique. (Par exemple, vous traitez de l'essence de la conscience, conçue par vous comme substance pensante, entendement, raison, etc. et vous vous référez, de manière dogmatique, aux *Méditations* de Descartes.)

— Ne pas se placer au centre de la problématique d'une doctrine ou d'une thèse pour les critiquer, comme si l'énoncé de sa propre thèse constituait une remise en question authentique de la doctrine adverse ! Par exemple, vous entreprenez de critiquer la théorie intellectualiste de la perception (Lagneau, Alain, etc.). Ce n'est pas en énonçant votre propre doctrine (phénoménologique ou autre) que vous remettrez en question cette thèse, mais en critiquant cette dernière de l'intérieur.

— Énoncer sans justifier, dogmatiquement, sans même se référer à une preuve. Ce procédé non philosophique est fréquent dans les exercices philosophiques.

— Partir de prémisses insuffisamment clarifiées ; pratiquer des pétitions de principe.

— Confondre les exemples avec l'argumentation. Aucun exemple ne constitue une preuve (cf. *infra*, p. 122).

— Pratiquer un hermétisme ou un ésotérisme nuisant au souci d'argumentation, parler entre « initiés » : trop d'hermétisme forme un obstacle à la communication présumée par toute argumentation ; il tue cette dernière, considérée comme discours persuasif s'adressant à l'autre.

— Pratiquer une abstraction totale : la pensée tombe alors dans le vide et l'argumentation s'écroule. Il s'agit d'un procédé très répandu chez les étudiants de D.E.U.G., « Prépa », C.A.P.E.S. et Agrégation de philosophie.

L'argumentation — suite de considérations apportées pour établir une thèse ou la réfuter — doit être probante : tout en se distinguant de la démonstration *a priori*, elle appelle un ensemble de preuves et de procédés, sinon nécessaires, tout au moins vraisemblables et probables. Ainsi conduite, elle constitue un des outils de base de la discussion. Bien que le lien logique ne soit pas contraignant et que la conclusion ne puisse apparaître « invincible », ce lien logique doit rester un fil puissant.

• *Les explicitations de concepts.* L'emploi de tout terme ambigu doit donner lieu à une explication détaillée. En explicitant tous ses matériaux conceptuels, en les affinant, en les ajustant, l'étudiant enrichit, à coup sûr, sa discussion philosophique (cf. *supra*, p. 100). L'explicitation conceptuelle, conduite sans équivoque ni ambiguïté, désigne une partie intégrante de toute discussion philosophique sérieuse. Tout terme de base requiert une explicitation. Comment employer celui de « phénoménologie » ou celui de « transcendantal » sans les expliciter ? Dire clairement et directement quel contenu sémantique précis véhiculent les termes

ou concepts, voilà un des outils essentiels du travail de la dissertation philosophique.

Mais l'excès d'abstraction peut nuire au souci et à la tâche d'argumentation. Pour bien vous emparer de l'esprit de votre lecteur, il faut aussi agir sur sa sensibilité et son imagination à l'aide d'exemples, bien choisis et peu nombreux.

• *Les exemples, recommandations des jurys de concours* : Ne pas confondre exemple et argumentation ; cet énoncé revient comme un leitmotiv dans les différents compte rendus de concours, dont ceux des correcteurs de l'E.S.S.E.C. : « Trop de devoirs confondent argumentation et illustration : un exemple, une citation, une représentation, pour pertinents et nécessaires qu'ils soient, demeurent inefficaces s'ils se contentent d'illustrer un propos et deviennent irritants si leur mérite consiste à s'entasser et à faire nombre. Rappelons qu'une dissertation est un exercice rhétorique de démonstration et d'argumentation, et qu'à ce titre les exemples ou références doivent avoir un caractère opératoire de développement, de démonstration, voire de transformation d'une idée ou d'une thèse. Une illustration ne suffit donc pas, tant qu'elle ne fait pas l'objet d'un réel travail de la pensée ou qu'elle ne s'inscrit pas dans la dynamique du raisonnement. » (E.S.S.E.C., culture et sciences humaines, dissertation, option générale ; compte rendu du concours 1988.)

L'étudiant peut également mépriser l'exemple : bien des rapports de jurys soulignent la nécessité d'un recours à l'illustration concrète, qui signifie que le réel n'est pas oublié : « Derrière les concepts et les arguments, derrière les références et les analyses, c'est toujours le réel qui doit être visé. Beaucoup de candidats, étudiants en hautes études commerciales, raisonnent sur le droit de manière purement abstraite (par abstrait nous voulons dire verbal). On ne trouve à peu près pas d'exemples précis de lois dans les copies [...] ; ne parlons pas des autres principes du droit : on plane dans l'abstraction (c'est-à-dire l'imprécision). » (E.S.C.L. 1990, culture et sciences humaines ; sujet : « La loi est-elle le seul principe du droit ? »)

Sans jamais mépriser l'exemple, l'étudiant de D.E.U.G. et de Prépa doit le mettre au service de la démonstration et de l'argumentation, de la dynamique rhétorique.

• *L'exemple : définition et statut philosophique*. Que désigne un exemple ? Le recours à un fait singulier, à un cas particulier, à un événement empirique (non général). Ce recours au cas particulier possède une fonction rhétorique (déjà soulignée p. 57) et sur laquelle nous reviendrons dans le paragraphe suivant. Mais, sur le plan philosophique, notons bien le statut de l'exemple qui, s'il permet de renforcer une chaîne rhétorique, ne doit en aucun cas se substituer à une argumentation. Confirmer, préciser, illustrer un concept ou un discours logique, telle est la tâche de l'exemple, serviteur du concept qui doit rester le maître. En d'autres termes, ce sont le concept ou l'idée qui permettent eux-mêmes de juger de l'exemple, mais non point l'inverse : c'est l'entendement qui commande et, dans cette perspective, il faut limiter strictement l'emploi des exemples et les concevoir, dans toute la mesure du possible, comme subordonnés aux vues de l'entendement. « Aussi l'unique et grande utilité des exemples est-elle qu'ils aiguïssent le jugement. En effet, pour ce qui regarde l'exactitude et la précision des vues de l'entendement, ils leur portent plutôt généralement quelque préjudice parce qu'ils ne remplissent que rarement d'une manière adéquate la condition de la règle et qu'ils affaiblissent en outre maintes fois la tension de l'entendement nécessaire pour apercevoir dans

toute leur suffisance les règles de l'universel et indépendamment des circonstances particulières de l'expérience, de sorte qu'on finit par s'accoutumer à les employer plutôt comme des formules que comme des principes. Les exemples sont donc les béquilles du jugement. » (Kant, *Critique de la raison pure*, P.U.F., p. 149.) En définitive, la pierre de touche réside dans l'*a priori*, la raison et le concept. L'exemple ne constitue ni une structure directrice de dissertation, ni une charpente : il peut seulement étayer une assertion. Aussi ne faut-il ni multiplier les exemples ni les considérer en eux-mêmes, abstraction faite de l'argumentation. Dans le premier cas, le flot d'exemples évacue l'analyse proprement philosophique, c'est-à-dire conceptuelle et rigoureuse. Dans le second, l'intérêt accordé au fait singulier maintient la pensée dans le contingent, voire l'anecdotique. La bonne méthode consiste à analyser un exemple ou un nombre très réduit d'exemples pour renforcer l'argumentation.

• *Fonction de l'exemple, appui pour l'imagination ; l'exemple chez Sartre.* Quel rôle joue l'exemple ? Il illustre ce que l'argumentation a prouvé ou va prouver. Il tend à renforcer la conviction, à éclairer, de manière privilégiée, ce qui est objet de démonstration ou d'argumentation : il ne doit pas se substituer à ces dernières. Chez Sartre, en particulier, l'examen du cas concret illustrant la démarche théorique apparaît éloquent et significatif. Ce penseur a su enrichir et creuser au maximum l'exemple, pour rendre concret le concept : « mauvaise foi », « néantisation », autant d'expressions ou de concepts que Sartre a définis, précisés et, en même temps, éclairés par des exemples parlant puissamment à notre imagination. La méthode de Sartre peut être méditée par les étudiants, leur servir de guide de réflexion.

La mauvaise foi désigne l'acte par lequel nous posons notre transcendance (notre liberté, notre pouvoir de dépassement) comme facticité (comme caractère de ce qui n'est qu'un fait) et notre facticité comme transcendance. Écartelé entre ces deux plans, l'homme les confond et vit chacun sur le mode de l'autre. Les descriptions de « cas » de mauvaise foi — de ce mensonge à soi — et, en particulier, celui de « la jeune coquette », illustrent les définitions théoriques. Quand son partenaire lui prend la main, la jeune femme l'abandonne, mais ne s'aperçoit pas qu'elle l'abandonne, affirmant la facticité comme étant la transcendance et inversement : « Elle entraîne son interlocuteur jusqu'aux régions les plus élevées de la spéculation sentimentale, elle parle de la vie, de sa vie, elle se montre sous son aspect essentiel : une personne, une conscience. Et pendant ce temps, le divorce du corps et de l'âme est accompli ; la main repose inerte entre les mains chaudes de son partenaire : ni consentante, ni résistante — une chose. » (Sartre, *L'Être et le néant*, « Tel », Gallimard, pp. 91-92.)

La « néantisation » désigne, chez Sartre, l'opération par laquelle on élimine de son monde intentionnel et on irrealise certains secteurs, en les considérant comme s'ils n'étaient pas : on les traite comme ne comptant pas.

À cette définition, l'exemple apporte une illustration concrète parlant à notre imagination : « néantiser » joue un rôle majeur dans la conscience de celui qui cherche un ami avec lequel il a rendez-vous, dans un café. Cet ami n'est pas présent au rendez-vous et la conscience du spectateur néantise : « Lorsque j'entre dans ce café, pour y chercher Pierre, il se fait une organisation synthétique de tous les objets du café en fond sur quoi Pierre est donné comme devant paraître. Et cette organisation du café en fond est une première néantisation [...] Pierre n'est

pas là [...]. Cette forme qui se glisse constamment entre mon regard et les objets solides et réels du café, c'est précisément un évanouissement perpétuel, c'est Pierre s'enlevant comme néant sur le fond de néantisation du café. » (*Op. cit.*, pp. 44-45.)

Dans ces deux cas (mauvaise foi, néantisation), l'exemple ne constitue pas une base de raisonnement, ne représente pas une substitution de l'empirique au déductif ou à l'argumentation, mais désigne une représentation concrète permettant d'échapper à la pure abstraction ou au verbalisme, de contrôler, dans un secteur particulier d'analyse, la légitimité d'une expression ou d'une notion.

• *Le « cas particulier » ou exemple illustre ou renforce une argumentation procédant par analyse de concepts, argumentation à laquelle aucun exemple ne saurait se substituer.* Il confirme, par le souci d'analyse existentielle concrète qu'il manifeste, la valeur et la justesse du développement abstrait et conceptuel. Les exemples ne doivent pas être anecdotiques, mais significatifs et « exemplaires », c'est-à-dire qu'ils doivent dépasser le champ particulier et contingent et se hausser jusqu'à un modèle universel. Envisagé sous cet angle (comme forme concrète pouvant concerner tout individu quel qu'il soit), l'exemple constitue un garde-fou contre une abstraction privée d'intuition. Il existe donc un bon usage de l'exemple.

LA CONCLUSION

Si l'introduction esquisse la stratégie et problématise, c'est à la conclusion qu'il appartient de clore le débat. L'introduction nous suggérerait un itinéraire : la conclusion signale que le chemin esquissé a été parcouru, que le débat engagé dès l'introduction a été mené à son terme. La conclusion, concise, fournit donc une réponse à la question implicite ou explicite de l'intitulé, ainsi qu'une « solution » (non dogmatique) au problème soulevé dans l'introduction ; elle apporte dès lors, un terme à la discussion et au débat. La conclusion ne saurait se confondre avec un simple résumé : elle correspond, bien davantage, à une mise au point dynamique et à un bilan réflexif, bilan devant se garder — comme l'introduction — de tout cliché ou truisme, de toute généralité ou platitude.

CE QUE LA CONCLUSION N'EST PAS

Une affirmation générale et vague.

Un cliché, un lieu commun, un énoncé stéréotypé.

Un résumé sec.

Une réponse figée et dogmatique au problème.

Le renvoi indéfini à d'autres problèmes ou théories.

CE QUE DÉSIGNE LA CONCLUSION

Un énoncé précis et déterminé en rapport avec le problème soulevé dans l'introduction.

Une réponse ouverte, adaptée, marquée de caractères originaux.

Une mise au point dynamique.

Un bilan réflexif sachant conserver le problème jusque dans sa solution.

Un ensemble concis et ramassé sachant limiter le débat sans l'ouvrir indéfiniment.

Dans certains cas, une ouverture à un problème ou à un élément de réflexion limité et circonscrit.

LA RÉDACTION ET L'EXPRESSION

Une exigence des jurys

Au terme de cet itinéraire, ne négligeons pas le problème de l'expression, de la présentation et de la rédaction, que reflètent bien les demandes des jurys :

« Le niveau grammatical global et le niveau syntaxique laissent à désirer. Rappelons [...] pour terminer que cette épreuve dite de culture nécessite à la fois un maniement correct de la langue, une culture littéraire suffisante et une culture philosophique de base. » (H.E.C., épreuve de culture et sciences humaines, 1990 ; sujet : « Le droit du plus faible ».)

« [Le jury] ne juge pas superflu de rappeler que l'organisation d'ensemble d'une copie, la composition successive de paragraphes, sont significatives de l'ordre logique nécessaire à la pensée et qu'une bonne maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe facilite son élaboration. » (Examen d'entrée en année préparatoire de l'Institut d'études politiques de Paris, épreuve d'ordre général, rapport sur la session 1989.)

« Un grand nombre de néologismes inutiles ("générer", "optimiser", "initier" au sens de commencer, etc.), d'expressions désinvoltes (telle hypothèse est "excitante", l'homme à l'état de nature est "nul"), d'incorrections grammaticales et de fautes d'orthographe de toute nature se remarquent jusque dans les meilleures copies. L'on est en droit d'exiger que le vocabulaire philosophique soit convenablement orthographié, que les noms des philosophes ne soient pas estropiés et que les transcriptions du grec soient conformes à l'usage. » (Concours d'entrée à Ulm/Sèvres, 1987, Rapport du jury.)

Quelques règles de rédaction et d'expression

La mise au point de l'expression et même de la présentation désigne donc, non point un prolongement anecdotique ou inessentiel, mais une partie constitutive de la méthode, de la voie d'accès à la maîtrise de la réflexion. Une expression ou une rédaction maladroite peuvent littéralement anéantir la qualité d'un exercice philosophique. Et ce pour une raison tenant au rapport dialectique entre l'intérieur — le contenu intellectuel — et l'extérieur — la forme même organisant la pensée. Tous deux ont le même contenu. Telle est la forme de l'exercice philosophique, tel il est dans son essence. Pour unifier forme et contenu, il faut observer quelques règles simples. Les voici :

• *Avoir un style simple et élégant.* Les qualités fondamentales du style sont la simplicité, la pureté d'une forme dépourvue d'artifices. Écrivez simplement, comme le demandent tant de jurys de concours : « On regrettera, dans certaines copies, un langage prétentieux, emprunté à des jargons à la mode et qui, loin de cacher la pauvreté des idées présentées, tend invariablement à la rendre plus criante. » (C.A.P.E.S., Rapport de jury.)

On évitera donc tout recours à un style précieux ou faussement hermétique et marqué par un vernis culturel plus ou moins tapageur. On préférera une forme simple, un style sans « maniérisme », un vocabulaire précis, adapté, en parfaite convenance avec l'objet exprimé. On optera pour la netteté d'une langue claire, comportant, parfois, des formules nettes et percutantes.

DISSERTER, FAIRE UNE DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

Ce n'est pas

Se débarrasser rapidement du sujet, pour en faire un "quasi-prétexte".

Procéder à une étude uniquement analytique des termes de l'intitulé, qui atomise l'énoncé.

Repousser, de manière arbitraire, certains termes.

Faire un usage flou et vague des concepts ou termes.

Établir des définitions dogmatiques, fermées, closes.

Partir, avec fougue et précipitation, dans une direction de recherche, après une lecture superficielle de l'intitulé.

Mettre entre parenthèses ou occulter le problème et l'enjeu.

Opérer sans stratégie ni idée questionnante et directrice.

Annuler les difficultés ou les apories, s'en débarrasser par des jeux de mots, ramener la problématique à l'art de se dérober.

Polémiquer, distribuer des éloges ou blâmes, invectiver, trancher avec autorité, en raisonnant de manière sommaire.

Faire défiler des résumés de doctrines.

Accumuler empiriquement les données et les informations.

Procéder au hasard, en revenant en arrière, sans ordre véritable; passer brutalement d'une question à une autre, sans transition.

C'est

Faire une lecture attentive du sujet, lire l'énoncé, très longuement, pour bien pénétrer le sujet.

S'attacher systématiquement aux mots-clefs, pour bien saisir la multiplicité de leurs significations et les transformer véritablement en concepts, comprendre les interactions de ces mots-clefs : les termes et leurs relations.

Analyser avec précision tous les termes, sans rien répudier, même si l'on en privilégie certains.

Opérer selon des définitions précises et rigoureuses, en repoussant tout usage trop lâche des concepts, tout flou conceptuel.

Maintenir des définitions ouvertes, pouvant être remaniées et « réélabo-
rées » dans le cours de la discussion.

Bien élucider et préciser le sens de l'intitulé, pour éviter tout contresens : en opérant avec attention et concentration.

Formuler le problème et en montrer l'enjeu.

Poser, dès l'introduction, une problématique.

S'efforcer de déterminer le problème tout au long de la discussion.

Procéder selon une réflexion logique, rigoureuse, à la fois objective et personnelle, en assumant les incertitudes possibles.

Intégrer les connaissances au sein d'une stratégie réflexive personnelle.

Faire d'abord fonctionner le "travail du concept".

Construire et composer avec rigueur. Élaborer des transitions permettant de passer d'une idée à une autre, de manière à dégager un ordre véritable.

• *Obéir à la loi de communication.* La dissertation constitue, nous l'avons vu, un exercice de communication, laquelle ne doit jamais être rompue. À cette fin, il est bon de rappeler quelques préceptes majeurs :

— Écrivez lisiblement : il faut que ce soit l'exposé de vos idées qui sollicite l'attention de votre lecteur. Cette dernière ne doit pas être accaparée par un fastidieux et torturant exercice de déchiffrage, qui brouillerait la perception de votre exposé et, parfois, la marche de vos idées.

— N'hésitez pas, dans votre introduction, à esquisser la ligne directrice de votre stratégie démonstrative, le fil conducteur de votre démarche réflexive. Cette esquisse va considérablement aider votre correcteur à « se repérer » dans une démarche qui, pour lui, n'a rien d'évident (cf. *supra*, p. 116).

— Utilisez tous les signes de ponctuation. Ils constituent la respiration de votre pensée. La ponctuation, loin d'être anecdotique, désigne un système de signes servant à indiquer les divisions d'un texte, à noter certains rapports syntaxiques ou certaines nuances. Quels sont les signes de ponctuation ? Le point, le point virgule, le point d'interrogation, d'exclamation, la virgule, etc. Faut-il rappeler que le point marque la fin de la phrase, que les deux points annoncent une explication ou une analyse éclairant les développements qui précèdent ? Cette « respiration », ces éléments significatifs permettent bel et bien — employés à bon escient — d'attirer l'attention sur des points essentiels. C'est la vie d'un texte que manifeste la ponctuation : son mouvement et son dynamisme.

Le *Traité de la ponctuation française*, de Jacques Drillon (« Tel », Gallimard) prend pour objet le sens de la ponctuation réglant la langue. Qu'est-ce que ponctuer ? Ne serait-ce pas penser en mesure, selon une organisation et un rythme ? La ponctuation opère selon des règles ; elle apprend la soumission à la règle, ainsi que le plaisir d'un discours organisé selon un ordre et un rythme, car : « la pensée comme l'être se loge [...] dans la plus modeste des virgules ». Que demeure-t-il, sans les signes de ponctuation ? Un faux langage, ni tout à fait image, ni tout à fait concept. Codifiée au XIX^e siècle, la ponctuation fait désormais partie de notre culture. Sans elle, ni langage, ni pensée, ni communication.

— Rédigez, de préférence, des phrases courtes. La maîtrise de la phrase interminable, se révèle, en effet, très délicate. Le risque de noyer ses idées ou de les égarer dans un processus qui n'en finit pas est important. D'un point de vue rhétorique, la phrase longue fatigue généralement l'attention du lecteur, qui s'efforce de se plier aux méandres d'une pensée et n'y parvient pas toujours. La rhétorique et ses effets se voient donc ici mis en défaut, vaincus par la lassitude ou l'ennui.

• *Bien faire apparaître la structure du devoir et la progression de la pensée.* Le moyen le plus manifeste pour faire apparaître la structure du devoir consisterait, bien évidemment, à donner un titre à chacune des parties essentielles de la démonstration, ce que nous ferons (cf. *infra*, p. 130 et sq.), en rédigeant quelques exercices. Mais la tradition universitaire rejette ce procédé. Il faudra donc utiliser un artifice classique de séparation en laissant deux ou trois lignes de blanc pour bien marquer le passage de l'une à l'autre.

• *Détachez les arguments et soulignez leur enchaînement.* À l'intérieur des parties principales, détachez vos arguments en allant à la ligne dès que vous abordez un argument nouveau, voire la conséquence très importante d'un argument. Le péril de la dissertation trop compacte — bloc impénétrable, sans aération — doit être souligné.

Veillez donc bien à manifester à la fois la progression et l'enchaînement du raisonnement. Vous avez à votre disposition une floraison d'expressions et de mots correspondant à autant de liaisons logiques et permettant de bien souligner les articulations de la réflexion. Sachez utiliser à bon escient des conjonctions pour mettre en évidence le rythme de la pensée, « car », « or », « donc ». Ces termes spécialisés vous permettent de souligner clairement les passages d'un argument à un autre, d'un argument à une conséquence, etc. Réfléchissez donc soigneusement sur les termes grammaticaux exprimant les relations entre les idées. De même que la ponctuation n'a rien d'anecdotique, de même ces termes essentiels structurent le langage.

Pour bien mettre en relief l'enchaînement du raisonnement et les passages critiques de l'argumentation, vous avez, à votre disposition, d'autres procédés rhétoriques, en particulier quelques brèves formules, quelques énoncés ramassés, qui semblent de nature à détacher les arguments et à manifester leur liaison. Le correcteur se trouve alors en face d'une organisation structurée, qui facilite son jugement et permet une notation plus efficace :

— Telle est l'argumentation proposée...

— Voici les objections possibles à la thèse...

— Tels sont les présupposés ou postulats de cette doctrine...

— Telles sont les conséquences de l'analyse...

Il s'agit, à travers les expressions grammaticales ou les formules, de bien souligner une démarche logique, démarche en unité avec la réflexion philosophique.

• *Les dimensions de la dissertation et son équilibre.* Tout d'abord, évitez les deux extrêmes : l'analyse microscopique et le « roman-fleuve ». Réduite à la structure détaillée, la dissertation cesse d'exister en tant que telle et ne peut exprimer ni votre culture ni votre capacité à organiser une authentique réflexion. Mais peu de dissertations d'enseignement supérieur sont trop brèves. La plupart tombent dans l'excès inverse : elles sont du type « fleuve interminable », avec logorrhée et « remplissage ». Dès lors, la pensée de l'étudiant se noie dans cet écoulement difficilement maîtrisable qui, de surcroît, indispose le correcteur. Sachez donc être assez bref ou, du moins, adoptez la bonne mesure : votre dissertation aura entre quatre et huit pages (grand format). Parfois même, elle n'excèdera pas cinq pages (cf. *infra* les remarques du jury de l'E.S.C.L.). Quand les normes atteignent vingt ou même trente pages (ce qui arrive à certains concours !), la « juste mesure » est mise en défaut et l'on n'obtiendra que très exceptionnellement une bonne note aux épreuves des D.E.U.G., licences ou concours divers de l'enseignement supérieur.

Mais l'équilibre des différentes parties doit également être respecté. Il existe, en effet, une économie globale de la dissertation, une organisation des divers éléments qui ne peut que retenir votre attention lors de la rédaction. Réfléchissez bien à la manière dont sont distribuées ces parties, tout déséquilibre nuisant non seulement à la logique de l'ensemble, mais à sa puissance rhétorique. Veillez donc soigneusement à un équilibre convenable des parties principales. En particulier, les synthèses requièrent un développement suffisant : qu'il s'agisse d'un développement progressif ou synthétique, le débat et l'argumentation doivent, en ce dernier moment, se faire denses et pleins, recueillir toute la richesse du développement antérieur. Une synthèse trop sommaire donnerait l'impression d'un devoir se terminant à la hâte ou en « queue de poisson »...

Ces règles apparaissent tellement fondamentales que certains jurys de concours rappellent la pénalisation possible. Ainsi le jury de l'E.S.C.L. (culture et sciences humaines, analyse de l'année 1990) : « La dissertation devra être précise et concise. Elle ne devra pas excéder quatre à cinq pages, les dépassements devant se justifier par une qualité exceptionnelle. La note tiendra compte de la présentation, du style, de la correction de la langue et de l'orthographe. Au-delà de cinq fautes d'orthographe et de syntaxe, il y aura une pénalisation automatique et progressive. »

II Exemples de préparation et de rédaction

Les trois exemples de dissertation traités dans ce chapitre ne doivent pas être appréhendés comme des paradigmes, mais en tant qu'exercices où est explicitée la méthode. Les intitulés de ces exercices ont été indiqués au chapitre 9. Chaque exercice est précédé de sa préparation, conduite conformément au « mode d'emploi » présenté à la fin du chapitre cité (p. 112), « mode d'emploi » qui condense toute la méthode de la préparation. Pour chaque rédaction, les structures logiques mises en œuvre et explicitées durant la préparation figurent dans la colonne de droite.

PREMIER EXEMPLE

— Sujet : « Peut-il y avoir des vérités partielles ? »

Préparation

La dissertation traitant ce sujet, qui a été préparé pas à pas (cf. chap. 9), correspond au problème n° 1 : Peut-il y avoir des jugements à la fois vrais et faux ?

Dissertation rédigée

Introduction

L'intitulé de sujet est posé sous forme de question. L'interrogation porte sur la possibilité et la légitimité (« peut-il ») de l'existence de vérités partielles. D'emblée, deux termes sont donc juxtaposés et, en même temps, mis en question au sein de cette juxtaposition : celui de vérité, d'une part et, d'autre part, l'adjectif partiel. La vérité, si l'on tente d'en fournir un tout premier concept, désigne ce à quoi l'esprit peut et doit donner son assentiment, par suite d'un rapport de conformité avec l'objet de pensée. Or ce type de connaissance, conforme au réel, est, ici, accolé au terme partiel. Que signifie cet adjectif ? Est partiel ce qui ne constitue qu'une partie d'un tout, ce qui est fragmentaire, ce qui ne concerne pas un ensemble, mais aussi ce qui n'existe qu'en partie. D'emblée, le « partiel » apparaît donc, soit comme « fragmentaire », soit comme « incomplet ». Quel que soit le sens envisagé, on notera la nuance légèrement péjorative du terme et l'opposition de ce qui est partiel à ce qui est complet, entier, global ou intégral, comme si ces différents qualificatifs laissaient entrevoir une certaine plénitude, s'opposant à la limitation du partiel. La question posée n'apparaît donc nullement innocente.

L'intitulé pose, en définitive, cette question : est-il possible qu'existent des connaissances conformes au réel et, néanmoins, portant seulement sur une partie ou un fragment et non point sur un ensemble ? Une réponse positive à cette question est d'autant plus problématique que le partiel suggère

Sens des termes et de l'intitulé

La « vérité », adéquation et conformité.

« Partiel », c'est-à-dire fragmentaire ou incomplet.

Sens du sujet

l'incomplet, voire le partiel. (Ainsi parle-t-on d'une information partielle ou partielle.) En définitive, l'intitulé signifie, plus profondément : peut-il exister des vérités qui échappent à l'universalité ? L'article indéfini suggère, en effet, cette idée d'une pluralité de vérités, par opposition à une vérité universelle, unitaire et totale.

L'intitulé engage dans un questionnement : l'expression « vérités partielles » ne conduit-elle pas à un énoncé contradictoire, puisqu'elle désigne à la fois la conformité et la non-conformité de la pensée à son objet ? Or, cela ne signifie-t-il pas qu'il existe des jugements en même temps vrais et faux ? Tel est le problème.

Dès lors, ne sommes-nous pas amenés à violer le principe de contradiction ? Est-ce possible et légitime ? Ainsi apparaît l'enjeu ; nous sommes engagés dans un problème dont l'enjeu est évident : ce qui est mis en question dans le problème, n'est-ce pas le principe de non-contradiction ? Aussi ce qui se trouve en jeu ici apparaît fondamental, puisque concernant un principe commandant notre pensée même.

I — Des vérités partielles peuvent exister (thèse)

Néanmoins, malgré les difficultés suggérées par l'énoncé, l'existence de vérités fragmentaires, ne concernant qu'une partie d'un tout, ne paraît nullement devoir être réellement soupçonnée. L'existence de vérités non universelles semble pouvoir être légitimement admise et acceptée en tant que telle. Les « parties » auxquelles je puis donner mon assentiment, les fragments de mon expérience qui apparaissent satisfaisants correspondront, soit à une intuition sensible directe, soit à un vécu individuel et subjectif, soit à une appréhension par concepts isolés.

Examinons ces trois cas. Il semble alors que nous accédions à une connaissance réelle et vraie et, en même temps, partielle : l'intuition sensible, le vécu subjectif ou le découpage de l'entendement abstrait constitueraient autant de vérités isolées, en quelque sorte, et, néanmoins, tout à fait réelles et existantes.

L'intuition sensible directe semble bel et bien représenter une forme de vérité. Quand nous sentons par la vue et par l'ouïe, quand nous avons des sensations comme celle du chaud et du froid, du doux et de l'amer, ces sensations immédiates paraissent devoir être qualifiées de vraies. Telles les choses m'apparaissent, telles elles sont pour moi et telles elles sont en réalité. Ainsi les Sophistes identifiaient-ils la vérité et l'intuition sensible directe. La sensation, en tant que science, aurait toujours un objet réel et ne serait pas susceptible d'erreur : nos sensations seraient vraies pour nous. En somme, la vérité serait ce que nous voyons et entendons et, réciproquement, les sensations immédiates seraient toujours vraies. Chaleur, sécheresse, douceur, autant de vérités aussi partielles qu'incontestables, autant de vérités en mouvement, mobiles et évanescences.

Mais le vécu et la singularité, envisagés comme jaillissement existentiel et intériorité du sujet individuel, ne peuvent-ils également représenter des vérités partielles, subjectives et, néanmoins, incontestables ? La subjectivité de l'existence peut apparaître comme une vérité. La particularité concrète de notre être individuel désigne alors notre itinéraire, notre chemin, chemin vrai et authentique. Je suis un existant engagé dans le monde, dessinant un certain champ de possibles : cette irréductible singularité et cette existence éclatée désignent autant de formes de vérités. Il ne s'agit plus ici de l'intuition sensible concrète, mais du chemin spirituel de l'homme. Ainsi Kierkegaard ne se lasse-t-il pas de clamer que la subjectivité authentique est la vérité, que l'existence, religieuse, en particulier, est l'ancre où la personne se découvre et où une vérité vient à l'être. Or, il s'agit bien ici d'une vérité partielle, appartenant uniquement à un individu, d'une vérité non universelle. À l'opposé d'une vérité commune, en droit, à tous les esprits, s'esquissent des itinéraires de vérité, des vérités discontinues, celles des existants singuliers. Des vérités non universelles semblent, dès lors, possibles.

Mais la connaissance sensible immédiate et le jaillissement des itinéraires concrets ne sont pas les seules formes de « vérités partielles » appelées à l'existence. On peut aussi se référer au découpage de l'entendement abstrait,

Questionnement et problème

Enjeu

Possibilité de vérités non universelles, conçues sous plusieurs formes.

Remarque : ce premier paragraphe annonce idées et étapes de cette partie.

L'intuition sensible comme vérité partielle.

Le jaillissement existentiel et le vécu.

La vérité des concepts isolés.

producteur de concepts qui opèrent analytiquement et constituent autant de vérités séparées. Pourquoi, en effet, n'atteindrions-nous pas une vérité au moyen de concepts isolés? La faculté de juger tente d'ordonner l'expérience avec des concepts ou catégories, permettant de découper le réel et la matière phénoménale. Le concept divise, découpe, c'est un outil me permettant d'« épeler » des phénomènes. Produit de l'entendement analytique, il semble introduire à des « vérités partielles », c'est-à-dire à des fragments du réel. Certes, il relie les sensations en séries et fournit bien une certaine unité synthétique, mais, néanmoins, il demeure encore étranger à la totalité de la raison. Avec le concept, nous nous situons encore au niveau des « vérités partielles ».

Ainsi, avec l'intuition sensible concrète, le vécu subjectif de l'existence et le découpage de l'entendement abstrait, il semble que l'on puisse parler de vérités partielles et affirmer leur existence.

Néanmoins, l'idée que des vérités séparées de l'ensemble puissent exister n'est pas sans poser problème. La conformité au réel est ici incertaine et fragile : est-il légitimement concevable que des énoncés portant sur des rapports de conformité entre notre connaissance et l'objet qu'elle vise soient, néanmoins, fragmentaires?

Il — Le vrai est le tout (antithèse)

Si, dans les vérités partielles, nous saisissons seulement une conformité au réel fragile et incertaine, il paraît légitime de se tourner vers le tout, peut-être susceptible de nous apporter la vérité recherchée. Réexaminons, sous ce nouvel angle, la vérité sensible, le vécu subjectif et la vérité apportée par le concept.

Reprenons l'idée d'une intuition directe du sensible, intuition immédiate et concrète, sensation partielle. Il s'agit là d'une « certitude immédiate », qui apparaît, dans son contenu concret, d'une très grande vérité et d'une très grande richesse. Mais puis-je, alors, parler de vérité partielle? Il faut nuancer cette affirmation. En réalité, cette certitude sensible immédiate ne possède pas de vérité effective. Incommunicable, intraduisible même, à la limite, dans le langage, elle échappe à tout critère universel et s'anéantit, du même coup, comme vérité.

Elle se révèle, finalement, pure vacuité ou simple confusion. Pure vacuité? Comme l'a bien montré Hegel, le savoir immédiat ne peut même pas s'éprouver lui-même, il représente une profondeur qui est ce qu'il y a de plus superficiel et, par conséquent, il n'est pas, à proprement parler, une « vérité », mais simplement la nuit où toutes les vaches sont noires. Simple confusion? On peut, en effet, examiner l'immédiateté « partielle » sous un autre angle, comme qualité sensible et imagination de notre corps. Or, cette imagination, en dehors de l'ordre global du réel, possède la plus grande confusion. Puis-je parler, dans cette perspective, de vérités partielles liées à l'imagination? Ces vérités, partielles et fragmentaires, sans être totalement fausses, sont liées à l'ignorance des réalités véritables, de l'enchaînement total et réel des causes. Il y a « un peu de vrai », précisément, dans cette représentation imaginative, mais si peu! En d'autres termes, l'authentique vérité se rapporte au tout. Donc, il ne saurait y avoir de vérités sensibles partielles en tant que telles. Pour passer de la représentation partielle au jugement vrai, il faut se diriger vers la totalité : toutes les représentations, considérées dans leur rapport avec la totalité, conviennent avec leur objet et sont alors vraies.

Ainsi, la certitude sensible immédiate et partielle est vacuité et confusion : elle n'acquiert de sens et de vérité que dans son rapport avec le tout.

Mais on pourrait faire la même démonstration à propos du vécu intérieur, individuel et partiel : que signifie la vérité partielle du sujet dans sa plus extrême singularité? Cette recherche est finalement pure abstraction si elle est coupée de l'ensemble des choses, du cercle du réel. De ce point de vue, Hegel a raison contre Sören : le vécu subjectif, tout comme l'immédiateté sensible, est illusoire, songe fugace, miroitements vains et inconsistants. Le vécu désigne un savoir qui ne peut s'éprouver lui-même. Non, il n'y a pas de vérités partielles car le vrai est le tout, le cercle effectivement réel de la totalité concrète.

Bilan : des vérités partielles existent.

Transition : mise en question de la légitimité des vérités partielles.

La vérité sensible immédiate doit être rapportée au tout ;

en elle-même, elle est superficielle et vide (Hegel)

et doit être reliée à un enchaînement global.

Bilan concernant la critique effectuée : Le vécu immédiat doit être rapporté à un ensemble.

Thème se référant à la critique kierkegaardienne du système (Post-Scriptum aux miettes philosophiques).

Enfin, le découpage de l'entendement abstrait n'apporte pas davantage de vérité. Le propre du concept isolé, opérant de manière partielle, est de demeurer au niveau de l'abstraction pure. Le concept, qui considère les choses comme relativement isolées, dont l'angle de vision est partiel, ne franchit pas les déterminations abstraites et ne parvient pas au concret véritable. Pour atteindre ce dernier, il faut dépasser le stade de l'entendement « analytique » et parvenir à la raison (synthétique). À ce moment, les séparations et les oppositions sont dépassées et s'intègrent dans un ensemble éclairant, total et nécessaire. Tel est le mouvement de la raison unificatrice, par opposition à l'entendement découpant les choses de manière partielle et fragmentaire.

Ainsi, il n'existe pas des vérités partielles à proprement parler : c'est la structure du tout qui apporte le vrai, à tous les niveaux, celui du sensible, celui du vécu, celui du concept. « C'est seulement comme science ou comme système que le savoir est effectivement réel, et c'est seulement ainsi qu'il peut être représenté » (Hegel). Le vrai est le tout, le résultat, ce que les choses sont dans leur unité. Contre l'idée de vérités partielles, séparées, fragmentaires, se fait jour celle d'une vérité conçue comme ensemble et totalité. La vérité partielle, c'est l'illusion, par opposition à la totalité, seule vérité concrète et pleine. Le vrai s'identifie donc au tout. Quant aux vérités partielles, quant aux segments singuliers, ils ne peuvent signifier que des illusions ou des erreurs.

Toutefois, cette conception n'est guère satisfaisante pour l'esprit. Comment peut-on obtenir du vrai (global) avec des parties déclarées fausses ? Il y a là une contradiction conduisant à une nouvelle analyse. Est-il réellement légitime, en effet, de considérer simultanément le tout et ses parties, selon un mode clos, alors que ce tout est, fondamentalement, un processus dynamique, une totalisation en cours, toujours ouverte ?

III — Synthèse

S'il est illégitime de considérer de manière close et achevée le tout et ses parties, peut-être bien une totalisation dynamique nous apportera-t-elle la synthèse recherchée : la réalité, en effet, est ouverte et mobile et nous devons prendre en compte ce dynamisme et cette ouverture.

Si la thèse tente de sauvegarder la possibilité et la légitimité des vérités partielles, elle conduit, néanmoins, à une impasse : atomisées, fragmentées, ces dernières cessent d'être « vraies », puisque alors tout est vrai et que, du même coup, tout se révèle incertain. En cette « déperdition ontologique », les vérités partielles disparaissent comme vérités. Mais, avec l'antithèse, la possibilité et la légitimité des vérités partielles semblent tout autant compromises : ne s'effacent-elles pas devant le Système et le Tout ? Traitées au sein du Système, la certitude sensible immédiate et la subjectivité deviennent des moments de l'esprit objectif, des déterminations pures et simples de l'ensemble. Dans les deux cas, la légitimité des vérités partielles, bien plus encore que leur possibilité, paraît radicalement mise en cause. Un autre concept semble, dès lors, requis pour sauvegarder des vérités partielles.

Aussi faut-il nuancer, voire transformer, la thèse selon laquelle toute vérité partielle n'acquiert sens et légitimité réelle qu'au sein d'un ensemble et d'un système, d'un tout organique, dans lequel elle disparaît en tant que telle. Ce n'est point tant un ensemble constituant un tout organique qu'un mouvement global de totalisation indéfinie qui doit ici être pris en compte. Distinguons totalité et totalisation. Si quelque chose doit exister qui rende possible et légitime une vérité partielle, ce ne peut être qu'un acte permanent d'unification spirituelle, et non point une totalité (figée). Ne confondons pas ces concepts de totalité et de totalisation, irréductibles l'un à l'autre. « La totalité se définit comme un être qui, radicalement distinct de la somme de ses parties, se retrouve tout entier — sous une forme ou sous une autre — dans chacune de celles-ci [...]. Mais cette réalité étant, par hypothèse, faite [...] ne peut exister que dans l'imaginaire [...]. Le statut ontologique qu'elle réclame par sa définition même est celui de l'en-soi ou, si l'on veut, de l'inerte. » (Sartre, *Critique de la raison dialectique*, Gallimard, t. I, p. 138.)

Enfin, la vérité partielle du concept appelle la synthèse de la raison.

Bilan : le vrai est le tout.

Transition : une contradiction peu satisfaisante.

La thèse et l'antithèse mettent en question toutes deux la légitimité des vérités partielles.

Le mouvement spirituel authentique : une intégration possible des vérités partielles au sein d'un processus.

L'inertie de l'en-soi ronge cette unité passive et figée, unité inerte qui, dès lors, anéantit les vérités partielles. Ainsi en est-il du système ou de la totalité hégélienne, par opposition à une unification en cours, à un travail synthétique unifiant des parcelles et leur conférant sens et unité. À la totalité s'oppose donc le travail synthétique totalisant faisant de chaque parcelle de vérité une manifestation vivante de l'ensemble. Le tort de Hegel ne serait-il pas, en somme, d'avoir immobilisé le processus spirituel, pour aboutir au Savoir absolu? En rêvant de constituer le Système définitif donnant sens et transparence aux vérités partielles désormais dissoutes en lui, en « achevant » la philosophie, Hegel, en profondeur, s'est trompé. Aussi, à l'idée d'une pensée fermée et totalitaire (tuant des vérités partielles), il faut substituer celle d'un mouvement totalisant, jamais clos ni fermé, où chaque vérité partielle retrouve alors sens et vie.

Peut-il y avoir des vérités partielles? Certes, mais elles retrouvent, dès lors, un nouveau statut : échappant à la fragmentation absolue comme à l'emprisonnement dans le système, les voici devenues des mixtes de vrai et de faux, des moments se rapportant à une unification spirituelle jamais achevée. Ainsi le savoir scientifique représente-t-il une vérité partielle, une « erreur-vérité » se niant et se construisant à travers des théories scientifiques sans cesse renouvelées, exprimant le dynamisme de l'esprit se forgeant.

Possibles et légitimes, portées par le mouvement de l'esprit en marche qui les justifie sans les anéantir, les vérités partielles sont des moments du processus spirituel.

Conclusion

Ainsi un énoncé ou un jugement peuvent être en même temps vrais ou faux selon le paramètre envisagé, le moment de l'évolution d'un processus, etc. Toute vérité n'est qu'un moment dans la marche de la pensée se déployant indéfiniment dans son effort unitaire : une facette de l'acte permanent d'unification. Qu'en est-il du gain de pensée? Nous savons maintenant qu'il est possible, parfois, de « ruser » avec le principe de non-contradiction.

L'existence de vérités partielles est possible et légitime, mais ces vérités ne sont que des moments au sein d'un processus.

Exemple du savoir scientifique, erreur-vérité se rapportant à une totalisation en cours.

Réponse au problème soulevé et retour possible à l'enjeu

Réponse à la question

DEUXIÈME EXEMPLE

— Sujet : « Le médiat et l'immédiat ».

Préparation

Conformons-nous, de manière stricte, au mode d'emploi.

• I. Lecture du sujet

1. Analyse des termes (sens, étymologie)

« le médiat » :

— sens : ce qui est en relation avec un autre terme, par l'intermédiaire d'un troisième terme (ou de plusieurs).

— étymologie : latin *medius*, qui est situé au milieu, intermédiaire.

« l'immédiat » :

— sens : ce qui ne comporte pas d'intermédiaire et qui, dans ces conditions, se donne comme premier et originel. On notera que ce terme est formé négativement, à partir de médiat.

— étymologie : latin *immediatus*, de *in*, négatif, et *medius*, situé au milieu ; sans intermédiaire, immédiat.

Médiat et immédiat étant tous deux précédés de l'article défini « le », nous nous limiterons à l'étude des substantifs.

2. Étude des relations entre les termes

La conjonction de coordination « et » sert ici à exprimer une liaison et un rapprochement. Le terme « et » a pour fonction de désigner les liaisons s'établissant entre les deux termes, les caractéristiques qui leur sont communes, etc. En logique formelle, « et » indique qu'il s'agit de ce qui est commun aux deux termes.

Le but de l'analyse : une liaison et une interaction entre les deux termes et concepts envisagés.

3. Détermination des concepts essentiels

À l'évidence, les deux concepts jouent un rôle capital et vont tous deux orienter la discussion.

4. Inventaire conceptuel

	<i>Termes voisins</i>	<i>Termes opposés</i>	<i>Termes en relations de dépendance</i>
<i>Médiat</i>	Conditionné, dépendant (d'autre chose), indirect, intermédiaire.	Donné, immédiat, intuitif, originel, primitif.	Concept, dialectique, discours, langage, négativité, processus conceptuel, raisonnement, temps.
<i>Immédiat</i>	Intuitif, originel, premier, préreflexif, primitif, simplement vécu, instantané.	Conceptuel, construit, distant, éloigné, indirect, médial.	Conscience, donné(es), expérience intérieure, qualité, qualitatif (le), vécu (le).

5. Résultat

— Sens du sujet : Quel type de relations envisager entre ce qui se donne sans intermédiaires, ce qui semble primitif et originel, et, d'autre part, ce qui exige une médiation et un moyen terme pour être atteint ? Il s'agit de saisir quel type de rapport peut s'organiser entre ces deux concepts, à première vue directement opposés.

— Pistes initiales de questionnement : Elles proviennent, bien évidemment, de nos deux concepts essentiels, mais aussi du sens du sujet.

Piste n° 1 : Approfondir ces deux concepts et, en particulier, leur relation évidente d'opposition.

Piste n° 2 : Ne peut-on souligner que le terme « médial » est positif, alors que le terme « immédiat » suppose une négation ? Le langage ne présuppose-t-il pas une primauté du premier terme ?

— Premiers matériaux. À l'évidence, le tableau des dépendances (cf. *supra*) nous engagera dans une recherche dense et dans une stratégie de discussion. Il fournit de nombreuses directions d'approfondissement des définitions, en particulier dans les domaines temporel et conceptuel.

• II. La problématique

1. Questionnement

Questions

— Piste n° 1

L'immédiat représente-t-il une donnée simple ?
Ne serait-il pas proche du vécu ?

Le médiateur n'est-il pas lié à un processus ? N'est-il pas en liaison avec le temps et le concept ?
L'immédiat n'est-il pas proche du sensible ? Le médiateur n'est-il pas voisin de l'intelligible ?

N'est-ce pas là ce qui constitue le fond même de leur opposition ?

Ne pourrait-on dépasser cette dernière en conciliant le sensible et l'intelligible ?

Etc.

— Piste n° 2

Le médiateur (exprimé positivement dans le langage, alors que l'immédiat est énoncé négativement) n'est-il pas l'unique outil permettant d'atteindre le réel ?
L'immédiat ne vise-t-il pas à supprimer toute distance avec la réalité ?

N'est-ce pas là une illusion ? N'est-ce pas une construction qui seule permet d'atteindre la réalité, inaccessible par une autre voie ?

Le soi-disant immédiat ne serait-il pas lui-même, dans cette perspective, médié ?

N'appelle-t-il pas, dès lors, le médiateur comme terme fondateur (de son être) ?

Médiateur et immédiat ne sont-ils pas, tous deux, le fruit d'un long travail de conquête ?

Etc.

Matériaux et recherches suggérés

Détermination du médiateur et de l'immédiat, à travers le temps et le concept.

Les conceptions de Bergson (sur les données immédiates de la conscience) et de Hegel (critique de la certitude sensible) semblent pouvoir être adaptées avec souplesse à l'intitulé.

Les données immédiates elles-mêmes ne peuvent être connues qu'à travers le langage (Bergson).

Approfondir (réponse possible à l'énoncé).

2. Choix du problème fondamental

Est-il possible de jeter un pont entre le sensible et l'intelligible, l'immédiat se situant, souvent, du côté du sensible et le médiateur, du côté du concept et de l'intelligible ?

Il s'agit bien d'une « question de la question » : une réponse négative réduit les relations entre médiateur et immédiat à une pure opposition de langage.

3. Détermination de l'enjeu

Ce qui est en jeu, dans l'intitulé et le problème, c'est la possibilité, pour nous, d'unifier notre savoir et notre connaissance. L'énoncé et le problème mettent en jeu toute notre vision de l'homme et de son savoir. Pouvons-nous réunifier nos modes d'accès au réel ou bien demeurons-nous prisonniers d'une vision éclatée ? Un gain important de pensée est donc lié à l'intitulé et surtout au problème.

4. Choix de l'idée directrice devant guider la dissertation

Si le médiateur résulte d'un travail et d'une conquête, le véritable immédiat désigne, lui aussi, le terme d'un processus (de purification spirituelle).

5. Plan détaillé

— Choix du type de plan. Le plan comparatif semble bien adapté à cet intitulé : le problème soulevé nous conduit à étudier les différences et la nature de l'opposition des termes, puis à tenter une réconciliation du médiat et de l'immédiat.
— Établissement du plan détaillé.

TRAITEMENT DE LA RÉPONSE ET PLAN

Première partie :

Approfondissement des deux concepts, que l'on situe dans le champ du savoir et de la connaissance. En ce qui concerne chaque terme, étude de :

- la temporalité ;
- l'élaboration et la forme conceptuelles.

Bilan : caractère vécu, donné et originel de l'immédiat. Au contraire, le médiat désigne un processus (conceptuel).

Deuxième partie :

Analyse du rapport d'opposition :

- le médiat semble tuer l'immédiat ;
- l'immédiat ne peut se conquérir que contre le médiat.

Troisième partie :

Un rapport dialectique. L'immédiat appelle le médiat, le médiat exige l'immédiat :

- les connaissances immédiates sont exprimées dans du médiat ;
- le médiat réclame un élément d'immédiateté sensible.

• III. Conclusion

1. Détermination du problème

Il est légitime d'établir un lien entre le sensible et l'intelligible, de jeter un pont entre les deux ordres.

2. Enjeu

Gain (théorique) réalisé : l'homme est désormais réconcilié avec lui-même et réuni.

3. Résultat de l'étude de relation (Réponse à l'énoncé du sujet)

La réalité humaine apparaît comme une immédiateté médiée et une immédiate médiation.

TRAITEMENT DU PROBLÈME

Premier pas accompli :

L'approfondissement des deux concepts signale la relation fréquente de l'immédiat avec le sensible et du médiat avec l'intelligible.

Transition :

Les rapports envisageables entre médiat et immédiat semblent maintenant se réduire à un pur jeu d'oppositions, jeu qu'il faut maintenant examiner.

Deuxième pas accompli :

Progression dans l'aporie. Jeter un pont semble, radicalement, impossible (incompatible avec l'analyse même des concepts).

Transition :

Si un rapport dialectique et conflictuel semble donné, une unité possible ne se profile-t-elle pas à l'horizon ?

Troisième pas :

Il semble possible d'assurer un passage entre les deux sphères.

Dissertation rédigée

Introduction

Il s'agit ici de saisir quel type de rapport peut se penser et s'organiser entre deux concepts, ceux de médial et d'immédiat. Nous parlons de concepts, puisque ces deux adjectifs sont, dans ce cas, substantivés. Que désigne le premier ? Ce qui se fait indirectement, ce qui est en relation avec un autre terme par l'intermédiaire d'un troisième ou de plusieurs. Le médial ne peut agir ou être en relation avec quelque autre concept ou terme qu'à travers un moyen terme permettant d'établir un rapport. Du même coup, le médial se donne comme dépendant d'autre chose, à la différence de l'immédiat et par opposition à ce dernier. Il existe donc, dans ce terme de « médial », une idée de dépendance, mais aussi celle d'un processus indirect. Au médial s'oppose d'ailleurs le direct et l'immédiat. Qu'est l'immédiat ? Ce terme vient du latin *immediatus*, sans rien au milieu. On remarquera la négation *in*, qui tend à poser le problème du rapport immédiat/médial sous un angle particulier : le terme médial est positif, alors que le terme immédiat suppose une négation. L'immédiat désigne ce qui ne comporte pas d'intermédiaire et, dès lors, l'immédiat semble (négativement) représenter une donnée primitive. Quel type de relation envisager entre ce qui se donne sans intermédiaire et ce qui exige des médiations ? Voilà le sens de notre intitulé de sujet.

L'intitulé nous engage dans un questionnement : quel terme engendre l'autre et auquel faut-il accorder une sorte de privilège sur le plan méthodologique ou philosophique ? Et si l'idée d'immédiat elle-même était bel et bien une idée, c'est-à-dire une médiation ? En ce dernier cas, n'y aurait-il pas un privilège du médial, qui féconderait l'immédiat ?

Quel que soit le terme « dominant », le problème soulevé par le sujet est celui de savoir s'il est possible de jeter un pont entre le sensible et l'intelligible, l'empirique et l'abstraction, le donné et le concept. En effet, l'immédiat se situe, bien souvent, du côté du sensible (bien qu'il y ait aussi un immédiat intelligible, par certains aspects) et le médial présuppose, pour sa part, le concept et le processus d'abstraction. Comment, dès lors, relier ces deux sphères opposées, tel est notre problème. Ce qui est en jeu pour nous, c'est la possibilité d'unifier notre savoir et notre connaissance, au lieu d'en demeurer à une vision éclatée.

I — Caractérisation des deux concepts

Pour mieux appréhender un type de rapport possible entre les deux notions envisagées et voir si les deux termes sont impliqués l'un dans l'autre, s'ils forment un couple dialectique se déterminant réciproquement, sans doute convient-il, tout d'abord, de mieux caractériser chaque terme, dans son essence, de manière à formuler ensuite un type de relation possible entre deux concepts réellement clarifiés.

Qu'en est-il, tout d'abord, de l'immédiat ? Cette notion d'immédiat est loin d'être simple. Qu'observons-nous, en elle, si nous nous efforçons de la cerner et de la décrire ? Dans l'immédiat, nous trouvons l'idée d'un certain rapport au temps : l'immédiat ne se déroule pas en lui, il ne renvoie pas à un processus temporel ; l'idée d'une séparation temporelle est absente de cette notion. Le temps est processus et l'immédiat suppose l'absence de ce processus. Mais l'immédiat suppose aussi une autre absence : celle d'élaboration conceptuelle. De même qu'est absent l'intermédiaire temporel, de même, dans la notion d'immédiat, ne figure pas la construction conceptuelle. Le concept, cette idée abstraite et générale, est évacué de l'immédiat, dans la mesure où ce dernier renvoie à une expérience originelle fondamentale. Dans l'immédiat, temporalité, concept et, enfin, raisonnement ne figurent pas. L'immédiat exclut le raisonnement, c'est-à-dire l'opération de la pensée partant de prémisses et procédant de manière déductive. Que signifie cette absence de toute médiation ? L'immédiat se situe du côté de l'intuition. Il se donne à nous en tant qu'intuitif. L'immédiat s'appréhende par vue directe, par opposition à toute pensée discursive ou conceptuelle.

Ainsi, de proche en proche, tout va nous conduire vers l'idée d'une réalité originelle : l'immédiat désigne ce matériau primitif, antérieur à toute réflexion,

Définition des termes :

— le médial ;

— l'immédiat.

Sens de l'intitulé

Questionnement

Problème

Enjeu

Détermination et approfondissement des deux concepts

— Approfondissement de l'immédiat : absence de temporalité, d'élaboration conceptuelle et de raisonnement.

Bilan : proximité de l'immédiat : le donné,

ce donné premier s'opposant au construit et à l'inféré. L'immédiat se présente à l'esprit sans que ce dernier construise ou applique à l'objet ses procédés d'élaboration. Nous commençons à cerner l'immédiat sous ses différentes facettes : il s'avère proche du donné, de l'intuitif, du primitif, de l'originel et, enfin, de ce qui est simplement vécu. L'immédiat s'apparente ainsi à tout ce qui est pré-réflexif. À l'opposé de toute idée d'un processus, il renvoie au vécu de la conscience, dans sa richesse qualitative. Ici, les illustrations et les exemples à l'appui pourraient être nombreux. Souvenons-nous des « données immédiates de la conscience » : l'immédiat se situe toujours plus ou moins du côté du vécu et du qualitatif, il désigne un contenu primitif, inséparable du vécu de la conscience, lié à notre expérience intérieure, une étoffe qualitative accessible à l'intuition. L'immédiat représente ainsi un vécu qualitatif, originel et pur, donné indépendamment de tout processus.

Au contraire, le médiat suppose un itinéraire, un mouvement et un labeur. Il désigne un processus temporel, conceptuel, construit, supposant une série d'intermédiaires entre les différents termes et objets. Le médiat dépend toujours d'autre chose, instruments, concepts, etc. : il est conditionné et relatif alors que l'immédiat est rigoureusement inconditionné. En somme, il y a une parenté étroite entre le médiat et l'esprit même de la négativité. Dans le médiat, nous trouvons l'idée d'un retour à soi-même ou à l'objet à travers un processus conceptuel niant chaque terme dans son existence indépendante. Est médiat ce qui, au sein du devenir, ne possède de signification qu'à travers la série des « moments » se niant l'un l'autre pour se fondre en une nouvelle unité. Le médiat suppose donc toujours un processus, c'est-à-dire un développement et une marche, où les entités ou réalités, loin d'être fixes et indépendantes, apparaissent comme des passages. En somme, le médiat est le fruit d'un dépassement, d'un itinéraire, d'un retour à soi, à travers le devenir. Tout suggère effectivement ici une parenté étroite entre le médiat et le processus de la négativité. C'est ce dernier qui donne sens au médiat. Travail, cheminement, dialectique, négativité, processus, mouvement simultanément destructeur et négateur à travers le concept et le langage, voici tout ce qui se rassemble autour de cette idée de médiat. À la richesse vécue et originelle de l'immédiat s'oppose le dur travail de la négativité à l'œuvre dans le médiat.

Dans ces conditions, si l'instantané, le donné et le vécu de l'immédiat forment antithèse avec la temporalité et la dure construction du médiat, les rapports envisageables entre ces deux concepts ne seraient-ils pas d'opposition ? Telle est, semble-t-il, la conclusion qui découle de notre description et de notre analyse. Ces deux termes ne se repoussent-ils pas l'un l'autre ? Il semble difficile de jeter un pont entre le sensible et l'intelligible, le donné et le concept.

II — Analyse du rapport d'opposition

Penser l'immédiat et le médiat sera donc, en première analyse, non point les penser l'un dans l'autre et par l'autre, mais, bien au contraire, explorer un processus d'antagonisme et de lutte.

Remarquons, tout d'abord, que l'accès à l'immédiat ne nous est pas naturellement offert. Il n'est pas question de le saisir en tant que tel, au sein du vécu. Bien au contraire, les données immédiates ne peuvent nous être révélées ou livrées qu'à travers une longue conquête. Conquête contre quoi et contre quel univers ? Précisément celui de l'itinéraire conceptuel, du médiat. En cette purification spirituelle destinée à nous délivrer du médiat, ce que nous saisissons, c'est un rapport d'opposition manifeste entre les deux concepts, entre médiat et immédiat. L'immédiat se retrouve au terme d'une sorte d'ascèse spirituelle où la lutte des deux termes apparaît parfaitement transparente. Mais, dira-t-on, l'immédiat, ce sont les données empiriques. Comment ces données empiriques pourraient-elles être atteintes au terme d'une purification ? Il convient ici de distinguer entre les données immédiates et l'empirique en tant que tel. L'immédiat, ce n'est pas exactement l'empirique, mais bien le vécu (sensible) si difficile à atteindre, cette fine pointe (vécue et concrète) de notre moi que nous visons, si loin du médiat, au-delà de lui et contre son être-là.

Tel est, sans doute, le sens de la description bergsonienne qui, sous un certain angle, met bien en évidence le rapport d'opposition existant entre le médiat et l'immédiat. Au médiat correspondent les processus intellectuels et les habi-

l'intuitif, le primitif, l'originel, le vécu.

Exemple : les « données immédiates de la conscience ».

— Le médiat et ses parentés : temps, processus conceptuel, négativité.

Transition et examen du problème :
Difficulté de jeter un pont entre les deux ordres envisagés.

L'immédiat, fruit d'une conquête contre le médiat.

Le médiat tue l'immédiat, qui doit être dégagé contre le processus

tudes de penser répondant aux exigences de l'action. Le médiat, lié au concept, au langage, aux puissances pratiques de l'homme, nous éloigne de nous-mêmes, ou plutôt du vécu immédiat où se révèle notre véritable essence. Aussi l'immédiat est-il le fruit d'une lente conquête contre les processus de médiation abstraits. Il doit être dégagé, par une longue marche régressive, comme cet ultime noyau que nous atteignons, par un effet de « déblaiement », loin des généralités et des symboles du médiat. L'arrachement au médiat n'est pas facile. Notre univers quotidien est celui des abstractions, des concepts, des généralités et des symboles. L'immédiat nous est livré au-delà de ces symboles, de ces processus, de ces constructions logiques. Ainsi existe-t-il un rapport d'opposition fondamental entre les deux termes. L'immédiat est cherché et atteint, au-delà du médiat, par un dur travail d'approche, quasi ascétique. On objectera qu'est ainsi schématisé quelque peu le point de vue bergsonien, puisque Bergson a sans cesse affirmé que l'intuition devait finalement se mouler dans les mots. Néanmoins, on peut reconnaître que c'est en éliminant les intermédiaires parasites (langage, concepts, etc.) que l'immédiat est dégagé et peut advenir à l'être.

Dans cette perspective globale, le rapport, tout en paraissant initialement centré sur l'opposition, se transforme progressivement en une relation dynamique entre les deux termes : l'immédiat se situe à la pointe extrême du médiat, comme un appel ultime pour échapper au poids des choses. Médiat et immédiat ne s'appellent-ils pas, dès lors, l'un l'autre, ne sont-ils pas en relation de manière dialectique ?

III — Unité et engendrement dialectique du médiat et de l'immédiat

En réalité, le médiat et l'immédiat, s'ils se repoussent l'un l'autre, sont également en unité et forment un couple. Ces deux idées s'impliquent l'une l'autre. En fait, l'idée d'immédiat appelle la médiation et renvoie toujours à elle, elle est elle-même le fruit d'une médiation. Et, réciproquement, le médiat exige l'immédiat, sans lequel il ne serait rien. Démontrons ces deux propositions, qui tendent à prouver qu'il y a conflit, mais aussi unité du médiat et de l'immédiat.

Si l'immédiat reste clos en lui-même, s'il ne se relie pas au médiat, sa pauvreté est manifeste. Isolé en lui-même, telle la « certitude sensible » de *La Phénoménologie de l'esprit*, il est voué à la pure vacuité, à l'unicité ineffable, à la singularité immédiate sans nulle vérité. Il représente alors l'être le plus pauvre, cet être qui se transmute ainsi en néant. L'immédiat, clos en lui-même, ne possède donc aucune positivité ni réalité. C'est ce que nous appellerons une sorte de mauvais immédiat. Au contraire, le « bon immédiat » appelle le cheminement, la dialectique, le parcours, le langage et le concept : il est inséparable du processus et donc du médiat. L'immédiat, clos sur lui-même, se condamne. Il ne vient à l'être (réel et concret) que grâce au médiat lui-même.

D'autre part, cet immédiat (prêt à se prolonger dans le médiat), cet immédiat fécond parce qu'inséparable du médiat, n'est-il pas, lui-même, le produit du médiat ? C'est ce que nous pouvons remarquer ici. Souvent, un certain nombre de connaissances ou de représentations sont nôtres. Elles s'offrent immédiatement à notre esprit et tendent à se reformuler dans du médiat. Comment naquirent-elles exactement ? C'est à l'esprit de celui qui a travaillé médiatement qu'elles se présentent, en une immédiateté apparente. Par une longue analyse, par un patient travail, se sont ainsi créées et produites des données qui sont, en réalité, le fruit du médiat, du processus intermédiaire et conceptuel en tant que tel. La facilité que nous apportons dans une science ou un art consiste précisément à trouver immédiatement une connaissance qui apparaît, en fait, comme le résultat d'un processus. En réalité, le processus médiateur se trouve inclus dans l'immédiat. Ainsi l'immédiat suppose le médiat et il en est le produit.

Réciproquement, le médiat a besoin de l'immédiat, sous ses différentes formes. Le rapport indirect, exigeant l'intermédiaire, le concept et le processus, réclame un élément d'immédiateté sensible. Le médiat, nous l'avons vu, est inséparable du processus conceptuel et temporel, de la négativité active, de l'abstraction : mais que deviendrait-il, privé de l'immédiateté sensible et de l'intuition ? Le médiat opère en cheminant à travers des inter-

du médiat (analyse de Bergson).

Transition :

L'immédiat, terme extrême du médiat ; une relation dialectique ?

Un rapport dialectique :

L'immédiat appelle le médiat

dont il est le produit ;

Le médiat exige l'immédiat sensible.

médiateurs et des catégories, mais il exige l'immédiateté sensible pour ne pas perdre son contenu. Telle est au fond la leçon profonde du kantisme. Le concept et le médiateur, sans contenu intuitif, seraient vides. La construction conceptuelle exige donc la « réceptivité des impressions », le contenu intuitif. N'est-ce pas d'ailleurs le rôle des schémas, intermédiaires entre la sensibilité et l'entendement, d'assurer le passage de l'une à l'autre ?

Conclusion

Les deux termes envisagés semblent donc à la fois en opposition et en unité. Est-il possible, demandons-nous, d'envisager dans leur unité ces deux notions opposées ? Nous répondrons que c'est le propre de l'entendement vulgaire de séparer le médiateur et l'immédiat. La réalité humaine apparaît comme une immédiateté médiée et une immédiate médiation. Il est légitime et nécessaire de jeter un pont entre le sensible et l'intelligible, le donné et le concept, l'intuition et la catégorie. Telle est la grande leçon kantienne que nous ne saurions oublier. Entre le sensible et l'intelligible, nous a montré Kant, la liaison ne s'effectue-t-elle pas à travers le schéma de l'imagination ? Il y a là une direction importante, permettant de répondre au problème soulevé dans l'introduction et de nous assurer un gain de pensée important.

Nécessité de relier les deux univers et réponse au problème.

TROISIÈME EXEMPLE

— Sujet : « L'esthète »

Préparation

• I. Lecture du sujet

1. Analyse des termes : ici, « esthète »

— sens : (1) l'esthète désigne celui qui s'attache au culte exclusif de la beauté et manifeste son désintéressement à l'égard des autres valeurs. Il veut construire sa vie comme une œuvre d'art ; (2) personne raffinée et très attachée à l'élégance des choses (sens « vulgaire ») ; (3) nom donné ironiquement à sens (1) et sens (2).
 — étymologie : du grec *aisthêtês*, qui perçoit par les sens, et *aisthanomai*, sentir.

2. Étude des relations entre les termes

La présence de l'article « l' » signale que l'interrogation porte sur l'essence du concept d'esthète ou, plus précisément, que l'on doit réfléchir sur le contenu de cette notion pour la transformer en concept.

3. Inventaire conceptuel

Termes voisins	Termes opposés	Termes en relations de dépendance
L'artiste (ce voisinage est fragile et ce terme peut passer dans l'opposition), le dandy, l'élégant, le raffiné.	Le béotien (de goûts grossiers), l'homme d'action, l'homme de devoir, le juste, le moraliste.	Amoralisme, apparence, art, beau, beauté, contemplation, forme, imagination, irréalisation, irréel, perfection.

4. Résultats

— Sens premier du sujet : Quel est le noyau central de la personne qui s'attache au culte exclusif de la beauté, faisant ainsi de sa vie un irréel et pourquoi procède-t-elle à cette irréalisation ?

— Pistes initiales du questionnement : L'analyse du sujet nous conduit à trois pistes qui s'entrecroisent, dès qu'on veut les questionner : (1) le culte exclusif de la beauté, et par conséquent, l'étude du concept de beauté ; (2) le désintérêt pour toutes les autres valeurs (ou le caractère subordonné de ces valeurs) ; (3) le projet existentiel de construire sa vie comme une œuvre d'art.

— Premiers matériaux : L'étude de termes dévoile que l'homme de devoir, mais aussi l'homme d'action, permettent, par le jeu d'opposition, de mieux saisir le concept d'esthète. Par ailleurs, les termes et concepts en dépendance sont nombreux. Ce sont là de premiers matériaux d'analyse féconds.

• II. La problématique

1. Questionnement

Questions

— Piste n° 1

Qu'est donc cette beauté que recherche l'esthète ? N'est-ce pas un idéal inaccessible ? La beauté ne transcende-t-elle pas le monde empirique ? Le projet de l'esthète n'est-il pas illusoire ? Néanmoins, vouloir contempler le beau en soi, ne désigne-t-il pas une quête digne de l'homme et de son essence spirituelle ?

— Piste n° 2

Le projet de l'esthète n'apparaît-il pas, en réalité, comme une fuite devant le réel (déclaré, en général, étranger à la beauté) ? Le projet de l'esthète n'est-il pas alors de déréaliser le monde ? L'esthète ne désire-t-il pas plutôt détruire le monde qu'il hait ? Ne veut-il pas le mal ? Le choix du mal n'explique-t-il pas son mépris des valeurs éthiques ? Le projet de l'esthète a-t-il lui-même une valeur ? Le culte du beau ne conduit-il pas, ainsi, au désir du mal ? Le mal peut-il surgir du beau ?

— Piste n° 3

Mais, en cultivant la beauté, en voulant faire de sa vie une œuvre d'art, l'esthète ne poursuit-il pas un projet contradictoire ?

En visant un idéal inaccessible et en formant un projet contradictoire, l'esthète ne soumet-il pas son existence à une sorte de dissolution sceptique, infiniment destructrice ?

Matériaux suggérés, raisonnements, arguments

Développements platoniciens sur la recherche du Beau (cf. *Le Banquet*).

Analyses sartriennes de l'esthète Jean Genet.

La construction d'une vie s'enracine dans le domaine de l'action, alors que « l'esthétisme » signifie, précisément, privilège accordé à l'apparence désintéressée, et, par conséquent, absence d'action.

L'artiste, producteur d'œuvre d'art, agit, à la différence de l'esthète.

2. Choix du problème fondamental

Le mal peut-il surgir de la beauté? La beauté à l'œuvre dans le choix de l'esthète ne contribue-t-elle pas à détruire ce qui est, à travers le projet irréalisant lui-même, et l'esthète ne serait-il pas, finalement, en sa recherche du beau, celui qui privilégie la destruction et, dès lors, choisit le mal?

Cette question « questionne » bien l'intitulé du sujet : une réponse positive enlève toute valeur à l'existence de l'esthète.

3. Détermination de l'enjeu

Se trouve mis en jeu dans l'intitulé et le problème un rapport apparemment exclusif au beau. Si nous montrons que l'esthète ne choisit nullement le mal, nous réunissons finalement le beau et le bien, les valeurs esthétiques et éthiques, et obtenons ainsi un formidable gain théorico-pratique, en retrouvant le « kalonkagathon » (en grec *kalos* signifie beau et *agathos*, bon) des Grecs, le beau uni substantiellement au bon et au bien.

4. Choix de l'idée directrice

Loin d'être pur paradoxe et contradiction, l'existence de l'esthète est finalisée par le grand soleil de la beauté. L'esthète se définit comme l'amant de la pure essence du beau.

Plan détaillé

Choix du type de plan : Nous choisirons le plan classique : nature-existence-valeur. Le questionnement a tout naturellement fait surgir ces trois thèmes.

Établissement du plan détaillé :

TRAITEMENT DE LA RÉPONSE ET PLAN

Première partie :

« l'esthète-nature ». L'esthète est celui chez qui le paraître l'emporte sur l'être, celui qui opère une déréalisation imaginaire de toutes choses, s'effectuant sous le signe du beau.

Deuxième partie :

« l'esthète-existence ». Analyse progressive, avec montée, à partir d'une existence non effective, vers une existence finalisée par l'essence : une existence réelle, parce que modelée par l'idée de beau.

Troisième partie :

« l'esthète-valeur ». L'esthète ne mène pas une vie « mesquine », puisqu'il contemple le beau en soi. Sa vie est digne d'être estimée (cf. *Le Banquet*).

TRAITEMENT DU PROBLÈME

Premier pas

Le projet irréalisant semble contribuer à détruire ce qui est : un privilège s'attache ici à la destruction.

Transition

La déréalisation imaginaire correspond-elle à une réalité inconsistante (celle de l'esthète)? Nous sommes conduits au problème de l'existence.

Deuxième pas

Le projet irréalisant de l'esthète semble, ici, s'orienter vers le « positif » de l'essence du beau.

Transition

Mais que vaut exactement une existence orientée vers cette essence du beau? Il reste à porter un jugement de valeur sur les données précédentes.

Position adoptée en ce qui concerne le problème :

L'esthète n'est pas un « méchant », mais un amant de la pure beauté, qui spiritualise son existence.

• III. Conclusion

1. Position du problème

Nous avons répondu au problème fondamental (l'esthète n'est pas un méchant) mais aussi à l'autre problème qui s'esquissait (construire sa vie comme une œuvre d'art, n'est-ce pas contradictoire ?) : en effet, vivre en esthète, c'est produire une belle et bonne individualité.

2. Gain de pensée (enjeu)

L'esthète donne une belle et bonne forme à sa vie : il n'est pas un méchant. Dès lors, nous retrouvons le « kalonkagathon » des Grecs et réalisons ainsi un gain théorico-pratique important. La réunification du beau, du bon et du bien conduit à synthétiser toute notre vision de l'homme et même à entrevoir un « salut » possible : la beauté n'est-elle pas une promesse de salut ?

On remarquera que ce plan par nature-existence-valeur est également progressif : il approfondit le concept d'esthète en le reliant progressivement à l'essence du beau.

Dissertation rédigée

Introduction

Ce terme d'esthète n'est pas toujours employé innocemment. Parfois donné ironiquement à un type particulier d'individu, il traduit une intention péjorative. Si le terme n'est pas innocent, sans doute faut-il, précisément, le purifier pour s'efforcer de retrouver le noyau central du concept. Esthète : ce terme vient du grec *aisthêtês*, qui perçoit par les sens, et du verbe *aisthanomai*, sentir. L'esthète se définit donc, étymologiquement, comme « celui qui sent ». Mais comment sent-il ? En s'attachant au culte exclusif de la beauté et en manifestant son désintérêt à l'égard de toute autre valeur : définissons donc, en première analyse, l'esthète comme celui qui s'adonne au culte exclusif de la beauté.

Mais que signifie ce culte exclusif du beau ? S'agit-il de créer des œuvres belles ? Distinguons, d'abord, l'artiste et l'esthète. Alors que le premier désigne celui dont le travail a pour objet la création d'œuvres belles, celui, par conséquent, dont l'existence s'incarne dans des œuvres, l'esthète répudie ou néglige l'incarnation et le prolongement pratique de l'existence dans l'œuvre d'art. Quel est donc le noyau fondamental de celui qui s'attache au culte exclusif du beau, faisant ainsi de sa vie un irréel et pourquoi procède-t-il à une telle irréalisation ? Tel est le sens de l'intitulé.

Le concept examiné ne va nullement de soi. L'esthète désigne, en effet, celui qui privilégie le beau et veut soumettre toute son existence à son unité, celui qui désire donc construire sa vie comme une œuvre d'art. Mais n'y a-t-il pas, au sein même de ce projet, une dimension contradictoire ? Construire sa vie, en effet, c'est l'enraciner dans le domaine de l'action (éthique). Or, voir en elle l'équivalent d'une œuvre d'art, n'est-ce pas la soumettre au jeu de la belle apparence désintéressée (et donc privée d'action) ?

Bien plus : la beauté à l'œuvre dans le choix de l'esthète ne contribue-t-elle pas à détruire ce qui est, le réel et l'être, au sein du projet irréalisant ? D'où le problème central : l'esthète ne serait-il pas, finalement, en sa quête du beau, celui qui choisit le mal et privilégie la destruction ? Se trouve mis en jeu dans l'intitulé et le problème un rapport apparemment exclusif au beau. Si nous montrons que l'esthète ne choisit nullement le mal, nous réunissons finalement le beau et le bien, les valeurs esthétiques et éthiques.

I — L'esthète : nature

Quelle est donc, tout d'abord, l'essence du concept d'esthète ? L'esthète

Sens des termes

— référence étymologique ;

— l'esthète s'attache au culte exclusif de la beauté ;

— il se distingue de l'artiste.

Sens du sujet

Questionnement

Le problème soulevé par le sujet : et si l'esthète choisissait le mal ?

Enjeu : Retrouver le « kalonkagathon » des Grecs.

L'esthète : essence

1. La déréalisation

désigne celui dont l'existence s'organise tout entière sous le signe du beau. Il la soumet, en effet, au libre jeu d'une imagination esthétique et déréalisante. Qu'est-ce à dire? Ce qui semble capital, dans le projet de l'esthète, c'est la faculté de mettre rigoureusement à distance le réel concret. La réalité est-elle perçue en tant que telle? Pour l'esthète, les choses ne brillent nullement en tant que perçues. Néantisées, mises à distance, les réalités perçues et pratiques s'évanouissent. Que reste-t-il? Une illumination par le beau, où toutes choses sont, en tant que concrètes, frappées de nullité. L'esthète désigne d'abord celui qui ne se soumet pas aux lois réglant le réel selon les valeurs de la perception, de la pratique ou de l'utile. Si l'homme quotidien aperçoit, dans l'univers qui l'entoure, un ensemble de signes à finalité pratique, autant d'appels vers le monde de l'action et de l'efficacité, l'esthète, pour sa part, fait de l'environnement concret un ensemble disparaissant au sein d'un jeu irréalisant : chez lui, c'est le geste déréalisant qui importe et donne sens à l'existence. Voilà, en effet, l'existence quotidienne promue au rang de simple occasion et uniquement symbole de ce qui n'est pas, de cette beauté faisant glisser le perçu dans le néant. Sartre applique à Jean Genet cette grille d'analyse et nous fournit ainsi un concept d'esthète particulièrement riche et élaboré : « [Les] visions [irréalisantes] sont rares chez le Juste : il a peur et revient vite à son travail de fourmi. Si quelqu'un tente de prolonger cette illumination, de maintenir cette attitude déréalisante pendant toute sa vie, nous dirons que c'est un esthète. Son but est de réduire l'univers et l'homme au simple jeu d'une imagination. » (Sartre, *Saint Genet, comédien et martyr*, Gallimard, p. 346.)

Ainsi l'esthète est celui qui déréalise l'univers en le plaçant sous le signe de la beauté. Il irréalise les choses, ce qui ne signifie pas tout à fait que chez lui l'exercice perceptif disparaisse. Disons, plutôt, qu'il perçoit comme il imagine, que chez lui toute perception se transmute en imaginaire : partout, en tout moment, c'est le visage de la beauté qui apparaît. Les choses se transmutent alors en images, en formes désintéressées et souveraines pliant le réel et la perception à leur pouvoir. Le perçu devient simple fond pour le « comme si » de l'imaginaire. Ainsi vit l'esthète, en ce subtil jeu de l'imagination déréalisante, la forme unifiée de la belle apparence mettant à distance le quotidien.

Mais, avec ce terme d'apparence, il semble que nous soyons désormais en présence d'une détermination fondamentale inhérente à la définition cherchée : l'esthète est celui qui construit sa vie comme une œuvre d'art, qui unifie son existence en déréalisant toutes choses, qui transmute le quotidien en belle apparence. Ici, nous commençons à comprendre le sens de l'opération déréalisante : ne s'agit-il pas, pour l'esthète, de transformer la réalité en apparence et l'être en un pur évanouissement? Dès lors, c'est le paraître qui l'emporte, la forme seule qui compte. Style, beauté du geste, culte de l'apparence : tout nous renvoie ici à une jouissance désintéressée où les sujets deviennent de simples figurants sur la scène de l'apparence ; comme le note Sartre à propos de Genet, vie, besoins, réalité se consomment chez l'esthète en « beaux gestes enflammés ». Un lieu devient un décor, une personne un acteur. L'esthète ne serait-il pas le prince des belles apparences? Telles sont la définition et l'essence obtenues.

Ici, ne pourrait-on donner quelques exemples? Oscar Wilde, à l'évidence, est le premier nom qui se présente à nous si nous voulons illustrer concrètement le concept d'esthète. Ainsi s'efforçait-il de faire des moments de sa vie autant d'apparences belles. Mais on pourrait également citer Des Esseintes, le héros de Huysmans dans *À rebours*, qui, lui aussi, s'abîme dans le jeu d'une imagination déréalisante, subordonnant le réel au culte exclusif de la beauté formelle, transmutant l'univers en une simple apparence.

Mais quel est le mode d'exister de l'esthète? Fournir son concept n'est nullement suffisant. À produire une définition concernant la nature de l'esthète, nous n'avons pas encore compris son exister. Transfigurant le réel en songe, l'univers en images et en gestes, le fait en beauté et en apparence, sous quel mode existe-t-il réellement? Son existence sera-t-elle songe et fumée ou bien montée progressive vers l'essence? Pour le moment, il

imaginaire sous le
signe du beau.

2. L'esthète perçoit
comme il imagine.

3. L'esthète est celui
chez qui le paraître
l'emporte sur l'être.

Bilan : l'esthète, prince
des belles apparences.
Exemples : Wilde, Des
Esseintes.

Transition : une existence de songe ou une montée progressive vers l'essence?

semble n'être que vapeur sans forme, réalité inconsistante. Plongeons-nous, plus avant, dans l'analyse de son être-là.

II — L'esthète : existence

L'existence de l'esthète ne serait-elle pas pur paradoxe ? Voué au culte de l'apparaître, mettant à distance le réel concret, faisant s'évanouir le monde quotidien en ne retenant que la forme du beau, l'esthète, sous un certain angle, n'existe pas. Qu'est-ce qu'exister ? Quel que soit le sens retenu de ce terme, on remarquera, à première vue, tout au moins, que l'esthète paraît voué à une existence paradoxale ou bien même à ne pas être... Dans l'usage ordinaire du terme exister, le verbe signifie « être effectivement », ou « être-là ». Or, l'esthète précisément n'est pas là, dans le monde, au milieu des choses et du réel. Son destin, c'est de déréaliser totalement la vie : préférant l'apparence à la réalité, il semble condamné à simplement mettre à distance le réel et à s'éloigner de l'action, privé ainsi d'existence effective et destiné, dès lors, à s'incarner dans d'inconsistentes apparences, vapeurs sans formes et sans existence concrète. Donnerons-nous un sens plus fort à l'existence ? Exister, c'est alors surgir à l'être, c'est faire et, en faisant, se faire. Or, ici encore, l'esthète n'existe pas. Nous notions plus haut la différence entre l'artiste qui agit et qui crée, et l'esthète, qui irrealise. Irréalisant dans l'imaginaire, l'esthète, à la limite, ne possède même pas d'existence. Si nous définissons, en effet, cette dernière selon une acception philosophique précise, nous dirons, en nous référant partiellement à une définition fameuse, que l'existence, au sens moderne, c'est le mouvement par lequel l'homme est au monde et se modèle en modelant les choses. Dans cette perspective, ne sachant échapper au miroitement de l'apparaître vain, l'esthète n'agit pas et n'existe pas. Sa seule existence relève du paradoxe et se réduit au simple jeu d'une imagination. En préférant, en toutes choses, l'apparence à la réalité et le geste à l'action, l'esthète joue perdant : c'est l'existence qui lui échappe.

Toutefois, il nous faut davantage creuser les analyses précédentes, à savoir notre définition (l'idée d'un simple jeu déréalisant) et l'exister bien particulier qui en découle. L'esthète, avons-nous dit, se voue au jeu d'une activité déréalisante, au culte de la belle apparence mettant à distance le réel. Si ce miroitement constitue le noyau unique permettant de déterminer le concept d'esthète, alors ce dernier n'existe pas tout à fait. L'esthète ne produit rien et n'existe pas. Son existence se dissout dans l'apparaître indéfini qui est sien, dans un jeu d'apparences dépourvues d'être et de consistance.

Cependant, le jeu irrealisant de l'esthète mérite d'être approfondi. N'y aurait-il pas, chez l'amant du beau, une visée « essentialiste » ? S'il transfigure le monde et le néantise, s'il l'irrealise, ne serait-ce pas pour donner forme à sa vie grâce à l'essence même du beau ? Le prince de la beauté soumet son existence à une forme supérieure unifiante. L'esthète existe-t-il ? Il surgit dans le monde et informe sa vie à la lumière de la beauté. Son exister n'est pas étranger à toute action. Sujet s'élevant dialectiquement jusqu'à l'*eidos* du beau, il éclaire son existence concrète par l'essence et illumine ainsi le jeu des apparences, grâce à l'Idée unifiante. Ce disciple de Diotime, loin de s'être perdu, construit une existence modelée par la clarté de l'idée. L'existence de l'esthète ne serait-elle pas, dès lors, forme pleine et dense ? Si l'esthète n'est pas l'artiste, s'il ne crée pas une œuvre d'art, c'est toute son existence qu'il informe esthétiquement, par le grand soleil de la beauté. Il édifie et construit toute sa vie comme une œuvre d'art.

Si l'esthète désigne, en profondeur, ce sujet s'élevant dialectiquement jusqu'à l'*eidos* du beau, s'il est, au fond, médiation vivante entre le monde vécu qu'il irrealise et l'essence, que vaut, alors, ce choix ultime, que signifie, sous l'angle de la valeur, cette préférence pour le grand soleil de la beauté ? Certains — dont Sartre — nous le disent : l'esthète est seulement un méchant, qui a le goût du mal et de la destruction. Tentons donc de mieux saisir l'ultime problème de la valeur, à l'horizon, en réalité, de toute discussion.

III — L'esthète : valeur

Dans l'idée de valeur d'une réalité ou d'un être, nous trouvons l'idée que cette réalité ou cet être doivent être, sont estimés et admis comme supé-

Première réponse
une existence paradoxale et non effective.

Seconde réponse
une existence orientée et finalisée par l'essence.

Bilan de la discussion
l'esthète vit sous le signe de l'essence, son existence est modelée par l'idée.

Transition vers le problème de la valeur
et si l'esthète était un méchant ?

Définition de la valeur

rieurs ; la valeur désigne, en effet, le caractère qui fait qu'on estime quelque chose. Comprise en cette signification, la « valeur » peut-elle s'attacher à l'esthète ?

Non, répondent certains penseurs. Qu'est-ce, en effet, qu'un esthète ? Celui que seule la beauté retient, l'amant de la pure beauté. Or, on peut déceler, en ce choix, une cruauté et un principe mortifère à l'égard de tout ce qui existe. L'esthète aime le beau, non point les hommes concrets *hic et nunc*. Voulant vivre sous le signe du beau, il ne peut que haïr les hommes et les êtres concrets de notre monde phénoménal. Qui aime la beauté pure anéantira tout ce qui vit : l'amour inconditionné du beau est l'autre visage de la haine d'autrui. Sartre a remarquablement souligné cette dimension de mort parfois présente chez l'esthète : c'est un méchant, il n'aime pas les hommes et vit dans le ressentiment et la haine de soi et d'autrui. Étrange enfer de la beauté... Comment l'esthète pourrait-il être digne d'estime ? « C'est un fait : le méchant est très souvent esthète : l'esthète est toujours méchant. Dans la nature du mal et dans celle du beau, il doit y avoir certaines convenances qui permettent de les rapprocher [...]. La beauté de l'esthète, c'est le mal déguisé en valeur. » (Sartre, *Saint Genet, comédien et martyr*, « N.R.F. », Gallimard, p. 344 et sq.) La beauté désignerait ainsi le « visage effrayant » du ressentiment, de la haine ou de la négativité. Aimer le beau, en quelque sorte, pour pouvoir haïr les hommes encore mieux, tel serait le destin de l'esthète, qui ne saurait, dès lors, être « estimé ». La beauté de l'esthète serait un autre nom du mal. En créant la mise en forme par la beauté, l'esthète mettrait encore plus sûrement les hommes à mort. Ainsi, derrière la beauté, il y aurait la mort, celle de l'autre ou même de soi.

Quels exemples peuvent illustrer cette argumentation ? Dans le conte de Hugo von Hofmannsthal, le *Conte de la 672^e nuit*, le jeune esthète est incapable d'aimer autrui : seule le retient la beauté, tandis qu'il écarte les êtres vivants et concrets. Il mourra d'une mort ignominieuse. L'amant de la seule beauté, chez Hofmannsthal et bien d'autres, paraît donc voué à la mort ou à la folie. Ainsi, dans *À rebours*, l'esthète Des Esseintes va s'abîmer dans l'univers de la déraison. Les exemples littéraires semblent donc confirmer les vues de Sartre : l'esthète, loin d'être digne d'estime, est un méchant qui détruit tout. L'esthétisme, provenant du ressentiment et de la haine, n'aboutirait qu'à la mort.

Toutefois, il semble que le procès sartrien et la dévalorisation de l'existence esthétique naissent finalement d'un contresens. N'est-ce pas l'ascension spirituelle de l'esthète que méconnaît la critique sartrienne ? Construire sa vie comme une œuvre d'art, c'est la concevoir comme une montée et une purification spirituelles. L'esthétisation de l'existence est alors valeur suprême, comme le signalait, au fond, Diotime, dans *Le Banquet* : « Ce moment de la vie, cher Socrate, dit l'étrangère de Mantinée, mérite, entre tous, pour l'homme d'être vécu, quand il contemple le beau en soi [...]. Crois-tu qu'elle est mesquine, la vie d'un homme qui porte son regard sur l'objet de là-bas, en prenant le moyen qu'il faut, et existe avec lui ? » (Platon, *op. cit.*, Belles-Lettres, 211 d.) Choisir de vivre une vie belle semble donc le projet le plus digne d'estime qui soit. L'esthète n'est pas mû par le ressentiment mais par la volonté de créer une belle et noble individualité, à la lumière de la beauté.

Conclusion

Les problèmes soulevés par l'intitulé étaient doubles : construire sa vie comme une œuvre d'art, n'est-ce pas un projet contradictoire ? Tel était le premier problème. Si esthétiser son existence, c'est produire une belle et bonne individualité à travers une ascension spirituelle, la contradiction évoquée disparaît. Le deuxième problème a également été résolu. Nous savons que l'esthète n'est pas fondamentalement un méchant, mais un amant des pures essences spirituelles. Son agressivité apparente à l'égard du réel exprime seulement son amour inconditionné de la perfection et du beau absolu. Qu'en est-il maintenant de l'enjeu ? L'esthète donne une belle et bonne forme à sa vie : il n'est pas un méchant. Dès lors, nous pouvons espérer retrouver le « kalonkagathon » des Grecs et réaliser ainsi un gain théorico-pratique important. La réunification du beau, du bon et du bien conduit à synthétiser toute notre vision de l'homme et même à entrevoir un « salut » possible : la beauté n'est-elle pas une promesse de salut ?

Première réponse : la valeur ne peut être attachée à l'esthète.

Exemples littéraires semblant justifier l'argumentation précédente et pouvant l'illustrer.

Mise en question de l'argumentation précédente : L'esthète ne mène pas une vie mesquine, puisqu'il contemple le Beau en soi.

Sa vie est digne d'être estimée.

Réponses aux deux problèmes soulevés

Retour ultime à l'enjeu : la beauté, promesse de salut.

Troisième partie
La méthode du commentaire
de texte

12 *Dissertation et commentaire de texte*

Ce chapitre 12 s'attache à la fois à la parenté de la dissertation et du commentaire et à la spécificité de ce dernier : analyse reflétant la démarche d'un auteur, le commentaire de texte est l'école de la fidélité à la pensée.

QUELQUES REMARQUES SUR LA FORME ÉCRITE ET ORALE

Nous analyserons ici, sous un angle unitaire, la méthode du commentaire de texte, qu'il s'agisse d'une épreuve écrite (épreuve d'ordre général de l'examen d'entrée en première année de l'Institut d'études politiques de Paris ; option philosophie du concours d'entrée à Ulm/Sèvres ; écrit de l'agrégation, etc.) ou orale (oral du concours d'entrée à Ulm/Sèvres ; oral du concours d'entrée à Fontenay/Saint-Cloud, oral du C.A.P.E.S. théorique, etc.). Certes, ces épreuves ne se présentent pas de manière identique et le fait qu'un exercice soit écrit ou oral ne saurait être considéré comme inessentiel : il existe une méthode spécifique de l'exposé oral, la différence résultant du moyen de communication, la parole dans un cas, la rédaction écrite dans l'autre. L'étudiant ne doit en aucun cas lire l'exposé oral : cette règle est fondamentale. Placé devant le texte à commenter, il doit donc se contenter d'une structure ou d'un plan auxquels s'ajouteront, éventuellement, une introduction et une conclusion. Un exposé, en effet, s'énonce à voix haute et sa première qualité est d'être vivant et adapté à l'auditoire. L'étudiant peut, cependant, jeter un coup d'œil rapide, de temps en temps, sur le schéma rédigé.

Malgré ces différences caractéristiques, nous allons traiter comme un tout la méthode du commentaire de texte, en privilégiant, d'ailleurs, la forme écrite. L'étudiant doit, de toute façon, s'entraîner par écrit, même pour un oral : sa préparation adoptera alors l'expression rédigée, qui ajoute de la rigueur aux analyses.

DISSERTATION ET COMMENTAIRE : DEUX ÉPREUVES SPÉCIFIQUES, MAIS OBÉISSANT AUX MÊMES EXIGENCES

Quels rapports existent, du point de vue méthodologique, entre dissertation et commentaire ? Ces problèmes ont déjà été abordés succinctement dans l'introduction de cet ouvrage (p. 8). L'épreuve de commentaire possède à la fois une parenté profonde avec l'épreuve de la dissertation et une spécificité, qui la rend irréductible à ce dernier exercice : bien que, sous un certain angle, la méthode soit la même, il ne s'agit, en aucun cas, de réaliser une dissertation sur l'auteur. Soulignons, brièvement, ces deux points, unité d'exigence et spécificité.

Unité d'exigence

Le commentaire de texte se présente sous de multiples aspects, comme le miroir de la dissertation. Un fragment philosophique vous est présenté et vous devez mettre à jour le thème, la thèse ou idée directrice, la problématique constitutive de ce texte (il s'agit toujours d'explicitier le problème philosophique soulevé et de déterminer son processus de résolution) et les enjeux. Ce qui importe en cette étude, c'est non point d'énoncer au hasard, sans réflexion ni règle, et dans le détail la thèse et les différents arguments de l'auteur, mais de décrire l'articulation des idées et le cheminement de la pensée.

Cette méthode rappelle, par bien des aspects, celle de la dissertation. Mener à bon port cette dernière, c'est, en effet (cf. p. 96 et sq.), la conduire en ouvrant une problématique très structurée, cheminer selon une idée directrice organisant tout le devoir, obéir, enfin, durant la totalité de l'exposé, à une logique aussi ferme et rigoureuse que possible. Sous un certain angle, la méthode se révèle donc la même et l'unité d'exigence ne saurait surprendre : la philosophie forme un tout, elle représente un mode de questionnement rigoureux, une démarche conceptuelle que l'on retrouve à l'œuvre en toutes ses manifestations. Aussi l'étudiant ne doit-il pas privilégier un des exercices au profit de l'autre : les deux travaux se complètent, obéissent à la même méthode et renvoient tous deux à l'unité du projet philosophique.

Cette parenté, bien des jurys la soulignent, ainsi, par exemple, celui de l'examen d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris (année préparatoire) : « Les deux types d'exercices proposés au choix des candidats, dissertation ou commentaire, répondent, selon leur modalité propre*, aux mêmes exigences. Il s'agit toujours, pour le candidat, de s'interroger sur un problème, d'élaborer une analyse rigoureuse, une argumentation cohérente, qui puissent le mener à une conclusion fondée, expression de son libre jugement. Ce travail de réflexion s'articule, en outre, dans le commentaire, avec l'explication de texte dont il est nécessaire de dégager l'orientation, la thèse, les arguments.

* Le plan de dissertation, qu'il soit en deux ou trois parties, doit avant tout être cohérent et répondre à un souci de démonstration rigoureuse et claire. Le commentaire de texte, s'il offre aux candidats une plus grande souplesse d'organisation, doit également traduire les qualités de clarté et de rigueur du candidat. » (Rapport des correcteurs publié en février 1990.)

Spécificité du commentaire

Néanmoins, malgré cette parenté, le clivage est réel : dans la dissertation, les jurys demandent aux candidats de réaliser et de conduire un travail très personnel (en utilisant, bien évidemment, les connaissances philosophiques). Au contraire, le commentaire de texte doit obéir, sans aucune paraphrase, à la pensée même de l'auteur : il ne s'agit pas, à proprement parler, d'introduire ses propres idées, mais de savoir lire un texte et de s'y adapter avec souplesse et intelligence. Si la dissertation est l'école de la liberté de pensée, le commentaire de texte désigne celle de la fidélité à la pensée.

Adoptant la même démarche que pour la dissertation, nous dégagerons donc progressivement une méthode et des règles d'action, après avoir défini avec précision le commentaire de texte et son objet.

13 *Définition et objet du commentaire de texte*

Le commentaire de texte consiste à mettre au jour la problématique et le problème constitutifs d'un texte (lesquels supposent, bien entendu, la compréhension du thème et de la thèse de l'auteur). Il s'agit de clarifier le problème contenu dans le texte en pénétrant le thème et la thèse, puis de bien dégager l'organisation conceptuelle et, enfin, de procéder, éventuellement, à une étude réflexive sur les lignes proposées. Cette partie réflexive, sans être exigée, apparaît, néanmoins, souhaitable. La conclusion opère un bilan rapide.

PROBLÉMATIQUE, PROBLÈME, THÈME, THÈSE

Problématique et problème

La détermination de la problématique représente, comme le soulignent tous les jurys de concours (cf. chap. 2), l'élément décisif de la démarche à l'œuvre dans le commentaire. Dans la méthodologie de la dissertation, la problématique nous est apparue comme le noyau de la véritable approche philosophique. Le problème désigne, rappelons-le, l'aporie centrale, l'énigme décisive soulevées par un intitulé ou un texte. Devant le texte philosophique proposé, il n'est donc nullement étonnant que la tâche fondamentale soit la mise au jour de la problématique et du problème : c'est le questionnement du texte que l'étudiant doit faire surgir, de manière à parvenir à la question radicale qui s'y inscrit et l'organise. Ce problème doit être dégagé car il n'est pas décelable immédiatement : de même que le problème ne se confond pas, dans une dissertation, avec la question posée (dans le cas où l'intitulé est énoncé sous forme de question), de même, dans le commentaire de texte, il s'agit de faire apparaître, par soi-même, la question fondamentale que le philosophe a implicitement posée et quelquefois résolue. Comment effectuer cette tâche sur le plan pratique ? Nous traiterons de cet axe de recherche page 162 et sq.

Le commentaire de texte doit donc s'attacher à la mise au jour de la problématique et du problème et l'exprimer, de préférence, dans l'introduction. Mais cette mise au jour de la problématique suppose elle-même la compréhension du thème et de la thèse.

Thème et thèse (ou idée générale)

Mettre au jour la problématique : cette opération n'est, en effet, possible que dans la mesure où l'on a identifié le thème du texte et la thèse qu'il développe (généralement exprimable à travers ce que l'on appelle l'idée générale). Le problème

désigne déjà l'objet d'une quête savante et d'une démarche approfondie, quête supposant la compréhension du thème et de la thèse du morceau. Il faut donc, tout d'abord, identifier le thème dont il est question, non seulement sous sa forme générale (thème de l'histoire, de l'art, etc.), mais, bien évidemment, sous un angle précis, par exemple, le droit du citoyen à l'opposition, dans tel texte de philosophie politique de Rousseau (*Du contrat social*, liv. IV, 2), la spécificité de la connaissance humaine par rapport aux formes qui la préfigurent chez l'animal, dans tel texte d'Aristote (*Métaphysique*, liv. A, § 1, t. I, Vrin, p. 1 et sq.). En bref, il s'agit de comprendre, de manière déterminée, de quoi parlent exactement l'auteur ou le philosophe. En ce domaine, les généralités sont à exclure et il importe de se pencher sur le texte dans sa configuration précise pour bien circonscrire le thème. Mais ce dernier ne se confond nullement avec la thèse, c'est-à-dire ce que le penseur veut démontrer dans l'extrait. La thèse ne doit s'identifier en aucune manière à la conception globale du philosophe. Les jurys ne vous demandent absolument pas l'exposé de la doctrine générale du penseur ! Il s'agit de déterminer la position du philosophe dans ce texte, ce qu'il a voulu démontrer dans un contexte précis, et qui s'explique généralement à travers l'idée générale, c'est-à-dire la proposition globale et directrice, le contenu philosophique fondamental du texte. Commenter un texte, c'est donc en préciser la thèse (déterminée) soutenue par l'auteur.

Que la thèse (précise) soit irréductible à une doctrine générale, ou à des éléments banals ou trop connus, tel est l'énoncé réitéré des jurys :

« Les candidats sont trop enclins à retrouver du connu dans le texte proposé. Ils ne manifestent aucune distance réflexive, aucun étonnement devant la thèse énoncée clairement par l'auteur [...]. Certains candidats s'en tiennent à une première interprétation hâtive qui banalise le texte, alors qu'il faudrait la mettre à l'épreuve du texte. » (Examen d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris, épreuve générale ; observations des correcteurs sur la session 1988.)

« Plus que l'absence de préparation, c'est la conception de celle-ci qu'il faut regretter. À l'étude détaillée des textes envisagés dans leur contenu précis et leur démarche exacte, un grand nombre de candidats substituent, en effet, des connaissances générales [...]. Le texte est alors interprété de manière erronée ou pris comme un prétexte pour replacer quelques éléments d'un résumé de la doctrine de l'auteur. » (Concours d'entrée à l'École normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud ; Rapport du jury, 1989.)

En résumé, la thèse et l'idée directrice désignent des éléments irréductibles, possédant un contenu précis, et non point, à proprement parler, des connaissances générales. Cette délimitation du contenu du commentaire rappelle l'exigence même de toute dissertation, qui ne doit point se perdre dans des généralités.

Une méthode pour dégager par ordre tous ces éléments (thème, thèse, etc.) sera indiquée ultérieurement (cf. p. 162 et sq.).

L'ORGANISATION CONCEPTUELLE

Progressons dans le développement des éléments de base de notre définition : le commentaire de texte désigne la mise au jour d'une organisation conceptuelle.

Une organisation

Expliciter la démarche organique du texte, découvrir son articulation, son organisation interne, notion absolument centrale, tel est l'objectif. Il ne s'agit pas de morceler le texte, de le diviser, et de comprendre la structure au moyen d'éléments disséqués sans aucun rapport les uns avec les autres. Ce qui importe, c'est d'expliquer un enchaînement et un mouvement, de mettre au jour une liaison véritable, non point de s'en tenir à un émiettement. Dissserter, c'est construire des liaisons et obéir à une organisation rigoureuse ; de même le commentaire de texte vise à rendre manifeste l'enchaînement, les uns dans les autres, des éléments de réflexion. La mise en évidence d'une construction et d'un itinéraire, voilà ce que doivent rechercher les candidats. Tous les jurys soulignent la nécessité de cette démarche organique : « Bien des candidats découpent le texte qui leur est confié sans prendre le souci de la construction, de l'ordre intérieur, de la progression naturelle. Ils morcellent ainsi leur commentaire en divisions tellement tranchées que l'unité du texte est brisée et stoppé le mouvement de pensée qui s'y exprime. L'étude de la composition doit mettre en valeur l'unité du passage, le rapport des différentes parties entre elles, et à l'ensemble, sinon, c'est un rite malfaisant. » (Agrégation de philosophie ; Rapport du jury, session 1988.)

Une explicitation des concepts fondamentaux

Mettre au jour la démarche organique du texte, c'est d'abord définir les concepts fondamentaux présidant à cette organisation. Ici encore, rappelons les demandes des jurys.

« Il convient [...] de questionner le lexique du texte, de définir les notions en jeu dans le texte, d'être attentif aux significations qu'elles prennent dans le contexte, sinon, la pensée de l'auteur est simplifiée et le plus souvent faussée. » (Examen d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris, année préparatoire ; rapport sur la session 1988.)

« Si la marche de l'argumentation [il s'agit d'un texte du *Gorgias*, 503d-504e] n'a, en général, pas été comprise, c'est surtout parce que les candidats n'ont pas su dégager le jeu très précis de concepts qui structurait l'ensemble. » (Concours d'entrée à Ulm/Sèvres ; Rapport du jury, 1988.)

La finalité du commentaire est donc dépourvue d'ambiguïté : il s'agit de dégager et d'expliquer les concepts fondamentaux du texte, commandant son mouvement et son organisation. Une fois de plus, le commentaire apparaît comme le miroir de la dissertation. Mener à bien cette dernière, c'est opérer abstraitement et conceptuellement, considérer que tout exemple se borne à illustrer un concept ou une démonstration abstraite. De même, le commentaire vise à dégager des concepts de base possédant une signification particulière et détenant une fonction précise dans le texte. Bien évidemment, il ne suffit pas d'affirmer ce rôle majeur de tel ou tel concept, mais de souligner — selon l'axe analysé plus haut — l'enchaînement de tel concept avec tel autre.

Par ailleurs, une règle de méthode paraît ici s'imposer : toute explication des concepts philosophiques doit s'en tenir et à l'époque historique et au contenu précis du concept ou de la notion chez tel auteur, sans qu'un enjambement ou un « saut » historique soit pratiqué à travers les siècles. Si vous explicitez le « pour soi »

hégélien, n'opérez pas une confusion avec le concept sartrien ; tenez-vous en à un certain niveau historique, sans opérer aucun dépassement, même si un texte « annonce » l'évolution future de la pensée et des idées. Ce n'est que sagesse de définir, chez Hegel, le pour soi comme l'être en tant que, par la conscience, il s'oppose à l'objet et rentre en soi et, chez Sartre, l'être qui est à lui-même son propre manque d'être. Les définitions de chaque texte ont donc un sens historique et spécifique et nulle interprétation par des concepts ultérieurs ne possède de légitimité.

Le commentaire dégage l'articulation des concepts ou idées les uns par rapport aux autres et s'en tient strictement au champ historique et culturel de l'époque envisagée. Il s'agit d'exprimer le jeu très précis des concepts qui organisent l'ensemble, sans aucun décalage historique, et de comprendre le concept dans son temps.

L'ÉTUDE RÉFLEXIVE SUR LE TEXTE

Une partie non obligatoire mais souhaitable

Cette partie réflexive n'a rien d'obligatoire en ce qui concerne l'enseignement supérieur. En revanche, au baccalauréat, les candidats doivent dégager l'intérêt philosophique à partir d'une étude ordonnée. On leur demande donc, de manière explicite, de mettre au jour l'intérêt philosophique. Dans les différents concours d'enseignement supérieur, l'étude réflexive, sans être nécessaire, est néanmoins souhaitable. Elle consiste à analyser la fécondité de la solution, apportée par le penseur, au problème précis soulevé par le texte et, éventuellement, à introduire ou à présenter une critique possible du texte. Sous un certain angle, l'examen réflexif conduit dans l'Enseignement supérieur répond aux mêmes exigences que la demande concernant « l'intérêt philosophique », à un tout autre niveau, bien évidemment.

Sous quels angles envisager cette partie réflexive ?

Le problème et sa solution historique

Sans doute faut-il, d'abord, bien évaluer l'importance de la réponse apportée, en mesurant l'écart avec d'autres solutions ou perspectives, beaucoup moins euristiques à l'époque envisagée. C'est ce que nous suggère le Rapport du jury de l'examen d'entrée à Sciences Po (Paris ; session 1989) : « Commenter un texte, c'est identifier la perspective du texte, sa problématique, [...] et aussi produire une réflexion rigoureuse, organisée, nourrie qui s'efforce de mesurer les écarts avec d'autres perspectives, si celles-ci s'avèrent nécessaires, sans jamais oublier le texte ni cesser de prendre appui sur lui. »

L'étude réflexive prend donc, comme point de départ, le problème soulevé, à savoir l'aporie fondamentale, la question de la question formant l'horizon même du texte. En d'autres termes, l'extrait proposé a généralement pour finalité de « résoudre » des difficultés rencontrées, soit dans le champ de la pensée et des idées, soit dans celui de l'histoire ou de la politique. À partir de la définition du problème soulevé par le texte, il semble donc possible de faire apparaître la

validité philosophique de la solution apportée, tout particulièrement en la comparant à d'autres solutions ou perspectives, moins riches ou moins euristiques. À un problème, donné en une époque déterminée, et formulé à travers des concepts également historiques, le penseur apporte une solution appartenant à son temps et pouvant être approfondie dans l'étude réflexive du texte.

Les exemples seraient évidemment innombrables : la méthode de Descartes et les textes qui traitent de celle-ci fournissent une solution à la crise de la connaissance au XVII^e siècle et à l'inadaptation d'autres perspectives ou réponses. Face au problème posé par l'empirisme sceptique de Hume, par la situation de la métaphysique au XVIII^e siècle, Kant invente une solution qui s'explique dans la fameuse « révolution copernicienne » (cf. *Critique de la raison pure*, préface 2e éd., P.U.F., p. 18 et sq.). Ces solutions historiques à des problèmes spéculatifs ou pratiques s'expriment dans les textes proposés aux étudiants. Il faut se garder de procéder selon des simplifications et des généralités abusives. Dans tel extrait philosophique, le problème déterminé et circonscrit conduit à une solution, elle aussi, bien spécifiée. Cette étude de l'intérêt d'une solution historique suppose, de surcroît, une connaissance importante des textes philosophiques et de l'histoire de la pensée. C'est ici que la culture et même l'érudition reprennent leurs droits, toute interprétation de l'intérêt d'un texte impliquant, pour être menée à bien, un savoir approfondi. Beaucoup lire et bien lire, tel reste, pour les étudiants, l'impératif absolu...

L'éventuelle critique du texte proposé

Mais, à côté de l'importance historique de la réponse, peut également figurer une « critique » dont il faut bien comprendre le sens : en effet, tout grand texte philosophique pose un problème fondamental. Que peut donc signifier une critique ? La critique d'un texte ne saurait être réfutation, comme trop d'étudiants le croient, la « réfutation » désignant, à proprement parler, l'action par laquelle on repousse un raisonnement, une argumentation en prouvant leur fausseté. Bien que cette perspective de la « réfutation » ne soit pas complètement abandonnée par certains, elle nous paraît, *stricto sensu*, un procédé difficilement compatible avec la reconnaissance de la richesse effective d'un grand texte. Un fragment n'est jamais faux dans l'absolu. Il répond aux besoins d'une époque et d'un mouvement de la pensée. Par conséquent, il est permis de ne pas adhérer aux thèses d'un penseur et de les « critiquer », mais critiquer signifie, ici, émettre un jugement faisant ressortir certaines équivoques ou contradictions d'un extrait, rendues plus claires par l'évolution historique et tenter de dépasser ces contradictions en les intégrant dans un point de vue synthétique et global. Ainsi, il ne s'agit nullement de critiquer en un mouvement purement négatif, mais de reconnaître à la fois la validité philosophique du texte, certaines difficultés rencontrées par l'auteur et leur intégration nécessaire en un principe supérieur. Critiquer, ce n'est pas détruire, mais comprendre ; ce n'est pas dénoncer dans l'absolu les absurdités ou les incohérences, mais intégrer certaines difficultés ou « apories » au sein d'une synthèse compréhensive. Détruire, c'est en rester à la lettre du texte, à son apparence première, alors que comprendre, c'est aller à l'esprit et au contenu vrai. La destruction est dogmatique, la vraie critique philosophique, compréhension de la problématique interne et évaluation mesurée de l'intérêt de la réponse apportée.

Sur ce point, les jugements des jurys semblent constants : « Faut-il vraiment rappeler qu'une critique, en philosophie, n'a de sens et de pertinence que s'il y a préalablement un effort pour pénétrer, et si possible maîtriser, la pensée d'un autre ? » (Concours d'entrée à Ulm/Sèvres ; rapport sur les épreuves 1989.)

CONCLUSION DU COMMENTAIRE

La conclusion a pour but, comme dans la dissertation, de faire un bref bilan, en indiquant l'intérêt de la démonstration du penseur. Bien entendu, dans ce domaine, il n'y a pas de règle absolue : si la partie réflexive est très développée, la conclusion peut s'y intégrer. Une conclusion séparée semble néanmoins souhaitable : elle clôt le débat avec précision et netteté et possède donc une fonction rhétorique et pédagogique dont il ne faut pas sous-estimer l'importance.

14 *La méthode et ses principes directeurs*

Canaliser avec efficacité son attention, faire confiance au texte et, enfin, procéder selon une stratégie conceptuelle, tels sont les principes directeurs du commentaire de texte. Ce chapitre s'attache également aux défauts fondamentaux de ce dernier (étude partielle, pointillisme, paraphrase, etc.).

PRINCIPES DIRECTEURS

Savoir lire

Le premier principe directeur, la première règle d'action concernent cette nécessité d'une lecture attentive, destinée à identifier les concepts importants, jouant un rôle stratégique et à en fournir des définitions de base.

Pourquoi en souligner tout particulièrement l'importance ? Dans notre culture, des formes de communication visuelles ou auditives relèguent au second plan l'exercice traditionnel de la lecture, dont il faut faire ressortir ici la fonction centrale dans la bonne conduite des exercices philosophiques. Réfléchissez au contact des grands textes, sans vous en tenir aux ouvrages de seconde ou troisième main. En somme, l'épreuve de commentaire ne s'improvise pas. Fruit d'un travail de réflexion inséparable d'une fréquentation permanente des auteurs, elle suppose que le candidat sache réellement lire et approfondir un texte.

L'impératif de la lecture attentive est mentionné par de nombreux jurys : « Le commentaire requiert [...] une lecture attentive et même vigilante. Parce que les textes retenus n'exigent des candidats aucune érudition (mais de l'attention, de la lecture, du jugement), ils portent en eux-mêmes le principe de leur explication. » (Examen d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris ; observations du jury, session 1989.)

Canaliser son attention

Demeurez maître, en cette lecture du texte proposé, de votre attention : cette maîtrise joue un rôle central dans la conduite du commentaire. Si l'attention désigne, en son acception fondamentale, la concentration de l'esprit sur un objet de pensée, nous pouvons dire qu'il n'est pas de commentaire réussi sans une volonté de se concentrer sur tous les éléments présentés pour être en mesure de dégager ceux qui jouent un rôle essentiel. L'attention ne doit pas dévier, mais, au contraire, considérer tous les objets, pour ne pas perdre, au passage, le plus important. L'intelligence du texte s'obtient en procédant par attention. Il faut se souvenir ici des

mots de Malebranche : « L'attention de l'esprit est [...] une prière naturelle, par laquelle nous obtenons que la Raison nous éclaire. »

Savoir canaliser son attention représente donc une règle d'action impérative, nécessaire, et non point contingente et inessentielle. Pourquoi cette supériorité de l'attention ? Parce qu'elle permet de s'ouvrir complètement et réellement à l'objet, d'être disponible et « vide » pour lui, et, par conséquent, de ne rien laisser échapper de ses éléments essentiels. A l'opposé d'une intelligence distraite, piégée par des représentations anecdotiques, la pensée attentive semble constitutive du travail réflexif à l'œuvre dans le commentaire. Comme le montre Simone Weil, qui la décrit dans son essence et sa visée, l'attention n'est pas directement utilitaire, mais spirituelle et désintéressée. Capacité à se concentrer et à s'ouvrir (sans trop penser au résultat immédiat), attente authentique, elle permet de mieux découvrir l'objet, nous rend disponibles et réceptifs et nous met, ainsi, au plus près des textes : « Jamais, en aucun cas, aucun effort d'attention véritable n'est perdu. [...] Si on cherche avec une véritable attention la solution d'un problème de géométrie et si, au bout d'une heure, on n'est pas plus avancé qu'en commençant, on a néanmoins avancé, pendant chaque minute de cette heure, dans une autre dimension plus mystérieuse. » (S. Weil, *Attente de Dieu, La Colombe*, p. 72.)

Contre les distractions et les dispersions, l'attention véritable dirige l'étudiant vers l'objet même du texte, vers le sens des lignes, sens pour lequel il faut « parier ».

Parier pour le texte et le sens du texte

Parier pour le sens du texte, au lieu de conduire d'emblée une critique « hargneuse », « méchante », ou dépourvue de compréhension vraie, voilà ce que demandent tous les jurys : « S'il est tout à fait permis de ne pas adhérer aux thèses d'un auteur, encore faudrait-il ne pas transformer l'incompréhension de son système en objections contre lui. Bergson, ni plus ni moins d'ailleurs que tout autre philosophe, n'est certes pas inattaquable. Encore faut-il, avant d'en indiquer les possibles contradictions, prendre la peine de le comprendre, et de l'expliquer. Or, depuis quelques années, et s'agissant d'auteurs aussi différents que Platon, Kant ou Bergson, le jury se trouve en face de commentaires dont l'unique ambition semble être de dénoncer l'incohérence et l'absurdité de positions tenues pour être celles de l'auteur [...]. » (Concours d'entrée à Ulm/Sèvres ; Rapport du jury, session 1989.)

En effet, comprendre un texte, c'est faire des lignes proposées à la réflexion un tout signifiant, éclairé et éclairant. Or, de nombreux candidats ne font pas confiance au texte : ne poussant pas leur attention jusqu'à ses possibilités extrêmes, ils perdent ainsi en chemin des éléments signifiants et décisifs et, parfois même, en viennent à caricaturer ou déformer des lignes porteuses de sens. Ce manque de confiance ne serait-il pas manque d'attention, non-ouverture à l'objet, étroitesse spirituelle ? Une des premières règles d'action concerne donc le pari spirituel pour un texte doté de sens. Dès lors, le commentaire exclurait-il toute dimension critique ? Nullement, il s'agit, en fait, d'appréhender, par l'attention, la logique interne du texte et son vrai sens. Cette visée permettra de comprendre une pensée qui, dans la partie réflexive, sera replacée, saisie historiquement et, parfois, critiquée. Mais l'acte de confiance dans le texte doit nécessairement précéder toute critique.

Organiser une stratégie conceptuelle

Bien lire, faire preuve d'attention, parier pour le sens du texte, autant de règles fondamentales. Enfin, nous mentionnerons, comme principe organisant tout travail de commentaire, celui de la « stratégie conceptuelle ». Qu'est-ce à dire ? Si une stratégie désigne ici un ensemble d'actions coordonnées destiné à permettre la compréhension du texte, elle sera avant tout conceptuelle ; c'est en s'emparant des concepts, en les clarifiant, que l'étudiant élucidera, progressivement, le sens des lignes. Tout texte philosophique utilise des concepts particuliers. Certains d'entre eux assument, au sein du texte, une fonction centrale. La stratégie à l'œuvre dans le commentaire consiste, avant tout, en un effort pour les dégager, les rendre clairs et les expliquer (cf. *infra*, p. 164 et sq.).

PIÈGES DU COMMENTAIRE DE TEXTE

Si tels sont les principes, il existe aussi des écueils et pièges divers à signaler pour éviter à l'étudiant des parcours absurdes ou des itinéraires dangereux.

Étude partielle, privilégiant des fragments du texte

Un des premiers périls : l'étude partielle ou fragmentaire. Certains étudiants procèdent en s'occupant uniquement d'un passage du texte, tenant ainsi à l'écart certaines parties. Or, toute étude philosophique a comme objet, par définition même, un enchaînement global et total. Par conséquent, l'approche partielle et unilatérale se révèle rigoureusement défectueuse. Elle est dénoncée par les jurys de concours ou d'examen unanimes : « Devant cette succession de points de doctrine [il s'agit d'un texte de Malebranche], le difficile était [...] d'équilibrer la copie pour arriver au bout : trop de commentaires s'en sont tenus à expliquer le premier alinéa, voire le second et ont négligé le troisième. D'autres, en fonction sans doute de leurs connaissances, ont exclusivement parlé de la fin du texte [...]. Plus lacunaires encore, certaines copies passaient très rapidement sur les trois premiers alinéas. » (Rapport de l'agrégation de philosophie, 1987.)

Ainsi, le lacunaire et le partiel doivent-ils être répudiés du travail rigoureux du commentaire. Une bonne étude s'attachera à l'ensemble global : à l'unité d'une pensée.

Étude « pointilliste »

Que désigne l'étude pointilliste ? Celle qui s'égare dans le mot à mot, dans tous les points, toutes les parcelles, au lieu de procéder globalement, en s'attachant à l'essentiel. L'approche pointilliste veut s'accrocher aux portions infinitésimales du texte, en ne laissant se perdre, au passage, aucun terme. Elle épelle littéralement — et laborieusement ! — chaque fragment, circule avec inquiétude au sein de tous les « micro-éléments ». Si ce souci de dissection part d'un bon sentiment, il ne correspond nullement à la vraie tâche analytique, soucieuse de s'attacher aux éléments réels, sans atomiser l'ensemble. En outre, la paraphrase guette !

La paraphrase

« L'écueil le plus général demeure la paraphrase, trop souvent confondue avec la fidélité à la lettre, sans bénéfice pour la compréhension et pour le sens. » (Agrégation de philosophie ; Rapport du jury, session 1988.)

Et, en effet, alors qu'il s'agit d'explicitier les concepts, de souligner leur organisation interne, leur articulation, le mouvement par lequel chaque concept important en appelle un autre, leur signification réelle et dynamique dans la logique du raisonnement, la paraphrase représente, selon son étymologie, une « phrase à côté » : parler à côté du texte, de son sens, se contenter d'opérer des développements verbeux et diffus, de répéter les mêmes termes au lieu d'en dégager la signification, telle est l'essence de la paraphrase, tel est son noyau. Menace constante, la paraphrase procède à côté du développement au lieu de mettre au jour une explication réelle. Elle n'analyse pas le sens des concepts, elle n'en donne pas le pourquoi : elle répète en modifiant quelques éléments grammaticaux. À l'opposé du travail d'herméneutique — qui désigne l'interprétation de tout texte requérant compréhension et explication et qui est donc constitutif de la tâche du commentaire philosophique — la paraphrase, demeurée passive, n'interprète rien : elle ne transcende pas le donné. Alors que l'explication et l'étude herméneutique sont actives et dynamiques, la paraphrase, à la fois passive et tautologique, se borne à redire la même chose sans faire progresser le lecteur. À l'inventivité productrice de l'herméneutique, qui fournit des schémas d'intelligibilité n'existant pas auparavant, elle oppose la stérilité.

La réduction du commentaire à une dissertation

Enfin, ne réduisons pas, bien évidemment, le commentaire à une dissertation. La spécificité du premier n'est pas toujours perçue par les étudiants. Il ne s'agit nullement de mettre le texte de côté ou entre parenthèses — comme s'il représentait un élément inessentiel — et de mener à bien un autre exercice : c'est le texte en lui-même qui possède la primauté et doit se faire l'objet, par excellence, du travail.

Si l'explication de texte désigne un travail difficile, fertile en périls divers, il convient de mettre au point un certain nombre d'étapes préparatoires susceptibles de guider cet exercice : le chapitre 15 y sera consacré.

15 *La méthode de la préparation : une stratégie de travail*

Un texte de Kant sera utilisé pour étayer les étapes du travail préparatoire et mettre au point les grandes lignes de la méthode.

REMARQUES CONCERNANT NOTRE STRATÉGIE PRÉPARATOIRE

Parcourir une étape préparatoire en déterminant les éléments essentiels de la méthode, de manière à procéder tel l'étudiant devant le « morceau » de philosophie offert à son attention, telle sera la démarche. Comme pour la dissertation, il s'agit non point de procéder au hasard, en étant soumis à des aléas incontrôlables qui pourraient, par leur poids, fausser la vraie compréhension des lignes, mais de détenir une stratégie de recherche et de travail. Apporter des « modèles » de corrigés serait donc ici, tout à fait insuffisant : le but recherché est d'abord d'effectuer, ensemble, un travail préliminaire pour maîtriser le texte, pour dégager une sorte de « schéma opérationnel ». L'objectif n'est pas de fournir des règles, quasi mécaniques en quelque sorte, auxquelles vous devriez obéir de façon rigide. Un schéma identique, absolument contraignant, ne saurait être utile, de manière universelle, pour expliquer, selon une approche uniforme, un texte rigoureusement abstrait de Hegel ou des lignes aphoristiques de Nietzsche. Dans certains cas, les différents moments analysés, les étapes de notre itinéraire, se révéleront tout à fait superflus. Ainsi, parfois, la structure grammaticale étudiée plus loin apporte des indications cruciales. Mais ce n'est pas toujours évident. Malgré ces réserves, les stades décrits s'insèrent dans une démarche méthodique globale appropriée à la compréhension du texte.

TEXTE DE KANT ILLUSTRANT LA MÉTHODE DE PRÉPARATION

Obéir, une fois de plus, à une méthode — une route pour parvenir au vrai — permettra d'élucider le sens des textes. Quelques lignes de Kant nous fourniront un point de départ :

« Ce problème* est le plus difficile ; c'est aussi celui qui sera résolu en dernier par l'espèce humaine. La difficulté qui saute aux yeux dès que l'on conçoit la simple idée de cette tâche, la voici : l'homme est un animal qui, du moment où il vit parmi d'autres individus de son espèce, a besoin d'un maître. Car il abuse à coup sûr de sa liberté à l'égard de ses semblables ; et, quoique, en tant que créature raisonnable, il souhaite une loi qui limite la liberté de tous, son penchant animal à l'égoïsme l'incite toutefois à se réserver dans toute la mesure du possible un régime d'exception pour lui-même. Il lui faut donc un maître qui batte en

brèche sa volonté particulière et le force à obéir à une volonté universellement valable, grâce à laquelle chacun puisse être libre. Mais où va-t-il trouver ce maître ? Nulle part ailleurs que dans l'espèce humaine. Or ce maître, à son tour, est tout comme lui un animal qui a besoin d'un maître. De quelque façon qu'il s'y prenne, on ne conçoit vraiment pas comment il pourrait se procurer, pour établir la justice publique, un chef juste par lui-même : soit qu'il choisisse à cet effet une personne unique, soit qu'il s'adresse à une élite de personnes triées au sein d'une société. Car chacune d'elles abusera toujours de la liberté si elle n'a personne au-dessus d'elle pour imposer vis-à-vis d'elle-même l'autorité des lois. » (Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, in *La philosophie de l'histoire*, Aubier-Montaigne, pp. 67-68.)

*Voici ce problème, tel que Kant l'a énoncé dans la proposition précédente : « Le problème essentiel pour l'espèce humaine, celui que la nature contraint l'homme à résoudre, c'est la réalisation d'une Société civile administrant le droit de façon universelle. »

LA PRÉPARATION DU COMMENTAIRE

La première opération réside dans la lecture vigilante du texte (cf. *supra*, p. 158). Au cours de cette lecture, va s'esquisser, puis s'affirmer, la préparation proprement dite, laquelle consiste :

— à révéler le mouvement et la progressivité du texte, son enchaînement, ce que nous pouvons appeler la « structure dynamique » des lignes, et ce grâce à l'étude de la forme grammaticale et à l'analyse conceptuelle rigoureuse ;

— à dégager, à partir de ces analyses : le thème des lignes ; l'idée générale ou thèse ; la problématique et le problème ; l'enjeu.

Ce travail suppose une maîtrise réelle des richesses philosophiques. Le texte à commenter s'inscrit, en effet, dans un contexte précis. En particulier, l'analyse conceptuelle, pour être bien conduite, implique la possession de connaissances philosophiques globales. Même si, dans certains cas (examen d'entrée à l'Institut d'études politiques de Paris, etc.), le commentaire de texte n'exige pas un savoir précis, il n'en est pas moins vrai que la possession de la culture philosophique constitue un support puissant dans toute la recherche.

La structure grammaticale

• *Ordre et grammaire.* Si la grammaire désigne l'étude des éléments constitutifs d'une langue (sons, formes, procédés), il n'y a rien de paradoxal à recourir d'abord, pour structurer un texte, à l'analyse des formes grammaticales : ces dernières représentent autant de structures logiques, elles renvoient aux bases et fondements mêmes de la pensée et, dans ces conditions, la structure grammaticale reflète l'itinéraire réflexif du penseur. Nous sommes en face d'outils logiques où l'activité intellectuelle de l'esprit se manifeste et s'exprime. Ainsi les termes de liaison requièrent-ils une attention toute particulière : adverbes et locutions diverses sont significatifs. De même, la ponctuation articule la pensée. Pour comprendre un texte, nous possédons ici autant d'éléments d'analyse très dynamiques et révélateurs. Une fois de plus, le commentaire est le miroir de la dissertation. Dans cette dernière,

en effet, l'art de relier les phrases ou les paragraphes représente une partie constitutive de la méthode. Il faut savoir, pour disserter, user de conjonctions choisies à bon escient. Les termes de liaison possèdent un sens précis que tout étudiant doit maîtriser : ils expriment l'ordre. Inversement, vous devez, dans le commentaire, analyser les particules grammaticales en tant qu'elles manifestent un lien entre les idées. Les « donc », « par conséquent », « ainsi », qui scandent la démonstration ou l'argumentation, marquent l'enchaînement des propositions ou arguments et traduisent le mode d'organisation des idées. Il en est ici comme dans le domaine mathématique, avec les différences notées plus haut (p. 75).

• *Exemple.* Dans le texte de Kant, l'italique et les outils grammaticaux indiquent bien l'ordre de la pensée. Tout, dans la présentation, exprime et manifeste une démonstration très rigoureuse.

La première phrase (« Ce problème [...] espèce humaine ») est en italique ; nous sommes là en face d'une proposition qui va donner lieu à une explicitation dans le texte. Le problème sera à la fois explicité et intégré dans une démonstration rigoureuse. Distinguons bien le problème de Kant, exprimé au début du texte, et notre futur problème, issu de la problématique. Toute confusion est à exclure.

« Car », conjonction de coordination introduisant une explication (« car il abuse ») et « donc », conjonction permettant d'amener la conséquence (« il lui faut donc ») donnent à voir une structure logique précise : nous sommes en face d'une argumentation et d'une démonstration menant à une première conclusion que « donc » signale. La pensée est également rythmée par la conjonction « mais » (« mais où »), ainsi que par « or » (« or ce maître ») et, de nouveau, par la conjonction « car » (« car chacune d'elles »). Le premier « mais », en particulier (« mais où va-t-il »), nous signale une évolution importante dans le raisonnement : ce qui précède va être, sous un certain angle, mis en question. Dans le cas très particulier de notre texte, les termes grammaticaux signalent des rythmes logiques, des démonstrations et des conclusions. Il serait absurde de ne pas en tirer parti. Mais l'emploi de structures grammaticales ne suffisant pas totalement, l'outil de la signification jouera, bien évidemment, un rôle primordial.

La structure première du texte à travers la médiation de l'étude grammaticale

Le travail effectué par la médiation de l'analyse grammaticale permet d'aboutir à ce résultat, tout à fait provisoire, d'une structure constituée par la proposition (« ce problème [...] humaine ») énonçant le problème, et par une démonstration en deux parties :

- « La difficulté [...] être libre » : première partie de la démonstration.
- « Mais [...] des lois » : seconde partie de la démonstration.

L'étude conceptuelle précise : mise en évidence de la progression et de la structure dynamique

• *Concepts essentiels.* L'analyse conceptuelle précise donnera la clef du « morceau » présenté à la réflexion. Procédons à l'étude des noyaux sémantiques essentiels : non point à la définition de tous les termes sans exception — ce qui nous conduirait

au pointillisme et à la parcellisation absolue, à l'éclatement de la réflexion — mais à celle des concepts fondamentaux. Par cette approche (conjuguée avec l'analyse grammaticale), nous parvenons à appréhender et décrire le dynamisme de la pensée, mais aussi à découvrir, au-delà du thème, l'idée générale, la problématique et le problème sous-jacents (celui que nous allons révéler, non point celui exprimé par Kant).

Choisissons donc les termes fondamentaux, dont l'importance est effective et qui jouent un rôle décisif. Leur nombre varie, bien évidemment, avec le morceau étudié ; mais comment les repérer ? L'entendement joue, certes, un rôle, mais, une fois de plus, la « culture » remplit son office. C'est grâce à elle que l'étudiant est en mesure d'appréhender les idées ou notions véritablement porteuses de sens. Il faudra s'attacher aux termes qui relèvent de la philosophie, en vérifiant qu'ils jouent un rôle décisif dans le texte. On recherchera ensuite d'autres termes importants non philosophiques (bien entendu, cette règle constitue une indication de méthode très souple). Voici la liste de ces termes : problème, homme, animal, maître, liberté, créature raisonnable, loi, égoïsme, volonté particulière, volonté universellement valable, être libre, justice publique.

Il s'agit alors de passer des termes aux concepts, c'est-à-dire d'expressions ou de mots encore généraux et mal délimités, très souvent polysémiques, à des acceptions philosophiques précises, valables et justes à l'intérieur du texte, et non pas seulement dans le cadre général de la pensée de l'auteur. En fait, c'est ici que la tâche devient extrêmement complexe et difficile. En effet, chez un même auteur, des termes importants sont souvent porteurs de plusieurs sens (ex. : « transcendantal » signifie, dans certains textes de Kant, « qui constitue la condition *a priori* des objets » et, dans d'autres textes, « qui prétend dépasser le domaine de l'expérience »).

C'est donc le travail de délimitation précise du sens des concepts qui va jouer, dans la recherche, un rôle central. Il faut, en quelque sorte, faire la chasse aux significations adaptées au texte. Il est conseillé de procéder en utilisant un bon dictionnaire, adapté à l'enseignement supérieur de préférence, pour faire le tri et réfléchir sur les significations multiples apportées. Écrivons ainsi les définitions obtenues :

— « Problème » : ici, difficulté théorique et pratique dont la solution reste *a priori* incertaine (il s'agit de la réalisation d'une Société civile administrant le droit de façon universelle).

— « Homme » : tout le texte de Kant analyse l'homme comme réalité ambiguë, à la fois comme être biologique appartenant à l'espèce animale la plus évoluée de la terre et comme personne accédant au règne de l'universel et de la loi. Il faut noter cette ambiguïté et cette polysémie du terme : l'homme relève du règne de la nature et de celui des fins.

— « Animal » : ici, un être vivant, appartenant au règne naturel. Kant souligne amplement cet aspect de l'essence humaine : l'homme s'intègre dans le règne de la nature ; il existe comme être vivant recherchant son intérêt propre pour satisfaire ses besoins (individuels).

— « Maître » : un maître désigne une personne exerçant une domination, selon un mode non arbitraire, car son dessein est — ce que signale le texte — d'élever l'être humain (particulier) à l'universel, à savoir ce qui vaut pour tous les esprits.

— « Liberté » : elle désigne d'abord une faculté d'agir, sans contrainte, en dépassant toute mesure à l'égard de ses semblables, faculté inscrite dans notre

nature. On remarquera plus loin l'expression « être libre », qui s'oppose en tous points à la liberté naturelle.

— « Créature raisonnable » : l'homme, le sujet, en tant qu'il participe à la raison, faculté de juger nous faisant accéder à l'universel. « Raisonnable » s'applique plutôt à la conduite, alors que « rationnel » qualifie la connaissance.

— « Loi » : ici, une règle impérative universelle, valable pour tous, régissant l'activité des hommes. Seule cette loi (civile, politique, etc.) met l'homme en mesure d'échapper à l'empire de ses tendances animales et égoïstes.

— « Égoïsme » : disposition à rechercher exclusivement son plaisir et son intérêt individuels.

— « Volonté particulière » : elle s'oppose radicalement à la volonté universelle. La volonté désigne, en effet, la faculté d'agir d'après des règles. Si ces règles sont particulières, c'est-à-dire n'appartenant qu'à un seul individu ou à quelques individus, la faculté d'agir demeure subjectivement particulière.

— « Volonté universellement valable » : il s'agit ici de la faculté d'agir d'après des règles valables pour tout être raisonnable.

— « Être libre » : il est manifeste qu'« être libre » désigne ici non point un fait, mais un idéal et un devenir, l'accès à une existence raisonnable et soumise à l'universel.

— « Justice publique » : dans ce texte, état juridique, où les hommes, au sein de l'État, jouissent également de leurs droits, d'après l'idée d'une volonté législatrice universelle.

Bien des explications conceptuelles sont accompagnées du terme « ici » : les mots sont explicités dans leur contexte. Lorsque Kant voit dans la liberté une participation à la raison et un idéal, cette conception lui est propre (bien qu'elle trouve ses racines dans le grand courant rationaliste).

Quelle est la finalité de cette recherche conceptuelle ? Elle permet de mieux percevoir le sens et la structure dynamique du texte.

Ainsi, le repérage conceptuel et l'analyse des termes fondamentaux mettent en mesure de saisir le sens du passage, mais aussi son organisation et sa progression. Les concepts ne doivent pas être compris isolément, mais à travers l'unité organique du texte (c'est très net en ce qui concerne « volonté » et « être libre »).

• *Structure dynamique du texte : son repérage.* La combinaison de l'analyse grammaticale (qui avait abouti à une première structuration) et de l'étude conceptuelle qui vient d'être menée doit conduire à mettre en évidence une organisation en parties, organisation non point statique, mais mobile et traduisant un cheminement.

Nous sommes, tout d'abord, face à l'énoncé d'un problème (phrases en italique). Ce problème n'est pas exprimé distinctement par Kant au début du passage et c'est pourquoi nous l'avons présenté aux étudiants pour éliminer les ambiguïtés. Toute la première partie (et la seconde) ont pour but d'explicitier la nature même de l'aporie, du problème considéré comme central par Kant. Cette première partie peut être appréhendée comme un ensemble démonstratif aboutissant à une première conclusion soulignée par « donc » (« il lui faut donc un maître »). Mais la seconde partie constitue, elle aussi, une « démonstration-argumentation » puissante qui renforce la première. Manifestement, cette seconde partie obéit partiellement à une forme déductive.

La combinaison de l'analyse conceptuelle et grammaticale nous conduit donc à l'énoncé d'un double raisonnement où s'explicitent la nature même de la difficulté

soulignée au début du passage. Nous sommes en face d'une chaîne d'argumentations, les arguments succédant aux arguments. Voici, pour le lecteur attentif, comment se présente cette « chaîne », cette « argumentation-démonstration » rythmée par des conjonctions :

1. « Ce problème [...] humaine ». Énoncé de la difficulté (touchant à l'établissement d'un ordre politique juste).

2. « La difficulté [...] être libre ». Premier élément de l'aporie, de la difficulté : « un maître est nécessaire à l'homme » pour opérer le passage du particulier à l'universel.

Chaînon démonstratifs à l'intérieur de cet ensemble : définition de l'homme comme animal requérant un maître (« La difficulté [...] un maître ») ; justification de l'énoncé précédent : la volonté de l'homme obéit aux tendances égoïstes particulières (« Car [...] lui-même ») ; le maître élèvera donc l'homme à l'universel (« Il lui [...] être libre »).

L'argumentation-démonstration, conduite par Kant avec rigueur, a établi qu'un maître était nécessaire à l'homme, pour battre en brèche ses volontés particulières. Mais l'aporie n'a pas encore été étudiée en son cœur. C'est dans la troisième partie que Kant va au centre du problème. La démonstration va expliciter le noyau de la difficulté. La conjonction « mais » signale un obstacle fondamental. D'où l'énoncé du second élément de l'aporie :

3. « Mais [...] des lois ». Explication de la difficulté (énoncée en 1). Le maître ayant lui-même besoin d'un maître, l'établissement de la justice représente une tâche difficile.

Chaînon démonstratifs à l'intérieur de cet ensemble : Le maître a lui-même besoin d'un maître (« Mais [...] espèce humaine ») ; tout chef (humain) tentera ainsi d'abuser de sa liberté (« Or [...] lois. »).

Conclusion définitive : non seulement l'homme a besoin d'un maître, mais le maître a lui-même besoin d'un maître. Par conséquent, l'établissement de la justice se heurte à un problème anthropologique essentiel. Nous avons trouvé une cascade de conséquences logiques, la dernière conséquence explicitant finalement la difficulté du problème énoncé dans les lignes en italique qui se trouvent au début.

Comment la structure dynamique a-t-elle été mise en évidence ? C'est la combinaison du travail grammatical et conceptuel qui a conduit à expliciter le cheminement de la pensée de l'auteur. Remarquons ceci : dès le début, nous savons qu'il s'agit de l'énoncé d'une difficulté (« ce problème »). Le premier paragraphe reprend l'idée de problème (« La difficulté ») et commence à l'expliciter. Dans la suite du passage, les cascades démonstratives clarifient le problème posé par Kant au début de l'extrait. Ainsi l'attention prêtée aux concepts et l'analyse grammaticale permettent effectivement d'avancer et d'élucider la structure dynamique.

Thème et thèse du texte

Comment atteindre, maintenant, le thème et la thèse ? Tout d'abord le thème : il reste inscrit en filigrane et demeure implicite jusqu'à la troisième partie. Lorsque Kant, enfin, affirme qu'il s'agit d'« établir la justice publique », le travail conceptuel nous signale que nous sommes en face du thème, à savoir la réalisation d'un ordre politique juste, concernant l'État et ses rapports avec les citoyens (« publique »), ordre administrant le droit de façon universelle.

Qu'en est-il de la thèse ou idée directrice ? Pour l'atteindre, il semble possible de condenser de nouveau (en 2 ou 3 lignes) les différentes parties du texte — déjà ramassées dans l'étude de la structure dynamique — et de dégager ainsi l'idée générale, correspondant, presque toujours, à la thèse de l'auteur. Ici, nous obtenons l'énoncé suivant : « Le problème de la justice publique, liée à l'État, est très difficile parce que les dirigeants sont des hommes égoïstes et soumis à des penchants individuels, ne prenant pas en compte l'universel de la loi : tout maître requiert un maître. »

L'idée directrice du texte exprime généralement la thèse de l'auteur — l'objet de sa démonstration — distincte du thème, beaucoup plus général. Passer du thème à la thèse, c'est aller de l'explicite à l'implicite, de manière à parvenir à l'idée centrale dominante, autour de laquelle les lignes s'organisent.

Problème et enjeu

C'est en questionnant le texte et l'idée générale que nous allons faire surgir le problème, l'aporie centrale du texte. Voici quelques-unes de ces questions :

— Comment passer, dans la société organisée, de l'empire des passions jusqu'à la sphère du droit universel (maîtrisant rationnellement ces passions) ?

— Et, en effet, le gouvernant n'est-il pas lui-même un homme, un être fini, chez qui les passions doivent être domptées (par un maître) et qui accède donc fort difficilement à l'universel ?

— Comment réaliser un ordre politique juste et universel si nul gouvernant n'échappe à l'égoïsme et ne transcende les désirs particuliers inhérents à sa nature d'homme ?

— La contrainte est-elle un moyen nécessaire pour accéder à un ordre politique juste ?

La dernière question représente le problème central posé par le philosophe. Cette détermination du problème constitue le moment le plus délicat du travail. (Une fois de plus, le problème explicitement formulé par Kant est à distinguer de celui résultant du travail personnel d'herméneutique.)

Enfin, s'impose la mise au jour de l'enjeu ou des enjeux, mise au jour dont la formulation commandera la qualité de l'analyse réflexive ultérieure ; que nous fait gagner le texte ? Quelle est sa portée ? Ces lignes permettent une clarification de l'essence du problème politique, clarification ayant une portée pratique.

La partie réflexive

La partie réflexive souligne, dans ce cas précis, l'importance de la question et du problème analysés, bien davantage qu'elle ne s'attache à la réponse, puisqu'en vérité, dans ce texte, Kant clarifie un problème sans expliciter réellement une solution. Néanmoins, il ne faut pas s'y tromper : bien poser les problèmes, c'est déjà, partiellement, être en mesure de les résoudre. Attachons-nous donc à quelques éléments, dans cette partie réflexive, où du problème jaillit une amorce de solution :

— L'homme est « mauvais » parce que libre de satisfaire ses intérêts individuels, aux dépens de la loi universelle à laquelle il participe.

— La réalisation d'un ordre politique juste ne peut se réaliser que sur fond de contrainte.

— Kant a su admirablement relier le problème politique à une anthropologie : de ce point de vue son questionnement est particulièrement enrichissant. Loin de se perdre dans la pure théorie, Kant relie philosophie politique et anthropologie philosophique. N'est-ce pas admirablement poser le problème politique ?

LE RÉSULTAT FINAL DE LA PRÉPARATION, MODE D'EMPLOI

Nous sommes maintenant en possession d'un matériel important, permettant une rédaction méthodique et rigoureuse du commentaire.

Voici un « mode d'emploi » destiné à vous faire apercevoir et pénétrer les étapes préparatoires du commentaire de texte. Il est à utiliser sans aucune rigidité, en supprimant les stades inutiles (par exemple, dans certains cas, la recherche des formes grammaticales, etc.).

PRÉPARATION DU COMMENTAIRE DE TEXTE : MODE D'EMPLOI

I — Analyse des formes grammaticales ou générales

1. Présentation générale du texte (paragraphes, etc.)
2. Termes ou expressions de liaison
3. Formules, expressions, concepts soulignés par l'auteur (en italique, en gras, etc.)
4. Ponctuation significative
5. Structure première

II — Étude conceptuelle

1. Repérage des termes essentiels
2. Définition des termes et concepts (dans le cadre du texte)
3. Structure dynamique :
 - les parties
 - le cheminement du raisonnement et de l'argumentation

III — Thème et thèse

1. Thème
2. Thèse (ou idée directrice)

IV — Problème et enjeu(x)

1. Questionnement
2. Problème
3. Enjeu(x)

V — Partie réflexive

1. Situation du texte dans l'histoire des idées
2. Intérêt philosophique du problème (et de l'éventuelle solution de l'auteur).
Étude systématique de la portée du fragment
3. Éventuellement, commentaires divers

16 Exemples de préparation et de rédaction du commentaire de texte

QUELQUES RÈGLES CONCERNANT LA RÉDACTION

Avant de fournir deux exemples, énonçons quelques règles capitales commandant la rédaction de l'exercice.

La fidélité au texte est la règle fondamentale, devant guider la rédaction : il faut révéler les significations explicites ou implicites des lignes étudiées, sans jamais introduire, dans les analyses, une forme ou un excès de subjectivité.

La rédaction du commentaire peut se dérouler en quatre moments :

- *L'introduction (1^{er} moment)* situe le texte au sein de l'ouvrage de l'auteur : elle replace les lignes dans leur contexte philosophique, si cela est possible. Cet énoncé de la situation requiert de solides connaissances philosophiques. Elle formule également le thème, mais aussi la thèse (idée directrice organisant le texte) ainsi que le problème sous-jacent au passage — sans apporter de solution. Enfin, elle fournit le plan bref du texte.

Malgré ce contenu dense (conforme à ce que demandent les jurys), l'introduction doit se limiter à ce strict minimum. L'étudiant proscrira tout « topo » inutile.

- *L'explication du texte (2^e moment)* fait jaillir l'implicite que ce dernier contient au moyen d'une explicitation des termes, devenus ainsi concepts rigoureux et précis. C'est en s'accrochant systématiquement aux définitions, en les considérant comme les supports et les bases du travail analytique et synthétique, que l'étudiant acquiert des guides solides et reste fixé au texte, en toute sécurité (comme dans la dissertation, la digression représente une menace constante).

Cette explication analytique ne suffit pas : attachez-vous aux relations existant entre les termes qui s'appellent les uns les autres ; cet ensemble s'exprime à travers le cheminement de la pensée de l'auteur. L'oubli de cette dimension synthétique vous exposerait au péril de la fragmentation et enlèverait tout sens réel à votre travail herméneutique.

Lors de la rédaction du commentaire, il est préférable d'explorer le texte dans l'ordre où se présentent les différentes structures. L'ordre des raisons (de l'auteur) désigne généralement la série logique à respecter.

L'explicitation analytique et synthétique du texte, fidèle à l'ordre de la pensée, peut s'effectuer au moyen d'un recours à des termes, concepts ou propositions présents dans la doctrine de l'auteur. Il faut veiller (cf. p. 166) à ce que les concepts, issus de la doctrine et empruntés systématiquement à cette dernière, ne nuisent en aucune manière à la spécificité des lignes et à la problématique précise du texte,

hic et nunc : le général ne doit pas menacer l'élucidation particulière. S'il est utile, parfois, de replacer les termes ou propositions dans le contexte des idées de l'auteur, l'adaptation des théories doit être (comme dans la dissertation) très souple. Il faut proscrire tout résumé de doctrine.

Ainsi apparaissent, progressivement, des éléments susceptibles d'être développés dans l'étude réflexive.

- *L'étude réflexive (3^e moment)*, bien que non obligatoire, permet d'opérer un bilan concernant les solutions apportées au problème philosophique principal. L'étudiant s'attachera à l'intérêt de ces solutions et explicitera les enjeux et apports féconds ; il pourra également présenter une critique et souligner ainsi certaines difficultés ou contradictions du texte, difficultés qui n'ont généralement de sens qu'historiquement.

- *La conclusion (4^e moment)* dégage brièvement la nature de la solution apportée au problème essentiel. Ce quatrième moment peut éventuellement fusionner avec le troisième.

EXEMPLES DE PRÉPARATION ET DE RÉDACTION

Les deux exemples de commentaire de texte traités vous permettront de voir comment s'utilise le « mode d'emploi » (cf. p. 169) de la préparation et comment les éléments dégagés (indiqués dans la colonne de droite du travail définitif) permettent une rédaction judicieuse du commentaire.

PREMIER EXEMPLE

Sujet : texte de Kant se trouvant dans le chapitre 15 (p. 162).

Préparation

Rappelons la préparation de ce texte, présentée dans le chapitre 15, en la formalisant davantage et en utilisant le « mode d'emploi » antérieurement présenté.

- *Analyse des formes grammaticales ou générales*

1. Termes et expressions de liaison :

- « car » : conjonction de coordination introduisant une explication (« car il abuse »).

- « donc » : conjonction permettant d'amener la conséquence (« il lui faut donc »).

- « mais » : cette conjonction introduit ici une idée nouvelle, indispensable, une précision et une quasi-objection ou, tout au moins, un noyau de difficulté supplémentaire (« mais où »).

- « or » : cette conjonction marque le début d'une démonstration, en rappelant une proposition précédente (« or ce maître »).

- « car » : conjonction de coordination introduisant une explication (« car chacune d'elles »).

2. Termes ou expressions soulignés par l'auteur (en italique, en gras, etc.) : l'italique conduit à souligner l'existence d'une proposition (« ce problème [...] humaine »), l'importance du terme « animal » (être vivant organisé) et de l'expression « a besoin d'un maître ». Ce dernier terme est mis en évidence et joue donc un rôle central.

3. Structure première

- « Ce problème [...] humaine » : énoncé de la proposition posant problème.
- « La difficulté [...] être libre » : première partie de la démonstration.
- « Mais [...] des lois » : seconde partie de la démonstration.

• *Étude conceptuelle*

1. Repérage des concepts essentiels : problème, homme, animal, maître, liberté, créature raisonnable, loi, égoïsme, volonté particulière, volonté universellement valable, être libre, justice publique jouent, dans le texte, un rôle décisif.

2. Définition des concepts :

- « problème » : difficulté théorique et pratique dont la solution reste incertaine.
- « homme » : une réalité ambiguë, à la fois être biologique et personne, relevant du règne de la nature et de celui des valeurs et des fins (celui de l'éthique).
- « animal » : être vivant organisé (s'insérant dans le règne de la nature).
- « maître » : ici, personne exerçant une domination non arbitraire, destinée à élever l'homme à l'universel.
- « liberté » : elle désigne d'abord une faculté d'agir sans contrainte, en dépassant toute mesure à l'égard de ses semblables, faculté inscrite dans notre nature. On remarquera plus loin l'expression « être libre », qui s'oppose en tous points à la liberté naturelle
- « créature raisonnable » : le sujet participant à la raison, faculté de juger faisant accéder à l'universel.
- « loi » : règle impérative universelle, civile ou politique, mettant l'homme en mesure d'échapper à ses tendances égoïstes.
- « égoïsme » : disposition à rechercher exclusivement son plaisir et son intérêt individuels.
- « volonté particulière » : faculté d'agir d'après des règles n'appartenant qu'à un seul individu (ou à quelques individus).
- « volonté universellement valable » : faculté d'agir d'après des règles valables pour tout être raisonnable.
- « être libre » : cette expression désigne ici non point un fait, mais un idéal et un devenir, l'accès à une existence raisonnable et soumise à l'universel.
- « justice publique » : ici, état juridique où les hommes, au sein de l'État, jouissent également de leurs droits, d'après l'idée d'une volonté législatrice universelle.

3. Structure dynamique du texte

Les parties :

- « Ce problème [...] humaine. » Énoncé de la difficulté (touchant à l'établissement d'un ordre politique juste).
- « La difficulté [...] être libre. » Premier élément de l'aporie, de la difficulté : un maître est nécessaire à l'homme pour opérer le passage du particulier à l'universel.

Chaînon démonstratifs à l'intérieur de cet ensemble : définition de l'homme comme animal requérant un maître (« la difficulté [...] un maître ») ; justification de l'énoncé précédent : la volonté de l'homme obéit aux tendances égoïstes particulières (« car [...] lui-même ») ; le maître élèvera donc l'homme à l'universel (« il lui [...] être libre »).

— « Mais [...] des lois. » (Explicitation de la difficulté énoncée dans la 1^{re} partie.) Le maître ayant lui-même besoin d'un maître, l'établissement de la justice publique représente une tâche difficile.

Chaînon démonstratifs à l'intérieur de cet ensemble : le maître a lui-même besoin d'un maître (« mais [...] humaine. ») et tout chef (humain) tentera ainsi d'abuser de sa liberté (« or [...] lois. »).

Le cheminement du raisonnement et de l'argumentation : Kant énonce une difficulté fondamentale relative à la justice publique et se dirige vers le noyau anthropologique qui éclaire cette difficulté : l'essence partiellement animale de l'homme ; ce dernier se rattache, sous un angle, au règne de la nature, et a besoin d'un maître, lequel requiert aussi un maître, ce dernier appartenant aussi au règne de la nature et requérant également un maître...

• *Thème et thèse*

1. Le thème concerne la réalisation d'un ordre politique juste, administrant le droit de façon universelle (il correspond au problème soulevé explicitement par Kant).

2. Thèse. Le problème de la justice publique est difficile parce que les dirigeants, soumis à leurs penchants égoïstes, ne prennent pas en compte l'universel de la loi.

• *Problème (le nôtre et non point celui explicitement analysé par Kant)*

1. Questionnement :

— Comment passer, dans la société organisée, de l'empire des passions jusqu'à la sphère du droit universel (maîtrisant ces dernières) ?

— Et, en effet, le gouvernant n'est-il pas lui-même un homme, un être fini, chez qui les passions doivent être domptées (par un maître) et qui accède donc fort difficilement à l'universel ?

— Comment réaliser un ordre politique juste et universel si nul gouvernant n'échappe à l'égoïsme et ne transcende les désirs particuliers inhérents à sa nature d'homme ?

2. Problème : La contrainte n'est-elle pas un moyen nécessaire pour accéder à un ordre politique juste ?

3. Enjeu : Clarification de l'essence du problème politique, clarification ayant une portée pratique.

• *Partie réflexive*

1. Situation du texte dans l'histoire des idées : Avant Hegel, Kant dessine une riche figure du maître, forme conduisant à l'universel. Il nous signale le rôle (ambigu) du maître dans les formations historiques.

2. Intérêt philosophique du problème : La médiation d'une contrainte apparaît nécessaire pour imposer une justice publique émanant de l'autorité des lois.

Commentaire de texte rédigé

I — Introduction

Le début de ce texte constitue la sixième proposition de l'opuscule de Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* (1784), où Kant s'efforce de découvrir, dans le cours absurde des choses humaines, un dessein de la nature : il développe, en effet, une réflexion sur l'histoire unifiée, conforme à un plan déterminé. Dans la cinquième proposition, Kant a considéré que le problème essentiel pour l'espèce humaine était celui de la réalisation d'un ordre politique juste, administrant le droit de façon universelle. C'est ce problème que Kant continue à soulever et traiter dans cette sixième proposition.

Cette réalisation d'un ordre politique juste, se référant à une loi et à un droit universels, constitue le thème du texte, qui concerne donc la sphère de la justice. Quant à la thèse proprement dite, elle peut ainsi être circonscrite : le problème de la justice publique est, dit Kant, très difficile parce que les dirigeants sont des hommes égoïstes, soumis à des penchants individuels et, de ce fait, ne prenant pas en compte l'universel de la loi.

Le texte pose une série de questions : comment passer, dans la société organisée, de l'emprise des passions jusqu'à la sphère du droit universel ? La difficulté ne provient-elle pas du fait que le gouvernant est lui-même un être fini, accédant, avec le plus grand mal, à l'universel ? Dès lors, la contrainte n'est-elle pas un moyen nécessaire pour accéder (difficilement) à un ordre politique juste ? Cette dernière question représente le problème central, problème propre à ce texte et différent de celui que traite explicitement Kant, et qui constitue le thème du texte. L'enjeu du texte, dès lors, concerne la clarification de l'essence du problème politique, clarification non dénuée de signification pratique.

Le texte se divise en trois parties : dans la première (« Ce problème [...] humaine »), Kant énonce sa sixième proposition, ayant trait à la difficulté de résoudre le problème de la justice publique. Dans la deuxième (« La difficulté [...] être libre »), il souligne qu'un maître est nécessaire pour élever l'homme, animal égoïste, à l'universalité. Dans la troisième (« Mais [...] des lois »), Kant montre que l'établissement de la justice publique représente une tâche difficile car le maître a lui-même besoin d'un maître.

II — Explication du texte

— Première partie : une aporie théorique et pratique (« Ce [...] espèce humaine »).

La sixième proposition est énoncée très brièvement par Kant : il n'est pas indifférent qu'elle ait trait, dès l'abord, à une aporie fondamentale et que le premier thème important rencontré par le lecteur soit celui de problème, à savoir une difficulté théorique ou pratique dont la solution reste incertaine. Effectivement, tout le texte va nous placer face à un problème central, l'aiguiser au maximum, sans véritablement nous permettre de totalement le résoudre. Kant conçoit et énonce clairement un problème quasi insoluble ou, en tout cas, seulement susceptible de rencontrer, en dernier lieu, une solution pour l'espèce humaine, à savoir l'ensemble unifié de l'humanité. L'aporie envisagée (distincte du problème analysé plus haut), n'a donc pas trait au destin de l'individu particulier, mais à celui de l'humanité considérée comme une totalité. C'est dans cette perspective globale qu'il y a et aporie et solution peut-être possible. Mais quel est ce problème complexe ? Le démonstratif « ce » renvoie à la cinquième proposition de l'opuscule, à savoir le problème de l'établissement d'un ordre politique juste, administrant le droit de façon universelle. C'est donc en fonction de la possibilité d'instaurer

Situation du texte

*Thème et thèse
(idée directrice)*

Problématique

*Énoncé bref du plan
du texte*

Une aporie

— Énoncé (allusif)
d'un problème.

Attention : il s'agit du
problème analysé par
Kant et non du pro-
blème que nous déga-
geons nous-mêmes
plus haut (cf. p. 173).

— Renvoi à une histo-
toire totalisante con-
cernant l'espèce
humaine.

des normes politiques universelles que, dès l'abord, le texte acquiert sa pleine signification.

Mais quelle est cette aporie inscrite au cœur de la réflexion politique? C'est ce que Kant va nous faire saisir à travers une série d'arguments destinés à l'éclairer, à la faire jaillir dans son noyau essentiel.

— Deuxième partie : nécessité d'un maître et d'une contrainte (« La difficulté [...] être libre »).

Premier mouvement : « La difficulté [...] a besoin d'un maître ». Reprenons l'idée d'aporie ou de problème, théoriques mais surtout pratiques, comme le donne à voir le terme « tâche » : le travail humain d'édification politique juste semble difficile à réaliser. Mais où réside la difficulté? Le premier élément explicatif s'enracine dans la contrainte que doit nécessairement subir tout homme : l'homme est, en effet, un animal — un être vivant ayant des besoins organiques, appartenant au règne de la nature et recherchant son intérêt propre — requérant un maître, c'est-à-dire une personne exerçant une domination, selon un mode non arbitraire, car le but du maître est non point de détenir le pouvoir en lui-même et pour lui-même, mais de conduire le gouverné, le disciple ou l'élève dans la voie de la culture ou de la formation universelle. En introduisant l'idée de « maître », Kant indique donc immédiatement la première fonction de celui-ci : faire accéder notre nature animale à la sphère de la culture et de la coexistence (« du moment où il vit parmi d'autres individus de son espèce »). Le « maître » ne désigne pas l'être en quête du pouvoir proprement dit, mais le médiateur entre la nature et la culture.

Deuxième mouvement : « Car [...] lui-même. »

Mais pourquoi l'homme a-t-il besoin d'un maître? Kant, dans ce deuxième mouvement, explicite la raison profonde du recours à la contrainte, à savoir la dualité humaine et l'opposition des deux règnes, celui de la nature et celui de la loi, auxquels se rattache l'homme : la liberté désigne d'abord, non point un accès à la moralité et à la raison, mais une faculté d'agir sans contrainte, en dépassant toute mesure à l'égard de ses semblables, faculté inscrite dans notre nature. La liberté, loin de représenter alors une obéissance à la loi dans le respect d'autrui, une autonomie pétrie de rationalité, est d'abord un faire naturel, aveugle à la personne d'autrui. Tel est le règne de la nature, celui de l'homme conçu comme être vivant organisé soumis à d'égoïstes besoins. Certes, en tant que « créature raisonnable », participant à la raison, faculté de juger qui nous fait accéder à l'universel, l'homme appelle de ses vœux une loi — règle impérative universelle où tous se reconnaissent et saisissent ainsi que la limite de la liberté n'est rien d'autre que la présence d'autrui — loi réprimant les abus particuliers : la raison exige des normes valables pour tous et donc l'absence de privilèges ; toutefois, l'homme ne sait pas toujours contenir sa liberté dans les limites requises par la loi universelle issue de la raison. Kant parle ici d'un « penchant animal à l'égoïsme », attachement excessif à soi-même tel que l'on recherche exclusivement son intérêt personnel. Cet égoïsme omniprésent procède de notre existence naturelle et « biologique » et s'enracine dans nos besoins vitaux. Dès lors, l'homme aspire à l'universel de la loi, mais, comme être vivant recherchant son intérêt propre, il demeure enfoncé dans la particularité de ses besoins. Cette opposition de l'universel de la loi et du particulier inscrit dans l'homme naturel va nous permettre de comprendre le recours à la contrainte d'un maître.

Troisième mouvement : « Il lui faut donc [...] être libre. »

La démonstration kantienne concernant la nécessité de la contrainte achève la première partie de l'analyse. Nous sommes, en effet, en face d'une conclusion. Le maître a pour fonction de soumettre la particularité des besoins à l'universel de la loi, de maîtriser la simple volonté particulière, qui désigne la faculté d'agir d'après des règles n'appartenant qu'à un individu ou à quelques individus. Sous cet angle, la volonté ne s'évade pas encore des intérêts subjectifs. C'est donc le maître, la personne exerçant une autorité,

Transition : Mais quelle est l'aporie en question?

Nécessité d'un maître, médiateur entre la nature et la culture : un maître est nécessaire à l'homme dans l'univers de la coexistence sociale.

S'il aspire à la loi universelle, l'homme est, en effet, soumis à des besoins particuliers.

C'est le maître qui force l'homme à obéir à la loi : la contrainte est donc nécessaire.

qui opérera selon la contrainte, pour faire obéir le gouverné à des intérêts universels. Il « force » les sujets à obéir : loin d'être paradoxale et de représenter une atteinte à notre liberté, cette opération de contrainte actualise rationnellement la liberté naturelle ; elle permet à chacun « d'être libre », c'est-à-dire d'accéder à une existence raisonnable et soumise à l'universel. Être libre, ce n'est donc pas agir selon son bon plaisir, mais se soumettre à la loi valable pour tous, obéissance rendue possible par la contrainte du maître. On remarquera qu'« être libre » s'oppose en tous points à la « liberté » dont il était question quelques lignes plus haut (« abuse [...] de sa liberté »). Si la liberté du début ne se distingue pas d'un « faire » naturel, extériorisation selon le bon plaisir et pouvant porter atteinte à la personne d'autrui, nous sommes maintenant face à une liberté éthique, à un accès à l'existence raisonnable : c'est une volonté universellement valable, c'est-à-dire une faculté d'agir d'après des règles s'appliquant à tout être raisonnable qui, désormais, semble pouvoir régler le fonctionnement de la société civile. Nous sommes bel et bien passés de la nature à la culture, à la réalisation d'une société administrant le droit de façon universelle.

Est-ce tout ? Il semble bien qu'ici l'aporie disparaisse, que le maître désigne la personne même qui, par contrainte, opère le passage souhaitable. Mais la suite du texte de Kant va faire jaillir le nœud réel du problème.

— Troisième partie : le cercle politique (« Mais [...] des lois »).

Premier mouvement : le maître ne transcende pas la nature (« Mais [...] espèce humaine »).

Le premier mouvement de cette troisième partie nous conduit vers le noyau anthropologique qui rend si difficile la solution du problème politique. Le maître, le gouvernant permettant l'accès à une vie raisonnable s'effectuant à travers la loi valable pour tous, fait lui-même partie de l'espèce humaine. Où donc l'homme trouvera-t-il un « dominant », sinon au sein de l'espèce, c'est-à-dire d'un ensemble d'individus semblables ayant en commun des caractères et mus par des intérêts égoïstes enracinés dans la nature ? L'espèce humaine désigne un champ commun naturel dans lequel le maître lui-même s'intègre et dont il ne saurait s'évader ! Ce que Kant nous rappelle donc ici, c'est la naturalité du maître, qui ne transcende pas lui-même la sphère animale, bien qu'il soit censé diriger l'homme vers la loi. Cette immanence de la nature dans le maître, Kant va l'explicitier dans le dernier noyau de son argumentation.

Deuxième mouvement : l'exercice de la justice, le plus difficile des problèmes politiques (« Or [...] des lois »).

Avec ce deuxième mouvement, le cercle se referme : le maître, ce gouvernant permettant l'accès à l'universel, est, lui-même, un animal, c'est-à-dire un vivant organisé devant satisfaire des besoins égoïstes et ne vivant pas sous le règne de ce qui est valable pour tous. Donc le cercle politique est absolu, puisque l'universel requiert la médiation d'un être lui-même soumis au particulier. Toute la suite du texte peut ainsi cerner le noyau des difficultés inhérentes à la justice publique : définissons cette dernière comme l'état juridique où les hommes, au sein de l'État, jouissent de leurs droits, d'après l'idée d'une volonté législatrice universelle. Ce règne du droit devrait requérir un chef juste en lui-même, c'est-à-dire capable de se référer directement à la loi, sans nul rapport aux intérêts égoïstes. Un chef juste par lui-même ferait reconnaître et respecter les droits et mérites de chacun, sans nulle soumission au particulier. Or, qu'il s'agisse d'un chef unique ou d'une élite de personnes, d'un gouvernant ou d'un groupe, ils ne s'évaderont pas de la liberté naturelle empiétant sur les droits d'autrui, si nulle puissance supérieure ne les conduit, par contrainte, vers l'universel de la loi. Ainsi semble s'achever le cercle politique : sans instance représentant la loi universelle, les gouvernants, qui sont des hommes affectés par la grossièreté de leur nature, porteront atteinte aux droits d'autrui. De proche en proche, se donnent à nous, par un étrange jeu de miroirs, toutes les difficultés de la justice publique. Comment le maître, le chef ou le gouvernant pourraient-ils

La vraie liberté est rationnelle : elle est accès à l'existence raisonnable.

Ainsi s'opère, grâce au maître, le passage de la nature à la culture. La difficulté semble résolue.

Mais le maître a lui-même besoin d'un maître. Le maître s'enracine dans l'espèce (biologique) : naturalité du maître.

Le maître est soumis au particulier et requiert lui-même un maître pour accéder à l'universel.

Difficulté fondamentale pour faire régner le droit.

On voit bien apparaître, ici, le problème fondamental : la nécessité d'une contrainte.

produire chez les gouvernés le respect de la loi et les faire accéder à l'universel, alors que le respect de la justice et de la loi leur font, précisément, défaut et que la liberté peut désigner, chez eux, un faire naturel et un abus? N'ont-ils pas, eux-mêmes, besoin de maîtres?

De proche en proche, Kant a donc renvoyé au problème central de la politique (comme d'ailleurs de l'éducation) : tout maître vit sous le règne du particulier et tend à établir son pouvoir. Comment faire régner le droit, si le gouvernant n'est, lui aussi, qu'un vivant égoïste?

Un noyau aporétique
au sein de la politique.

III — Partie réflexive

C'est d'abord la définition kantienne du maître qui est riche de prolongements et de perspectives théoriques et pratiques. Le maître kantien conduit le gouverné à s'incliner devant une volonté et une loi universelles sous lesquelles chacun puisse devenir libre. Médiateur entre la nature et la culture, il brise les particularités et l'arbitraire des volontés individuelles. Il conduit vers le respect de la loi, tout en étant lui-même soumis à des penchants égoïstes issus de sa nature animale. Les analyses kantiennes nous donnent donc à voir une riche figure de l'histoire et de la politique. Avant Hegel, Kant nous signale le rôle (ambigu) du maître dans les formations historiques.

Le maître kantien :
une riche figure de
l'histoire.

En dessinant cette riche figure du maître, forme conduisant à l'universel malgré la particularité des penchants, Kant nous permet de mieux comprendre la difficulté centrale du problème politique. Quand un maître ou un chef doit établir la justice, il tend à oublier l'intérêt universel de la raison : toujours plus de pouvoir! Ce maître mot de la politique trouve un éclairage saisissant dans les analyses kantiennes. Ainsi, Kant a su poser le problème politique en le reliant à l'anthropologie. Il a montré que la question du bon gouvernement est la plus difficile de toutes.

Toujours plus de pou-
voir!

Mais bien poser un problème, n'est-ce pas déjà le résoudre? L'intérêt du texte de Kant est aussi de montrer que la contrainte (ou, en tout cas, un minimum de contrainte) se dessine comme horizon nécessaire de la politique. Il faut trouver une organisation, probablement contraignante, constituant la condition de la justice publique. Pour que la coexistence paisible et juste soit possible entre les hommes, l'État et d'autres formes juridiques de contrainte ne sont-elles pas souhaitables? Dans la *Doctrine du droit* (1796), très postérieure à notre texte, Kant affirmera que le droit est lié à la faculté de contraindre (*op. cit.*, Vrin, p. 105). Si des formes contraignantes sont matrices de droit et de justice, elles répondent partiellement à l'aporie analysée. La clarification kantienne de l'essence du problème politique n'est pas dénuée de signification pratique.

La contrainte néces-
saire : l'État.

IV — Conclusion

Ainsi répondons-nous au problème concernant la nécessité d'une contrainte pour établir la justice publique, problème soulevé par le texte : les vrais progrès de la civilisation et de l'histoire ne sauraient être atteints qu'au moyen de la contrainte, forçant les hommes à être libres. Grande leçon de l'anthropologie kantienne!

Retour ultime à l'enjeu

Réponse au pro-
blème soulevé

DEUXIÈME EXEMPLE

Le sujet est un texte de Hegel extrait de l'*Esthétique*.

« L'esprit ne s'en tient pas à la simple appréhension par la vue ou par l'ouïe des objets extérieurs, il en fait usage dans sa vie intérieure, qui est poussée d'abord à prendre elle aussi la forme de la sensibilité en se réalisant dans les choses extérieures ; ce mode de relation aux choses extérieures est le désir. Dans cette sorte de rapport, l'homme se trouve à titre d'individu sensible en face de choses pareillement individuelles. Ce n'est ni le penseur, ni son arsenal de déterminations générales qui interviennent ici, c'est l'homme qui, au gré de ses impulsions et de ses

intérêts individuels, se tourne vers des objets eux-mêmes individuels, qui puise en eux sa subsistance, en en faisant usage, en les consommant et qui les sacrifie à sa satisfaction personnelle. Dans ces conditions, le désir ne se contente pas de l'apparence superficielle des choses extérieures, mais veut les tenir dans leur existence sensible et concrète. Il n'a que faire de tableaux qui représentent le bois dont il se sert ou les animaux qu'il voudrait consommer. Le désir ne peut pas davantage laisser l'objet subsister dans sa liberté, car sa nature le pousse justement à supprimer l'indépendance et la liberté des objets extérieurs et à montrer qu'ils ne sont là que pour être détruits et utilisés jusqu'à épuisement. Mais parallèlement le sujet, prisonnier des intérêts individuels limités et médiocres de ses désirs, n'est libre ni en lui-même, puisque les déterminations qu'il prend ne viennent pas d'une volonté essentiellement universelle et raisonnable, ni vis-à-vis du monde extérieur, puisque le désir reste essentiellement déterminé par les objets et attaché à eux.

Les relations de l'homme à l'œuvre d'art ne sont pas de l'ordre du désir. Il la laisse exister pour elle-même, librement, en face de lui ; il la considère, sans la désirer, comme un objet qui ne concerne que le côté théorique de l'esprit. C'est pourquoi l'œuvre d'art, tout en ayant une existence sensible, n'a pas besoin d'avoir une réalité tangiblement concrète ni d'être effectivement vivante. Elle ne doit même pas s'attarder sur ce terrain puisqu'elle ne vise à satisfaire que des intérêts spirituels et qu'elle doit exclure tout désir. » (Hegel, *Esthétique, Textes choisis*, P.U.F., pp. 16-17. Consulter également édition complète publiée chez Aubier, pour situer le texte.)

Préparation

• *Analyse des formes grammaticales ou générales*

1. La présentation générale en deux paragraphes est ici fondamentale et ouvre à la structure globale du texte.
2. Absence d'autres repères grammaticaux significatifs.
3. Structure première. Deux parties correspondant aux deux paragraphes (à restructurer par la suite) :
 — Première partie : « L'esprit [...] eux. »
 — Seconde partie : « Les relations [...] désir. »

• *Analyse conceptuelle*

1. Repérage des concepts essentiels : esprit, désir, existence sensible et concrète, liberté, volonté essentiellement universelle et raisonnable, œuvre d'art jouent ici un rôle central.
2. Définition des concepts :
 — « esprit » : ici, le principe de la réflexion humaine (il ne s'agit pas exactement du sens spécifiquement hégélien, c'est-à-dire de la pensée se clarifiant progressivement pour parvenir à l'absolu, bien que les deux significations puissent être rapprochées).
 — « désir » : tendance et mouvement par lesquels l'homme s'extériorise, nie l'objet en se dépassant vers lui et le sacrifie à sa satisfaction individuelle.
 — « liberté » : le fait de ne pas être soumis à une autre réalité ou à un autre être.

— « être libre » : accéder à la compréhension de ce qui vaut pour tous, faire un choix issu de la raison et de l'universel.

(La liberté est donc prise dans ce texte en deux acceptions distinctes.)

— « existence sensible et concrète » : présence individuelle, *hic et nunc*, donnée aux sens, liée à des choses que l'on peut voir ou toucher.

— « volonté essentiellement universelle et raisonnable » : ici, faculté de se déterminer pour des raisons, conçue fondamentalement à travers une dimension valable pour tous les esprits, et selon une conformité à la puissance (absolue) de distinguer le vrai du faux.

— « œuvre d'art » : ensemble de matériaux et de signes exprimant le beau et ne comportant pas la moindre relation à la négativité du désir.

3. Structure dynamique

Les parties : Le texte présente quatre mouvements.

— 1^{er} mouvement (« L'esprit [...] le désir ») : Hegel énonce l'essence du désir ; il en forme un concept, qui va s'explicitier de manière rigoureuse, dans les deuxième et troisième parties.

— 2^e mouvement (« Dans [...] consommer ») : mise en relief de la négativité à l'œuvre dans le désir.

Chaînon démonstratifs dans ce mouvement : la négativité destructrice du désir (« dans [...] personnelle ») ; la distance et le clivage entre le désir et l'œuvre d'art, clivage qu'éclaire la négativité du désir (« dans [...] consommer »).

— 3^e mouvement (« Le désir [...] à eux ») : la « non-liberté » du désir est soulignée par le philosophe.

Chaînon démonstratifs : un fossé existe entre désir et liberté de l'objet (« le désir [...] épuisement ») ; de même, désir et liberté du sujet s'opposent en profondeur (« mais [...] à eux »).

— 4^e mouvement (« Les relations [...] tout désir ») : ayant ainsi décrit le désir comme négativité privée de réelle liberté, Hegel peut souligner que l'art se situe au-delà de tout désir et concerne seulement nos besoins spirituels.

Chaînon démonstratifs : explicitation de la nature des relations de l'homme à l'œuvre d'art (« les relations [...] de l'esprit ») ; résultat de l'analyse : l'essence de l'œuvre d'art concerne nos besoins spirituels (« c'est [...] désir »).

Le cheminement du raisonnement et de l'argumentation : une fois soulignées la négativité et la non-liberté du désir, Hegel démontre que l'œuvre d'art dépasse cette sphère et concerne les puissances théoriques de notre esprit.

• *Thème et thèse*

1. Le thème général concerne l'essence de l'œuvre d'art.

2. Thèse ou idée directrice : L'art se rattache au côté théorique de notre être ; lié à une libre contemplation spirituelle, il se situe au-delà de tout mouvement de négation de l'objet.

• *Problème*

1. Questionnement

— Que signifie le clivage entre la négativité désirante et l'univers de la contemplation esthétique ?

— Comment mettre à distance l'absence de liberté (et du côté du sujet et du côté de l'objet) qui résulte de la négativité du désir ?

— La contemplation (théorique) du réel, sans nul appel à la négativité désirante, n'est-elle pas, finalement, le plus haut stade auquel atteint l'esprit humain ?

2. Problème : Quels sont les besoins spirituels les plus élevés de l'homme ?

3. Enjeux

— Nous permettre de former un concept clair de l'essence de l'œuvre d'art.

— Nous permettre de concevoir l'essence humaine la plus élevée : spéculative et théorique.

• *Partie réflexive*

1. Situation du texte dans l'histoire des idées : Ce fragment prolonge, sous un certain angle, les analyses de Kant dans la Critique du jugement. Ce philosophe a, en effet, souligné le désintéressement inhérent à la contemplation esthétique. Hegel renouvelle le problème en s'attachant à la « sauvagerie » du désir, ce mouvement de destruction.

2. Intérêt philosophique du problème : Par la médiation de l'œuvre d'art, parvenir à contempler l'esprit, dans sa transparence, n'est-ce pas là une des plus grandes satisfactions de l'homme ? De ce point de vue, Hegel nous fait saisir, dans ce texte, un des ressorts de notre âme. (Dans la religion et la philosophie, cette satisfaction s'épurera encore.)

Commentaire de texte rédigé

I — Introduction

C'est dans le chapitre II — intitulé « Les théories empiriques de l'art » — du premier volume de l'*Esthétique* que se trouvent ces lignes de Hegel.

Étudiant les rapports entre le sensible et l'œuvre d'art, Hegel s'attache d'abord à l'intuition sensible individuelle, puis au désir pratique, objet de notre texte.

Si le thème général est celui de l'essence de l'œuvre d'art, le problème soulevé par le texte — au-delà de cette question première inscrite en lui : l'art vise-t-il à satisfaire le désir ? — est de savoir quels sont les besoins spirituels les plus élevés de l'homme. Ce problème se dessine en filigrane derrière un questionnement possible du texte de Hegel. Quant à l'idée directrice, elle peut être ainsi résumée : l'art se rattache au côté théorique de notre être ; lié à une libre contemplation spirituelle, il se situe au-delà de tout désir. Les enjeux philosophiques sont multiples : nous permettre de forger un concept (clair) de l'essence de l'œuvre d'art, mais aussi de concevoir l'essence humaine la plus élevée : spéculative et théorique.

Le texte se déroule en quatre mouvements (qui constituent autant de parties principales) : dans le premier (« L'esprit [...] le désir »), Hegel énonce l'essence du désir ; il en forme un concept, explicité de manière rigoureuse dans les deuxième et troisième parties. Durant le deuxième mouvement (« Dans [...] consommer »), la négativité à l'œuvre dans le désir est mise en relief et, dans le troisième (« Le désir [...] à eux »), c'est la « non-liberté » du désir que souligne le philosophe. Ayant ainsi décrit le désir comme négativité privée de réelle liberté, Hegel peut, lors du quatrième mouvement (« Les relations [...] tout désir. »), souligner que l'art se situe au-delà de tout désir.

II — Explication du texte

— Première partie : première définition du désir (« L'esprit [...] le désir »).

Le mouvement est, au sein même de cette première partie, très structuré. Le problème est de saisir la vraie visée de l'esprit, que Hegel spécifie, tout d'abord, sous une de ses premières formes, à travers la simple « intuition »

Situation du texte

Thème et problème

Idee directrice et enjeux

Énoncé bref du plan du texte

La relation pratique au réel est désir.

ou « représentation sensible », puis sous l'aspect de la négativité du désir, forme spirituelle infiniment plus haute que « la simple appréhension par la vue ou par l'ouïe des objets extérieurs ». Que désigne cette appréhension ? Sans doute la saisie intuitive des réalités, mais aussi la structure perceptive, où l'esprit organise le champ de l'expérience. Cette appréhension du monde extérieur indique déjà une première forme, encore médiocre, du travail de l'esprit, terme qui, dans notre texte, relève d'une approche non univoque. Si, en effet, l'Esprit hégélien, en son intention profonde, est l'expression de la pensée se clarifiant progressivement pour parvenir finalement à l'Absolu, ce concept d'esprit désigne également, ici, le principe de la réflexion humaine. Prenons garde au fait qu'il s'agit, en effet, de l'esprit (et non point de l'Esprit), mais la téléologie hégélienne se dessine, néanmoins, derrière le simple principe de la réflexion et de la pensée.

D'abord lié à la simple intuition sensible des objets, le principe de la pensée se retrouve et s'exprime, beaucoup plus profondément, « en se réalisant dans les choses extérieures » : cette réalisation désigne, non plus le comportement « passif », « intuitif » ou « représentatif » à l'égard du monde, non plus la simple saisie sensible, mais le mouvement d'extériorisation actif, dynamique, négatif, qui déjà constitue, à un niveau supérieur, l'esprit et l'être même de l'homme. On remarquera le balancement « vie intérieure » / « choses extérieures », c'est-à-dire existence subjective / vie objective : ce qui est, en effet, propre à l'homme, c'est ce mouvement par lequel il extériorise son existence spirituelle subjective. La négativité du désir correspond, précisément, à ce processus d'extériorisation. Que désigne le désir ? Cette tendance par laquelle l'homme extériorise, dans le dehors, son principe spirituel (intérieur). Par le désir, l'homme s'extériorise, nie l'objet en se dépassant vers lui et le sacrifie à sa satisfaction individuelle.

Le point d'aboutissement de ce mouvement initial nous est donc apporté par une première définition du désir, mode de relation aux choses externes se comprenant à travers un rapport pratique, une objectivation dans le monde extérieur. Ici, l'homme s'empare, pour se former, de l'objet qu'il nie et utilise. Le désir désigne ainsi une première transformation du monde, une première réalisation dans l'univers objectif. Mais l'étude du désir réclame, néanmoins, un approfondissement, de manière à ce que soit mieux saisie sa relation possible à l'œuvre d'art. C'est cette analyse que Hegel va conduire dans les deuxième et troisième parties.

— Deuxième partie : la destruction à l'œuvre dans le désir (« Dans cette [...] consommer »).

La démonstration de Hegel va se poursuivre dans cette deuxième partie. Ainsi va-t-il expliciter la nature profonde du désir, la négativité inscrite en lui, pour bien souligner l'insuffisance de cette pure apparence propre à l'œuvre d'art. La démonstration opère ici en deux temps, une première sous-partie étant consacrée à la phénoménologie du désir (« Dans [...] personnelle »), et la seconde à la distance entre celui-ci et l'art (« Dans [...] consommer »).

Dans la première sous-partie, Hegel met en évidence la nature individuelle et sensible du désir. Ce dernier, tendance qui pousse l'homme à nier l'objet, se situe sous le signe de l'individuel, de ce qui appartient en propre à un être concret formant un tout reconnaissable. On saisit déjà immédiatement une certaine infériorité spirituelle du désir, infériorité qui le mettra, en quelque sorte, à mille lieues de l'œuvre d'art. L'homme désirant demeure un être enraciné dans la sensibilité. Prisonnier des simples déterminations sensibles et individuelles, il ne saurait accéder à l'art en tant que tel. L'homme du désir n'est pas le penseur, c'est-à-dire celui qui privilégie une forme d'activité proprement intellectuelle ou rationnelle et use d'idées générales. Cette opposition de l'homme désirant et de l'homme pensant a pour but de nous signaler que, si le désir est une des premières formes de l'activité spirituelle, il n'est pas le plus haut mode de cette activité.

Dans le désir, ce ne sont point les déterminations générales ou universelles qui s'imposent : le champ de l'homme désirant demeure inscrit dans l'individuel. Hegel oppose donc ici le général, presque synonyme ici d'universel, en tant qu'il concerne tous les cas ou tous les individus sans exception, et l'individuel, inséparable des diverses réalités singulières.

Le niveau de la représentation sensible ;

le niveau de la négativité sensible.

Définition hégélienne du désir :

— Si le désir est négation, alors il est éloigné de l'œuvre d'art, conçue comme apparence des choses.

— La négativité du désir reste soumise à l'individuel.

— L'action (individuelle) du désir s'oppose au travail (général) du penseur.

L'homme du désir appartient à la seconde sphère, il est lié à des « impulsions » (forces psychiques portant à l'action) ou « intérêts » (dispositions à l'égard d'une chose) qui ne s'évacent nullement du particulier. Ainsi Hegel est-il à même, à la fin de cette première sous-partie, de nous décrire ce mouvement quelque peu « sauvage » qui est à l'œuvre dans le désir : l'homme désirant consomme, c'est-à-dire conduit les choses vers leur destruction en utilisant leur substance, en en faisant un usage permettant sa propre survie, il les immole en quelque sorte (les « sacrifie ») et les détruit. Il maintiendra sa propre réalité individuelle par la suppression de la réalité autre que la sienne, mais cette négation « sauvage » ne lui permettra pas vraiment de parvenir à un Moi spirituel et universel. Le désir portant sur l'objet ne nous fait pas encore accéder à l'esprit authentique.

Aussi, la seconde sous-partie (« Dans ces conditions [...] consommer ») nous montre-t-elle que le désir négateur et destructeur nous laisse bien loin de la sphère artistique. À « l'apparence superficielle » de l'œuvre d'art s'oppose « l'existence sensible et concrète », objet même du désir. Que désigne la première ? Ce qui est simplement donné des choses, dans notre représentation artistique, indépendamment de tout objet concret. L'existence sensible manifeste, au contraire, une présence *hic et nunc*, individuelle, donnée aux sens, liée à des choses que l'on peut voir ou toucher. L'œuvre d'art se contente d'apparences, elle privilégie la simple forme des objets, indépendamment de toute présence concrète. Or, le désir négateur ne saurait avoir pour objet une simple forme esthétique : il lui faut détruire, nier, donner satisfaction à des intérêts ou à des pulsions d'essence purement individuelle ou biologique. Il n'est donc pas désintéressé : lié à des intérêts immédiats, il ne peut que nier et détruire — pour sa propre fin et sa propre disposition vitale — une réalité sensible immédiate.

Ainsi, le désir nous laisse encore loin de l'esprit vrai, loin de l'œuvre d'art, loin de l'universel de la pensée. Toute la dialectique du désir conduit à souligner son infériorité spirituelle. Il reste à approfondir l'essence du désir et cette infériorité pour mieux comprendre le rapport à l'œuvre d'art.

— Troisième partie : dans le désir, nulle liberté ni indépendance (« Le désir [...] à eux »).

Qu'il y ait infériorité spirituelle du désir, infériorité spirituelle conduisant à penser que l'art doit exclure tout désir, c'est ce que va nous signaler, en une analyse structurée en deux mouvements, cette troisième partie.

Son premier mouvement (« Le désir [...] épuisement ») nous signale le fossé qui existe entre désir — c'est-à-dire négativité destructrice — et liberté de l'objet, la liberté étant ici conçue comme le fait de ne pas être soumis à une autre réalité ou à un autre être, comme l'état d'une chose n'ayant pas de rapport avec une autre, comme la situation d'un être pouvant subsister en lui-même, tel qu'il est, sans être soumis au bon vouloir d'un autre. Bien entendu, le désir, défini comme tendance poussant l'homme à nier l'objet, ne peut, par définition même, laisser subsister tel quel cet objet, c'est-à-dire telle réalité donnée. Les lignes de Hegel nous signalent cette poursuite sans fin, ce mouvement de la conscience qui, sans répit, ne respecte pas l'être donné, mais le nie, sans cesse tend à s'emparer concrètement des choses et à les faire siennes. Toute cette analyse est classique et centrale chez Hegel. Elle figure dans *La Phénoménologie de l'Esprit*, où Hegel nous a montré que l'objet individuel du désir n'est jamais un objet posé dans son indépendance. La vérité de tout objet est d'être niée pour que la conscience puisse ainsi se former et se rassembler, en un mouvement incessant et renaissant indéfiniment.

Le second mouvement (« Mais [...] à eux ») de cette troisième partie oppose le désir et la liberté du sujet. Être libre serait accéder à la raison et à l'universel, comprendre ce qui vaut pour tous. Or, l'homme désirant ne pénètre pas en cette sphère. Hegel a déjà noté que celui qui désire ne parvient pas encore jusqu'à la pensée et jusqu'aux déterminations générales ou universelles. Son analyse s'appuie ici encore sur la limitation du désir, soumis aux intérêts immédiats et individuels, ne dépassant en aucun cas le niveau de l'être concret formant un tout reconnaissable (ce qui se rattache à l'individu et à l'individuel).

— La consommation du désir est « sacrifice ».

La simple apparence (esthétique) ne saurait satisfaire le désir.

Bilan de la deuxième partie du texte : infériorité spirituelle du désir.

Le désir ne signifie pas la liberté :
— Aucune liberté du côté de l'objet.

— Arrière-plan : *La Phénoménologie de l'Esprit*

— Dans le désir, le sujet n'est pas plus libre que l'objet.

C'est à un double titre que le désir demeure limité : d'une part, la négativité (individuelle) ne saurait se rattacher à une activité hautement consciente poursuivant un choix valable pour tous et conforme à la norme absolue de la pensée humaine (à « une volonté essentiellement universelle et raisonnable »). Le désir n'est pas davantage universel qu'il n'est raisonnable. D'autre part, l'hétéronomie du désir semble manifeste à un deuxième niveau : piégé par les objets externes et relatif à eux, condamné à se projeter vers les choses en une quête sans cesse renaissante, l'homme désirant n'accède pas à une liberté vraie. Niant l'objet et le détruisant, recommençant sans cesse ce mouvement de destruction, le désir n'est pas vraiment accès au spirituel ni à la liberté. Il reste maintenant à envisager les conséquences de ces analyses en ce qui concerne le rapport à l'œuvre d'art.

Double limitation du sujet désirant.

— Quatrième partie : l'art se situe au-delà de tout désir (« Les relations [...] tout désir »).

Cette dernière partie achève pleinement la phénoménologie du désir que Hegel vient de décrire durant toute son analyse. Il nous a signalé la « sauvagerie » et la négativité d'un mouvement hétéronome, asservi aux objets, dépendant des besoins immédiats, incapable de mettre à distance cette sphère biologique et vitale. Si telle est l'essence du désir, qu'en résulte-t-il en ce qui concerne et la relation à l'œuvre d'art et l'essence même de l'œuvre d'art ? Hegel va examiner ce double point de vue en deux mouvements et, en même temps, dégager la nature des vrais besoins et intérêts spirituels de l'homme, problème central, nous l'avons vu, dans tout le développement. L'œuvre d'art, liée à une libre contemplation de l'esprit humain, répond à nos besoins spirituels les plus élevés.

La conclusion de Hegel concerne l'œuvre d'art.

Idee générale de cette quatrième partie : l'œuvre d'art est liée à une contemplation spirituelle.

Examinons d'abord le premier mouvement, le rapport de l'homme à l'œuvre d'art (« Les relations [...] de l'esprit »). On remarquera que, pour la première fois, apparaît, dans le texte, ce concept d'œuvre d'art. Que désigne-t-il ? Un ensemble de matériaux et de signes manifestant une intention esthétique. Cet ensemble exprimant le beau ne peut comporter la moindre relation à la négativité du désir. Hegel, ayant souligné plus haut l'impulsion sauvage et sensible à l'œuvre dans ce dernier, est à même d'opposer, à ce mouvement irréflecti, la libre contemplation esthétique. On retiendra essentiellement ici la formule « le côté théorique » ; rappelons l'étymologie : théorique vient du grec « *théôrein* », contempler. Le côté théorique désigne celui de la pure contemplation, par opposition à l'action et à la pratique. Ce que Hegel nous signale ici, c'est l'arrachement aux réalités sensibles immédiates qui se produit dans la contemplation esthétique ; l'objet esthétique n'est pas désiré, il n'est pas nié, détruit : il demeure, indépendant et libre. Hegel a insisté plus haut sur l'hétéronomie du désir. Dans la contemplation esthétique s'affirme, au contraire, une relation libre et désintéressée. Désirer l'objet, c'est du même coup, ne pas le comprendre esthétiquement. À l'opposé, la participation au beau entraîne bien loin des désirs charnels et sensibles, elle concerne la contemplation, étrangère à toute négativité.

— Une relation désintéressée et théorique.

Dans le second mouvement (« C'est [...] désir ») de cette dernière partie, mouvement qui achève la démonstration, c'est l'essence de l'œuvre d'art qui est dégagée. Elle possède, certes, une « existence sensible », une réalité concrète, incarnée, apportée *hic et nunc*, à travers des déterminations empiriques. Mais il ne s'agit pas d'une véritable réalité immédiate, donnée réellement dans le monde : il s'agit, en fait, d'une apparence du sensible. Se rapportant au concret, l'œuvre d'art, néanmoins, est œuvre spirituelle et, comme telle, ne saurait s'apparenter au sensible. Souvenons-nous que Hegel, dans l'*Esthétique*, souligne que le Beau est unité de la forme sensible et de l'Idée. Nous comprenons que l'œuvre d'art ne saurait en aucun cas posséder réellement un être-là immédiat : ce serait nier, en elle, l'Idée et l'Esprit. Si l'œuvre d'art exprime l'esprit à travers une forme sensible, néanmoins cette dernière ne possède aucun privilège : ni la couleur ni le son ne sont donnés dans notre monde ; ils sont signes d'autre chose et annoncent le spirituel. Voici ce que Hegel nous signale avec force dans tout ce passage. Dans l'art, tout m'entraîne vers l'Idée et l'Esprit. La réalité empirique donnée est étroitement modelée par eux.

— L'œuvre d'art, « quasi-objet ».

On comprend ainsi l'importance de la dernière phrase : la vraie fin de l'œuvre d'art, c'est de « satisfaire des intérêts spirituels », c'est-à-dire de contenter notre aspiration suprême, celle par laquelle nous voulons nous saisir en tant qu'esprit. À quoi, en effet, aspire, fondamentalement, l'homme ? À s'appréhender dans les choses, non point comme expression d'une subjectivité sensible et finie, mais comme pensée universelle et comme forme reflétant l'Idée. Quand il saisit, dans l'art, un déploiement extérieur de l'Esprit, l'homme satisfait ses intérêts les plus élevés. Ainsi, créée ou contemplée, l'œuvre d'art apporte satisfaction à la partie la plus noble de l'homme, l'esprit. L'art est l'esprit se prenant pour objet. C'est pourquoi il ne saurait nous décevoir.

Ainsi, l'art, expression spirituelle aliénée dans le sensible, mais plus proche de l'esprit que du sensible, est étranger au désir et se situe bien au-delà de cet élan purement empirique.

III — Analyse réflexive

Ces analyses de Hegel ne sont compréhensibles qu'historiquement : Hegel hérite, ici, des thèses de Kant, qu'il prolonge et enrichit. Attachons-nous, d'abord, à cet arrière-plan kantien.

Affirmer, en effet, que l'art, libre contemplation par l'esprit, se situe au-delà du désir, c'est, implicitement, se référer à la *Critique du jugement*. Dans cet ouvrage, Kant a démontré (analyses qui forment, au fond, le centre de toute réflexion esthétique possible) que la satisfaction produite par le beau est indépendante de tout intérêt sensible : si un objet répond, en moi, à un désir ou à un besoin, s'il me fait éprouver un plaisir lié à des satisfactions possibles, alors j'expérimente de l'agréable (lié au désir) et ne saisis pas le beau à proprement parler. Par conséquent, le sensible et l'agréable ne peuvent aboutir à un jugement esthétique pur. Avant Hegel, Kant nous a montré que le beau appartient à une autre sphère que celle du plaisir ou du désir. Ainsi la doctrine de Kant forme, sous un certain angle, l'horizon de celle de Hegel, même si les réflexions esthétiques des deux penseurs s'épanouissent dans des directions bien différentes.

Mais si l'analyse de Hegel est inséparable de cet arrière-plan, on ne saurait, néanmoins, la réduire à l'éclairage kantien. Ce qui apparaît central, dans le texte proposé à notre étude, c'est le clivage, souligné par Hegel, entre la négativité du désir sensible et l'univers de la contemplation esthétique. C'est ici que se manifeste la perspicacité du penseur de Berlin. En montrant, avec éclat, selon des analyses qui prolongent *La Phénoménologie de l'Esprit*, que, dans le rapport désirant, des objets sont, sans cesse, détruits par le sujet, en mettant ainsi clairement en évidence que ni l'objet ni le sujet ne sont, dans le désir, libres et indépendants, Hegel nous apporte ici des éléments de réflexion importants et éclaire le clivage entre la sphère sensible et vitale et l'œuvre d'art, sous un angle nouveau par rapport à Kant.

Ainsi, ce qui, pour le lecteur, est fondamental et décisif, c'est l'analyse hégélienne du désir, mouvement incessant de destruction, mis à distance par celui qui contemple l'œuvre d'art. Bien loin de la négativité du désir, l'art annonce le vrai savoir de l'Esprit, où, on le sait, le beau et l'art laissent finalement la place à la religion et à la philosophie : à la pensée en tant que telle.

IV — Conclusion

Au-delà de cette question première, inscrite dans notre texte (l'art vise-t-il à satisfaire le désir ?), nous avons décelé un problème plus profond : quels sont les besoins spirituels les plus élevés de l'homme ? Le texte nous apprend qu'un des besoins spirituels les plus élevés consiste, pour l'homme, à appréhender sa forme spirituelle dans le monde, à se saisir, en tant qu'esprit, dans le réel et dans les choses. Quand l'homme contemple son esprit en dehors de lui-même, alors, réconcilié avec lui-même, il peut atteindre la sérénité. Tel est bien un des privilèges de l'art.

Bilan :

l'œuvre d'art satisfait les plus hautes aspirations spirituelles.

L'art est au-delà du désir.

Un arrière-plan kantien.

Portée du texte de Hegel : le clivage entre la négativité et l'univers de la contemplation esthétique.

La nouveauté de l'analyse hégélienne :

Le beau hégélien annonce le vrai savoir de l'esprit.

La réponse au problème soulevé par le sujet

Conclusion

Tout au long de ce livre, nous nous sommes efforcés de dégager les démarches successives permettant de mener à bonne fin les exercices philosophiques. Pour ce faire, nous avons décrit et explicité des règles et des « modes d'emploi » destinés à guider les étudiants.

Mais on ne saurait se méprendre sur le sens de ces procédés. Une méthode (vraie) ne se confond jamais avec un ensemble de recettes. Aussi, pour éviter tout malentendu, rappellerons-nous, en conclusion, le caractère souple des règles de la méthode. Que les schémas méthodologiques explicités dans ce livre ne vous induisent pas en erreur. Loin d'être destinés à engendrer mécaniquement le résultat, ils ont pour fin — programme ambitieux... — d'apprendre à penser. La méthode dégagée dans cet ouvrage représente, avant tout, une attitude ordonnée et cohérente à l'égard des objets considérés. C'est en ce sens qu'elle se veut un instrument de culture et de liberté spirituelle.

Bibliographie concernant la méthode

Voici une bibliographie volontairement succincte : nous n'avons retenu que des ouvrages importants pour notre sujet.

Philosophie :

- PLATON, *Ménon*, Budé-Belles Lettres ou Garnier-Flammarion ;
La République, Livres 6 et 7, Budé-Belles Lettres ou Garnier-Flammarion.
- ARISTOTE, *Les Premiers Analytiques*, Vrin ; *Les Seconds Analytiques*, Vrin ;
Les Topiques, Vrin ; *Rhétorique*, Budé-Belles Lettres ou le Livre de Poche.
- DESCARTES, *Règles pour la direction de l'esprit*, Vrin ;
Discours de la méthode, Garnier-Flammarion.
- PASCAL, *L'esprit de la géométrie — De l'art de persuader*, Bordas ;
Pensées, « Folio », Gallimard.
- KANT E., *Logique*, Vrin.
- HEGEL G., *Science de la logique* (Introduction, in t. I, en particulier), Aubier.
- BERGSON H., « L'intuition philosophique », in *La Pensée et le mouvant*,
P.U.F.
- HUSSERL E., *La Philosophie comme science rigoureuse*, P.U.F. ;
Méditations cartésiennes, Vrin.
- MERLEAU-PONTY M., *Phénoménologie de la perception* (Avant-Propos),
« N.R.F. », Gallimard.
- SARTRE J.-P., « Questions de méthode », in *Critique de la raison dialectique*,
t. I, « N.R.F. », Gallimard.
- DELEUZE G., *Différence et répétition* (chap. 3 et 4), P.U.F.
- DELEUZE G., GUATTARI F., *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Minuit.
- GRENIER H., *La Connaissance philosophique*, Masson.

Rhétorique :

- FONTANIER P., *Les Figures du discours*, « Champs », Flammarion.
- PERELMAN C., *Traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique*, P.U.F. ;
L'Empire rhétorique, Vrin.
- REBOUL O., *La Rhétorique*, P.U.F.

Art de lire :

- BELLANGER L., *Les Méthodes de lecture*, P.U.F.

Ouvrages de méthodologie philosophique

- GOURINAT M., *Guide de la dissertation et du commentaire composé en philosophie*, Hachette-Université.
- PENA RUIZ H., *Philosophie — La dissertation*, Bordas.
- SÈVE B., *Exercices philosophiques*, Hachette-Université.

Table des termes ou concepts principaux

- Allégorie 53, 61
 Analyse 17, 36, 39, 100
 Antithèse 85, 91
 Antithèse rhétorique 52
 Aporie 28, 29
 Argument 57
 Argument d'autorité 58, 121
 Argumentation 48, 120
 Attention 158, 159
 Auditoire 48
 Aufheben 43
- Chiasme 53
 Clair 36
 Clarté 39, 62
 Cogito 37
 Commentaire 150 et sq.
 Complexe 36
 Concept 16, 45, 83, 97, 154
 Conclusion 62, 110, 124
 Conflit 44
 Contradiction 44
 Convaincre 49
 Critique 156
- Décomposition 17
 Déduction 39, 40
 Définition 16, 56
 Démonstration 48, 77, 120
 Dénombrement 38
 Dépassement 43
 Diagonaliser 65
 Dialectique 40 et sq.
 Dialectique (plan) 41, 85 et sq.
 Discussion 119
 Dissertation 72 et sq.
 Distinct 36
 Distinction 39
 Doute 39
- Enjeu 31 et sq., 106
 Énoncé 78 et sq.
- Énumération 38
 Évidence 36, 39
 Exemple 57, 122
 Explicitation 121
- Figure 50
- Hasard 34, 162
 Humour 54
 Hyperbole 60
- Idée 18, 31, 106
 Idée claire 36
 Idée distincte 36
 Identification 56
 Imagination 123
 Incompatibilité 56
 Interrogation 79
 Introduction 62, 114 et sq.
 Intuition 39, 40
 Ironie 54
- Litote 52
- Mémoire 68
 Métaphore 51
 Méthode 12 et sq., 34
 Mouvement 43 et sq.
- Négatif 42
 Négatif (travail du) 42
 Négativité 43
 Notion 82
- Ordre 36, 39, 97, 163
- Paradoxe 117
 Paraphrase 55, 161
 Penser 40, 41
 Persuader 49
- Phore 53
 Plan 33, 34, 85 et sq., 107
 Précipitation 36
 Preuve 121
 Prévention 36
 Problématique 22 et sq., 104, 152
 Problème 19, 26 et sq., 105, 152
 Prosopopée 54, 61
- Question 25, 78
 Questionnement 21, 25, 98, 104
- Raison 15, 43
 Réciprocité 56
 Réflexion 20, 119
 Règles 15, 35, 113
 Relation 100
 Rhétorique 46 et sq.
 Rigueur 94, 97
- Sens 51, 159
 Signification 103
 Simple 36
 Stratégie 162
 Sujet 78
 Syllogisme 58
 Synthèse 17, 37, 39
- Tautologie 55
 Thème 53, 152, 167
 Thèse 153, 168
 Tout 42
 Totalité 42
 Travail 14
 Trope 51
- Unilatéral (approche) 160
- Valeur 50
 Volonté 14
 Vraisemblable 48

Table des matières

Avant-propos	5
INTRODUCTION	7
— Une méthode appropriée aux exercices philosophiques	7
— La stratégie des exercices	7
— Dissertation et commentaire de texte	8
— Constitution de l'ouvrage, 8 : Partie théorique, 8. Parties pratiques, 9.	

Première partie LA THÉORIE DE LA MÉTHODE

1. L'IDÉE DE LA MÉTHODE	12
— Pourquoi une méthode ?, 12 : Raisons générales, 12. Raisons universitaires, 13. Raisons spécifiquement philosophiques, 14.	
— Le postulat « volontariste » de la méthode philosophique	14
— L'essence de la méthode philosophique : bien conduire sa raison au moyen de règles	15
— Les règles générales de la méthode, 16 : La délimitation précise de tout concept, 16. La démarche analytique, 17. La démarche synthétique, 17. La démarche ordonnée, 17. Se référer à une idée directrice apportant une unité, 18. Organiser une dynamique interne aux concepts eux-mêmes, 18.	
— Le noyau spécifiquement philosophique de la méthode : problématique et réflexion, 18 : La problématique des exercices, 18. Procéder par réflexion, 20.	
— Conclusion : répudier le « ton grand seigneur »	20
2. LES RÈGLES ET CONCEPTS SPÉCIFIQUES DE LA MÉTHODE PHILOSOPHIQUE	22
— Importance de la problématique, 22 : Rapports sur la dissertation, 22. Rapports sur le commentaire, 23.	
— Le sens de la problématique, 23 : Problématique et exercices philosophiques, 23. Qu'est la problématique ?, 24.	
— La règle du questionnement	25
— Le problème dans les exercices philosophiques, 26 : La règle portant sur le problème, 26. Définition du problème, 26. Problème philosophique et problème scientifique, 27. Le problème philosophique existe-t-il vraiment ?, 28. L'aporie fondamentale (exemples platoniciens), 28. Contre l'image dogmatique de la réflexion : la pensée problématique, 30. Bilan : le problème comme Idée et comme acte vivant, noyau de la pensée problématique, 30.	
— La règle de l'enjeu, 31 : La demande des jurys, 31. Définition de l'enjeu, 32. La règle d'établissement de l'enjeu, 32. Exemples, 32.	

3. LES FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES DE LA MÉTHODE	34
— <i>Introduction : les règles philosophiques reposent-elles sur de simples conventions ?</i>	34
— <i>Méthode et ordre : les acquis cartésiens</i> , 34 : Définition cartésienne de la méthode, 34. Les quatre préceptes du Discours de la méthode, 35. Bilan sur la méthode cartésienne, 39.	
— <i>De la synthèse rationnelle à la synthèse dialectique : la dialectique et sa méthode</i> , 40 : Passage à la dialectique : nécessité de son étude, 40. Quelques précurseurs de la dialectique : Aristote, Kant ... 41. L'idée hégélienne de totalité, 42. Le « travail du négatif », 42. Tout est contradictoire ! 44. Conflit et mouvement, 44. Le mouvement du concept lui-même, 45. Conclusion sur la dialectique, 45.	
4. RHÉTORIQUE ET PHILOSOPHIE	46
— <i>Introduction : rhétorique et philosophie, deux sœurs jumelles</i>	46
— <i>Bref parcours historique</i>	47
— <i>Argumentation et démonstration</i> , 48 : Deux concepts distincts, 48. Argumentation et auditoire philosophique, 48. Convaincre et persuader, 49.	
— <i>Les figures rhétoriques</i> , 50 : Définition de la figure, 50. Les figures de mots, 50. Les figures de sens ou tropes, 51. Les figures de construction, 52. Les figures de pensée, 53.	
— <i>Les principes logiques et règles de la rhétorique philosophique et de l'argumentation</i> , 55 : Le principe de non-paraphrase, 55. Le principe de non-tautologie, 55. Le principe de non-incompatibilité, 56. Le principe d'identification et de définition des termes, 56. La règle de réciprocité, 56.	
— <i>Les différents types d'arguments</i> , 57 : Arguments de succession ou de coexistence, 57. L'argumentation par l'exemple ou par ses dérivés, 57. Les arguments de type déductif, 58.	
— <i>L'ampleur et la force des arguments</i>	58
— <i>Conclusion sur rhétorique et philosophie</i>	59
— <i>Quelques règles essentielles à la présentation et à la rédaction des exercices philosophiques</i> , 62 : La règle de la clarté, 62. La règle de la progression de la pensée, 62. L'organisation générale, 62.	
5. SAVOIR LIRE	63
— <i>Lire un texte philosophique : un acte</i>	63
— <i>Lire : un processus (éventuellement collectif)</i>	63
— <i>La lecture-exercice</i>	63
— <i>Écrire et prendre des notes. Faire des fiches</i>	64
— <i>Survoler et diagonaliser</i> , 65 : « Diagonaliser », 65. La bonne méthode pour diagonaliser, 65.	
— <i>Mots-clés. Questionnement. Anticipation</i> , 66 : Les mots clés, 66. Le questionnement, 66. L'anticipation, 66. Approfondir, 67.	
— <i>L'entraînement à la synthèse des textes</i>	67
— <i>Les problèmes de la mémoire</i>	68
— <i>Bibliographie minimale conseillée aux étudiants de DEUG et de Prépa</i>	69

Deuxième partie :
LA MÉTHODE DE LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

6. DÉFINITION DE LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE	72	
— <i>Ce que n'est pas la dissertation philosophique</i> , 72 : Ni un exercice d'érudition... 72. Ni un défilé de connaissances... 72. Ni un exercice littéraire... 74. Ni un essai... 74. Ni une démonstration de type mathématique... 75.		
— <i>Sa spécificité</i> , 76 : Un « exercice spirituel », 76. Une démonstration argumentée, 77.		
7. LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉNONCÉS	78	
— <i>La question</i> , 78 : Quelques sujets, 78. Trois types d'interrogation, 79. La règle : problématiser la question, 80.		
— <i>L'étude d'une citation</i> , 80 : Quelques sujets, 80. Une question déguisée, 81. La démarche interrogative sous-jacente à l'étude d'une citation, 81. Traitement et analyse spécifiques du « sujet-citation », 81.		
— <i>Étude d'un concept ou d'une notion</i> , 82 : Quelques sujets, 82. Démarche requise, 82.		
— <i>La comparaison de deux ou plusieurs notions ou concepts</i> , 83 : Quelques sujets, 83. Approche spécifique, 83.		
— <i>L'énoncé de type « impératif »</i> , 84 : Exemples, 84. Approche, 84.		
— <i>L'énoncé de type infinitif</i> , 84 : Exemples, 84. Approche, 84.		
— <i>Conclusion</i>		84
8. LES DIFFÉRENTS TYPES DE PLANS	85	
— <i>Les plans, structures logiques</i>		85
— <i>Le plan dialectique</i> , 85 : Définition, 85. Un exemple, 85. Intérêt et fécondité du plan dialectique, 86. Échapper aux formes caricaturales du plan dialectique, 86.		
— <i>Le plan progressif</i> , 88 : Définition, 88. Exemples, 88.		
— <i>Le plan notionnel</i> , 89 : Définition, 89. Exemple, 89.		
— <i>Le plan par confrontation de concepts ou notions</i> , 89 : Définition, 89. Confrontation de deux concepts, 89. Schémas possibles d'analyse, 90. Confrontation de plusieurs concepts, 90.		
— <i>Conclusion sur les différents types de plan et sur leur utilisation</i>		91
9. LE TRAVAIL DE PRÉPARATION DE LA DISSERTATION	93	
— <i>Dangers et principes d'action</i> , 93 : Périls, 93. Principes d'action, 96.		
— <i>La préparation de la dissertation</i> , 98 : Sens global de cette étape, 98. Matériaux réflexifs, 99. La lecture du sujet et la définition des termes, 99. La recherche de la signification d'ensemble de l'intitulé, 103. La mise au point d'une problématique organisée, 104. Le plan détaillé, quatrième terme de la problématique, 107. L'élaboration de la conclusion, 110. Le résultat final de la préparation, 111.		
— <i>Conclusion</i>		111
10. LA DISSERTATION RÉDIGÉE	113	
— <i>Rappel des règles</i>		113

— <i>Rédaction de l'introduction</i> , 114 : La demande de tous les jurys : savoir introduire, 114. Périls divers, 114. Nature et fonction de l'introduction, 115. Quelques démarches introductives possibles, 116. Bilan sur l'introduction, moment capital de la dissertation, 118.	
— <i>La discussion ou développement</i> , 119 : Ce que la discussion produit, 119. Comment la discussion produit, 120.	
— <i>La conclusion</i>	124
— <i>La rédaction et l'expression</i> , 125 : Une exigence des jurys, 125. Quelques règles de rédaction et d'expression, 125.	
11. EXEMPLES DE PRÉPARATION ET DE RÉDACTION	130
— <i>Premier exemple</i> , 130 : Préparation, 130. Dissertation rédigée, 130.	
— <i>Deuxième exemple</i> , 134 : Préparation, 134. Dissertation rédigée, 138.	
— <i>Troisième exemple</i> , 141 : Préparation, 141. Dissertation rédigée, 144.	

Troisième partie : LA MÉTHODE DU COMMENTAIRE DE TEXTE

12. DISSERTATION ET COMMENTAIRE DE TEXTE	150
— <i>Quelques remarques sur la forme écrite et orale</i>	150
— <i>Dissertation et commentaire : deux épreuves spécifiques mais obéissant aux mêmes exigences</i> , 150 : Unité d'exigence, 151. Spécificité du commentaire, 151.	
13. DÉFINITION ET OBJET DU COMMENTAIRE DE TEXTE	152
— <i>Problématique, problème, thème, thèse</i> , 152 : Problématique et problème, 152. Thème et thèse, 152.	
— <i>L'organisation conceptuelle</i> , 153 : Une organisation, 154. Une explicitation des concepts fondamentaux, 154.	
— <i>L'étude réflexive sur le texte</i> , 155 : Une partie non obligatoire mais souhaitable, 155. Le problème et sa solution historique, 155. L'éventuelle critique du texte proposé, 156.	
— <i>Conclusion du commentaire</i>	157
14. LA MÉTHODE ET SES PRINCIPES DIRECTEURS	158
— <i>Principes directeurs</i> , 158 : Savoir lire, 158. Canaliser son attention, 158. Parier pour le texte et le sens du texte, 159. Organiser une stratégie conceptuelle, 160.	
— <i>Pièges du commentaire de texte</i> , 160 : Étude partielle, 160. Étude « pointilliste », 160. La paraphrase, 161. La réduction du commentaire à une dissertation, 161.	
15. LA MÉTHODE DE LA PRÉPARATION : UNE STRATÉGIE DE TRAVAIL	162
— <i>Remarques concernant notre stratégie préparatoire</i>	162
— <i>Texte de Kant illustrant la méthode de préparation</i>	162
— <i>La préparation du commentaire</i> , 163 : La structure grammaticale, 163. La structure première du texte, 164. L'étude conceptuelle précise, 164. Thème et thèse du texte, 167. Problème et enjeu, 168. La partie réflexive, 168.	
— <i>Le résultat final de la préparation, mode d'emploi</i>	169

16. EXEMPLES DE PRÉPARATION ET DE RÉDACTION DU COMMENTAIRE DE TEXTE	170
— <i>Quelques règles concernant la rédaction</i>	170
— <i>Premier exemple, 171</i> : Préparation, 171. Commentaire de texte rédigé, 174.	
— <i>Deuxième exemple, 177</i> : Préparation, 178. Commentaire de texte rédigé, 180.	
CONCLUSION	185
BIBLIOGRAPHIE	186
TABLE DES TERMES OU CONCEPTS PRINCIPAUX	187

Table des encadrés

Spinoza : quelques définitions	16
Tableau récapitulatif des règles essentielles de la méthode	21
La problématique dans la dissertation et le commentaire : tableau comparatif	33
Descartes : les quatre préceptes du <i>Discours de la méthode</i> . Les procédés et instruments cartésiens	39
La raison dialectique. Les procédures hégéliennes	43
Tableau des formes rhétoriques principales	60
Fiche de lecture portant sur un ouvrage	64
L'art de lire	68
Plans	91
Préparation de la dissertation, mode d'emploi	112
Les règles de Pascal	113
Dissérer, faire une dissertation philosophique	127
Préparation du commentaire de texte, mode d'emploi	169

Armand Colin éditeur - 103, boulevard Saint-Michel - 75240 Paris Cedex 05
N° d'éditeur : 10126 - Dépôt légal : janvier 1992

Achévé d'imprimer en décembre 1991
dans les ateliers de Normandie Roto S.A. à Lonrai (Orne)
N° d'imprimeur : RI-1380 - Dépôt légal : janvier 1992